

PARTIE C

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

- LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT,
ORGANISATION TERRITORIALE, DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)**
- L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE (2)**
- LE DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE :**
 - FOCUS THÉMATIQUES (3)**
 - CONCLUSION (4)**

Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement de la région grenobloise font partie intégrante de l'analyse préalable du territoire qui a permis l'élaboration du SCoT de la région grenobloise.

De ce fait, le choix a été fait de les présenter au sein d'un même document qui se divise en quatre grandes parties.

Partie C1 - Le diagnostic du positionnement, de l'organisation territoriale et des dynamiques de développement de la région grenobloise permet de présenter le territoire, d'analyser son positionnement et sa grande accessibilité, de présenter les processus et les évolutions qui ont conduit aux déséquilibres actuels, et d'analyser l'armature urbaine ainsi que les spécificités et interdépendances des secteurs géographiques qui composent l'aire du SCoT.

Partie C2 - L'état initial de l'environnement de la région grenobloise (l'environnement étant pris au sens large : biodiversité, paysages, ressources, qualité des milieux, pollutions et nuisances, risques...) permet de comprendre les impacts environnementaux des évolutions du territoire, notamment en termes de la consommation d'espace, de pression sur les ressources et les milieux, d'exposition des populations aux risques et nuisances, etc.

Partie C3 - Le diagnostic du fonctionnement de la région grenobloise présente 6 focus thématiques qui permettent d'éclairer la situation actuelle, les évolutions en cours et les perspectives d'évolution en matière de déplacements, d'économie (dont l'économie agricole), d'habitat, de commerce, de tourisme et de nouvelles technologies de l'information et de communication (accès aux réseaux numériques).

Partie C4 - La conclusion du diagnostic et de l'état initial de l'environnement permet de mettre en perspective les trois volets précédent notamment pour identifier les tendances et les enjeux à prendre en compte et les besoins à satisfaire pour penser le futur de la région grenobloise à l'horizon 2030

PARTIE C

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

- LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT,
ORGANISATION TERRITORIALE, DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)
- L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE (2)
- LE DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE :
FOCUS THÉMATIQUES (3)
- CONCLUSION (4)

Le diagnostic du positionnement, de l'organisation territoriale et des dynamiques de développement de la région grenobloise :

- Présente le cadre géographique et institutionnel de la région grenobloise.
- Analyse son positionnement dans le concert des régions urbaines à l'échelle nationale et régionale ainsi que sa « grande accessibilité » (liaisons vers les autres grandes villes et régions françaises).
- Brosse une rétrospective des dynamiques de développement permettant de comprendre les causes des déséquilibres territoriaux dont souffrent la région grenobloise et ses secteurs.
- Explicite la structuration du territoire (armature urbaine) en présentant la localisation du peuplement, de l'activité et des équipements.
- Détaille le fonctionnement interne des secteurs qui composent la région et les interrelations qui existent entre eux.

>>>> Sommaire détaillé

<i>I.1. Le cadre géographique et l'organisation institutionnelle de la région grenobloise</i>	69
1. Chiffres clés d'une région grenobloise organisée autour de Grenoble, Voiron et d'un réseau de petites villes, à l'interface entre le Sillon Alpin et la région lyonnaise.....	70
2. La prégnance de la topographie.....	74
3. La coopération intercommunale dans la région grenobloise.....	77
<i>I.2. Le positionnement métropolitain de la région grenobloise</i>	91
1. Une métropole reconnue par sa spécialisation dans l'articulation enseignement supérieur / recherche / production	92
2. Une grande accessibilité plutôt satisfaisante en raison de la proximité des grands axes de transit.....	102
3. Une double échelle de coopération avec les territoires voisins : le Sillon Alpin et le réseau des villes-centres de Rhône-Alpes	107
4. Le projet de pôle métropolitain	111
<i>I.3. Les logiques de développement qui ont façonné la région grenobloise</i>	113
1. Maîtrise du milieu naturel et désenclavement au XVIIIème et au XIXème siècle	114
2. Exode rural, développement industriel et essor urbain jusqu'aux années 1960	116
3. Le développement contemporain : essor métropolitain, périurbanisation et émergence de nouvelles centralités	125
<i>I.4. L'armature urbaine de la région grenobloise</i>	153
1. La répartition du peuplement : un territoire sous influence urbaine qui intègre de nombreux espaces ruraux.....	155
2. Des emplois relativement concentrés autour de l'agglomération grenobloise et de Voiron	163
3. Une forte concentration des équipements supérieurs, mais une répartition plus équilibrée des équipements courants ...	168
4. Une offre commerciale plutôt concentrée	178
5. La diversité des pôles touristiques et de loisirs.....	182
<i>I.5. Interrelations et structuration des territoires de la région grenobloise en termes de développement démographique et économique</i>	189
1. L'agglomération grenobloise : 65% des emplois et 62% des surfaces commerciales pour 54% des habitants de l'aire du SCoT	190
2. Le Sud Grenoblois fonctionne en lien très étroits avec l'agglomération grenobloise tout en relayant son influence vers les territoires voisins	199
3. Le Grésivaudan, entre dépendance et attractivité	204
4. Le Voironnais, pôle d'équilibre entre l'agglomération grenobloise, Bièvre-Valloire et Chartreuse.....	210
5. Bièvre Valloire, un secteur de moins en moins autonome, plus tourné vers le voironnais et le reste de l'Isère que vers l'agglomération grenobloise	216
6. Le Sud-Grésivaudan, un secteur relativement autonome, tourné vers l'agglomération grenobloise, le voironnais et la Drôme	219
7. Le Trièves, un secteur rural de plus en plus concerné par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise.....	223

C1

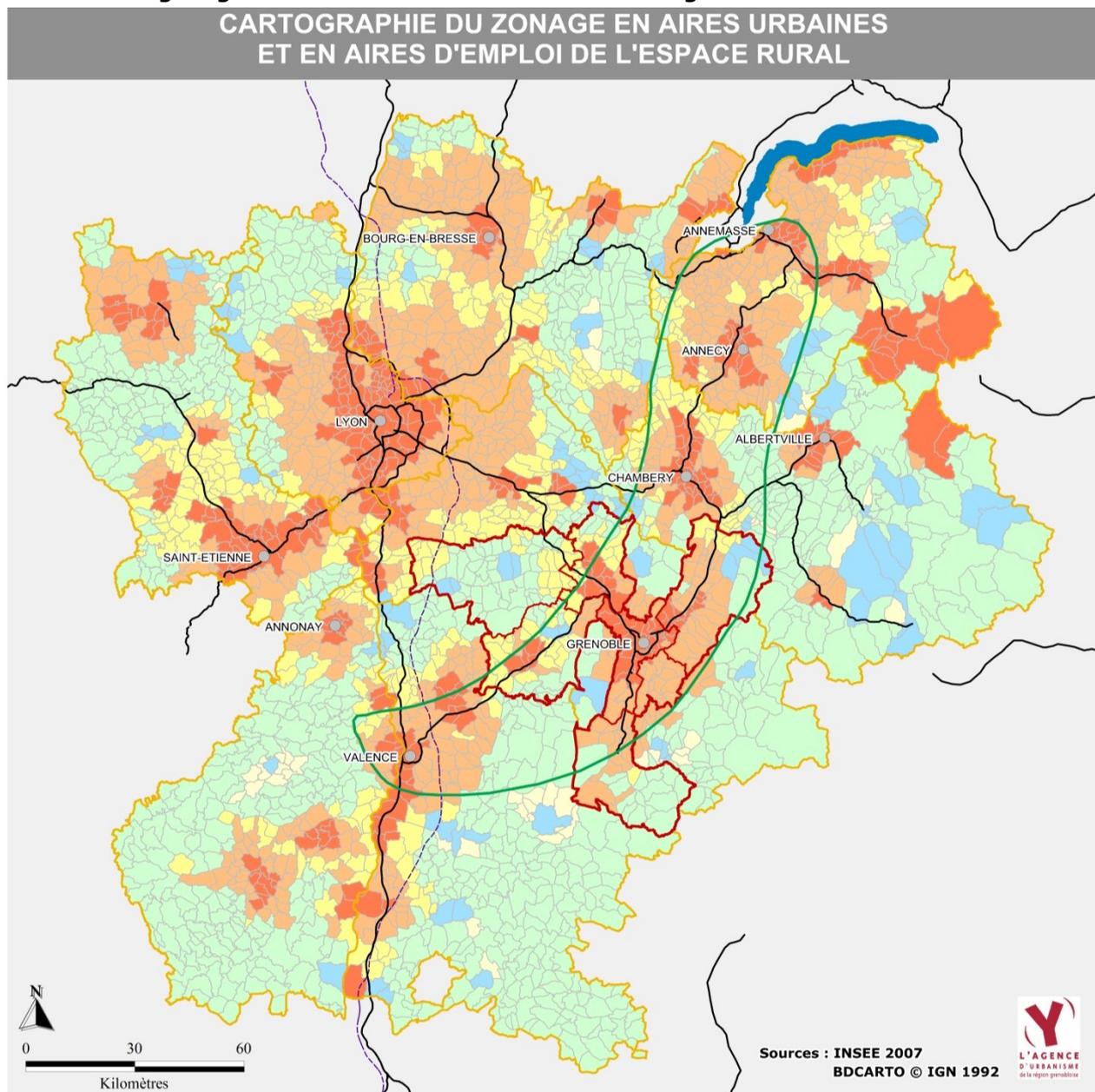
LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT, ORGANISATION TERRITORIALE
ET DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)

>>>> 1 > Le cadre géographique et l'organisation institutionnelle de la région grenobloise

1. Chiffres clés d'une région grenobloise organisée autour de Grenoble, Voiron et d'un réseau de petites villes, à l'interface entre le Sillon Alpin et la région lyonnaise

La région grenobloise (périmètre du SCoT) comptait 738 700 habitants, 322 700 emplois et 352 200 logements en 2008, sur un territoire de 3 720 km² qui s'étend sur plus de 85 km du nord au sud et presque 100 km d'est en ouest.

Carte 1 – La région grenobloise dans son environnement régional



ZAUER

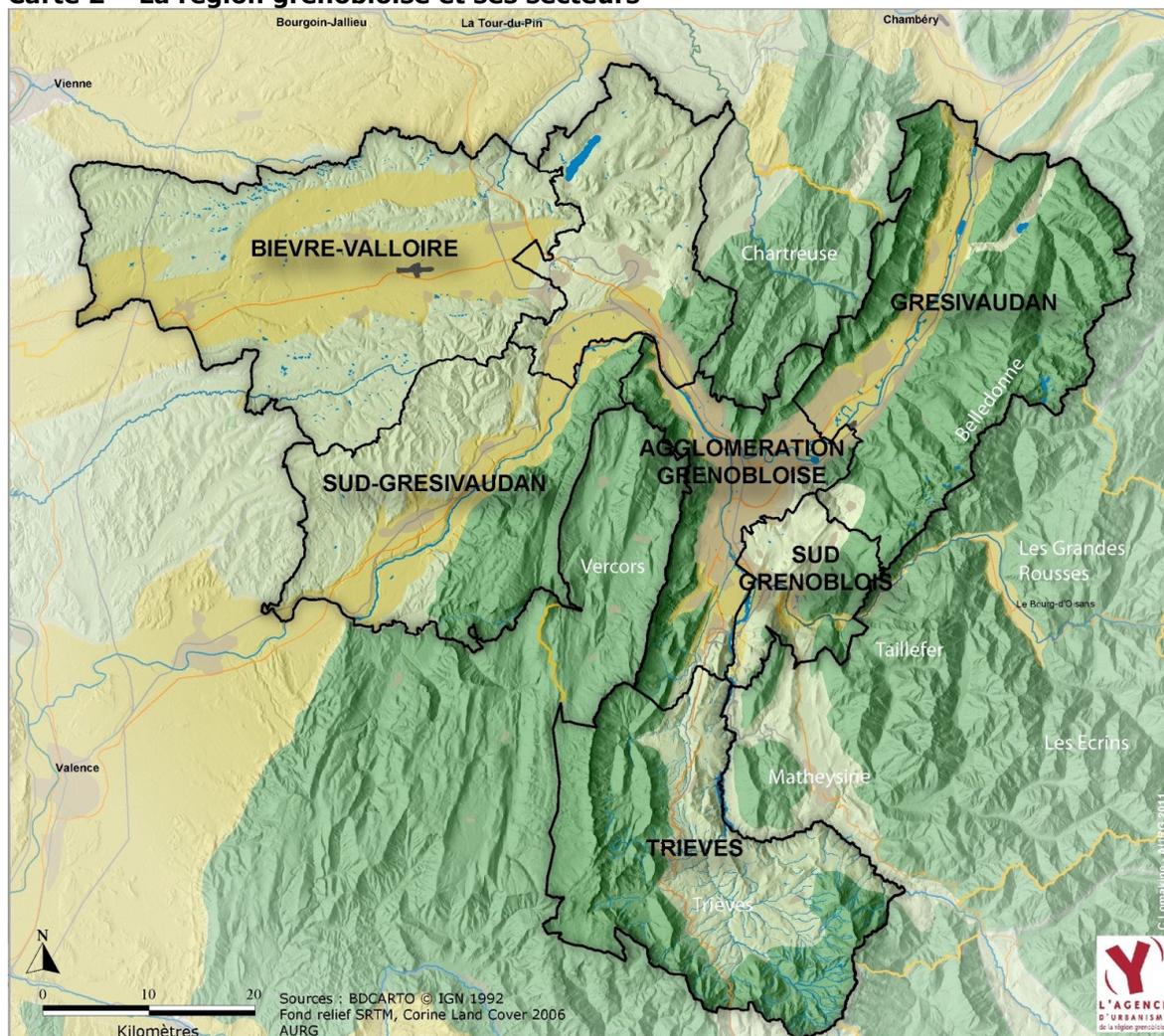
- communes appartenant à un pôle urbain
- communes monopolarisées
- communes multipolarisées
- com. appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural
- com. appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi esp. rural
- autres communes de l'espace à dominante rurale

- Limite départementale
- Secteur du SCOT
- Sillon Alpin
- Autoroute
- LGV

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

La région grenobloise s'étend des frontières de la Drôme (Saint-Lattier, Beaurepaire à l'Ouest) jusqu'à celles de la Savoie (Pontcharra au nord-est) et du Col de Lus-La-Croix-Haute et du massif de l'Obiou (au sud) jusqu'au Plateau de Bonneveau et aux Terres Froides (qui, au nord, marque la frontière avec la région urbaine de Lyon). Il faut souligner que l'aire du SCoT n'inclut pas les massifs de la Chartreuse et du Vercors (qui sont organisés en parcs naturels régionaux), le massif de l'Oisans et le Plateau de la Matheysine (secteur de La Mure). Ces territoires limitrophes sont cependant intégrés dans le « périmètre élargi » du SCoT – qui sera utilisé pour certains éléments de diagnostic – et qui correspond aux espaces situés jusqu'à environ une heure de route du cœur de l'agglomération grenobloise (en heure de pointe). Grenoble se situe à 57 km de Chambéry, à 65km de Bourgoin Jallieu (territoire des Portes de l'Isère intégré dans la région urbaine de Lyon) à 98 km de Valence et à 114 km de Lyon.

Carte 2 – La région grenobloise et ses secteurs



Les ensembles topographiques de la région grenobloise

- Massifs montagneux
- Collines et plateaux
- Plaines et grandes vallées
- Principales zones urbanisées (Corine Land Cover)

- Secteur du SCoT
- Limite départementale
- Cours d'eau
- Lac ou étang
- Voie ferrée
- Voies structurantes
- Aéroport ou aérodrome

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Tableau 1 – Le SCoT de la région grenobloise, ses secteurs et son périmètre élargi

Source : INSEE, recensement général de la population 2008 ; calculs de superficie effectués par SIG à partir du fond de carte des limites communales).

	Population	Emplois	Actifs ayant un emploi	Logements	Superficie
Agglomération grenobloise	398 600	209 600	169 800	193 700	326 km ²
Bièvre Valloire	69 300	19 900	29 900	30 600	878 km ²
Grésivaudan	96 700	35 600	43 800	46 600	731 km ²
Sud Grenoblois	31 200	7 300	14 000	14 000	162 km ²
Sud Grésivaudan	42 800	13 500	18 200	19 800	595 km ²
Trièves	9 600	2 600	4 100	7 100	644 km ²
Voironnais	90 400	34 200	39 800	40 400	384 km ²
Total SCoT	738 700	322 700	319 757	352 200	3 720 km²
<i>Chartreuse</i>	<i>13 000</i>	<i>3 400</i>	<i>5 600</i>	<i>6 900</i>	<i>279 km²</i>
<i>Matheysine</i>	<i>18 500</i>	<i>5 200</i>	<i>7 400</i>	<i>12 200</i>	<i>709 km²</i>
<i>Oisans</i>	<i>10 800</i>	<i>5 800</i>	<i>5 500</i>	<i>21 200</i>	<i>833 km²</i>
<i>Vercors</i>	<i>11 300</i>	<i>3 800</i>	<i>5 500</i>	<i>12 000</i>	<i>255 km²</i>
Total SCoT périmètre élargi	792 300	340 900	343 800	404 500	5 796 km²

Chacun des 7 secteurs appartient au grand bassin de vie de la région grenobloise avec une forte influence de l'agglomération grenobloise même si certains secteurs présentent un relatif degré d'autonomie ou sont, au contraire, sous la double influence de Grenoble et des agglomérations voisines (Lyon, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Valence – Romans, Chambéry ...).

L'accélération des déplacements permise par la généralisation de l'automobile et la réalisation des autoroutes et voies rapides a créé les conditions favorables à l'extension de l'aire de recrutement des principaux pôles d'emplois et à la diffusion de l'habitat sur un vaste territoire structuré notamment à partir :

- **D'un pôle principal constitué par le cœur de l'agglomération grenobloise** (353 900 habitants et 196 200 emplois en 2008),
- **D'un pôle d'équilibre attractif sur la partie nord-ouest du territoire, constitué par la partie centrale du voironnais** qui inclut Voiron (27 600 habitants et 12 700 emplois en 2008 avec les communes limitrophes de Coublevie et de Saint-Jean-de-Moirans) ainsi que Moirans et Voreppe qui accueillent l'espace d'activité de Centr'Alp' (17 500 habitants et 10 300 emplois en 2008)
- **D'un réseau de petites villes** localisées principalement dans les vallées de l'Isère et du Drac ainsi que dans la Plaine de Bièvre.

Pour analyser ce réseau de petites villes et, plus largement, l'intensité de l'influence du cœur de l'agglomération grenobloise et de la partie centrale du voironnais, le paramètre de la distance kilométrique est une donnée importante. Ainsi, les espaces situés dans les vallées et les collines à moins d'une trentaine de km de Grenoble ou de la partie centrale du voironnais sont fortement influencés par la proximité de ces deux pôles et ont été largement marqués par le développement de l'habitat périurbain en lien avec la proximité (en termes de distance-temps) des principaux pôles d'emplois de la région grenobloise.

Inversement, certains espaces plus éloignés des grands pôles (Trièves, partie Ouest du secteur de Bièvre-Valloire, Sud Grésivaudan) ont un fonctionnement plus autonome, notamment car leur éloignement a pu les « protéger » de leur influence, ce qui leur a permis de conserver ou de développer plus de fonctions liées à la satisfaction des besoins de leur population et de celle de leur bassin de vie.

Il faut également prendre en compte l'aire d'influence des grandes villes voisines : la partie nord du Grésivaudan se situe à l'interface de l'aire d'influence de Grenoble et de Chambéry (Pontcharra est à 25

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

km de Chambéry et à 40 km de Grenoble), le Sud Grésivaudan est influencé par la proximité des agglomérations de Romans sur Isère et de Valence (Saint-Marcellin est à 32 km de Romans sur Isère, à 52 km de Valence et de Grenoble), la Bièvre-Valloire est influencée par la proximité de l'agglomération de Vienne et du territoire des Portes de l'Isère, intégré dans la région urbaine de Lyon (Beaufort est à 29 km de Vienne et 71 km de Grenoble, La Côte Saint-André est à 25 km de Bourgoin-Jallieu, 29 km de Voiron et 53 km de Grenoble).

Tableau 2 – Les communes ayant plus de 1 500 emplois en 2008 classées en fonction de leur éloignement par rapport à Grenoble

Source : INSEE, recensement général de la population 2008 ; site « Via Michelin » (distances mesurées à partir du parking Philippeville à Grenoble). Les pôles ayant plus de 10 000 emplois sont indiqués en gras.

Pôle	Distance à Grenoble	Secteur SCoT	Population 2008	Emplois 2008	Actifs ayant un emploi 2008
Cœur de l'agglomération grenobloise (1)	-	Agglo. grenobloise	353 900	196 200	149 700
Montbonnot	8 km	Grésivaudan	4 500	5 700	2 100
Domène	12 km	Agglo. grenobloise	6 600	2 300	3 000
Claix	13 km	Agglo. grenobloise	7 600	2 000	3 300
Saint-Ismier	13 km	Grésivaudan	6 200	2 100	2 500
Veurey-Voroize	15 km	Agglo. grenobloise	1 400	1 800	600
Varces-Allières-et-Risset	16 km	Agglo. grenobloise	6 500	2 800	3 100
Jarrie	18 km	Sud grenoblois	3 800	1 800	1 800
Vif	19 km	Agglo. grenobloise	8 100	1 800	3 800
Crolles-Bernin	20 km	Grésivaudan	11 600	10 300	5 300
Villard-Bonnot	20 km	Grésivaudan	7 300	1 500	3 200
Vizille	21 km	Sud grenoblois	7 700	2 500	3 500
Moirans et Voreppe (Centr'Alp)	21 km	Voironnais	17 500	10 300	7 700
Voiron et communes limitrophes (2)	28 km	Voironnais	27 600	12 700	11 600
Tullins	29 km	Voironnais	7 600	2 600	3 200
Rives	30 km	Voironnais	6 100	2 600	2 600
Pontcharra	40 km	Grésivaudan	7 300	2 600	3 200
Alleverd /St Pierre d'Alleverd	40 km	Grésivaudan	6 600	1 600	2 900
Vinay	40 km	Sud Grésivaudan	3 900	1 800	1 700
Saint-Etienne de Saint-Geoires	47 km	Bièvre Valloire	2 700	2 200	1 100
Saint-Marcellin et communes limitrophes (3)	52 km	Sud Grésivaudan	14 100	6 500	5 400
La Côte Saint-André	53 km	Bièvre Valloire	4 700	2 800	1 900
Beaufort	71 km	Bièvre Valloire	4 500	2 800	1 700
Total pôles > 1 500 emplois	-	-	527 800	279 300	224 900
Total région grenobloise (SCoT)	-	-	738 700	322 700	319 757

(1) Grenoble, sa première couronne de banlieue (Echirolles, Fontaine, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche) ainsi que les communes de Le Fontanil-Cornillon, Gières, Meylan, Le Pont de Claix et Saint-Egrève qui présentent une forte continuité du bâti avec les communes de première couronne tout en accueillant d'importants espaces d'activité ou de grands équipements.

(2) Voiron, Coublevie et Saint-Jean-de-Moirans.

(3) Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Sauveur, Saint-Vérand.

2. La prégnance de la topographie

La région grenobloise est fortement marquée par la topographie, qui a largement structuré l'implantation de l'occupation humaine et des grandes voies de communication.

De manière schématique, le territoire du SCoT se situe à l'interface entre plusieurs ensembles topographiques :

- A l'est, la Chaîne de Belledonne – qui se prolonge par le massif du Taillefer - appartient à la partie centrale des Alpes. Constituée de roches métamorphiques et/ou granitiques, elle présente des sommets élevés (jusqu'à près de 3000 m : chaîne de Belledonne).
- Au centre, du nord au sud, les préalpes calcaires (Chartreuse, Vercors) offrent des sommets moins élevés (entre 1000 et 2300 m) mais ont des caractéristiques topographiques qui les rendent difficilement franchissables et accessibles (falaises qui bordent le plateau du Vercors ainsi que le massif de Chartreuse notamment dans le Grésivaudan, relief très accidenté de la Chartreuse).
- A l'ouest et au nord-ouest, les collines qui descendent progressivement vers la vallée du Rhône et les plaines lyonnaises (Terres Froides, Chambarans, Bonneveaux) offrent des reliefs relativement accidentés à proximité des Alpes (entre 500 et 800 m) et s'adoucissent lorsque l'on se dirige vers le nord et vers l'Est. La Plaine de Bièvre, située entre les Chambarans et le plateau de Bonneveaux, descend progressivement sur une trentaine de km de Rives et Apprieu (altitude d'environ 450 / 460m) jusqu'aux environs de Beaurepaire (altitude d'environ 300m).

Ces ensembles topographiques sont articulés et/ou séparés par la Vallée de l'Isère (Sillon Alpin) qui passe entre la Chartreuse et la Chaîne de Belledonne, entre le Vercors et la Chartreuse, puis entre le Vercors et les collines des Chambarans.

Cette vallée, parcourue par le chemin de fer et les autoroutes A.49, A.48 et A.41, relie Valence, Grenoble et la Savoie. Très plate entre Pontcharra, Grenoble et le seuil de Poliènas (ou sur plus de 60 km l'altitude passe d'environ 250 m à environ 200 m), la vallée de l'Isère devient plus encaissée au-delà : l'Isère et ses affluents ont surcreusés la plaine et coulent 30 à 50 m plus bas que cette dernière.

A la confluence du Drac et de l'Isère, la cuvette grenobloise, accueille le cœur de l'agglomération grenobloise. Elle se prolonge par la Plaine de Reymure et vient buter sur les contreforts du Trièves et de la Matheysine.

Au sud de la cuvette grenobloise, entre le Vercors (à l'Ouest), le plateau de la Matheysine et les massifs cristallins partie centrale des Alpes (à l'Est) et les massifs calcaires de l'Obiou, du Mont Ferrand et du Devoluy (au sud, qui culminent à plus de 2 700 m) le Trièves constitue un ensemble de collines vallonnées, dont l'altitude est comprise entre 600 et 1 000 m, au milieu desquelles s'encaissent le Drac et ses affluents.

Les spécificités topographiques de la région grenobloise ont fortement canalisé l'implantation des activités humaines et la diffusion de l'urbanisation.

Sur environ 15% de la superficie du périmètre élargi du SCoT, les espaces de plaine et de grande vallée (Vallée de l'Isère, Plaine de Bièvre, cuvette grenobloise) accueillent 75% de la population, 84% des emplois, la quasi-totalité de l'agriculture intensive et des grands axes de communication de la grande région grenobloise. Au sein de ces espaces à forte intensité d'occupation humaine, les enjeux relatifs à la gestion économe de l'espace, à la préservation et à la restauration des continuités écologiques et à la préservation des terres agricoles sont particulièrement forts, notamment lorsque l'on se rapproche du cœur de l'agglomération grenobloise et de la partie centrale du voironnais.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Certains espaces de collines, de plateaux et de vallées affluentes à l'Isère sont également marqués par l'urbanisation en raison de la présence historique de centres importants (secteur de Rives et de Voiron, vallée d'Allevard) ou de la proximité de l'agglomération grenobloise (Plateau de Champagnier). Ils accueillent 10% de la population et 7% des emplois de la grande région grenobloise sur environ 4% de sa superficie.

Le reste du territoire est moins marqué par l'urbanisation tout en étant de plus en plus concerné par la diffusion de l'habitat individuel liée à la proximité relative des grands centres urbains et à des prix fonciers plutôt moins élevés. Les collines et hauts plateaux à dominante plus rurale accueillent 9% de la population et 5% des emplois sur environ 25% de la superficie du périmètre élargi du SCoT.

Les secteurs de montagne – qui représentent 56% de la superficie du périmètre élargi du SCoT – sont peu peuplés (5% de la population et 4% des emplois de la grande région grenobloise) mais sont fortement marqués par le tourisme (ils accueillent 72% des résidences principales et occasionnelles du territoire).

Tableau 3 – Les grands ensembles topographiques de la région grenobloise : estimation de leurs poids démographique, économique et touristique.

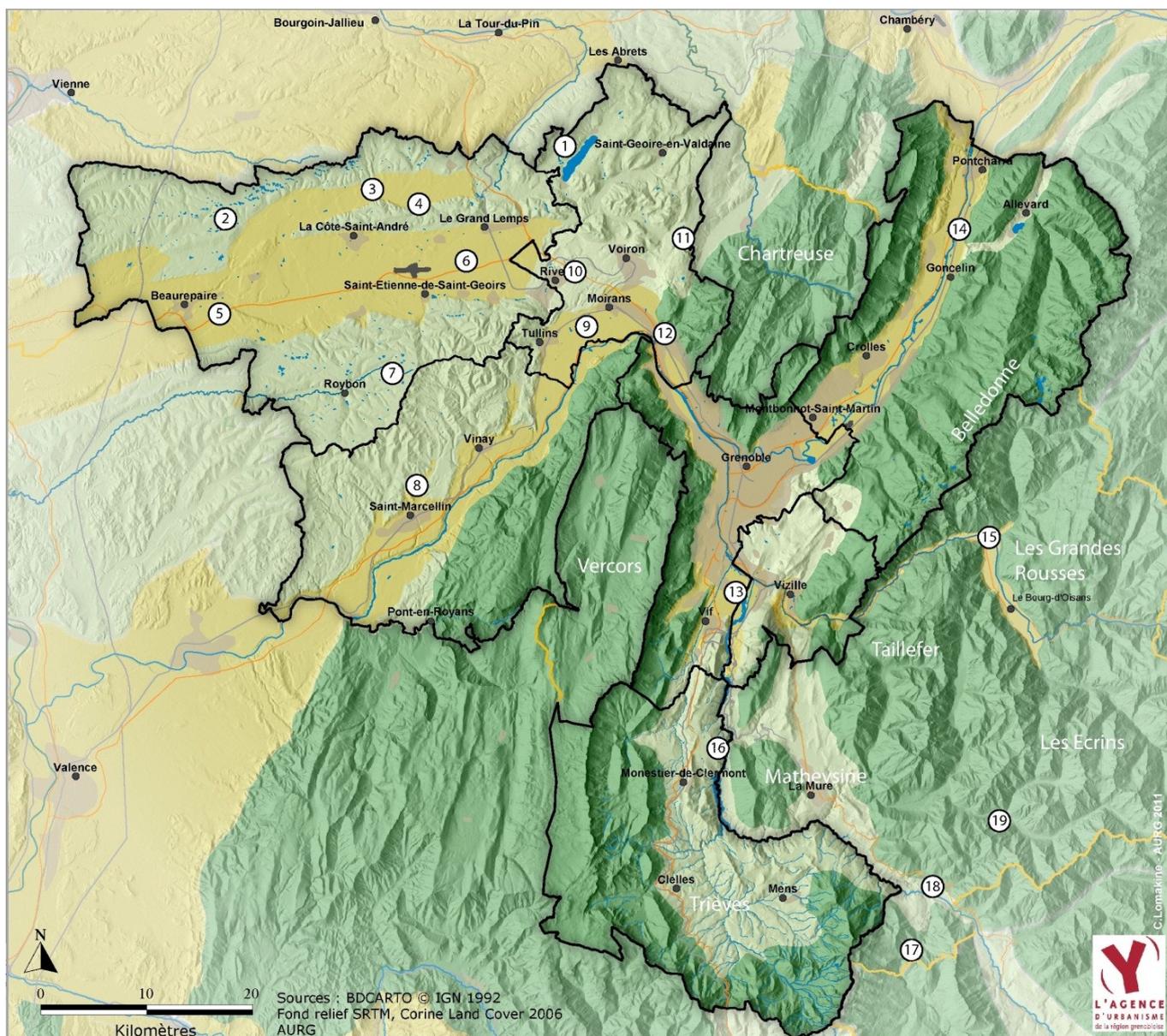
Sources : INSEE, recensement général de la population 2008, sur le périmètre élargi du SCoT (incluant le Vercors, la Chartreuse, la Matheysine et l'Oisans).

La superficie des ensembles topographiques a été estimée par SIG sur la base d'un découpage empirique qui se fonde notamment sur les grandes ruptures topographiques repérables sur la carte au 1/25 000ième. Chaque commune a ensuite été affectée à un ensemble topographique en fonction de la localisation dominante de ses espaces construits. Ainsi, à titre d'exemple, l'ensemble de la population, des emplois et des logements de la commune de Fontaine a été affectée à l'ensemble topographique « plaines et grandes vallées ». Par contre, les secteurs de cette commune situés sur les flancs du Vercors (qui sont presque inhabités) sont comptabilisés dans la superficie de l'ensemble topographique « montagnes ».

	Superficie	Population	Emplois	Résidences secondaires ou occasionnelles
Plaines et grandes vallées (<i>Plaine de Bièvre, vallée de l'Isère, cuvette grenobloise</i>)	908 km ² (15%)	596 900 (75%)	286 700 (84%)	5 000 (11%)
Collines, plateaux et petites vallées nettement marquées par l'influence urbaine ou périurbaine (<i>Plateau de Champagnier, collines environnant Voiron, vallée perchée d'Allevard ...</i>)	207 km ² (4%)	82 200 (10%)	24 700 (7%)	2 500 (6%)
Collines et (hauts) plateaux à dominante plus rurale (<i>Chambarans, Bonneveaux, Trièves, partie nord du voironnais, Matheysine, ...</i>)	1 459 km ² (25%)	74 600 (9%) (*)	17 025 (5%) (*)	5 100 (11%)
Montagne (<i>Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, ...</i>)	3 323 km ² (56%)	38 400 (5%)	12 427 (4%)	32 360 (72%)
Total SCoT élargi	5 897 km ²	792 100	340 900	45 000

(*) Les petites villes de La Mure et Saint-Laurent du Pont sont incluses dans cette catégorie. Elles totalisent 9 600 habitants et 4 500 emplois en 2008.

Carte 3 – Les ensembles topographiques de la région grenobloise



Les ensembles topographiques de la région grenobloise

- Massifs montagneux
- Collines et plateaux
- Plaines et grandes vallées
- Principales zones urbanisées (Corine Land Cover)

- ① Les Terres Froides - Les Vals, Paladru
- ② Le plateau de Bonnevaux
- ③ La plaine du Liers
- ④ La colline du Banchet
- ⑤ La plaine de Beaurepaire
- ⑥ La plaine de Bièvre
- ⑦ Le plateau boisé de Chambaran
- ⑧ Vallons et plaine de Saint-Marcellin/Vinay
- ⑨ Le cirque de Moirans et la plaine de Tullins
- ⑩ Le seuil de Rives
- ⑪ Le Val d'Ainan et la basse vallée du Guiers Mort
- ⑫ La cluse de Voreppe
- ⑬ La plaine de Varcis
- ⑭ La vallée du Grésivaudan
- ⑮ La vallée de la Romanche
- ⑯ La basse vallée du Drac
- ⑰ Le Dévoluy
- ⑱ Le Beaumont
- ⑲ Le Valbonnais, le Valjouxffrey

3. La coopération intercommunale dans la région grenobloise

3.1. L'Etablissement public du SCoT, outil de mise en cohérence des politiques d'aménagement entre les territoires de la région grenobloise

L'Etablissement public du SCoT (ayant le statut de syndicat mixte) constitue pour l'instant le seul outil de coopération entre les territoires de la région grenobloise. Il est l'héritier de presque un demi-siècle de planification sur un périmètre qui s'est largement étendu depuis la fin des années 1990.

En 1967, le SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de la région urbaine de Grenoble est mis à l'étude par décret du Préfet de l'Isère. **Il sera approuvé en 1973.**

Il intégrait 114 communes regroupées en 4 secteurs : l'agglomération grenobloise, le nord-ouest (Voiron, Rives, Saint-Etienne de Saint-Geoirs), le Grésivaudan (ensemble des communes de la vallée jusqu'à Pontcharra) et le Sud (jusqu'à Vif, Le Gua et Saint-Georges-de-Commiers).

Le SDAU a été porté par la « Commission Locale d'Aménagement et d'Urbanisme » (CLAU) associant services de l'Etat et représentants des collectivités territoriales qui sera mise en sommeil une fois le document approuvé.

En 1996, le Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma directeur est créé à l'occasion de la mise en révision du SDAU de 1973. Il associe les principales structures intercommunales de la région urbaine et les communes non intégrées à une structure intercommunale de projet. Sa mission est de porter la révision du SDAU et d'assurer le suivi et la mise en œuvre du nouveau schéma directeur.

En 2000, le nouveau Schéma directeur est approuvé sur un périmètre élargi à 157 communes (l'extension s'étant principalement faite vers le nord-ouest - Bièvre, partie nord du voironnais).

En 2007, le Schéma directeur, via sa modification n°4, étend son territoire de 46 communes (dont 39 sur le territoire de Bièvre-Valloire, les communes restantes appartenant aux secteurs Sud Grenoblois, du Pays Voironnais et de Vercors Isère).

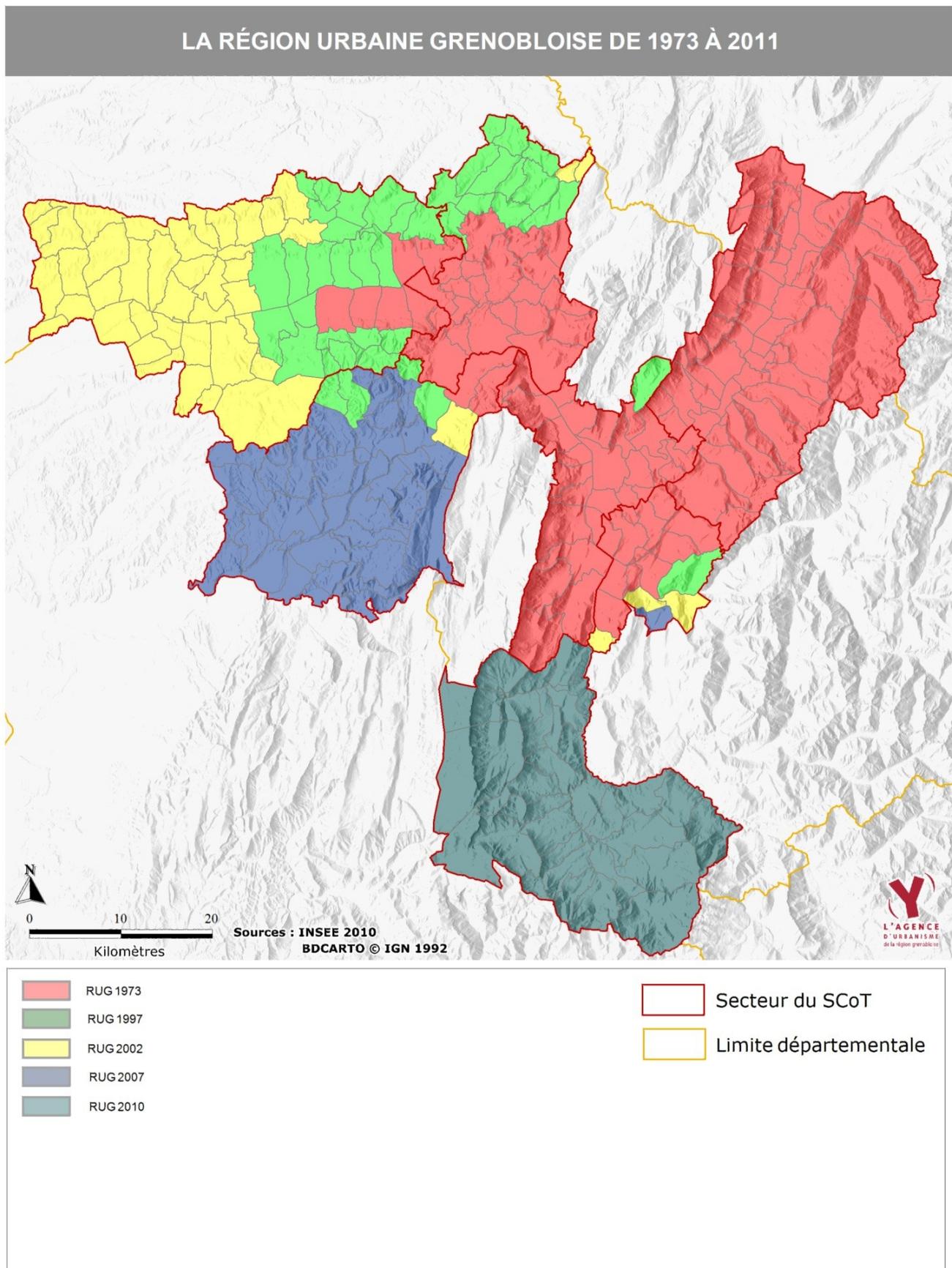
En 2009, le syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du schéma directeur est rebaptisé « Etablissement public du SCoT de la région urbaine de Grenoble ». Sa mission est d'assurer l'élaboration et le suivi du SCoT ainsi que le suivi du Schéma directeur qui reste en vigueur tant que le SCoT n'est pas approuvé.

Le périmètre du SCoT, dont l'élaboration est lancée fin 2008, comporte 244 communes en intégrant le secteur du Sud-Grésivaudan (plusieurs intercommunalités regroupées au sein d'un Pays).

Ce périmètre connaît une dernière extension en novembre 2009, avec l'arrivée du Trièves portant le nombre de communes à 273.

Ces évolutions de périmètre témoignent de la dynamique de périurbanisation et de métropolisation de l'agglomération grenobloise.

Carte 4 – Du SDAU au SCoT : l'évolution du périmètre de planification de la région grenobloise



3.2. Le développement de l'intercommunalité de projet à l'échelle des secteurs du SCoT

L'**intercommunalité de projet** s'est également développée très tôt dans la région grenobloise, mais sur des périmètres souvent limités. Elle s'est généralisée sur la quasi-totalité du territoire dans les années 1990 avant de se rationaliser (fusion de périmètres, création de syndicats mixtes locaux qui fédèrent les EPCI de projet d'un même secteur) à partir de la fin des années 2000.

A l'exception du « district rural de la Bièvre » (créé en 1961 autour de La Côte Saint-André), **la création d'EPCI chargés d'étudier et de mettre en œuvre des projets d'aménagement a été largement liée à la mise en chantier du SDAU de la région urbaine de Grenoble.** Elle a d'abord concerné **l'agglomération grenobloise** (1966 : création du SIEPURG – syndicat intercommunal d'études des problèmes d'urbanisme de la région grenobloise) **et le Grésivaudan** (1969 : création du SIERPUMG – syndicat intercommunal d'étude du pôle urbain du moyen Grésivaudan) **puis le Voironnais** (1974 : création du Syndicat mixte d'aménagement du Voironnais).

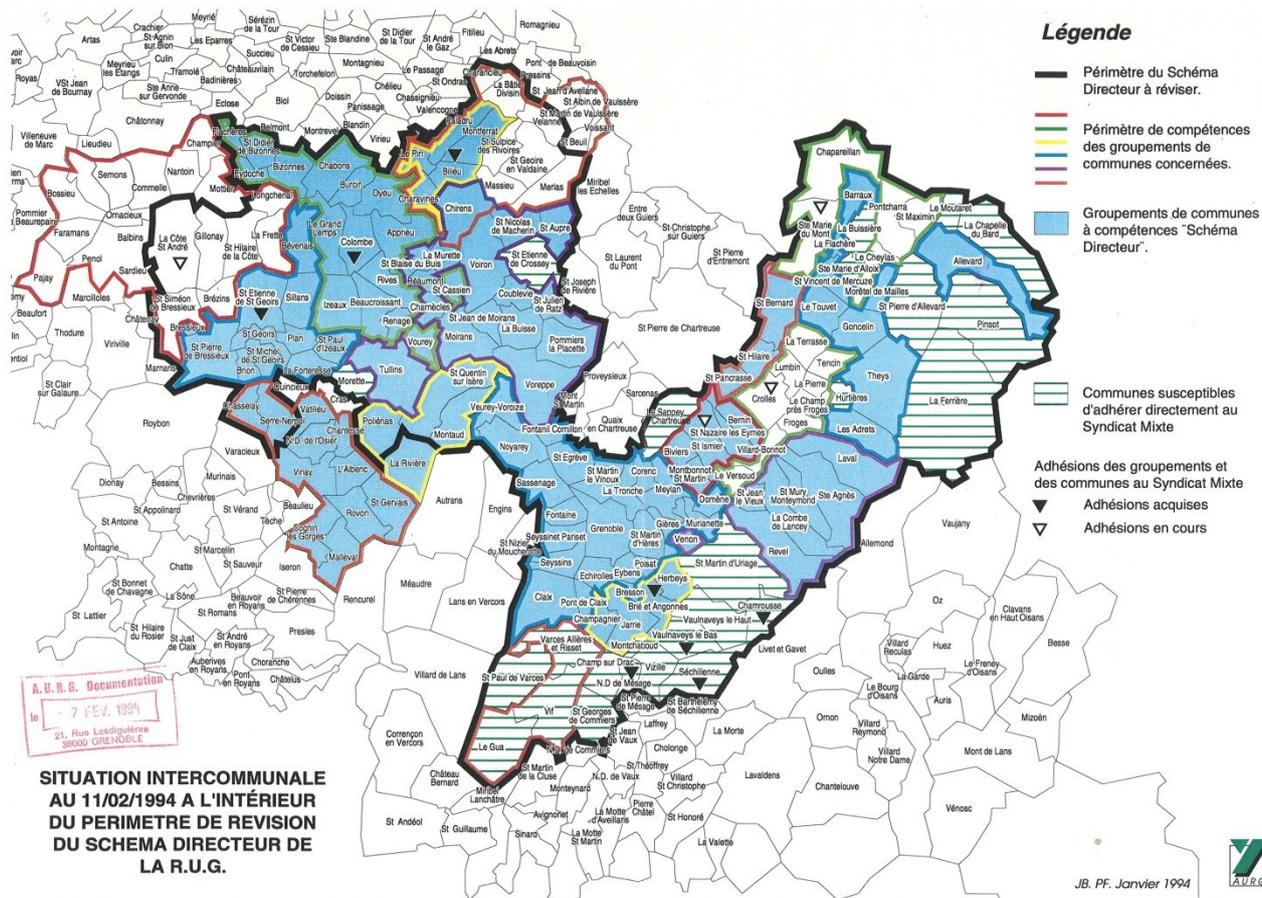
Le développement des EPCI et de leurs compétences a été stimulé dans les années 1980 et surtout 1990 par les réformes successives de l'intercommunalité (création des communautés de communes en 1992, loi dite « Chevènement » sur la simplification de la coopération intercommunale en 1999).

Il se fera le plus souvent sur des périmètres restreints, qui dépassent rarement les limites des cantons, à l'exception de l'agglomération grenobloise et du Pays Voironnais où les périmètres de coopération préexistants se transformeront en communautés de communes puis en communautés d'agglomération avec des évolutions limitées de périmètre.

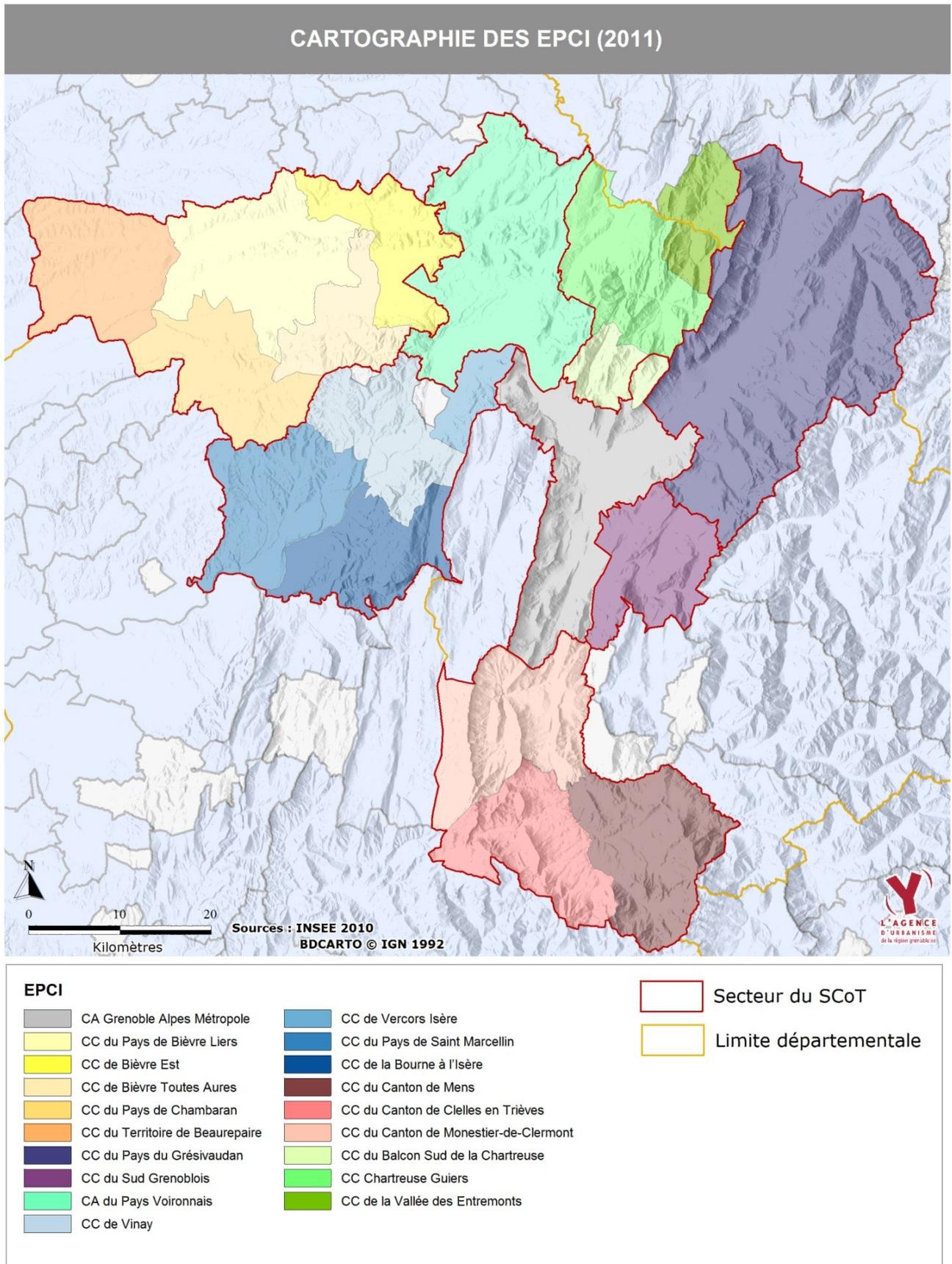
A partir de la fin des années 1990, les politiques contractuelles impulsées par la Région Rhône-Alpes (« contrats de développement Rhône-Alpes ») **incitent les EPCI d'un même secteur à coopérer pour bénéficier des subventions régionales.** Cette coopération se traduira par la création de syndicats mixtes fédérant les EPCI d'un même bassin de vie (Trièves, Sud Grésivaudan, Bièvre, Grésivaudan), et pourra déboucher sur la fusion ou l'extension du périmètre des EPCI concernés (naissance de la communauté de communes du Pays Grésivaudan en 2009, projet de fusion des communautés de commune de Trièves en 2011). Elle s'est aussi traduite par l'émergence d'EPCI dans les secteurs qui en étaient dépourvus (création de la communauté de communes du Sud Grenoblois en 2003).

Cette rationalisation de l'intercommunalité devrait se poursuivre avec la mise en œuvre (en 2013) des prescriptions du nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui ont été présentées par le Préfet de l'Isère en avril 2011. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, ces prescriptions – à caractère obligatoires – prévoient de rattacher chaque commune à un EPCI « de projet » et de fusionner certains EPCI dont le poids démographique paraît trop faible ou le périmètre peu pertinent.

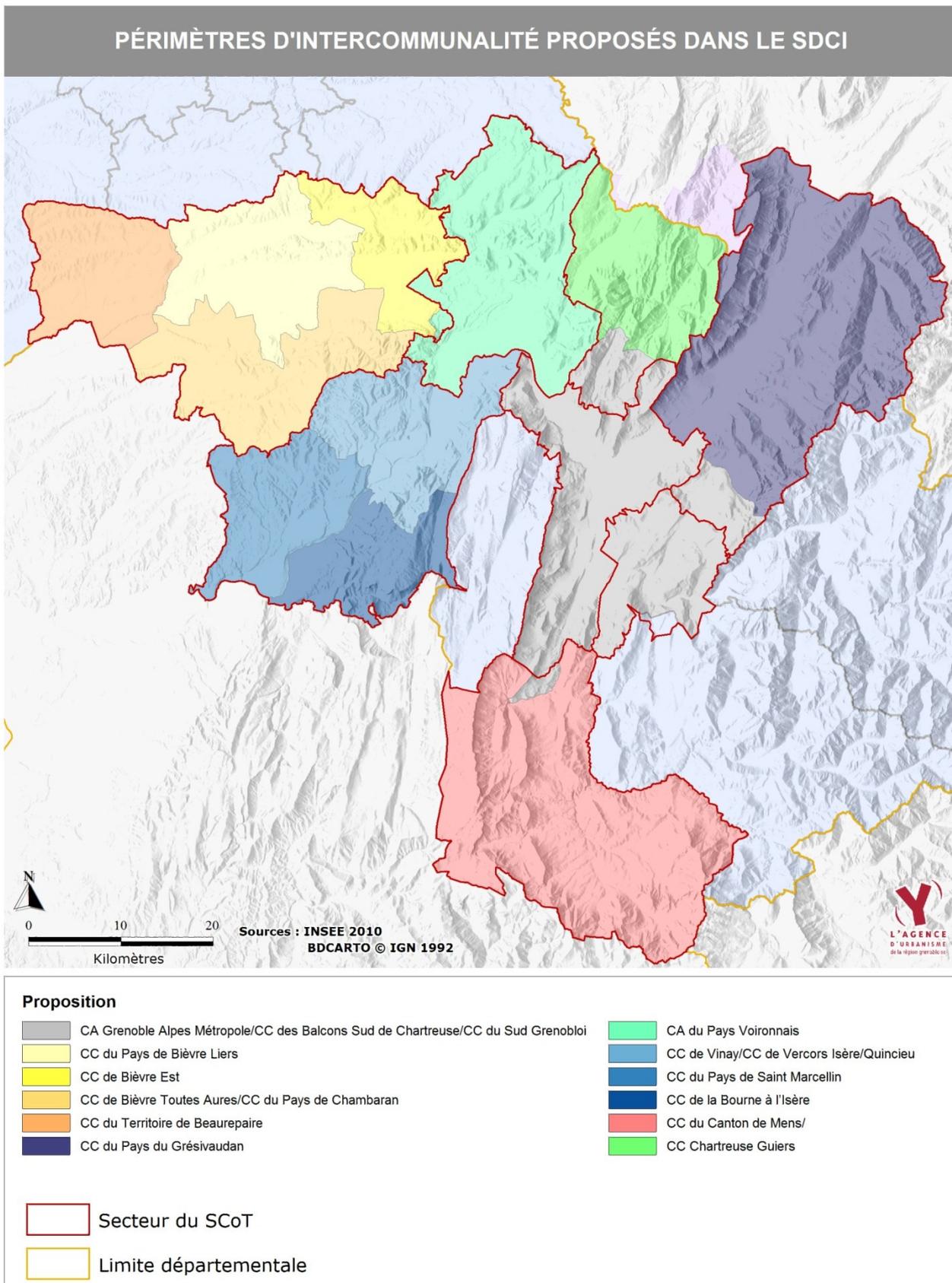
Carte 5 – L'intercommunalité dans la région grenobloise en 1994



Carte 6 – L'intercommunalité dans la région grenobloise en 2011



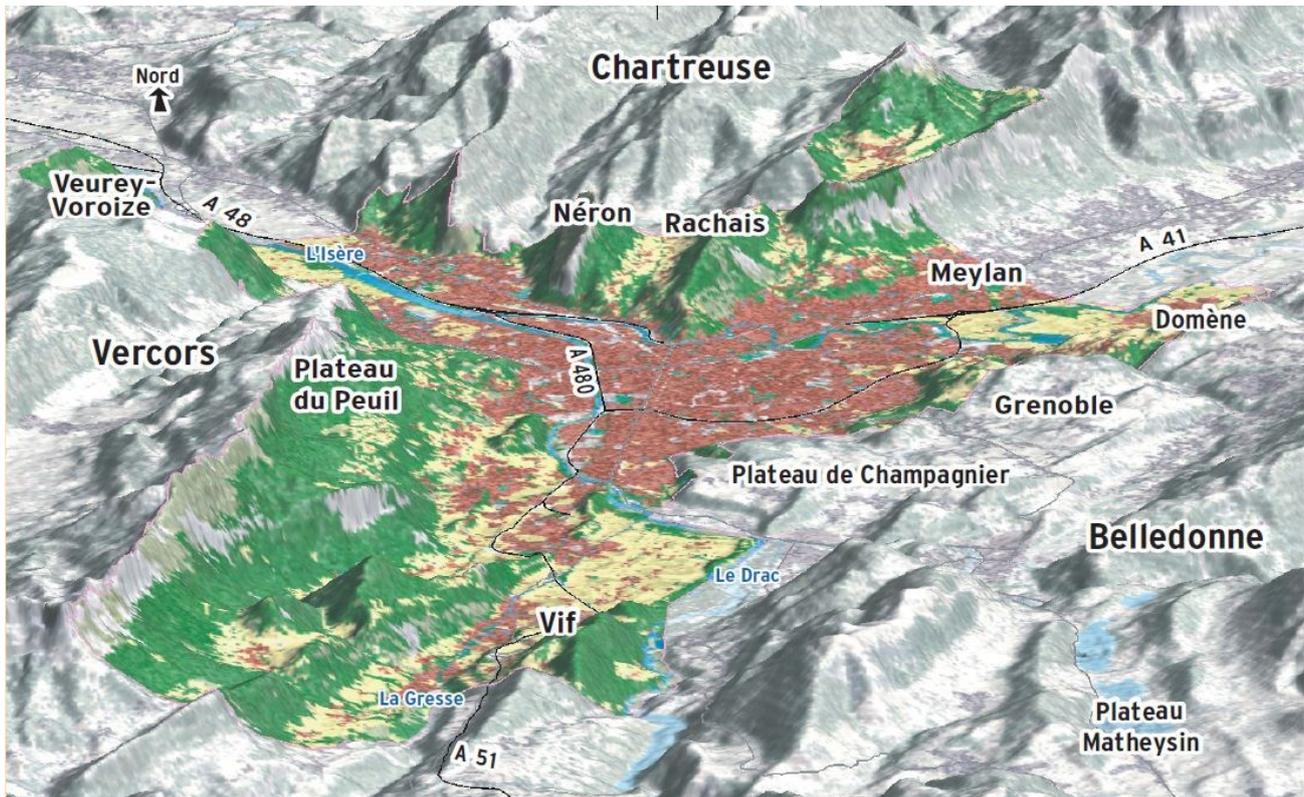
Carte 7 – Les évolutions des périmètres d'intercommunalité proposées par le schéma départemental de coopération intercommunale (avril 2011)



4. Présentation des 7 secteurs de la région grenobloise

4.1. L'Agglomération grenobloise, capitale des Alpes occidentales

Figure 1 – L'agglomération grenobloise (vue vers le Nord)



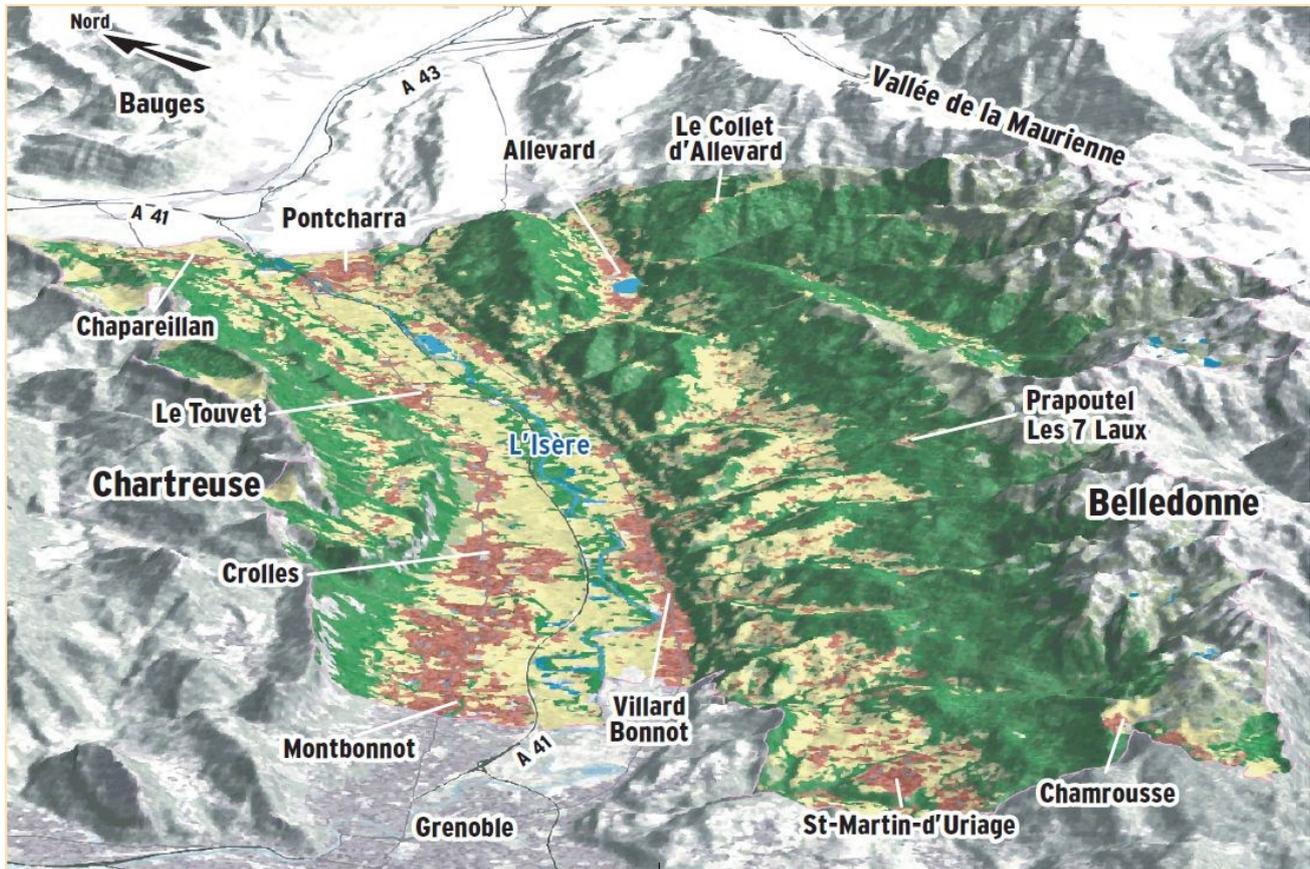
Située au cœur des Alpes et d'un site naturel de grande qualité, le secteur de l'Agglomération, qui correspond au périmètre de la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole, est composé de 27 communes.

L'Agglomération grenobloise dispose d'une situation privilégiée au sein de la région Rhône-Alpes. Elle se situe à l'intersection de trois vallées qui ouvrent respectivement sur la Suisse par la vallée du Grésivaudan, sur la Méditerranée par le Drac et la vallée de la Romanche, et enfin, sur le couloir rhodanien par la Cluse de Voreppe. Densément peuplé (près de 1 300 habitants/km²), ce secteur est le cœur d'une aire urbaine de plus d'un demi-million d'habitants qui s'étend sur près de 330 km².

Premier pôle français de recherche après l'Ile-de-France, le secteur regroupe la quasi-totalité des activités universitaires et de recherche de la Région Grenobloise. Qualifiée de «Silicon Valley française», l'agglomération grenobloise dispose de nombreux atouts et potentiels sur le plan économique (micro et nanotechnologies, nouvelles technologies de l'énergie, biotechnologies). Elle accueille également de nombreuses activités de production. Enfin, elle possède les grands pôles commerciaux et les principaux équipements structurants.

4.2. La vallée du Grésivaudan, une vallée encadrée par ses deux massifs de Belledonne et Chartreuse en interaction forte avec les agglomérations grenobloise et chambérienne

Figure 2 – La vallée du Grésivaudan (vue vers le Nord-Est)



Encadrée par les massifs de Belledonne et de Chartreuse, la vallée du Grésivaudan longue de près 35 kilomètres constitue un axe majeur de communication en direction de Grenoble et de Lyon par le Sud, et en direction de Chambéry et de Genève par le Nord. Organisé autour de la Communauté de communes « Le Grésivaudan » (47 communes), ce secteur est, après celui de la Bièvre, le deuxième le plus vaste (730 km²) au sein de la région grenobloise.

Le Grésivaudan offre un cadre de vie très apprécié, avec plus des deux tiers de sa superficie recouverts de forêts et de milieux naturels, et une richesse agricole reconnue (plaine de l'Isère, agriculture de montagne). Il s'agit d'un des territoires les plus dynamiques et les plus attractifs de la Région Grenobloise. Tous les indicateurs sont au plus haut : population, emploi, revenu. Il bénéficie d'une situation remarquable, au cœur du Sillon alpin, en relation étroite avec les agglomérations chambérienne et grenobloise. Il accueille l'expansion grenobloise, mais il est en passe de devenir un pôle de croissance de niveau supérieur.

Ce développement se fait dans une vallée extrêmement contrainte, notamment par les risques d'inondation. En corollaire, la question des déplacements dans la vallée se pose de façon cruciale aussi bien dans le cadre du Sillon Alpin que pour les relations Grésivaudan / Grenoble, les liaisons inter-rives ou avec les coteaux et les balcons. Les équipements et services à la population sont une préoccupation majeure.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

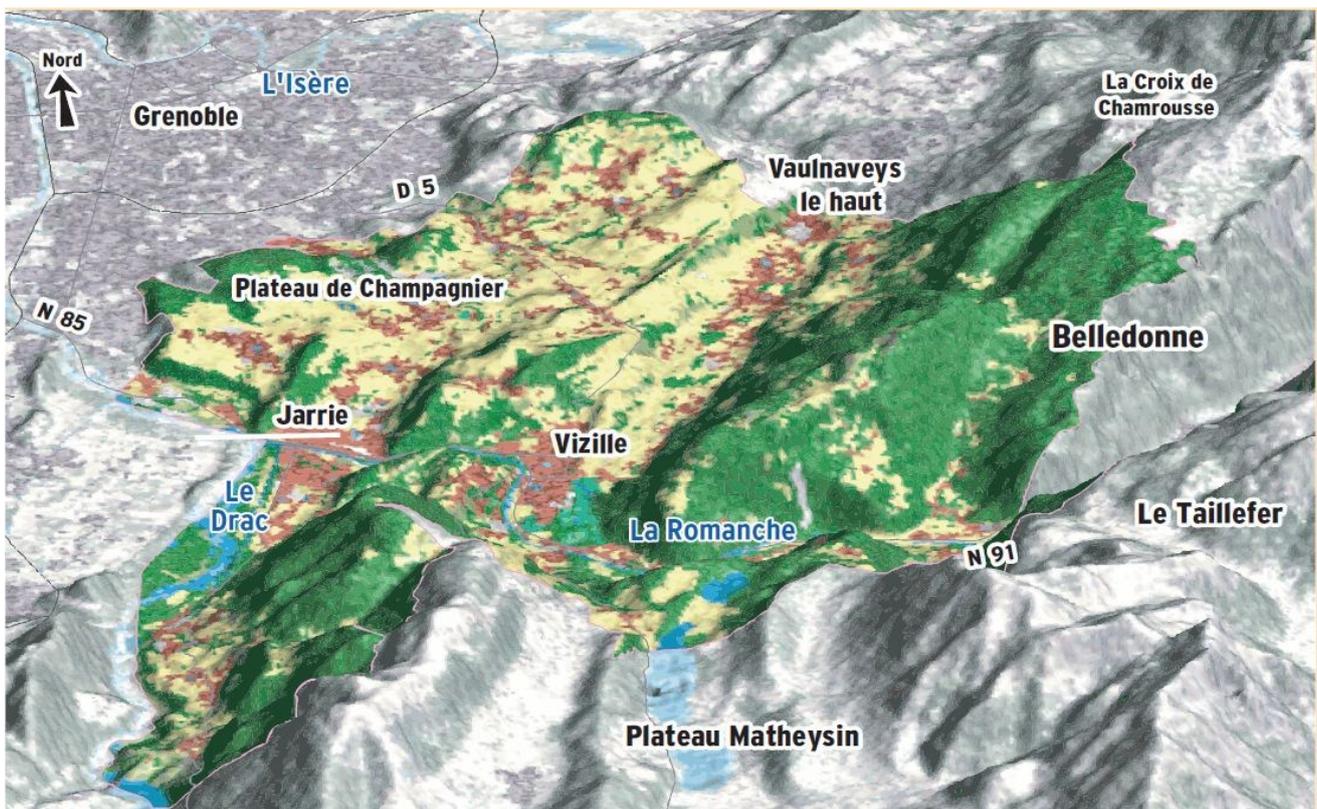
La vallée présente une organisation multipolaire, et des unités territoriales très différentes bien qu'interdépendantes, avec deux rives très contrastées. On note des territoires très spécifiques (Pays d'Alleverd, plateau des Petites Roches, Balcons de Belledonne) dont les vocations thermales et touristiques sont déjà anciennes, et également des stations de ski en altitude. La création d'un nouveau parc naturel régional sur le massif de Belledonne est en cours d'études.

En rive gauche, l'urbanisation est installée en piémont autour d'industries de production (papeteries, chimie et métallurgie), qui ont connu des pertes en termes d'emplois. Alors que les hauteurs offrent un paysage de haute montagne et de balcons montagnards, de vallées étroites et de forêts descendant progressivement sur les terres agricoles.

D'urbanisation plus récente, la rive droite constitue, en raison de son fort ensoleillement, un site très attractif pour l'habitat. Elle abrite aujourd'hui des zones d'activités, notamment dans le domaine des hautes technologies, qui constituent des éléments importants de l'appareil productif grenoblois.

4.3. Le Sud Grenoblois : cadre de vie, tourisme, tradition industrielle aux portes de l'agglomération grenobloise

Figure 3 – Le Sud Grenoblois (vue vers le Nord)



Ce secteur correspondant au périmètre de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois (CCSG), avec un arrière-pays important (Oisans, Matheysine, Trièves), dispose d'un réseau de bourgs tout en étant très proche de l'agglomération grenobloise. Il constitue l'un des plus petits secteurs de la région urbaine à la fois par sa surface (161 km²) et sa population (31 000 habitants en 2006).

Situé au confluent de plusieurs vallées débouchant sur la vaste plaine de Reymure, et parcouru par le Drac, la Romanche, la Gresse, le Lavanchon et de multiples ruisseaux, le territoire est marqué par la

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

présence de l'eau. Il bénéficie, par ailleurs, d'une grande diversité de paysages et d'espaces naturels riches (40% du territoire est répertorié «patrimoine naturel» d'intérêt faunistique et floristique).

Territoire de forte tradition industrielle, le Sud est aussi marqué par la présence de la chimie et l'hydraulique, une industrie générant des risques technologiques. Si le territoire repose sur une économie et une histoire industrielle forte, il présente aussi aujourd'hui une offre résidentielle, compromis entre le péri-urbain et le cadre de vie montagnard, et des qualités récréatives et touristiques intrinsèques.

4.4. Le Trièves, rural, montagnard et ouvert sur le Sud

Figure 4 – Le Trièves (vue vers le sud)

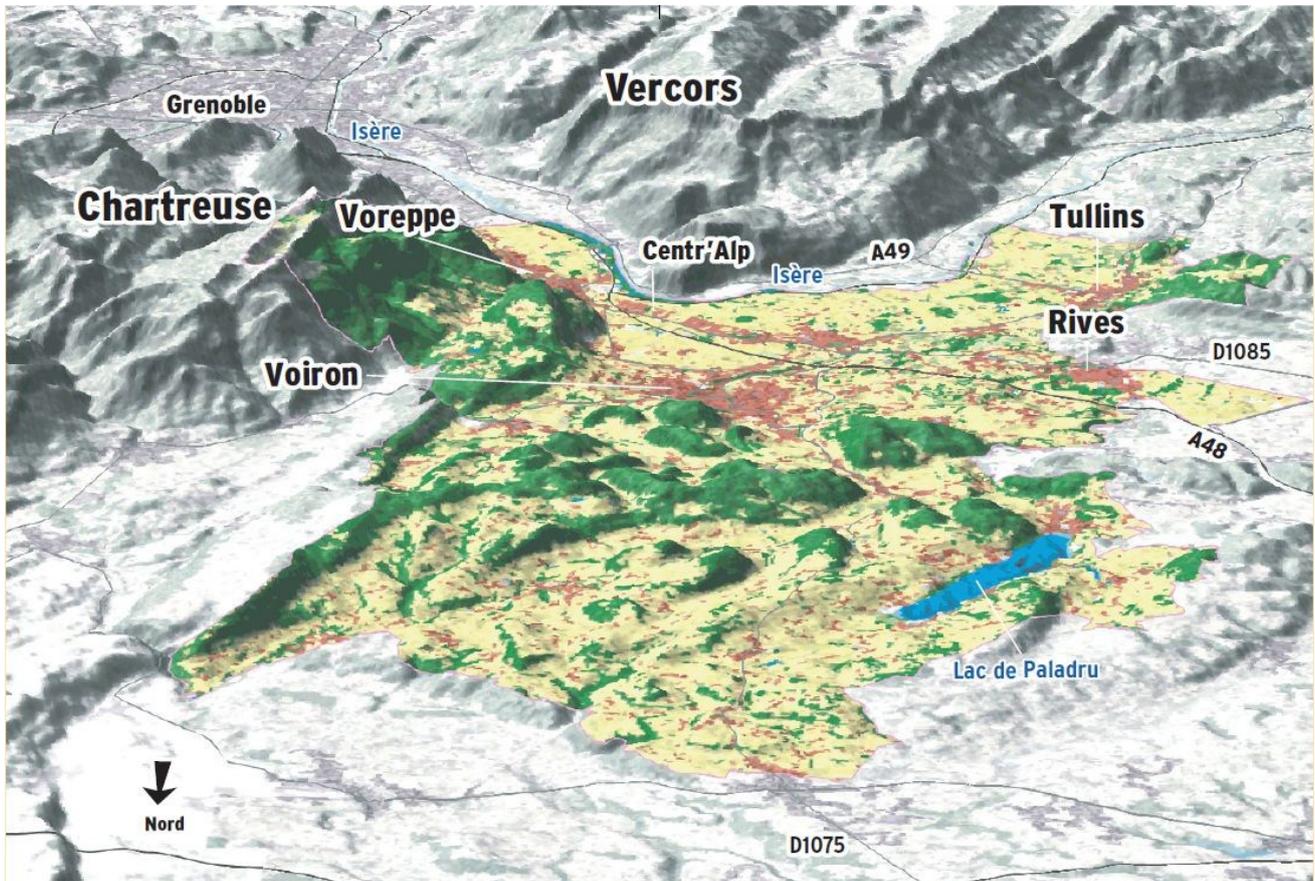


Le Trièves est un plateau vallonné enserré de barrières rocheuses et traversé par le Drac et l'Ebron. Ce vaste territoire (644 km²) rural et montagneux est recouvert pour deux tiers de terres agricoles ou de forêts. Cette qualité paysagère et patrimoniale, fortement intégrée par les habitants, est facteur de lien social.

Organisé autour du Syndicat d'Aménagement du Trièves (SAT) regroupant trois Communautés de communes, le Trièves est le secteur le moins peuplé de la Région Grenobloise (9 500 habitants), mais subit cependant, une forte pression foncière. L'emploi des actifs dépend pour partie de l'agglomération grenobloise mais également de l'économie locale présente (secteur des services, tourisme) et rurale (agriculture - une force vive du territoire - et sylviculture avec sa filière bois).

4.5. Le Pays Voironnais, deuxième polarité de la région urbaine

Figure 5 – Le Pays Voironnais (vue vers le Sud)



Le Pays Voironnais bénéficie d'une situation exceptionnelle en bordure des massifs alpins, à l'interface entre l'agglomération grenobloise, la Bièvre-Valloire et le Sud Grésivaudan.

Ce territoire de 384 km² est constitué en Communauté d'agglomération. Il constitue le troisième secteur le plus peuplé (89 000 habitants) de la Région Grenobloise et abrite la deuxième aire (au regard de la population et des emplois) de la région grenobloise.

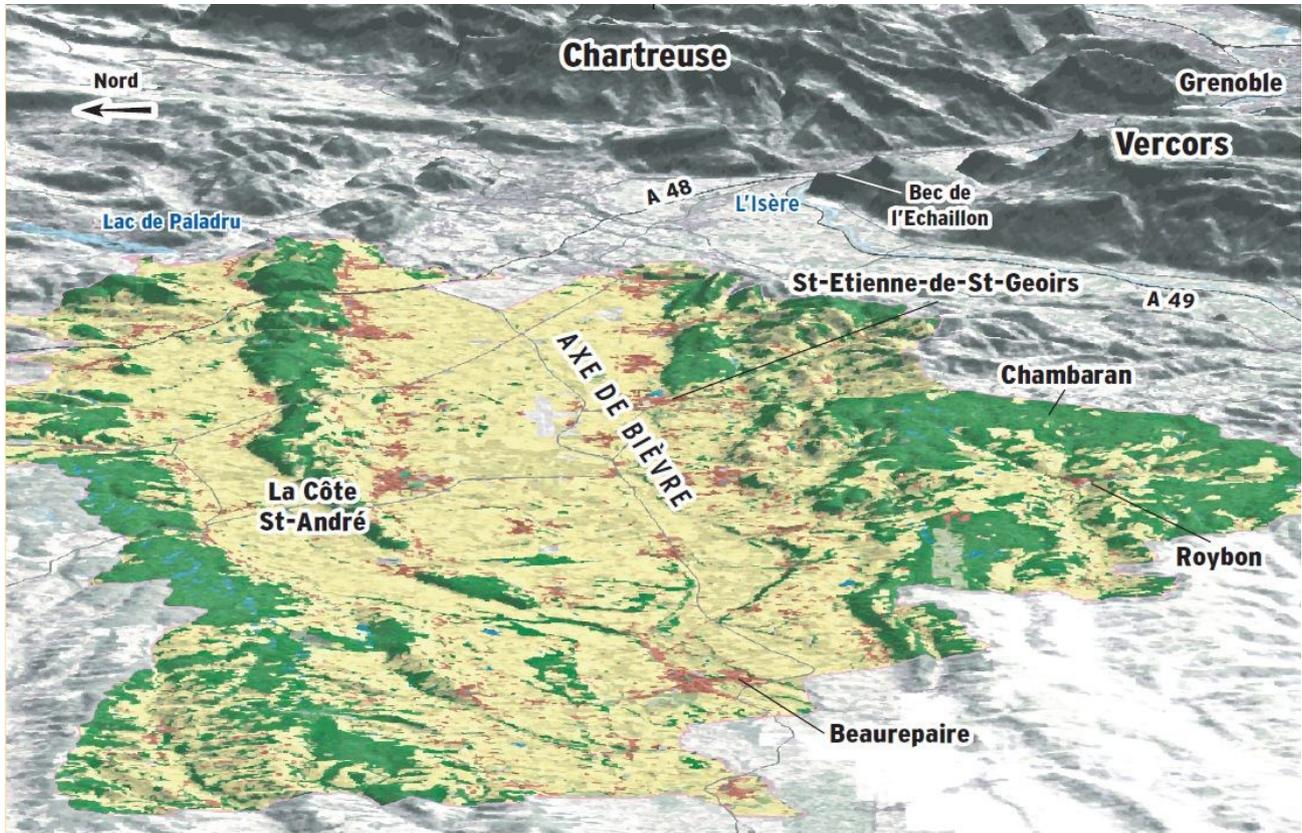
Trois grandes entités le composent.

- La plaine de l'Isère, traditionnellement agricole par laquelle transitent les principales infrastructures de communication, présente des espaces propices au développement économique. L'implantation des parcs d'activités de Centr'Alp 1 et 2, pôles majeurs du développement économique du secteur et, plus globalement, de l'ensemble de la région urbaine, en est le principal témoignage.
- Les collines du Voironnais, bassin historique du développement économique et aujourd'hui pôle de services et pôle commercial avec Voiron.
- Enfin, l'arrière-pays recouvrant le Val d'Ainan, le lac de Paladru et les contreforts de la Chartreuse est plutôt dédié à l'agriculture et au tourisme.

Au-delà de ses qualités physiques, le Pays Voironnais dispose d'un atout considérable au sein de la région grenobloise : sa situation stratégique au sein de la Région Grenobloise. Il s'agit en effet d'un passage obligé, via la Cluse de Voreppe, une des principales portes des Alpes, entre Grenoble d'une part, l'agglomération lyonnaise et la vallée du Rhône d'autre part.

4.6. Bièvre-Valloire, à l'interface avec la vallée du Rhône, le nord Isère et la région lyonnaise

Figure 6 – Bièvre Valloire (vue vers l'Est)



La Bièvre est une large et longue plaine encadrée de deux contreforts de faible altitude. Elle dispose de vastes territoires fertiles et se caractérise par des paysages ruraux de qualité. Ce grand secteur en superficie (878 km²) est organisé autour de cinq Communautés de communes.

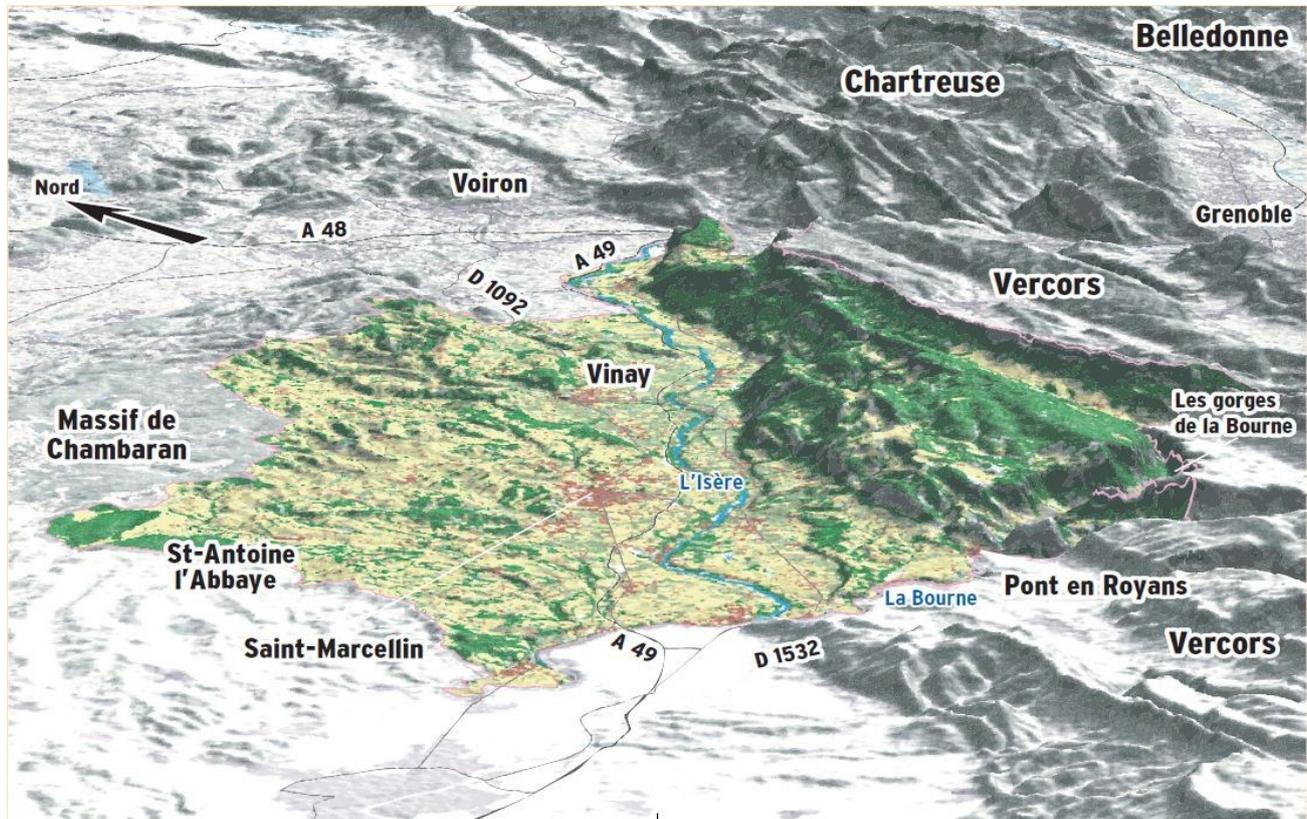
La Bièvre se trouve à l'interface de plusieurs territoires : le Nord Isère, la vallée du Rhône, le Voironnais et l'Agglomération grenobloise. Ce positionnement géographique s'accompagne de la proximité d'infrastructures de communication : liaisons autoroutières et ferroviaires entre Lyon et Grenoble, ainsi qu'aéroportuaire.

Ce secteur attire de plus en plus de résidents des agglomérations voisines. Bien identifiés, ses pôles urbains se répartissent le long de deux axes historiques. Organisé autour d'un réseau de bourgs (Le Grand Lemps, La-Côte-Saint-André, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Siméon-de-Bressieux, Beaurepaire), le secteur a connu une forte croissance démographique.

Son économie repose sur une culture industrielle fondée sur le travail des métaux et du textile et est confortée aujourd'hui par un tissu de PME-PMI. L'agriculture diversifiée (céréales, maraichage, tabac...) de ce territoire représente 20 % de l'agriculture professionnelle de l'Isère.

4.7. Le Sud-Grésivaudan, connexion entre les agglomérations grenobloise et valentinoise, troisième polarité de la région grenobloise

Figure 7 – Le Sud Grésivaudan (vue vers le Nord-Est)



Ce territoire de 595 km² qui regroupe 4 Communautés de communes (Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin, de Vinay, de la Bourne à l'Isère et de Vercors Isère), s'étend le long de la vallée de l'Isère. Territoire de vallée et de plaine, il s'adosse aux contreforts du Vercors au Sud-Est, aux collines des Chambarans au Nord-Ouest et s'étire de la Cluse de l'Albenc à celle d'Hostun/Saint-Lattier. Il est ainsi doté de paysages variés et remarquables.

Le positionnement en piémont des Préalpes fait du Sud Grésivaudan une vallée de communication entre Grenoble et Valence, entre Voiron et Romans. Naturellement, les villes se sont développées sur cet axe, les villages, à dominante agricole, sur les coteaux.

Le Sud Grésivaudan s'appuie sur le pôle de Saint-Marcellin, ville-centre qui rayonne sur l'ensemble du territoire et sur les petites villes de Vinay et de Pont-en-Royans. Le secteur bénéficie d'une bonne desserte par un axe de transport autoroutier et ferroviaire, mais la coupure de l'Isère pénalise les échanges entre les deux rives et entre le massif du Vercors et la vallée.

Le positionnement du Sud Grésivaudan, entre l'agglomération Grenobloise et la vallée du Rhône avec la gare TGV de Valence (accès au Sud) lui confère une position stratégique dans la dynamique inter-régionale du Sillon alpin.

La vie économique repose sur une activité agricole qualifiée « la plus dynamique en Isère » et valorisée (AOC, produits du terroir labellisés : noix et productions fromagères), sur une base solide d'activités tertiaires (plus d'un emploi sur deux) et sur un tissu industriel diversifié attaché au territoire (avec des

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

dominantes comme la plasturgie, l'appareillage électrique, l'industrie du bois et du papier). Le tourisme, (avec notamment l'appartenance des communes de la rive gauche de l'Isère au Parc Naturel Régional du Vercors, le massif des Chambarans, les deux villes «patrimoine» que sont Saint-Antoine-l'Abbaye et Pont-en-Royans) marque également l'économie locale.

C1

LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT, ORGANISATION TERRITORIALE
ET DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)

>>>> 2 > Le positionnement métropolitain de la région grenobloise

1. Une métropole reconnue par sa spécialisation dans l'articulation enseignement supérieur / recherche / production

La région grenobloise a un poids démographique qui la place dans la catégorie des grandes villes françaises mais reste modeste si on raisonne à l'échelle européenne, d'autant plus que son aire d'influence régionale est limitée.

Cela n'empêche pas la région grenobloise de bénéficier d'un positionnement métropolitain enviable qui s'appuie sur une forte spécialisation dans les fonctions liées à l'économie technopolitaine.

Elle se surclasse pour les indicateurs relatifs à son rôle économique (poids des *fonctions métropolitaines* et *cadres des fonctions métropolitaines* tels que définis par l'INSEE), **notamment dans le domaine de la conception et de la recherche**. Elle dispose en outre de **formations supérieures attractives** à l'échelle nationale voire européenne.

Cette spécificité renvoie à l'histoire économique de la région grenobloise, marquée par une forte tradition d'articulation entre les activités de recherche et l'industrie ainsi que par la présence d'importants centres de recherche.

En 2008, l'aire urbaine de Grenoble (au sens INSEE) se classe au 13^{ième} rang national des aires urbaines pour la population, au 12^{ième} rang national pour le nombre d'emplois total, au 10^{ième} rang pour le nombre d'emplois lié aux fonctions métropolitaines, au 9^{ième} rang pour le nombre de cadres des fonctions métropolitaines et pour le nombre d'étudiants, et au 4^{ième} rang pour le nombre d'emplois lié à la fonction métropolitaine « conception – recherche ».

La région grenobloise (aire du SCoT) se classe au 10^{ième} rang national des aires urbaines et régions urbaines¹ pour la population, l'emploi et le nombre d'étudiants, au 8^{ième} rang pour le nombre d'emplois liés aux fonctions métropolitaines et de cadres des fonctions métropolitaines et au 4^{ième} rang pour le nombre d'emplois lié à la fonction métropolitaine « conception – recherche ».

¹ Par analogie avec la région grenobloise qui va au-delà de l'aire urbaine de la ville-centre, certaines grandes aires urbaines proches ont été regroupées pour les besoins de l'analyse (Nancy, Metz et Thionville ; Nantes et Saint-Nazaire, Nice et Menton).

Encadré 1 : les fonctions métropolitaines définies par l'INSEE

L'INSEE a produit une classification de l'emploi en 15 grandes fonctions qui reflètent la profession, ce de manière transversale aux secteurs d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) traditionnellement utilisés jusque-là. Ainsi, avec ce découpage, un emploi de chercheur dans l'industrie sera identifié dans la fonction « recherche » alors qu'il aurait été auparavant agrégé dans le « secteur secondaire ».

Parmi les 15 fonctions identifiées, 5 sont qualifiées de « métropolitaines » car les emplois correspondants sont très majoritairement concentrés dans les aires urbaines qui comptent plus de 200 000 emplois². Il s'agit des activités relatives à :

- La gestion et l'administration d'entreprises
- La conception et la recherche³
- Les prestations intellectuelles
- Le commerce inter-entreprises
- La culture et les loisirs.

Les emplois de cadre dans ces 5 fonctions métropolitaines sont un indicateur de la spécialisation et du niveau de rayonnement économique des aires urbaines.

Tableau 4 – La région grenobloise dans le concert des grandes aires et régions urbaines françaises – Populations, emplois, étudiants, cadre des fonctions métropolitaines en 2008

Source : INSEE, recensement de la population 2008 (exploitation principale pour la population, exploitations secondaires pour l'emploi et les cadres des fonctions métropolitaines) ; Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Atlas régional : édition 2010, les effectifs d'étudiants 2008-2009, 30 juin 2010, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid52321/atlas-regional-effectifs-d-etudiants-en-2008-2009.html>

	Population 2008	Emplois 2008	Cadre des fonctions métropolitaines 2008	Etudiants 2008 / 2009
Paris	11 899 544	5 657 914	1 079 749	588 658
Lyon	1 771 459	830 070	107 129	128 311
Marseille-Aix	1 621 766	638 980	64 394	86 415
Lille	1 162 872	504 691	53 757	97 222
Toulouse	1 131 642	528 046	76 188	92 820
Nice / Menton (1)	1 072 321	412 481	40 887	38 132
Nancy / Metz / Thionville (2)	1 043 554	431 998	29 378	64 790
Bordeaux	1 014 632	460 481	46 289	76 148
Nantes / Saint-Nazaire (3)	958 193	441 906	44 697	51 715
Région grenobloise (4)	738 693	323 226	41 603	54 315
Strasbourg	645 160	297 841	31 899	51 729
Toulon	604 257	215 115	12 564	13 631
Douai-Lens	545 210	174 337	7 460	9 253
Rennes	585 261	282 765	30 582	54 904
Rouen	527 172	224 416	16 396	34 745
Montpellier	516 360	220 862	25 249	59 588

(1) Aires urbaines de Nice et Menton

(2) Aires urbaines de Nancy, Metz, Pont-à-Mousson et Thionville

(3) Aires urbaines de Nantes et de Saint-Nazaire (4) Périmètre du SCoT de la région grenobloise

² 14 aires urbaines ont plus de 200 000 emplois en 2008 : Paris, Lyon, Marseille-Aix, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Rouen, Montpellier et Toulon.

³ Il faut noter que la nomenclature de l'INSEE n'intègre pas les enseignants chercheurs des universités qui sont associés à la fonction enseignement.

Tableau 5 – La région grenobloise dans le concert des métropoles et des aires urbaines de Rhône-Alpes et du Sillon Alpin

Source : INSEE, recensement de la population 2008 (exploitation principale pour la population, exploitations secondaires pour l'emploi et les cadres des fonctions métropolitaines) ; Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Atlas régional : édition 2010, les effectifs d'étudiants 2008-2009, 30 juin 2010, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid52321/atlas-regional-effectifs-d-etudiants-en-2008-2009.html>

Aires urbaines INSEE (limite 1999)	Population 2008	Emplois 2008	Cadre des fonctions métropolitaines 2008	Etudiants 2008 (université, écoles supérieures, BTS)
Région grenobloise				
Grenoble	534 242	254 670	37 738	53 951
Voiron	44 534	19 841	1 679	309
Saint-Marcelin	16 427	6 925	310	0
Ensemble lyonnais				
Lyon	1 771 459	1 771 459	107 129	128 311
Bourgoin-Jallieu	38 401	19 321	1 210	404
Tour-du-Pin	15 574	7 367	369	0
Vienne (1)	55 773	24 568	1 496	1 136
Roussillon / Salaise / Saint-Clair sur Rhône (1)	41 997	15 579	799	0
Valentinois				
Valence	176 841	81 301	6 768	5 965
Romans-sur-Isère	70 956	26 641	1 423	337
Tournon-sur-Rhône	19 730	9 781	453	115
Chambéry - Aix-les-Bains				
Chambéry	140 317	69 249	5 455	9 531
Aix-les-Bains	140 317	16 509	1 123	172
Annecy - Rumilly				
Rumilly	17 719	8 426	485	15
Annecy	208 566	96 660	9 112	6 508
Genève - Annemasse				
Canton de Genève (2)	453 459	298 884	nd	18 002
Aire urbaine de Genève - Annemasse (partie française)	256 014	69 009	5 032	565

(1) La communauté d'agglomération du pays de Vienne prévoit d'intégrer le futur « pôle métropolitain » de la région urbaine de Lyon et le projet de schéma de coopération intercommunale de l'Isère (avril 2011) prévoit l'extension de la communauté d'agglomération de Vienne vers Roussillon et Salaise.

(2) Source : République et Canton de Genève, statistiques cantonales,

- Pour la population : domaine « population », données annuelles depuis 1989, http://www.ge.ch/statistique/domaines/01/01_02_1/tableaux.asp#3
- Pour l'emploi : domaine « activité professionnelle et temps de travail », recensement des entreprises de 1905 à 200, tableau T 03.02.3.01 « emplois recensés dans le Canton de Genève de 1905 à 2008 », http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_02/tableaux.asp#27
- Pour les étudiants : domaine « système d'enseignement », tableau « Enseignement public et subventionné. Elèves, apprentis et étudiants selon le niveau depuis 1985 » ; Les étudiants sont comptabilisés dans « l'enseignement tertiaire ». http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/15/15_02/T_15_02_1_01.xls

1.1. Un rayonnement important malgré une aire d'influence régionale limitée

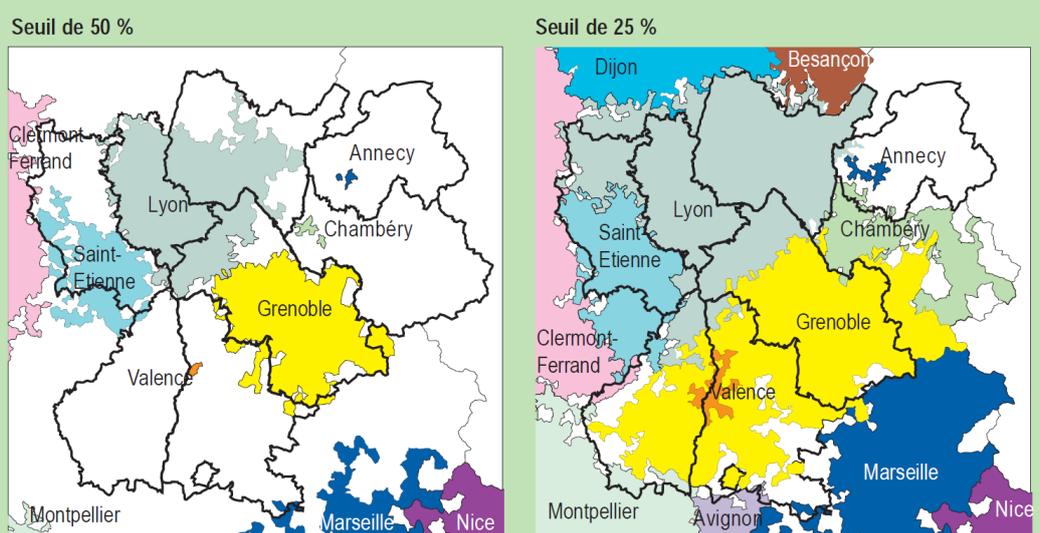
En matière de rayonnement régional, la situation de Grenoble est assez comparable à celle de Nice : il s'agit d'une grande agglomération qui n'est pas « préfecture de région » tout en présentant certains attributs. Ainsi, Grenoble polarise sa propre académie qui englobe l'Isère, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l'Ardèche ; accueille une cour d'appel qui rayonne sur l'Isère, la Drôme et les Hautes Alpes ; et dispose d'une université puissante (plus de 50 000 étudiants) ainsi que d'un CHU (Centre Hospitalier Universitaire) et de nombreux centres de recherches publics (CEA, INRIA, CEMAGREF, centre de recherche du service de santé des armées, ...) et privés (Orange Lab, Schneider Electrics, ST Microelectronics, ...).

Par ailleurs, Grenoble ne peut pas s'appuyer sur un vaste arrière-pays car elle se situe à moins de 120 km d'une métropole de dimension européenne (Lyon) tout en étant environnée de villes importantes (Valence, Chambéry, Annecy) qui sont largement autonomes en termes de commerces, services et équipements (ainsi, Valence accueille des antennes universitaires et l'Université de Savoie « dessert » Chambéry et Annecy).

L'examen du bassin de recrutement de l'université de Grenoble (chiffres 1999) illustre l'étendue assez limitée de l'aire régionale d'influence de Grenoble : son bassin de recrutement « principal » se limite à une large moitié sud de l'Isère (correspondant à l'aire du SCOT élargie à l'Oisans, à la Matheysine, au Vercors et à la Chartreuse) même si son influence est sensible sur la Drôme et l'Ardèche.

Carte 8 – Le bassin de recrutement des principaux pôles d'enseignement supérieur de Rhône-Alpes en 1999

Les bassins de recrutement des principaux pôles d'enseignement supérieur de Rhône-Alpes en 1999



Lecture :

Les communes en jaune sont celles où au moins 50 % (respectivement 25%) des étudiants qui y résidaient en 1990, suivent leurs études à Grenoble en 1999.

Les zones en blanc correspondent aux communes dont les étudiants se répartissent sur plusieurs pôles dont aucun n'en attire au moins 50 % ou 25 %.

Cette étude ne prend pas en compte les étudiants résidant en Suisse et étudiant en France, ni l'attraction de Genève sur les étudiants français.

Source : Recensement de la population 1999

Pour autant, la région grenobloise dispose d'une université importante et de nombreux équipements supérieurs (notamment dans le domaine de la santé, de la recherche et de la culture). **Elle bénéficie d'un bon niveau d'offre commerciale** (incluant des grandes enseignes telles que la FNAC, IKEA, Le Vieux Campeur, ...), **ainsi que d'une base économique dynamique** ce qui en fait un territoire très autonome dans ses logiques de fonctionnement et la réponse à ses besoins internes. Enfin, **elle constitue un pôle d'excellence de dimension nationale voire européenne ou mondiale dans certains champs de recherche et d'innovation technologique.**

1.2. Grenoble : une ville universitaire

La région grenobloise accueillait 54 315 étudiants (universités, écoles supérieures et BTS confondus) **en 2008 / 2009 ce qui en fait l'une des principales villes universitaires françaises**⁴.

L'aire urbaine de Grenoble (définie par INSEE – limites 1999) **se classe ainsi au deuxième rang national pour le nombre d'étudiants par habitant** (10,1 étudiants pour 100 habitants en 2008) et n'est détrônée que par Montpellier. Si l'on raisonne à l'échelle de la **région grenobloise** (aire du SCoT) le classement reste très honorable (**7,4 étudiants pour 100 habitants – 6^{ème} rang national**, après Bordeaux et devant Lyon).

L'attractivité universitaire de Grenoble combine un bon taux de recrutement sur les étudiants de son bassin de vie et une forte attractivité sur les étudiants à l'échelle nationale voire européenne. Ainsi, sur l'année universitaire 2007 / 2008 (derniers chiffres « consolidés » disponibles), le PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de Grenoble a reçu 17 500 nouveaux inscrits qui proviennent à 38% de l'Isère, 28% du reste de Rhône-Alpes, 17% du reste de la France et 17% de l'étranger.

1.3. Un taux élevé de cadres des fonctions métropolitaines et d'emplois liés à la conception et à la recherche

La région grenobloise se caractérise par un poids des fonctions métropolitaines dans l'emploi total supérieur à la moyenne des aires urbaines de plus de 200 000 emplois hors région parisienne (29,4% contre 28,4%).

Ce bon résultat s'explique notamment par **l'importance du taux d'emplois liés à la conception et la recherche, pour lesquelles l'aire urbaine de Grenoble (au sens INSEE – limites 1999) se classe au premier rang national des aires urbaines de plus de 200 000 emplois** (7,97% des emplois liés à fonction « conception - recherche en 2008), devant l'aire urbaine de Toulouse (6,88%). Si on raisonne à l'échelle du SCoT, **la région grenobloise se place au second rang national** (6,7% des emplois), et reste très largement au-dessus de la moyenne de la région parisienne (4,9% des emplois liés à la recherche) et des aires urbaines de province de plus de 200 000 emplois (3,8%).

La région grenobloise a également un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale des aires urbaines de plus de 200 000 emplois pour la fonction « **prestations intellectuelles** » (services « supérieurs » aux entreprises).

Inversement, les autres fonctions métropolitaines sont moins représentées (gestion des entreprises, commerce inter-entreprises) ou se situent dans la moyenne (culture et loisirs).

Il faut également souligner que la région grenobloise se distingue par le poids de la fonction « **fabrication** » (11,1% de l'emploi total contre 8,2% pour les aires urbaines de province hors région parisienne) ce qui traduit le rôle local de l'industrie. L'agriculture et le bâtiment sont également légèrement plus représentés que dans les autres grandes aires urbaines.

⁴ En 2010 – 2011, la région grenobloise accueillait 55 044 étudiants.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Si l'on retient l'indicateur **du pourcentage de cadres qui travaillent dans les fonctions métropolitaines**, largement utilisé pour caractériser le rayonnement économique des métropoles, **la région grenobloise** (aire du SCoT) **se classe en troisième position nationale** avec 12,8% de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total, derrière les aires urbaines de Paris (18,3%) et de Toulouse (14%) et devant celle de Lyon (12,1%). Pour les aires urbaines de province de plus de 200 000 emplois, le taux moyen de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total est de 9,7%⁵.

Tableau⁶ - Répartition de l'emploi par fonction économique et poids des fonctions métropolitaines dans la région grenobloise

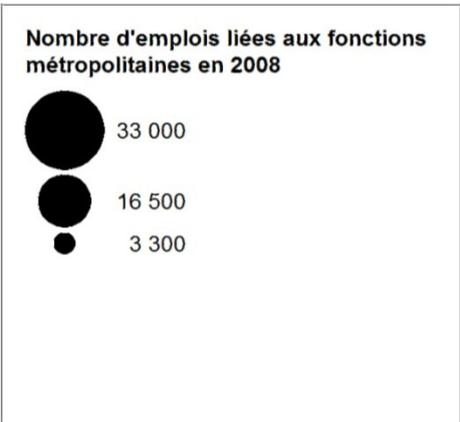
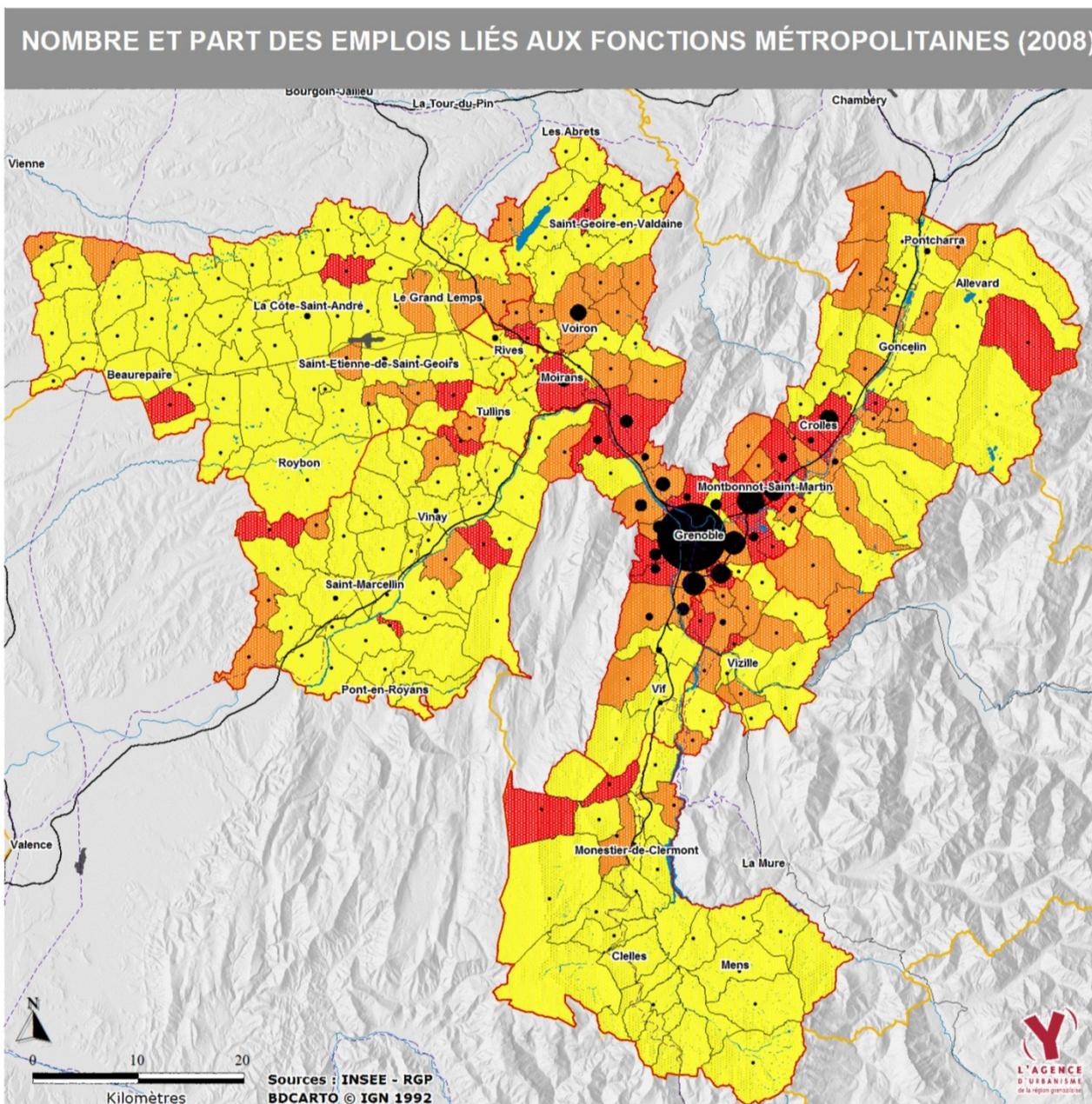
Sources : Van Pymbroeck C., Reynard R. « Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *INSEE Première*, N°1278, Février 2010 (chiffres sur la moyenne des aires urbaines de province de plus de 200 000 emplois) et données INSEE du recensement général de la population 2008 sur la ventilation de l'emploi par fonction et par commune pour les chiffres sur la région grenobloise (traitement AURG).

	Aires urbaines de plus de 200 000 emplois (hors région parisienne) - Données 2006	Région grenobloise (aire du SCoT) Données 2008	Cœur économique de la région grenobloise (*) - Données 2008
Conception et recherche	3,8%	6,7%	8,5%
Prestations intellectuelles	3,7%	4,2%	4,9%
Culture et loisirs	2,0%	2,0%	2,2%
Commerce inter-entreprises	4,2%	3,7%	4,0%
Gestion	14,7%	12,7%	14,1%
Total fonctions métropolitaines	28,4%	29,4%	33,7%
<i>Dont emplois de « cadre des fonctions métropolitaines »</i>	9,7%	12,8%	15,6%
Agriculture	1,1%	1,2%	0,3%
BTP	6,0%	6,1%	4,9%
Fabrication	8,2%	11,1%	9,7%
Administration publique	9,3%	8,7%	9,3%
Education	5,5%	5,6%	5,7%
Santé et action sociale	9,1%	8,9%	9,3%
Distribution	7,8%	6,9%	6,9%
Service de proximité	9,0%	8,8%	7,9%
Réparation	7,1%	7,1%	6,7%
Transports et logistique	8,3%	6,3%	5,8%
Total autres fonctions	71,4%	70,6%	66,3%
Emploi total	5 081 964	323 226	234 491

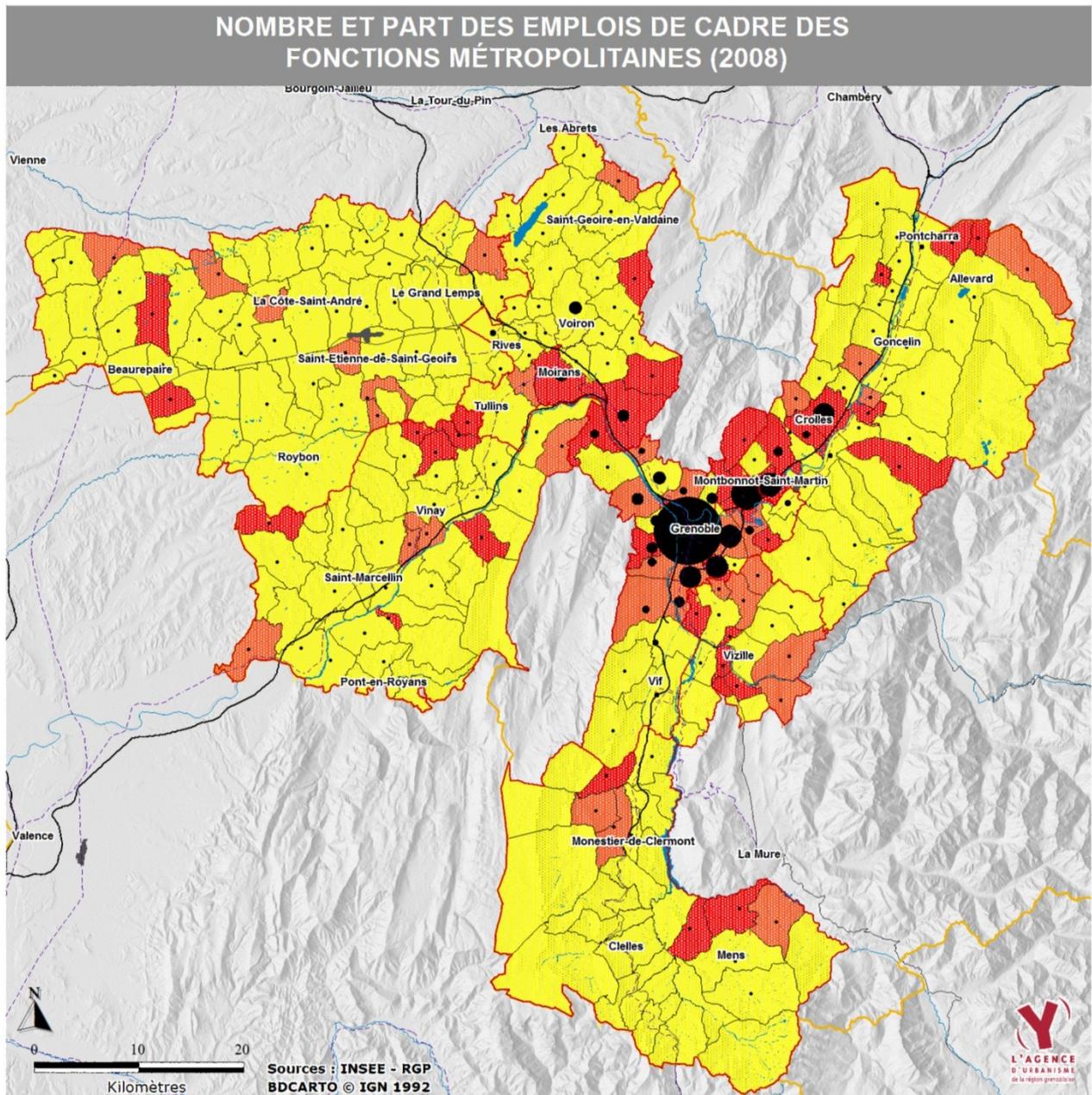
(*) Le cœur économique de la région grenobloise correspond aux communes qui ont plus de 1 000 emplois liés aux fonctions métropolitaines, ou pour lesquelles le taux d'emploi lié aux fonctions métropolitaines dépasse la moyenne des aires urbaines de province de plus de 200 000 habitants (28,4%) : Grenoble, Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Pont de Claix, Echirolles, Eybens, Saint-Martin d'Hères, Gières, La Tronche, Meylan, Correnc, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier, Bernin, Crolles, Saint-Egrève, Veurey-Voroize, Moirans, Voreppe, Voiron.

⁵ Van Pymbroeck C., Reynard R. « Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *INSEE Première*, N°1278, Février 2010. L'aire urbaine de Grenoble (au sens INSEE dans ses limites 1999) se place en deuxième position nationale (après Toulouse) avec 14% de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total.

Carte 9 – Nombre et taux d'emplois liés aux fonctions métropolitaines dans la région grenobloise



Carte 10 Nombre et taux d'emplois de « cadre des fonctions métropolitaines » dans la région grenobloise



1.4. L'articulation recherche – innovation – entreprises : pôles de compétitivité, laboratoires et grands équipements scientifiques

Le rayonnement métropolitain de la région grenobloise repose principalement sur les fortes synergies qui existent entre les grands équipements scientifiques, les laboratoires de recherche, les grandes entreprises et le tissu des petites et moyennes entreprises innovantes⁶.

L'accueil de grands équipements scientifiques constitue une véritable spécificité grenobloise. Ceux-ci sont notamment localisés sur la Presqu'Île Scientifique de Grenoble. On peut notamment citer l'Institut Laue Langevin – réacteur à haut flux de neutron – et l'installation européenne de rayonnement synchrotron qui sont des outils d'observation de la structure de la matière et des cellules utilisés notamment en physique et en biologie. Grenoble accueille également l'institut de radioastronomie millimétrique, la plateforme tournante « Coriolis », un centre de recherche sur les très basses températures, etc.

Parallèlement, la région grenobloise accueille de nombreux laboratoires de recherche publics dont le LETI (rattaché au CEA) – qui est à l'origine de nombreuses innovations dans le domaine de l'électronique, des semi-conducteurs et des nanotechnologies – l'INRIA – spécialisé dans l'informatique et les automatismes – le Centre de Recherche du Service de Santé des Armées, sans oublier les nombreux laboratoires du CNRS (centre national de la recherche scientifique) et des universités (dont les spécialités vont de la glaciologie et de l'étude du changement climatique aux sciences humaines et sociales en passant par la biologie, la physique ou les sciences de la Terre).

Ces laboratoires utilisent les grands équipements scientifiques tout en coopérant avec les entreprises. Ces dernières cherchent à localiser leurs centres de recherche dans la région grenobloise, comme l'ont déjà fait Péchiney, Sun Microsystems, Schneider Electric, ST Microelectronics, Bio-Mérieux, Roche-Diagnostic, Beckton-Dickinson, etc. Parallèlement, ce contexte favorable stimule la naissance de « start-up » innovantes dont certaines ont acquis une renommée mondiale comme SOITEC dans le domaine des semi-conducteurs ou CAP-GEMINI dans le conseil informatique et la conception de logiciels.

Actuellement, la dynamique de coopération entre enseignement supérieur, laboratoires et entreprises s'organise notamment dans le cadre des pôles de compétitivité. Ces derniers sont issus d'une démarche d'appel à projet lancé par l'Etat dans lequel ce dernier – avec l'aide des collectivités territoriales – finance la mise en place de projets de recherche et de développement portés par les entreprises et les laboratoires. Les entreprises et laboratoires de la région grenobloise accueillent ou participent notamment à trois pôles de compétitivité dans les domaines suivants :

- **Nanotechnologies**, avec le pôle de compétitivité de niveau mondial « MINALOGIC ». Ces dernières ont de très nombreuses applications, allant de la fabrication de « puces électroniques » à la médecine et à l'imagerie médicale, en passant par les capteurs de mouvement et les objets intelligents.
- **Biotechnologies**, avec le pôle de compétitivité de niveau mondial « LYON BIOPOLE » auquel les entreprises et centres de recherche grenoblois sont étroitement associés.
- **Energie** avec le pôle de compétitivité de niveau national « TENERDIS » autour des énergies renouvelables (solaire, biomasse ...) et de l'hydrogène, qui associe des entreprises et centres de recherche de Grenoble, Valence, Lyon, Chambéry et l'Isle-d'Abeau.

⁶ Pour un panorama complet des liens entre l'université, la recherche et les entreprises ainsi qu'une description des différentes filières de recherche et d'innovation à l'œuvre dans la région grenobloise, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage dirigé par Bloch D., *Grenoble, cité internationale, cité d'innovations, rêves et réalités*, Presses Universitaires de Grenoble, 2011.

1.5. Des fonctions métropolitaines très concentrées dans le « cœur économique » de la région grenobloise

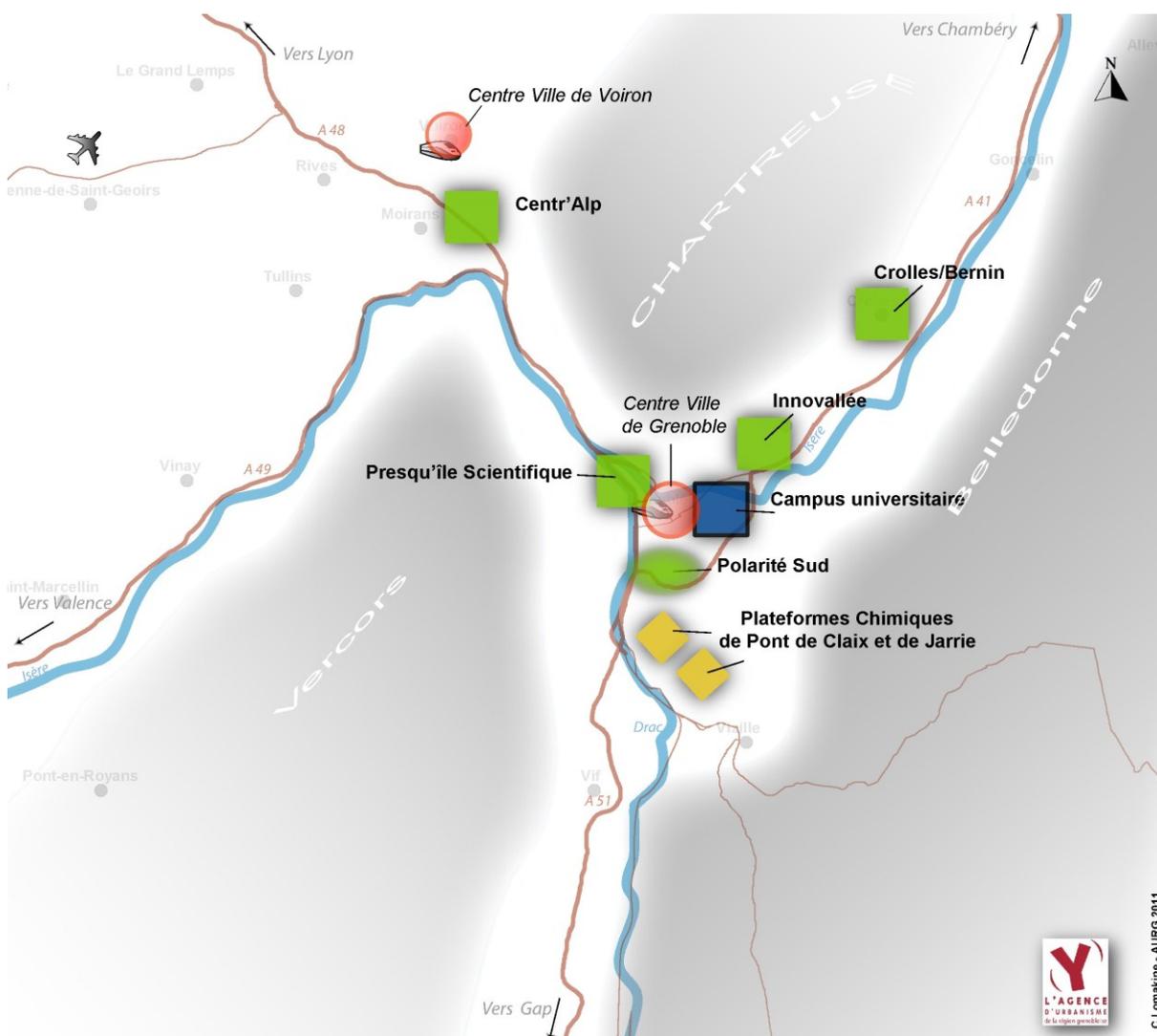
Les emplois et les équipements liés aux fonctions métropolitaines sont essentiellement concentrés dans le cœur de l'agglomération grenobloise ainsi que dans les pôles d'activité de **Centr'Alp** et de **Crolles-Bernin** et, dans une moindre mesure, à **Voiron**.

Ainsi, les communes qui accueillent plus de 1 000 emplois liés aux fonctions métropolitaines ; ou pour lesquelles le pourcentage des emplois liés aux fonctions métropolitaines dépasse 28,4% (moyenne nationale des aires urbaines de plus de 200 000 emplois hors région parisienne) et qui ont plus de 1 000 emplois au total, **accueillent 83% des emplois liés aux fonctions métropolitaines contre « seulement » 73% des emplois de la région grenobloise.**

Ces communes ont presque 34% de leurs emplois liés aux fonctions métropolitaines et concentrent plus particulièrement les emplois liés aux « points forts » de l'économie métropolitaine grenobloise : la recherche et conception (8,5% de l'emploi total – soit plus du double de la moyenne des aires urbaines de province ayant plus de 200 000 emplois) ainsi que les prestations intellectuelles (4,9% de l'emploi total).

Le cœur économique de la région grenobloise se distingue également par un taux de 15,6% de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total

Carte 11 – Les principaux espaces de l'économie métropolitaine



2. Une grande accessibilité plutôt satisfaisante en raison de la proximité des grands axes de transit

En raison de la proximité des grands axes de transit et de la région lyonnaise, mais aussi du poids démographique du territoire, **la grande accessibilité de l'agglomération grenobloise est plutôt satisfaisante** même si elle s'appuie en partie sur l'offre ferroviaire et aéroportuaire accessible depuis Lyon, Valence ou Chambéry.

La région grenobloise se situe à l'écart... mais aussi à proximité des grands axes de transit que sont la vallée du Rhône et l'accès à l'Italie par le tunnel du Fréjus. Elle peut donc s'y raccrocher assez facilement, tout en n'étant pas elle-même traversée par des flux importants de passagers et de marchandises qui « ne font que passer sans s'arrêter ».

De ce fait, les **déplacements recensés dans la région grenobloise correspondent essentiellement à des flux internes ou d'échanges liés à la région grenobloise et à son aire d'influence élargie** (desserte des stations du massif de l'Oisans par exemple).

La région grenobloise est cependant l'un des points de passage obligés pour :

- **La desserte des Alpes du Sud** (secteur du gapençais et du briançonnais notamment) **depuis le nord** notamment par l'intermédiaire de la R.N.85, de la R.D.1075 et de la R.D.1091.
- **Les liaisons entre, d'une part la Savoie, la Haute Savoie et le genevois et, d'autre part, le sud de la France** (et la péninsule Ibérique) par l'intermédiaire de l'autoroute Valence – Grenoble – Chambéry – Annecy / Genève et de la voie ferrée du Sillon Alpin⁷.

2.1. Des connexions satisfaisantes vers la vallée du Rhône et le nœud lyonnais ...

L'axe de la vallée du Rhône constitue le principal corridor d'échanges nord / sud à l'échelle du grand sud-est français. Il accueille l'autoroute A7, la LGV Rhône-Alpes / Méditerranée, les deux voies ferrées classiques qui circulent en rive gauche et en rive droite du fleuve, ainsi que la navigation fluviale et les activités portuaires associées.

La région grenobloise s'y raccroche par l'intermédiaire des **autoroutes A.49 (vers Valence** d'où il est possible de rejoindre l'A.7 vers le sud) **et A.48 (vers Lyon** d'où il est possible de rejoindre les autoroutes qui vont vers le nord et l'est de la France et de l'Europe) ainsi que par **les voies ferrées vers Valence et Lyon**.

Par ailleurs, **la R.D.518 et la R.D.519** permettent de rejoindre Vienne, L'Isle d'Abeau ainsi que le **port fluvial de Salaise-Sablons** (à 25 km de Beaurepaire) et Roussillon depuis l'A48 et la plaine de Bièvre. La RD 1085 relie en outre la plaine de Bièvre à l'Isle d'Abeau.

⁷ Il faut cependant souligner que les TGV entre Genève et le sud de la France passent par Lyon.

2.2. ... mais aussi vers l'axe de la Maurienne et l'Italie

Le franchissement alpin du Fréjus (liaison vers l'Italie) est – avec le tunnel routier du Mont Blanc – le principal point de passage entre Rhône-Alpes et l'Italie. **Son accès ferroviaire et routier passe par Chambéry et Modane, en provenance principalement d'Ambérieu** pour le fret ferroviaire **et de Lyon** pour le trafic voyageurs ainsi que pour le trafic routier (autoroute A.43).

Plus largement, **l'accès routier et ferroviaire vers la Savoie et la Haute Savoie** depuis le nord, l'est et l'ouest de la France (et de l'Europe) emprunte l'autoroute A.43 et les axes ferroviaires reliant Chambéry et Annecy à Lyon et Ambérieu.

La région grenobloise se raccroche à ce deuxième axe de transit par l'intermédiaire de **l'autoroute A.41** - qui permet de rejoindre le nœud autoroutier de Montmélian et de continuer soit vers Chambéry Annecy et Genève, soit vers l'Italie via le tunnel du Fréjus, soit vers Albertville et la Tarentaise – ainsi que par l'intermédiaire de la **voie ferrée vers Montmélian et Chambéry**.

Il faut cependant mentionner le fait que **la liaison vers l'Italie est coûteuse** (en 2011 : 36,80 euros le passage en voiture par le tunnel du Fréjus) **et qu'il existe pour l'instant peu d'alternative à la route pour les transports de personnes** (seulement deux liaisons ferroviaires par jour entre Chambéry et l'Italie).

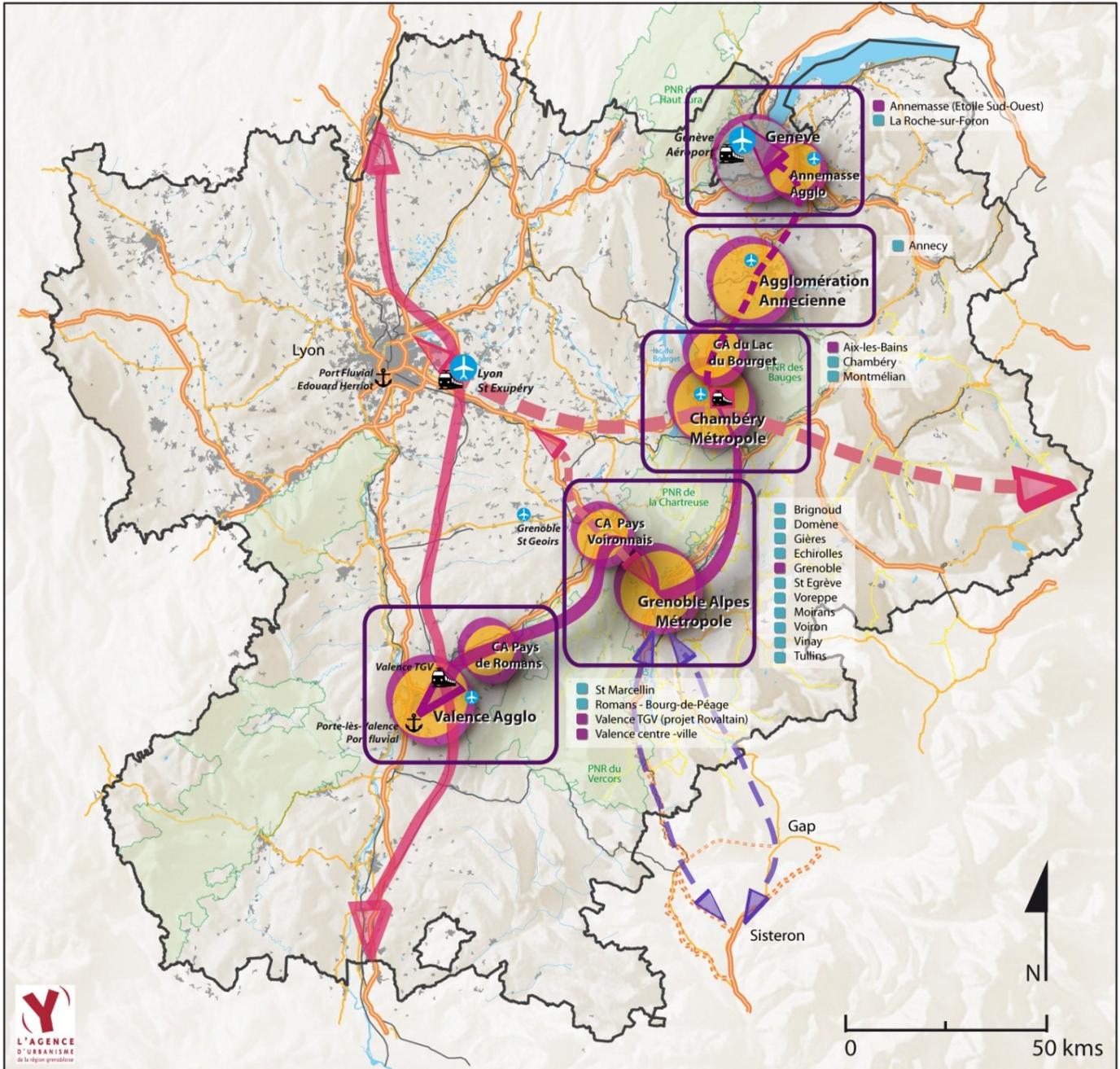
2.3. Des liaisons de proximité vers les territoires limitrophes

L'accessibilité de la région grenobloise repose également sur les axes suivants :

- **Vers le sud, l'A.51 et la R.D.1075** ainsi que la voie ferrée Grenoble – Veynes permettent de rejoindre le gapençais et Sisteron. Par ailleurs, la **R.N.85** permet de rejoindre Gap et le Dévoluy en passant par la Matheysine. Enfin, la RD 1091 permet de rejoindre l'Oisans et Briançon.
- **Vers la Chartreuse, l'accès se fait depuis Grenoble par la R.D.57 et depuis Voiron par la R.D.520** (qui permet également de rejoindre Chambéry).
- **L'accès au Vercors** se fait principalement depuis l'agglomération grenobloise par l'intermédiaire des R.D. 531 et 106. La R.D.531 offre un deuxième accès, à vocation plus touristique (gorges de la Bourne) depuis Pont en Royans.
- **Vers le Nord, la R.D.1075** permet de relier Voreppe à Voiron et au nord Isère.

En définitive, l'accessibilité routière de la région grenobloise est globalement bonne même si la liaison vers le Sud (Sisteron, gapençais, briançonnais) reste perfectible (enjeu d'une amélioration sur place des routes existantes au regard de la faiblesse des trafics constatés, qui ne permettront pas de rentabiliser une autoroute ou une voie rapide).

Carte 12 – La grande accessibilité de la région grenobloise



- Axe ferroviaire existant
- Axe ferroviaire en projet
- Amélioration d'axe routier en projet

- Aéroport international
- Aéroport local
- Gare TGV
- Gare TGV en projet
- Port fluvial

- Communauté d'agglomération partie prenante du pôle métropolitain
- Agglomération franco-valdo-genevoise
- Projet de gare multimodale et projets urbains associés
- Projet de développement urbain autour de la gare

- Sillon Alpin Nord, modernisation à programmer
- Sillon Alpin Sud, modernisation en cours

2.4. Une grande accessibilité ferroviaire qui repose en partie sur l'offre proposée en gare de Lyon, Valence et Chambéry

Sur le plan ferroviaire, l'accessibilité de la région grenobloise s'organise :

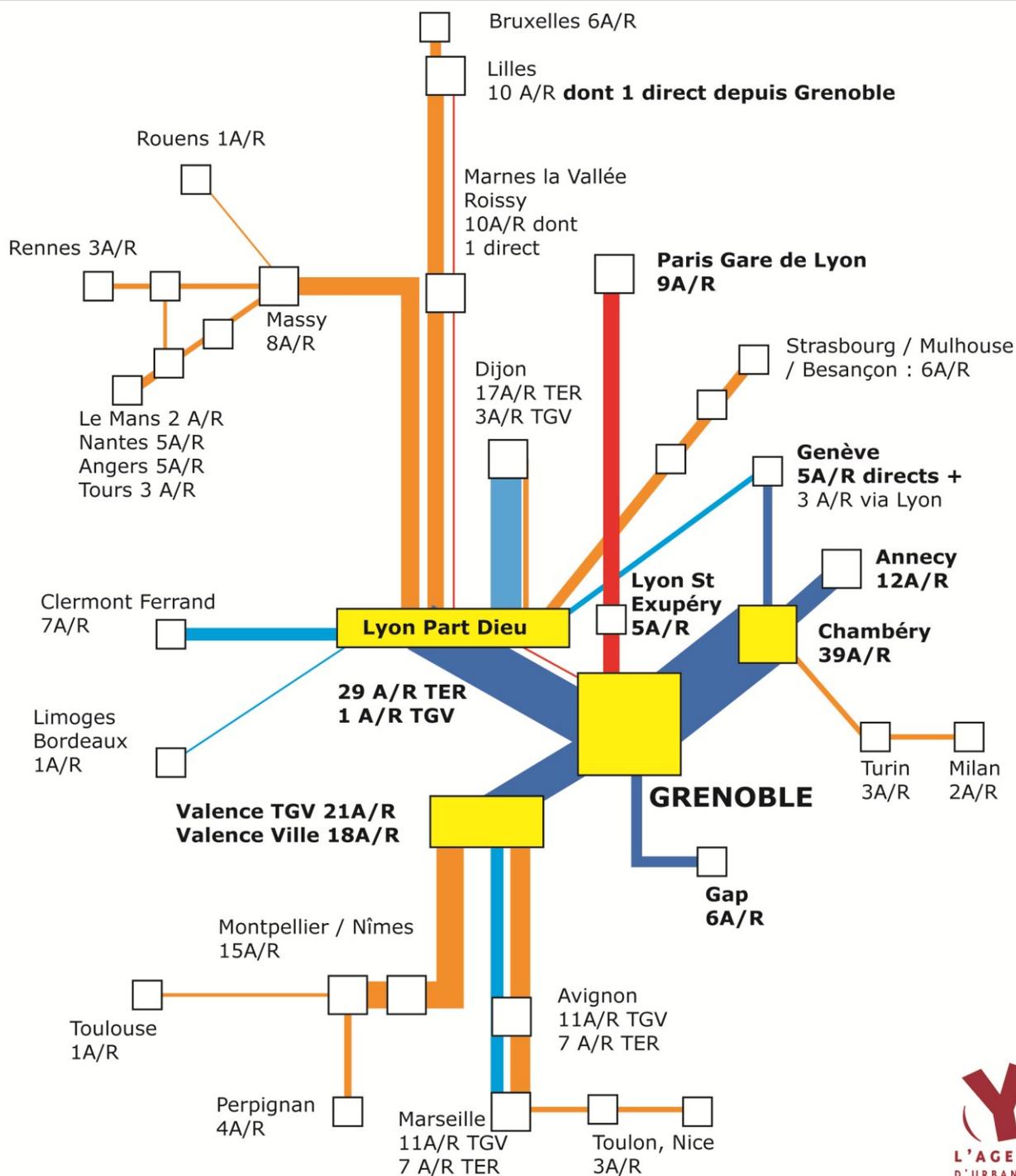
- **De manière directe pour les relations vers Paris** (7 TGV / jour⁸), **Lille** (1 TGV / jour) **Lyon** (2 TER directs ou semi-directs par heure en pointe, 1 par heure en creux), **Valence et Chambéry** (un train par heure souvent prolongé vers Annecy et dans certains cas Genève) et **Gap** (un train toutes les deux heures).
- **De manière indirecte pour les autres liaisons, par l'intermédiaire d'une correspondance en gare de Valence** (liaisons vers le sud de la France : PACA, Languedoc, Midi Pyrénées, Aquitaine) ; **en gare de Lyon Part Dieu** (liaisons TGV « province – province » vers le nord, l'est et l'ouest de la France, liaisons TER ou Corail vers le Massif Central, liaisons TER ou TGV vers Genève) ; **ou en gare de Chambéry** (liaisons vers l'Italie et les Savoies).

Ce schéma d'accessibilité ferroviaire est relativement performant tout en souffrant de trois faiblesses :

- **La desserte de la région grenobloise repose beaucoup sur sa connexion aux grandes gares proches (Lyon, Valence, Chambéry)** ce qui impose des ruptures de charge.
- **La desserte de la gare de Valence TGV vers le sud de la France tend à se réduire** (la SNCF préférant limiter le nombre d'arrêts intermédiaires pour ses TGV au départ de Nice, Marseille ou Montpellier) ce qui pénalise notamment les relations vers la région PACA et impose parfois de passer par Lyon pour prendre un TGV qui « descend » vers le sud.
- **La desserte vers l'Italie est très largement perfectible** : elle est actuellement limitée à deux allers / retours par jour en TGV (Paris – Chambéry – Milan) complétée par un aller/retour en bus TER Lyon – Chambéry – Turin qui circule trois fois par semaine. En effet, les TER français sont limités à Modane et les TER italiens sont terminus Bardonecchia.

⁸ Les données sur l'offre ferroviaire existante (nombre de trains par jour ou par heure) sont issues des horaires SNCF service juillet-décembre 2011.

La grande accessibilité ferroviaire au départ de Grenoble : principales destinations accessibles directement ou avec une seule correspondance



AURG / réalisation GJO / dec.2011

- Gare jouant un rôle majeur dans la desserte de la région grenobloise
- TER direct au départ de Grenoble
- TGV direct au départ de Grenoble
- TGV en correspondance à Lyon, Valence ou Chambéry
- TER ou Corail Intercité en correspondance à Lyon, Valence ou Chambéry

*Épaisseur du trait proportionnelle au nombre d'allers / retours (A/R) par jour.
D'après projet horaire SNCF 2012 consulté le 02 dec. 2011*

Les liaisons Lyon - St Etienne et Lyon - Vienne - Valence ne sont pas représentées

2.5. Une accessibilité aérienne qui s'appuie principalement sur l'offre des grands aéroports voisins

Sur le plan aéroportuaire, la desserte de la région grenobloise repose principalement sur l'offre existante dans les aéroports voisins de Lyon Saint-Exupéry et Genève .

- **L'aéroport de Grenoble Isère se situe à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, à 51 km de Grenoble.** Il n'est pas desservi par les transports collectifs. Il accueille uniquement des compagnies low-cost. En 2011, il proposait une relation quotidienne vers Londres ainsi que des relations vers Amsterdam (quatre fois par semaine), Bristol (trois fois par semaine), Birmingham (deux fois par semaine), Liverpool (deux fois par semaine) Dublin (une fois par semaine), Varsovie (une fois par semaine), Stockholm (une fois par semaine) et Tunis (vols « charter » une fois par semaine)
- **L'aéroport de Lyon Saint-Exupéry se trouve à Satolas, à 91 km de Grenoble.** Il offre un large choix de destinations quotidiennes vers la France, l'Europe et l'Afrique du Nord. Il est relié à Grenoble par une navette bus qui, en 2011, circule toutes les demi-heures (en pointe) et toutes les heures (en creux) de 04h00 à 21h00 au départ de Grenoble et de 05h30 à 23h30 au départ de Lyon Saint-Exupéry. Il est également relié par bus à Voiron par 4 allers / retours / jour (en semaine). Enfin 5 des 7 A/R TGV Paris – Grenoble desservent la gare TGV de l'aéroport.
- **L'aéroport de Genève se trouve à 144 km de Grenoble.** Il offre un choix de destinations plus large que Lyon notamment pour les relations européennes et intercontinentales. Il est desservi par 5 A/R jour en car depuis Grenoble.

3. Une double échelle de coopération avec les territoires voisins : le Sillon Alpin et le réseau des villes-centres de Rhône-Alpes

La région grenobloise s'inscrit dans un double réseau de coopération métropolitaine et d'échanges⁹ :

- **Une coopération organisée à l'échelle du Sillon Alpin**, qui associe les départements de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie ; les communes-centres et/ou les communautés d'agglomération de Valence, Grenoble, Chambéry et Annecy ; et le Conseil Régional Rhône-Alpes.
- **Une coopération organisée autour de Lyon et des villes centres de la région Rhône-Alpes**, qui associe le Conseil Régional Rhône-Alpes ; les 8 Conseils Généraux du Rhône, de l'Isère, de la Savoie, de la Haute Savoie, de l'Ain, de la Drôme et de l'Ardèche ; les communes et/ou communautés d'agglomération ou communautés urbaines de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry, Valence, Annecy, Bourg-en-Bresse et Roanne ; la « région urbaine de Lyon » (qui fédère les principaux EPCI autour de Lyon, Saint-Etienne et du nord-Isère) ; et le Sillon Alpin.

Cette double échelle de coopération métropolitaine traduit **la double ouverture de la région grenobloise, d'une part vers les Alpes et la Vallée du Rhône (Sillon Alpin) d'autre part vers la région urbaine de Lyon.**

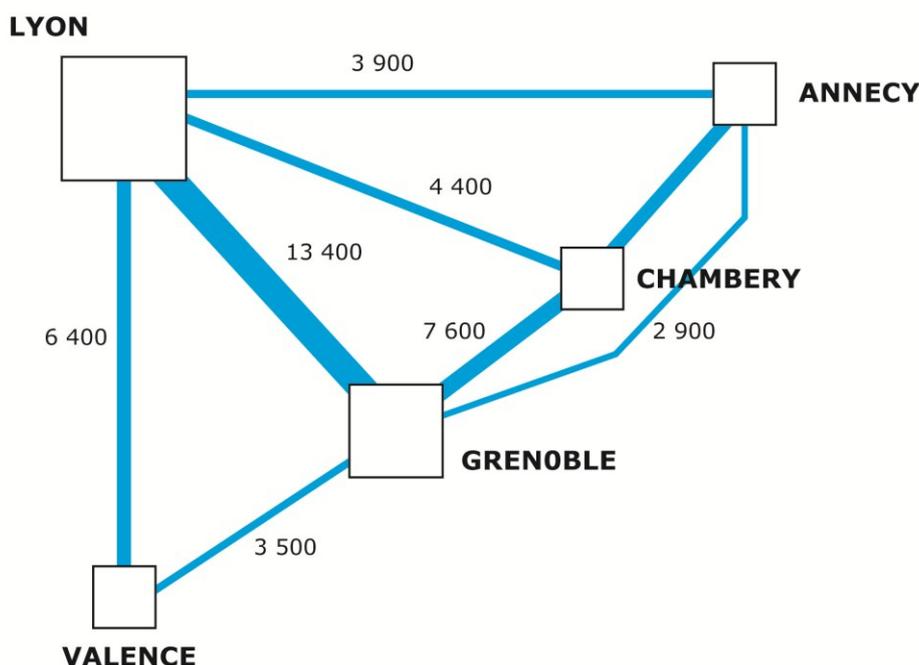
Ainsi, en 2005 (jour moyen de semaine) **les agglomérations de Valence, Chambéry et Annecy échangent presque autant avec l'agglomération de Grenoble** (14 000 déplacements / jour) **qu'avec**

⁹ Conseil Régional Rhône-Alpes / Conférence des villes et grandes agglomérations de Rhône-Alpes / Région Urbaine de Lyon / Coopération métropolitaine Sillon Alpin, *Vers un réseau métropolitain – Projet de coopération métropolitaine, dynamiques, enjeux et perspectives*, 22 janvier 2007.

l'agglomération lyonnaise (14 700 déplacements / jour). Par ailleurs, **l'agglomération grenobloise échange légèrement plus avec les autres agglomérations du Sillon Alpin** (14 000 déplacements / jour) **qu'avec l'agglomération lyonnaise** (13 400 déplacements / jour)¹⁰.

L'analyse de la localisation des entreprises et des laboratoires de recherche impliquées dans les « pôles de compétitivité » souligne que les **relations économiques stratégiques sont fortes entre Lyon et Grenoble** (notamment par l'intermédiaire du pôle de compétitivité mondial « Lyon Biopole » et du pôle de compétitivité national « Tenerrdis ») mais qu'elles sont plus faibles entre les villes du Sillon Alpin¹¹.

Echanges entre les communautés d'agglomération du Sillon Alpin et avec la communauté urbaine de Lyon



AURG / réalisation GJO / dec.2011

Estimations 2005

Source : Observatoire Régional des Transports de Rhône-Alpes, « Flux et parts modales sur les liaisons Intercités en Rhône-Alpes », étude publiée le 04/10/2007

Périmètres retenus : celui des communautés d'agglomération

De ce fait, les échanges liés au Grésivaudan, au Voironnais, à la Bièvre, au Sud Grésivaudan... ne sont pas intégrés, de même que ceux liés aux secteurs de Romans / Valence TGV ou d'Aix-les-Bains.

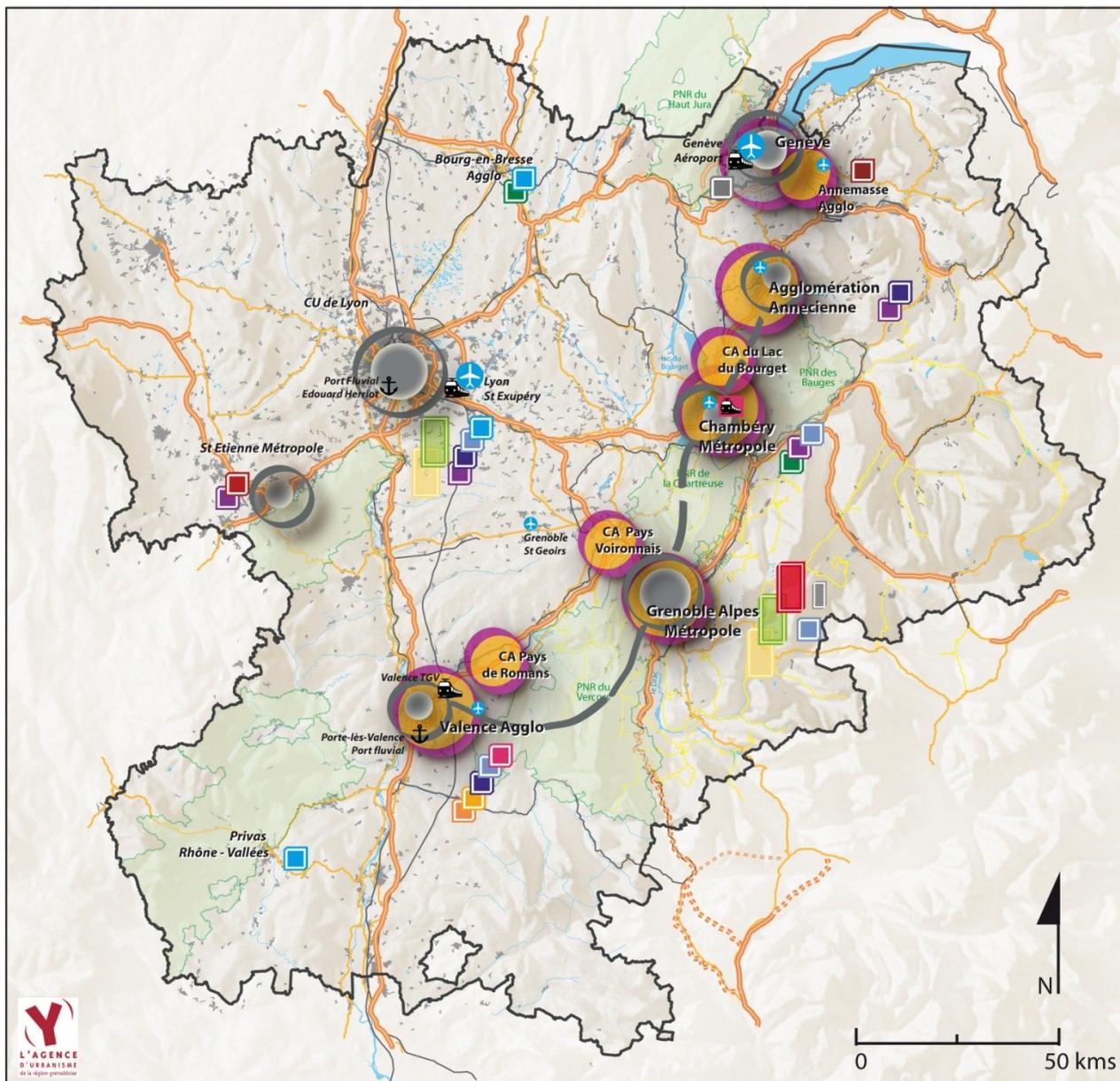
¹⁰ Données 2005 issues de ORT Rhône-Alpes / CETE de Lyon, Flux et parts modales sur les liaisons inter-cités en Rhône-Alpes, étude publiée le 04/10/2007, http://www.ort-rhone-alpes.fr/IMG/pdf/rapport_v11.pdf

Ces chiffres n'incluent pas les échanges liés aux agglomérations de Voiron, de Saint-Marcellin ou de la partie nord du Grésivaudan. Ils n'intègrent pas non plus les échanges entre le Nord Isère (plutôt tourné vers l'agglomération lyonnaise) / région grenobloise.

¹¹ ALGOE Consultant / Conférence des villes-centres et des grandes agglomérations de Rhône-Alpes, Etude analytique des coopérations actuelles et potentielles ainsi que des effets d'entraînement liés aux pôles de compétitivité, septembre 2006.

Carte 13 – Les relations économiques stratégiques entre les principales agglomérations de Rhône-Alpes

Sillon Alpin : Université - Recherche - Enseignement Supérieur



Soutenir le transfert de l'innovation vers le tissu local

Pôles de compétitivité mondiaux

- MINALOGIC (Grenoble)
- LYONBIOPOLE (Lyon-Grenoble)

Pôles de compétitivité à vocation mondiale

- AXELERA (Lyon-Grenoble)
- Communauté d'agglomération partie prenante du pôle métropolitain
- Agglomération franco-valdo-genevoise

Pôles de compétitivité nationaux

- TENNERDIS (Lyon-Grenoble-Chambéry-Valence)
- IMAGINOVE (Lyon-Annecy-Valence)
- TECHTERA (Lyon-Annecy-St Etienne-Chambéry)
- ARVE INDUSTRIES (Bonneville)
- PLASTIPOLIS (Bourg-en-Bresse- Valence - Chambéry - Lyon)
- TRIMATEC (Valence)
- PASS (Valence)
- VIA MECA (St Etienne)
- PEILF (Valence)
- Lyon Urban Truck & Bus (Lyon - Bourg-en-Bresse - Privas)

Conforter l'offre universitaire

Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) en projet

Pôle universitaire

- CERN (Genève - ARC)
- 8 Laboratoires d'excellence (Grenoble)

Les enjeux de coopération identifiés par l'ensemble des villes-centres et des grandes agglomérations de Rhône-Alpes¹² concernent 4 grandes thématiques : **l'innovation et la compétitivité économique ; l'enseignement supérieur et la recherche ; la culture et le tourisme ; les déplacements et la grande accessibilité.** Elles ont été approfondies à l'échelle du Sillon Alpin autour des objectifs suivants¹³.

1. « Maintenir les conditions de l'innovation dans tous les secteurs de la vie économique, sociale et urbaine ». Pour la région grenobloise, l'enjeu est notamment de stimuler l'implication de ses entreprises et de ses centres de recherche à la dynamique des pôles de compétitivité et des réseaux d'innovation qui existent en Rhône-Alpes. Il s'agit également de renforcer la structuration et la visibilité de son pôle universitaire tout en développant des coopérations avec les universités et centres de recherche à l'échelle du Sillon Alpin mais aussi avec la région lyonnaise.

2. « Conforter et promouvoir l'offre territoriale d'accueil d'activités économiques, culturelles, sportives, touristiques et évènementielles ». Au-delà des aspects précédents, l'enjeu pour la région grenobloise est notamment de renforcer la visibilité internationale des initiatives et évènements culturels et de favoriser les synergies entre le tourisme rural et de montagne, le tourisme urbain et d'affaires.

3. « Renforcer l'accessibilité internationale et développer les liaisons internes en transports collectifs au sein du Sillon Alpin et de la Région Rhône-Alpes ». Pour la région grenobloise, l'enjeu est notamment de valoriser la proximité de la gare TGV de Valence (liaisons depuis et vers le sud de la France), de la gare de Chambéry (liaisons vers les Alpes et l'Italie), des gares et de l'aéroport de Lyon, de l'aéroport de Genève et de la future liaison Lyon Turin qui jouent et joueront plus encore demain un rôle majeur pour sa grande accessibilité à l'échelle régionale, nationale et européenne. Il s'agit également de faciliter l'usage des transports collectifs pour les liaisons vers les agglomérations voisines.

4. « Développer les coopérations interrégionales transfrontalières avec la Suisse et l'Italie et transnationales dans l'espace alpin ». Pour la région grenobloise, l'enjeu est notamment de conforter l'inscription de son université, de ses réseaux de compétitivité économique et de ses acteurs culturels dans des dynamiques de coopérations notamment avec Turin, Genève et les métropoles du sud-est français.

5. « Conduire un développement durable de la métropole alpine multipolaire, respectueux des hommes et des Alpes ». Pour la région grenobloise, l'enjeu est notamment de maîtriser l'étalement urbain et la consommation d'espace, tout en favorisant l'émergence d'opérations d'urbanisme et d'habitat exemplaires. Il s'agit également d'anticiper la hausse des prix de l'énergie et le changement climatique. Dans ce cadre, la « conférence métropolitaine » de 2007 a désigné **l'EP-SCoT de la région grenobloise comme chef de file pour animer la démarche « inter-SCoT et PNR du sillon alpin »** regroupant les établissements publics de SCoT et les parcs naturels régionaux du Sillon Alpin.

6. « Promouvoir une métropole vécue : favoriser la construction d'une identité de métropole alpine, basée sur des projets partagés et des solidarités territoriales internes et externes ». Pour la région grenobloise, l'enjeu est notamment de participer à l'essor et à la mise en réseau des équipements et des évènements culturels et sportifs à l'échelle du sillon alpin.

¹² Conseil Régional Rhône-Alpes / Conférence des villes et grandes agglomérations de Rhône-Alpes / Région Urbaine de Lyon / Coopération métropolitaine Sillon Alpin, *Vers un réseau métropolitain – Projet de coopération métropolitaine, dynamiques, enjeux et perspectives*, 22 janvier 2007.

¹³ Sillon Alpin, Coopération métropolitaine Sillon Alpin, livre 1 : énoncé stratégique, 2007.

4. Le projet de pôle métropolitain

Les collectivités souhaitent approfondir la coopération à l'échelle du Sillon Alpin et **créer une institution spécifique en charge de porter et d'animer le travail collectif : le « pôle métropolitain ».**

Encadré 2 – qu'est-ce qu'un « pôle métropolitain » ?

Le pôle métropolitain est un syndicat mixte au sens du Code Général des Collectivités Territoriales qui a été créé par la loi de réforme des collectivités territoriales en 2010. Il est régi par les articles L5731-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il « regroupe des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre formant un ensemble de plus de 300 000 habitants. L'un d'entre eux compte plus de 150 000 habitants. » (article 5731-2 du CGCT)

Ce regroupement est créé en vue « d'actions d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace par la coordination des schémas de cohérence territoriale (...), et de développement des infrastructures et des services de transport (...), afin de promouvoir un modèle de développement durable du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire (...) » (article L5731-1 du CGCT).

En avril 2011, **la conférence des Maires et des Présidents de villes-centres et de communautés d'agglomération du Sillon Alpin** (Valence, Voiron, Grenoble, Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Annemasse) a réaffirmé sa volonté de relancer la dynamique de coopération métropolitaine autour de trois enjeux :

- La continuité de Valence à Genève ;
- L'identification de champs d'actions clairement définis pour traduire en actes les domaines de coopération (innovation économique, mobilités infra et inter départementales, logement, culture) ;
- Une organisation à la fois souple et efficace, pour faire des choix et parler d'une seule voix, tout en s'assurant d'une facilité de gouvernance mobilisant les moyens existants.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais ont décidé d'approfondir leurs coopérations sur plusieurs sujets dont :

- L'organisation de l'espace Voiron - Cluse de Voreppe – Presqu'Île Scientifique ;
- L'articulation des réseaux de transports collectifs ;
- La promotion du développement économique et touristique ;
- La protection des espaces agricoles (PAEN : périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels) ;
- L'harmonisation des documents et démarches de planification (schémas de secteurs, PLH, PDU, etc.).

En juillet 2011, **la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais ont adopté une délibération en juillet 2011 pour lancer la démarche de constitution d'un syndicat mixte de « pôle métropolitain »**, tout en proposant à d'autres intercommunalités la possibilité de prendre part à cette dynamique métropolitaine (la communauté d'agglomération de Valence a ainsi déjà manifesté son intérêt pour cette démarche).

C1

LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT, ORGANISATION TERRITORIALE
ET DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)

>>>> 3 > Les logiques de développement qui ont façonné la région grenobloise

1. Maîtrise du milieu naturel et désenclavement au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle

Les contraintes naturelles ont pendant longtemps été un obstacle majeur pour l'occupation humaine et ne seront maîtrisées qu'à partir du XVIII^{ème} et surtout du XIX^{ème} siècle.

Les risques d'inondation et la divagation du cours des principales rivières (Drac, Isère, Romanche) ont notamment longtemps contraint les villages à s'implanter en limite de versant ou sur les versants des grandes vallées. Le site de Grenoble n'échappe pas à cette contrainte : il prend place aux pieds de l'éperon rocheux de la Bastille, dans un secteur où l'accumulation des alluvions du Drac ont favorisé un rétrécissement du lit de l'Isère, rendant possible l'implantation d'un pont.

Même en dehors des parties les plus inondables des vallées de l'Isère et du Drac, les villes et les villages sont le plus souvent implantés aux points d'interface entre la plaine et les collines, ou à l'articulation de deux terrasses. C'est notamment le cas en Bièvre-Valloire, ce qui explique la présence d'un double chapelet de bourgs et de petites villes au nord et au sud de la plaine. C'est également le cas dans le Sud-Grésivaudan où l'essentiel des bourgs et des villes (à commencer par Saint-Marcellin) se localisent au contact des premières collines du massif des Chambarans ou des premiers contreforts du Vercors et de la plaine, souvent au débouché d'un affluent de l'Isère. Enfin, dans le Voironnais, les sites d'implantation de Voiron et de Rives traduisent une situation d'interface entre la vallée d'un affluent de l'Isère et les collines ou les plateaux environnants.

Ces implantations traduisent des logiques défensives (bénéficier d'un point haut), ou encore la recherche de la complémentarité des milieux (colline et vallée), mais aussi des logiques de contrôle d'un point de passage obligé. On peut également souligner que les points bas (plaines, vallées) étaient souvent marécageux ou couverts de forêts (cas de la Plaine de Bièvre jusqu'au XVIII^{ème} siècle) et, par là même, difficiles à cultiver et à parcourir, à l'inverse des collines et des versants.

1.1. La maîtrise des cours d'eau

Malgré la création d'une première digue protégeant Grenoble des crues du Drac (actuel cours Jean-Jaurès) entre 1660 et 1684 (à l'initiative du baron de Lesdiguières), **l'endiguement généralisé et le « redressement » du cours du Drac ne sera achevé qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, tandis que celui de l'Isère ne sera finalisé qu'à la fin du XIX^{ème} siècle.** Parallèlement, l'assainissement des deux vallées – par le biais d'un système de canaux (chantournes) permettant de drainer les zones marécageuses – y permettra l'essor de l'agriculture, puis de l'habitat et de l'industrie¹⁴.

A la fin du XIX^{ème} siècle, de nombreux cours d'eau secondaires furent également aménagés d'une part pour maîtriser le risque d'inondation mais aussi pour permettre la production d'énergie hydraulique et hydro-électrique (cf. ci-après, point 2.3.). Ainsi, l'exutoire du Lac de Paladru fut doté d'un système de « canal de fuite avec vannes régulatrices¹⁵ » pour protéger la vallée de la Fure des inondations (après celle particulièrement catastrophique de 1856) et réguler le débit du cours d'eau qui alimentait de très nombreux moulins à eau et usines.

¹⁴ Informations tirées du site Internet de l'association départementale de l'Isère, du Drac et de la Romanche, page consacrée à l'histoire des endiguements <http://www.isere-drac-romanche.fr/?-Histoire-des-endiguements-> (consultée en septembre 2011).

¹⁵ Bozon P., « L'industrie du Seuil de Rives (Bas Dauphiné) - suite » *Revue de Géographie Alpine*, 1943, tome 31, N°3, pp.271-317, p.287.

1.2. Le désenclavement routier...

Le XVIII^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle sont également marqués par d'importants progrès en matière d'aménagement des voies de communication.

Au Moyen Age, les routes tendaient à éviter les vallées fluviales pour privilégier les plateaux et les plaines intérieures. Grenoble était alors relié principalement à Lyon en passant par Voiron (la route circulant alors sur les contreforts de Chartreuse), La Côte-Saint-André, Vienne et la Vallée du Rhône. Une deuxième route importante reliait Genève à Crest (et au sud de la France) en passant par La Côte-Saint-André, Roybon et Saint-Marcellin¹⁶. La Bièvre se situait alors dans une situation importante de carrefour qu'elle perdra progressivement au fur et à mesure que les voies de communications se rapprocheront des vallées fluviales.

Le réseau routier se structure progressivement au cours du XVIII^{ème} siècle. : « *On sait que dès la fin du XV^{ème} siècle, Grenoble était relié à Lyon par une route charretière (...). Mais [elle] est en piètre état et c'est seulement au XVIII^{ème} siècle qu'elle descend des versants de la cluse de l'Isère pour prendre son emplacement actuel. Au XVII^{ème} siècle, deux nouveaux itinéraires carrossables sont aménagés le long de la vallée de l'Isère : Grenoble – Chambéry (par la rive droite), Grenoble – Valence [par la rive droite] qui se branche à Moirans sur la vieille route de Lyon. Au XVIII^{ème} siècle, le carrefour de Moirans s'enrichit du rameau Voiron – Les Abrets (...). Au début du XVIII^{ème} siècle, on entreprend, essentiellement pour des raisons stratégiques, l'aménagement de l'axe Grenoble – La Mure – Gap (...)*¹⁷ ».

Par ailleurs, la liaison vers Lyon est améliorée grâce à l'aménagement d'un axe plus direct reliant Moirans à Rives, La Frette et Champier.

Le réseau routier sera conforté et complété tout au long du XIX^{ème} siècle avec la construction d'un axe en rive gauche de l'Isère de Pontcharra à Grenoble et de Grenoble à Romans ; la réalisation de plusieurs traversées de l'Isère dans le Grésivaudan et le Sud Grésivaudan ; le renforcement du maillage routier dans la Bièvre ; le désenclavement du Trièves (axe Grenoble – Vif – Monestier de Clermont – Clelles - Col de la Croix-Haute et au-delà ; liaison Clelles – Mens – La Mure) ; le désenclavement de la Chartreuse, du Vercors et de l'Oisans, mais aussi des communes des balcons du massif de Belledonne¹⁸.

1.3. ... puis ferroviaire

La seconde moitié du XIX^{ème} siècle est également marquée par l'arrivée du chemin de fer.

Grenoble est tout d'abord reliée à l'axe rhodanien par Voiron, Rives, la plaine de Bièvre et Saint-Rambert-d'Albon (1857). En 1860, la voie ferrée entre Rives et Saint-André-le-Gaz est achevée, ce qui permet une liaison plus rapide vers Lyon. Puis Grenoble est reliée à Valence en 1863, et à Montmélian et Chambéry en 1864. Il faudra attendre 1878 pour que l'axe Grenoble – Veynes – Gap / Sisteron (qui dessert le Trièves) soit achevé. Ces axes principaux ont ensuite été complétés par des chemins de fer à voie étroite (vers Vizille et l'Oisans, vers La Mure, vers Allevard) ainsi que par un vaste réseau de « tramways » qui reliaient Grenoble à Chapareillan ; à Vourey ; à Vif ; à Uriage et Vizille ; à Voreppe et, plus tardivement (1920) au Vercors. D'autres lignes reliaient Vienne au Grand-Lemps ; Lyon à La Côte Saint-André et Roybon ; ou encore Voiron à Saint-Béron (en passant par le nord de la Chartreuse)¹⁹.

¹⁶ Bernard P., « Un exemple d'industries dispersées en milieu rural : deux vallées du Bas Dauphiné, la Bièvre et le Liers », *Revue de Géographie Alpine*, 1952, Tome 40, N°1, pp. 133-157, p.136.

¹⁷ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, Imprimerie Allier, Grenoble, 1974, p.55.

¹⁸ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. pp.152-157 ; Barral P. *Le département de l'Isère sous la troisième république, 1870 – 1940*, Armand Collin, 1962, pp. 60-67.

¹⁹ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. pp.244-249 ; Barral P. *Le département de l'Isère sous la troisième république, 1870 – 1940*, Armand Collin, 1962, pp. 60-67.

2. Exode rural, développement industriel et essor urbain jusqu'aux années 1960

Au milieu de la première moitié du XIX^{ème} siècle, le territoire qui deviendra la région grenobloise était encore largement rural. En 1826 (année la plus ancienne pour laquelle l'INSEE fournit – en région Rhône-Alpes – des données de population par commune), l'aire du SCoT comptait 268 000 habitants et la région grenobloise élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans en accueillait 322 000.

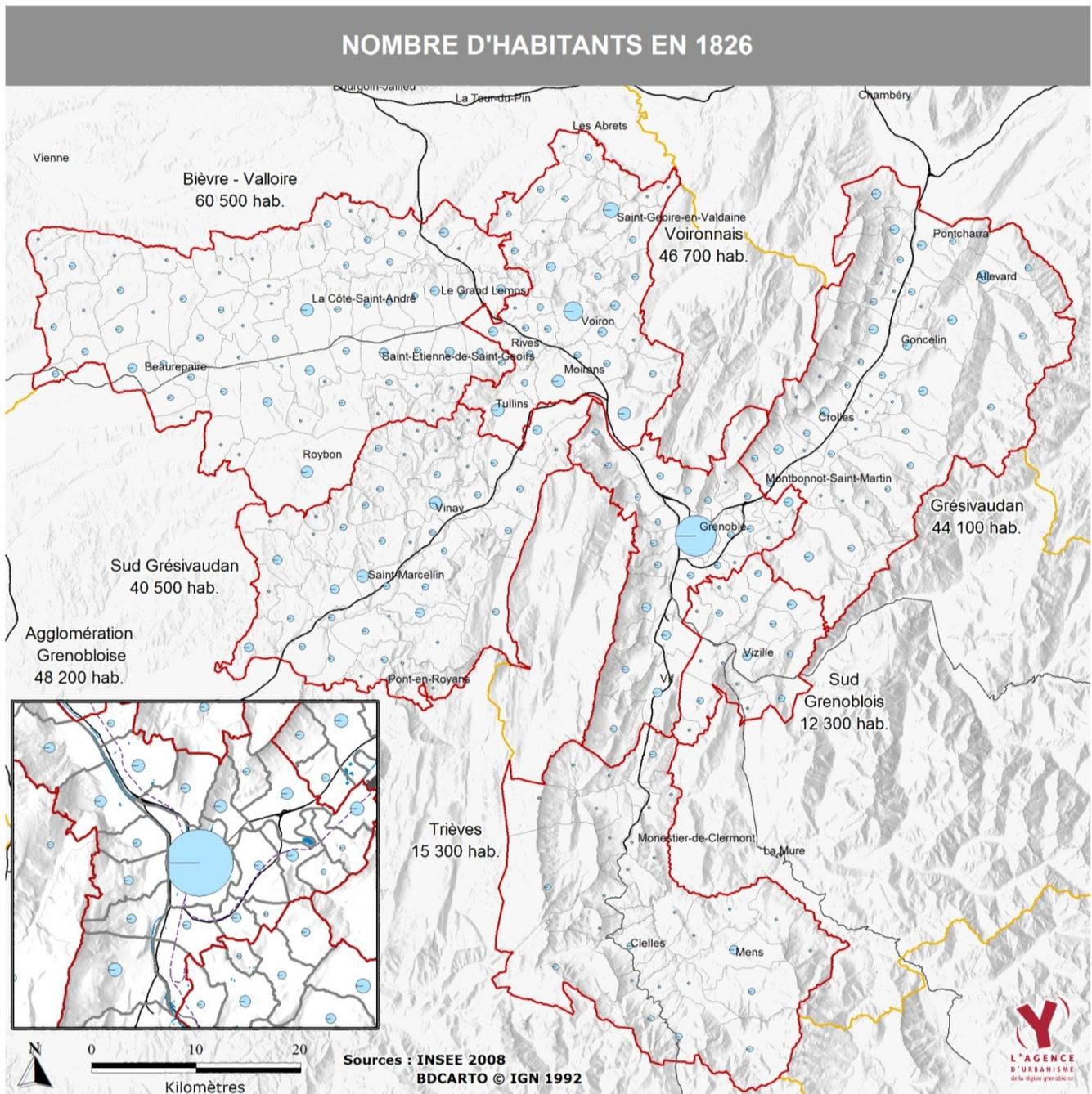
Les deux plus grandes villes étaient Grenoble (24 000 habitants) **et Voiron** (7 000 habitants). **5 communes accueillait plus de 3 000 habitants** (Saint-Marcellin, La Côte-Saint-André, Vinay, Tullins et Saint-Geoire-en-Valdaine), **et 36 communes accueillait entre 1 500 et 3 000 personnes** dans l'aire élargie du SCoT.

L'importance relative de la vie urbaine au début du XIX^{ème} siècle s'explique par le rôle administratif que jouait Grenoble (Préfecture de l'Isère et ancienne capitale du Dauphiné dont elle a conservé plusieurs institutions judiciaires) **et, dans une moindre mesure, Saint-Marcellin** (sous-préfecture jusqu'en 1926). Grenoble accueillait également une importante garnison en lien avec la proximité de la frontière du royaume de Savoie et de l'Italie.

Elle traduit également les prémices de l'industrialisation, basées initialement sur l'essor des activités liées au textile.

Le XIX^{ème} siècle et les deux premiers tiers du XX^{ème} siècle seront marqués d'une part par un **fort mouvement d'exode rural** qui touche l'essentiel des petites communes et des bourgs ruraux ; **et un essor industriel, urbain et démographique qui touchera principalement l'agglomération grenobloise, le Sud Grenoblois, la rive gauche du moyen-Grésivaudan et le sud du Voironnais.**

Carte 14 – La population en 1826 dans la région grenobloise



2.1. Exode rural et mutations agricoles à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle

L'exode rural va fortement marquer les campagnes de la région grenobloise, notamment à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle en lien avec l'essor des voies de communication et de l'industrie dans les centres urbains. Le surpeuplement des campagnes et la petite taille des exploitations entraînent des conditions de vie précaires même si le travail à domicile (couture en lien avec la ganterie grenobloise, tissage en lien avec les draperies de Voiron et les soieries de Lyon) permet d'améliorer l'ordinaire dans l'aire d'influence des pôles industriels. Le phylloxéra et la maladie du vers à soie porteront également un coup dur à l'agriculture locale durant la seconde partie du XIX^{ème} siècle.

L'activité agricole va alors évoluer progressivement dans deux directions opposées : un recul progressif (notamment au profit de la forêt) **dans les espaces difficiles à cultiver notamment en raison du relief** (même si **l'élevage** se développe dans certains secteurs de collines et de plateaux) ; **et une intensification dans les secteurs de plaine et de vallée** avec une extension de la taille des exploitations (concentration des terres et forte augmentation de la productivité de la main d'œuvre) et l'essor des productions spécialisées. Deux exemples emblématiques en sont le développement au XIX^{ème} siècle de **la culture du noyer dans le Sud Grésivaudan**²⁰ (entre Saint-Quentin-sur-Isère et Saint-Marcellin), qui marque toujours fortement les paysages et l'activité agricole dans ce secteur au travers de l'AOC « noix de Grenoble », en plus du **fromage de Saint-Marcellin**.

2.2. Une première vague d'industrialisation autour des activités textiles

Dès le XVIII^{ème} siècle, **Voiron est un centre de production drapière très important à l'échelle nationale** et apparaît comme « *la ville la plus industrielle de la région nord-alpine et le plus gros centre organisateur de travail artisanal dans les campagnes et les bourgades alentour*²¹ ». Grâce à l'essor des draperies, Voiron comptait environ 6 000 habitants aux alentours de 1725 (contre à peine plus 700 habitants à la fin du XV^{ème} siècle) et « distribuait » du travail à domicile aux familles de paysans-ouvriers qui travaillaient à domicile dans les villages et bourgs environnants, jusqu'à 15 à 20 km de la ville centre (Rives, Moirans, Tullins, Les Echelles, Les Abrets, partie nord et est de la Bièvre).

Mens et Pont-en-Royans étaient également des petits centres textiles – là encore autour de la draperie - qui organisent de la même façon leur « arrière-pays ». **Grenoble connaît un important essor de l'industrie gantière** et **Vizille accueille une manufacture de toile imprimée**.

La métallurgie est également présente, d'une part dans le **secteur d'Alleverd** (mines de fer), d'autre part dans le **secteur de Rives**²² (Vallée de la Fure) où l'abondance de charbon de bois (forêts qui couvraient alors largement la Plaine de Bièvre et les collines et massifs environnants) permettait la production d'acier et de fonte à l'aide du minerai de fer issu notamment des mines d'Alleverd et de Theys. Les forges du secteur de Rives, très actives, étaient très renommées pour la qualité de leur acier et

²⁰ Letonnellier G., « Les origines de la culture du noyer dans le Bas Grésivaudan », *Revue de Géographie alpine*, 1930, tome 18, N°2, pp. 303-325.

²¹ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, Imprimerie Allier, Grenoble, 1974, p.90.

²² Le développement de la métallurgie dans le secteur de Rives a notamment été accéléré par deux ordonnances du Dauphin Humbert II (en 1339 et 1349) qui ordonnaient l'abandon des forges implantées dans le Grésivaudan et la Cluse de Voreppe en raison de leurs impacts sur la déforestation ! La plaine de Bièvre était au contraire largement couverte de forêt à cette époque. Elle sera entièrement défrichée entre le XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle notamment en lien avec l'approvisionnement des forges du secteur de Rives. L'approvisionnement en charbon de bois s'est alors faite en valorisant les forêts des Terres Froides et des Chambarands. Bozon P., « L'industrie du Seuil de Rives (Bas Dauphiné) » *Revue de Géographie Alpine*, 1943, tome 31, N°2, pp.215-247, p.229.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

exportaient largement leur production qui était utilisée notamment pour la fabrication d'épées et de couteaux.

Enfin, en lien notamment avec les déchets de l'industrie textile (chiffons), une **petite industrie papetière** commence à émerger.

Le XIX^{ème} siècle est marqué par la poursuite de l'essor du textile avec l'âge d'or de la ganterie grenobloise qui exporte largement sa production et distribue du travail à domicile aux familles de paysans-couturiers dans « *une vaste zone gantière²³* » : en 1869, « *on dénombre dans la ville 114 fabricants et 1 713 coupeurs ou apprêteurs. La couture occupe totalement ou partiellement quelque 30 000 femmes qui travaillent à domicile et pour près des 2/3 hors de Grenoble principalement dans les campagnes et les bourgades du Grésivaudan, du bas Drac, de la cluse, dans le canton de Saint-Laurent du Pont (...), mais aussi dans la Matheysine (...), à Villard de Lans et jusque dans l'arrondissement de La Tour du Pin²⁴.* »

La fabrication de drap disparaît à Mens et dans le Royans et recule dans le Voironnais en lien avec la concurrence du nord de la France (Armentières). **Mais le relais est rapidement pris par le travail de la soie, en sous-traitance de l'industrie lyonnaise, qui permet à Voiron et sa région de préserver son industrie** tout en s'inscrivant dans l'aire d'influence économique de Lyon. **Cette industrie de la soie se diffuse également dans la Bièvre²⁵** (avec de nombreux ateliers et usines répartis dans les bourgs et villages qui maillent ce territoire, comme Le-Grand-Lemps), **ou encore à Vizille** qui « *est forte en 1855 de 1 291 ouvriers pour une population (...) de 3 291 habitants²⁶* ». Cet essor s'explique par l'amélioration des voies de communication ainsi que la volonté des « soyeux » Lyonnais de délocaliser une partie de leur production dans des régions à la main d'œuvre plus « docile » (après les révoltes de canuts dans les années 1830).

La métallurgie se maintient dans le secteur d'Allevard et – surtout – dans le secteur de Rives. La pénurie de charbon de bois liée à la déforestation – qui a frappé durement les aciéries de Rives à la fin du XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècle – est progressivement dépassée par l'emploi de charbon importé notamment de la région de Saint-Etienne et du secteur de La Mure.

Les papèteries commencent à se développer à une échelle plus industrielle (à Pont-de-Claix, Domène ou Rives).

2.3. Une deuxième vague d'industrialisation autour des multiples retombées de la « houille blanche »

A partir du dernier tiers du XIX^{ème} siècle et, surtout, pendant la première moitié du XX^{ème} siècle d'importantes innovations (invention du ciment, utilisation de la pâte de bois – au lieu des chiffons – pour fabriquer le papier, progrès dans l'utilisation de la force motrice de l'eau avec les conduites forcées et les turbines, apparition de l'hydroélectricité – houille blanche) favorisent un essor industriel très rapide en permettant la modernisation et le renouvellement d'industries déjà présentes sur le territoire (papèterie, métallurgie) ainsi que l'apparition de nouveaux secteurs d'activité (cimenteries, chimie, fabrication de canalisations et de turbines, matériel électrique).

Cette nouvelle industrie se localisera principalement à proximité des cours d'eau et des chutes d'eau (naturelles ou artificielles) qui permettent d'actionner les turbines et/ou de produire de l'hydroélectricité.

²³ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. p.199.

²⁴ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. p.370.

²⁵ Bernard P., « Un exemple d'industries dispersées en milieu rural : deux vallées du Bas Dauphiné, la Bièvre et le Liers », *Revue de Géographie Alpine*, 1952, Tome 40, N°1, pp.140-143.

²⁶ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. p.207.

C'est ainsi que toute la rive gauche du Grésivaudan (Allevard, Pontcharra, Le Cheylas, Goncelin, Froges, Villard-Bonnot, Domène ...), **les vallées de la Romanche et du Drac** (Livet-et-Gavet, Vizille, Jarrie, Champ-sur-Drac, Champagnier, Pont-de-Claix), **ou encore les vallées de la Fure** (Charavines, Apprieu, Rives, Renage, Tullins) **et de la Morge** (Voiron, Saint-Jean-de-Moirans, Moirans) **connaissent un intense essor industriel.**

Ce dernier est lié au développement de la **papèterie** (Voironnais, rive gauche du Grésivaudan), **de la chimie** (de Jarrie à Pont-de-Claix) et **la métallurgie** (Livet-et-Gavet, Grésivaudan, secteur de Rives) ou encore des **cimenteries** (Voreppe, Sassenage, Sant-Egrève, Vif).

Parallèlement, l'industrie mécanique (Bouchayer-Viallet, Neyrpic) **et électrique** (Merlin-Gérin) **se développe à Grenoble et son agglomération naissante**, en lien avec la « houille blanche » (production d'équipements hydroélectriques par exemple) et les commandes militaires.

L'agglomération grenobloise accueille également de l'agro-alimentaire (comme la biscuiterie Brun – qui fournissait à l'origine du pain et des gâteaux pour l'armée), ou encore de la mécanique de précision – initialement en lien avec l'industrie gantière (invention du bouton-pression à Grenoble par le gantier Raymond).

Par ailleurs, la ganterie s'industrialise et emploie « 15 à 16 000 personnes à Grenoble et autant dans son arrondissement » au début du XX^{ème} siècle, avant de décliner fortement après la première guerre mondiale²⁷. Certaines entreprises gantières se diversifieront vers le prêt à porter et la fabrication de sous-vêtements (Valisère, Lou) ce qui favorisera, par ailleurs, l'essor de la fabrication des tissus artificiels (Viscose).

Cet essor industriel grenoblois s'implante principalement dans les quartiers Ouest de la commune, et déborde sur les communes limitrophes d'Echirrolles et de Fontaine.

Enfin, **la Bièvre diversifie sa base industrielle** avec l'accueil d'industries mécaniques en lien avec la proximité de Lyon, l'abondance d'une main d'œuvre peu coûteuse et de qualité mais également avec l'implantation d'établissements qui quittent la zone occupée pendant la seconde guerre mondiale²⁸. Des industries textiles et de matériel électrique s'implantent également dans **le Sud-Grésivaudan** (Saint-Marcellin, Pont-en-Royans).

Dans les années 1950 et le début des années 1960, la région grenobloise connaît son apogée industrielle. Si « l'ancienne » industrie textile (ganterie, soieries) est en net déclin, les industries héritées des cycles d'innovations de la fin du XIX^{ème} siècle et des deux premiers tiers du XX^{ème} siècle ont atteint leur pleine maturité. « En 1954, avec 51,9% de leur population active engagée dans le secteur secondaire, Grenoble et les communes suburbaines comptent parmi les grandes villes de France les plus industrialisées. Sous ce rapport, elle n'était dépassée que par Saint-Etienne (59,9%) et Lille-Roubaix-Tourcoing (56%). En 1962, sa position s'est encore affermie avec un taux de 53,6%. Mais en 1968, celle-ci reculait à 46%²⁹ ».

De même, **les réflexions pour un « livre blanc sur l'agglomération grenobloise », élaboré par l'agence d'urbanisme souligne qu'en 1962 l'industrie représentait 57% de l'emploi total** d'un territoire incluant l'actuelle agglomération grenobloise, le Grésivaudan, le Sud-Grenoblois et la partie sud du Voironnais³⁰.

²⁷ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. p.375.

²⁸ Bernard P., « Un exemple d'industries dispersées en milieu rural : deux vallées du Bas Dauphiné, la Bièvre et le Liers », *Revue de Géographie Alpine*, 1952, Tome 40, N°1, pp.152-157.

²⁹ Armand G., *Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord, le passé et le présent*, op. cit. p.375.

³⁰ AUAG (agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise), *réflexions pour un livre blanc sur la région grenobloise*, février 1968, p.45.

Il faut également noter qu'à cette époque, **le territoire qui allait devenir la région grenobloise était divisé entre la zone d'influence économique de Grenoble** (à laquelle on pouvait associer les usines de la rive gauche du Moyen Grésivaudan et du sud grenoblois) **et la zone d'influence économique de Lyon** - sensible notamment dans la Bièvre et la partie nord-est du Voironnais : sous-traitance textile, existence de lignes régulières d'autocars vers la métropole régionale ainsi que de navettes de ramassage d'ouvriers vers les grandes usines de la banlieue lyonnaise, etc. **A l'interface de ces deux zones d'influence, Voiron et les communes industrielles limitrophes** (Rives, Renage, Tullins, Moirans) se positionnaient comme des pôles qui organisaient leurs propres bassins de vie et d'activité économique.

2.4. 1826 – 1962 : une évolution contrastée du peuplement, entre déclin des campagnes et essor rapide de l'agglomération grenobloise et des centres industriels

Le recensement de 1962 marque l'apogée du taux d'emploi industriel dans la région grenobloise et, par là même, de l'activité industrielle « traditionnelle » issue des retombées de la houille blanche et des évolutions de l'activité textile. Il représente également pour certaines communes rurales le « point bas » en termes de population avant que la périurbanisation vienne relancer leur démographie³¹.

L'analyse de la répartition du peuplement en 1962 et de son évolution depuis 1826 permet de comprendre l'impact combiné de l'exode rural et de l'essor urbain et industriel sur l'armature territoriale de la région grenobloise.

Si la population globale de la région grenobloise (aire du SCoT élargie) passe de 322 000 à 484 000 habitants (+ 162 000 habitants en 150 ans environ), 84% des communes perdent des habitants pour une perte cumulée de 98 000 habitants.

L'exode rural touche presque tous les secteurs, y compris des territoires où une industrie rurale existait (secteur d'Alleverd) ou s'est développée (Bièvre-Valloire). Dans certains espaces à l'écart du développement industriel ou situés dans des espaces difficiles à cultiver, les pertes démographiques ont été très importantes. Ainsi, les communes de Roybon, Chirens, Saint-Geoire-en-Valdaine, Chapareillan, ou Theys ont perdu plus de 1000 habitants entre 1826 et 1962 !

Entre 1826 et 1962, le secteur Bièvre-Valloire perd environ 16 500 habitants (malgré le développement industriel), les communes rurales du voironnais perdent près de 13 000 habitants (mais le secteur dans son ensemble en gagne 2 000 en raison de l'essor des communes industrielles), les communes rurales du Grésivaudan perdent également 13 000 habitants (mais le secteur dans son ensemble n'en perd que 3 000 en raison de l'essor des communes industrielles), le Sud-Grésivaudan perd 11 000 habitants, le Trièves perd 7 400 habitants.

Inversement, l'industrialisation et l'essor urbain entraînent un gain de 260 000 habitants, concentrés au ¾ à Grenoble (+133 000 habitants) et dans sa proche banlieue (+67 000 habitants pour Sassenage, Fontaine, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset, Echirolles, Pont-de-Claix, Eybens, Saint-Martin-d'Hères, La Tronche, Meylan, Corenc, Saint-Martin-le-Vinoux).

Le ¼ restant de la croissance (environ 60 000 habitants) se répartit notamment entre les communes industrielles de la rive gauche du Grésivaudan (Domène, Le Versoud, Villard-Bonnot et Frogès gagnent ensemble presque 12 000 habitants ; Pontcharra et Le Cheylas accueillent 1 500 nouveaux résidents) ; **dans les communes industrielles du Voironnais** (Voiron, Coublevie, Saint-Jean-de-Moirans, Moirans, Voreppe, Rives, Renage et Tullins gagnent près de 15 000 habitants) ; **dans le sud de l'agglomération grenobloise** (Livet-et-Gavet, Vizille, Jarrie, Champ-sur-Drac, Saint-Georges-de-

³¹ Ce point bas est atteint entre 1962 et 1975 selon les territoires.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Commiers, Vif, Varcès, Claix gagnent près de 12 000 habitants) et – en dehors du SCoT - autour de **La Mure** (+ 8 500 habitants).

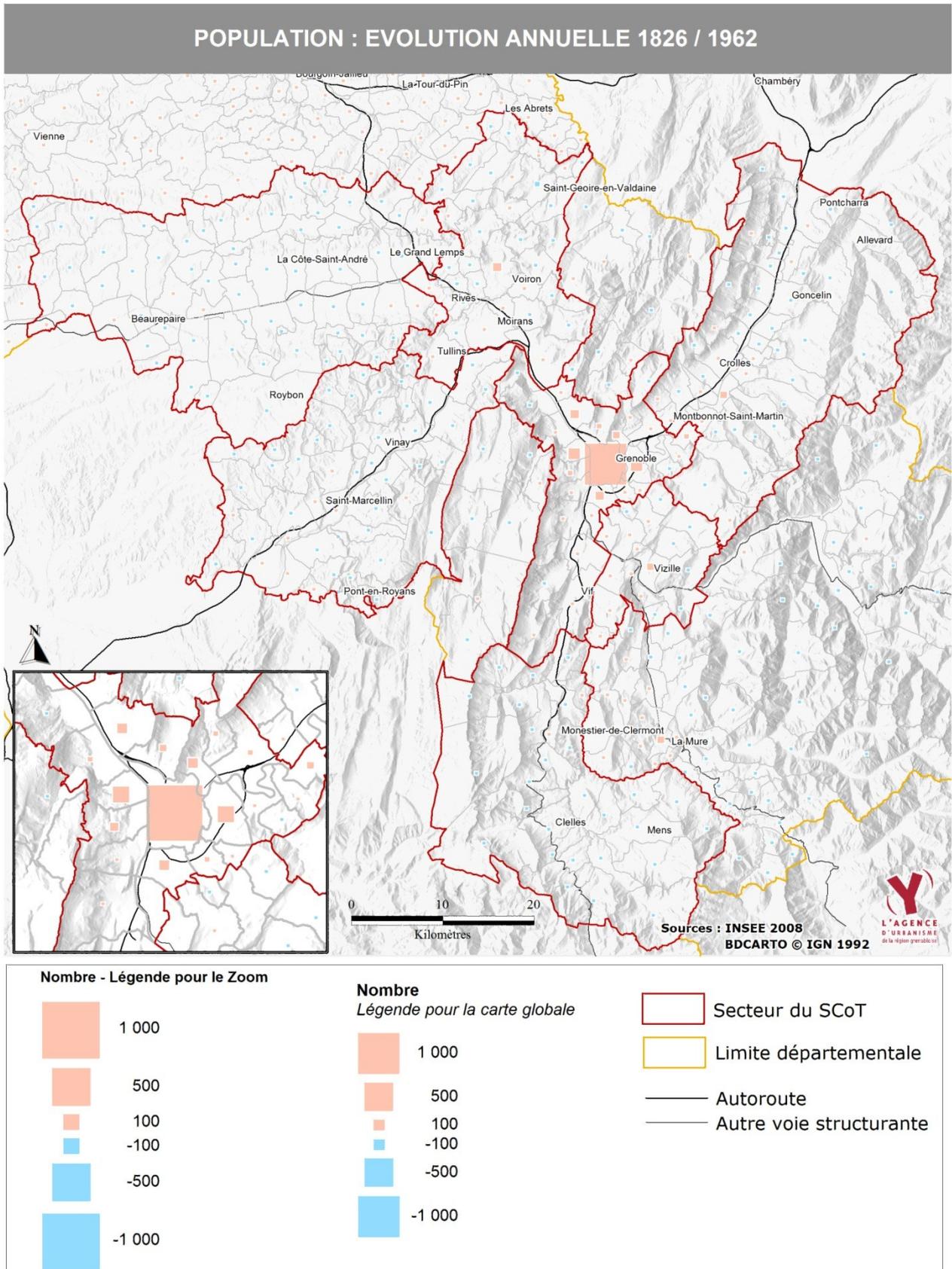
Beaurepaire et **Saint-Marcellin** ont également connu une croissance significative.

Tableau 7 – Evolutions démographiques par secteur du SCoT entre 1826 et 2006

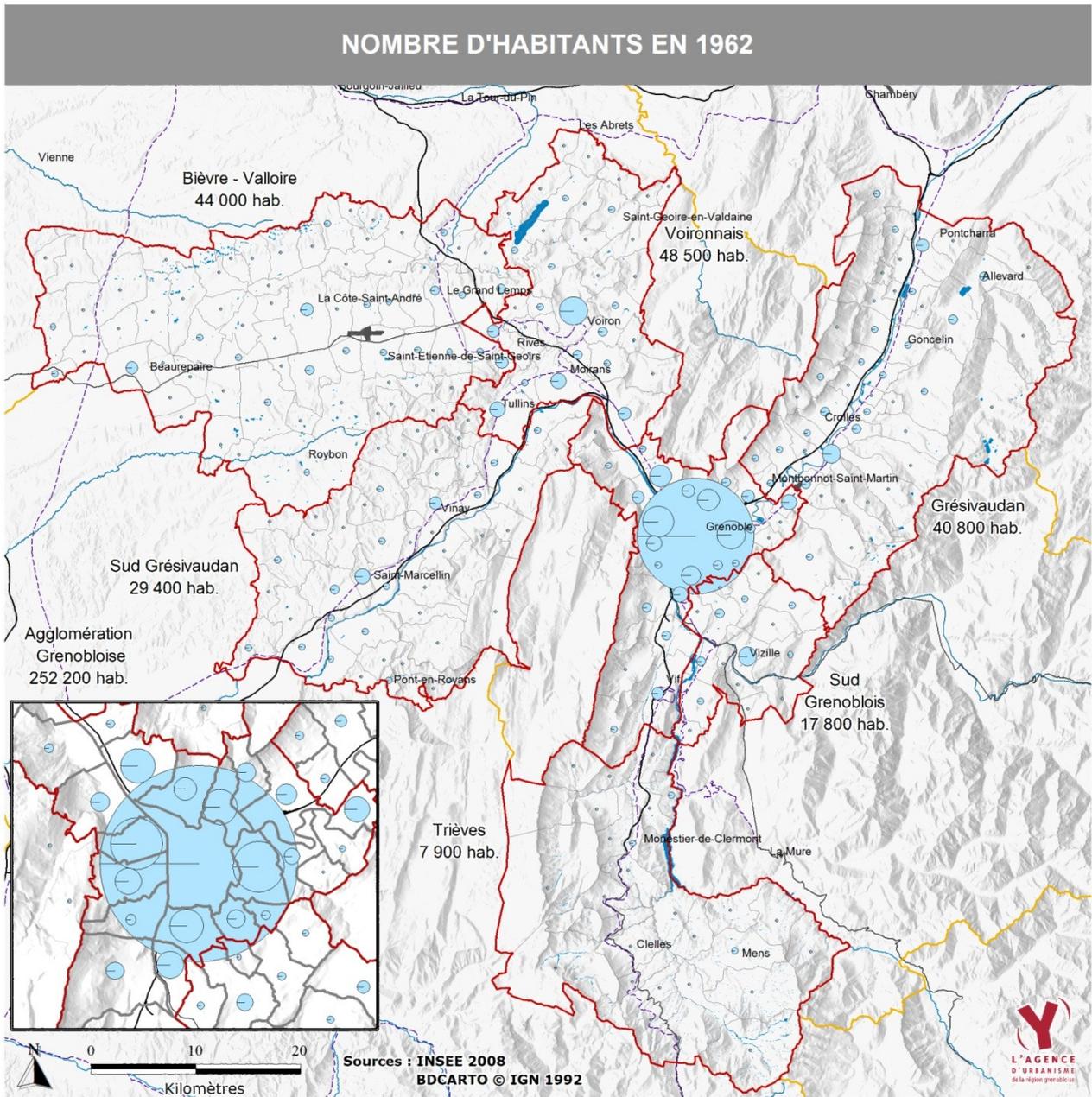
Source : INSEE

	1826	1962	Evolution	Commentaire
Agglomération grenobloise	48 200	252 200	+204 000	Grenoble gagne 133 000 habitants
Grésivaudan	44 100	40 800	-3 300	Les communes rurales perdent environ 13 000 habitants, mais les communes industrielles en gagnent environ 10 000.
Sud Grenoblois	12 300	17 800	+5 500	Certaines communes rurales du plateau de Champagnier perdent des habitants
Trièves	15 300	7 900	-7 400	
Voironnais	46 700	48 500	+1 800	La croissance se concentre dans les communes industrielles : les communes rurales perdent environ 13 000 habitants
Bièvre	60 500	44 000	-16 500	Seules les communes de Beaurepaire, Renage, Commelle, Marcilloles et Oyeu gagnent de la population (+ 3 800 habitants au total).
Sud-Grésivaudan	40 500	29 400	-11 100	Seules les communes de Saint-Marcellin, Saint-Sauveur, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Just-de-Claix et Malleval gagnent des habitants (+ 2 900 au total).
Total aire du SCoT	267 600	440 600	+173 000	Les communes en croissance gagnent 247 600 habitants et les communes en déclin perdent 74 600 habitants.
Vercors	6 000	5 500	-500	
Chartreuse	11 600	8 700	-2 900	
Matheysine	21 800	20 600	-1 200	Le secteur de La Mure / La Motte d'Aveillans gagne près de 8 500 habitants.
Oisans	15 100	8 500	-6 600	La commune de Livet-et-Gavet gagne 1 600 habitants.
Total « périmètre élargi »	322 100	483 900	+161 800	Les communes en croissance gagnent 259 800 habitants et les communes en déclin perdent 97 900 habitants.

Carte 15 – Evolution démographique 1826 – 1962 dans la région grenobloise



Carte 16 – Population de la région grenobloise en 1962



3. Le développement contemporain : essor métropolitain, périurbanisation et émergence de nouvelles centralités

A partir de la fin des années 1960, le mode de développement de la région grenobloise connaît de nouvelles ruptures, dont beaucoup sont à l'origine des dysfonctionnements actuels que le SCoT souhaite résoudre (étalement urbain et consommation d'espace liée au développement de l'habitat et des activités, part prépondérante de l'automobile dans les déplacements quotidiens avec les nuisances et pollutions induites, déconnexion entre la localisation de l'habitat et celle des emplois et des activités qui alimente l'allongement des déplacements quotidiens, etc.).

Ces ruptures sont liées à la combinaison de plusieurs phénomènes. La généralisation de l'automobile et des autoroutes accélèrent et facilitent les déplacements quotidiens, ce qui élargit l'espace potentiellement accessible dans un temps donné. Les mutations économiques favorisent une concentration de l'emploi dans le cœur de l'agglomération grenobloise et ses franges proches et, plus largement sur un axe allant de Voiron à Crolles. L'essor de la grande distribution commerciale et des zones d'activité – dont l'usage a souvent été détourné au profit du commerce et des services – favorisent la localisation des fonctions urbaines constitutives de la centralité en dehors des centres villes « historiques ». La croissance démographique se disperse à l'échelle de toute la région grenobloise, et privilégie les petites communes au détriment du cœur de l'agglomération grenobloise et des autres villes-centres. Enfin, la conquête touristique de la montagne s'accélère et « s'industrialise » avec l'essor des stations de ski.

3.1. Le passage de la ville pédestre (dense et compacte) à la ville automobile (étendue et diffuse)

En modifiant en profondeur les conditions de la mobilité (accélération et facilitation des déplacements, **la généralisation de l'automobile et le développement des autoroutes ont rendu possible la déconcentration de l'habitat à l'échelle de la ville-territoire³² contemporaine** ainsi que la **relocalisation ou le développement de certaines activités économiques et commerciales sur des sites d'activités spécialisés bénéficiant d'une haute accessibilité automobile.**

Ce nouveau mode de développement et ce changement d'échelle de la ville est qualifié par Marc Wiel³³ de **passage de la ville pédestre à la ville automobile.**

³² Chalas Y. / Jourdan G., « La nouvelle urbanité », in Favier R. (dir.), *Grenoble, histoire d'une ville*, Glénat, Grenoble, 2010, pp.174-182.

³³ Wiel M., *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville automobile*, Mardaga, coll. Architecture + recherche, Srimont (Belgique), 1999

Encadré 3 - La constitution du réseau autoroutier et des principaux axes routiers modernes dans la région grenobloise : quelques dates clé

(Source : <http://sara-infra.com>).

Branche nord-ouest (liaison vers le Voironnais, Lyon, le sud Grésivaudan et Valence) :

- Grenoble – Voreppe (A.48) : 1967
- Voreppe – Bourgoin-Jallieu / Lyon (A.48) : 1975
- Voreppe – Tullins (A.49) : 1990
- Tullins – Romans – Valence (A.49) : 1991

Par ailleurs,

- En 1947, l'ex R.N.85 (actuelle R.D.1085) est partiellement aménagée en voie express (pour l'essentiel à 2x2 voies) entre Rives et Moirans en 1947 (déviation de Moirans et Rives qui était l'un des points noirs de l'axe Lyon-Grenoble). Cet aménagement est prolongé jusqu'à Voreppe en lien avec l'arrivée de l'autoroute et la réalisation de la zone d'activité de Centr'Alp. Cet axe offre un accès gratuit de qualité entre Rives ainsi que la partie Est de la Bièvre et l'agglomération grenobloise.
- La R.D.119 (axe de Bièvre) - voie express (à 2x1 voie avec possibilité d'élargissement ultérieur à 2x2 voies) qui relie l'A.48 (échangeur de Colombe-Apprieu) à l'aéroport de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et à Brézins- est ouverte à la circulation en trois étapes : 1997 pour la liaison R.D.1085 – aéroport, 2001 pour la liaison A.48-R.D.1085 et 2005 pour la section aéroport – Brézins.

Rocade grenobloise :

- Gières – Le Rondeau / cours Jean-Jaurès (R.N.87 Rocade Sud) : 1967
- Liaison A.48 (Saint-Egrève) – Grenoble-Mistral (A.480) : 1968
- Grenoble-Mistral – Le Rondeau (A480) – Cours Jean-Jaurès (R.N.87 Rocade Sud) : 1982
- Gières – Meylan (R.N.87 – Rocade Sud) : 1985

Branche nord-est (liaison vers Chambéry et le Grésivaudan) :

- Grenoble – Pontcharra (A.41) : 1976
- Pontcharra – Chambéry : 1978

Branche sud (liaison vers l'Oisans, la Matheysine, le Trièves et les Alpes du Sud)

- Le Rondeau– Pont de Claix - Varcès (A.480) et aménagement de la RN85 (déviation de Pont de Claix) : 1982.
- Pont de Claix – Saint-Martin-de-Cluze (A.51) : 1999
- Saint-Martin-de-Cluze – Monestier de Clermont (A.51) : 2006

Le système autoroutier grenoblois est gratuit :

- Au nord-ouest jusqu'à Voreppe (et au-delà jusqu'à la Bièvre par l'intermédiaire de la RD 1085 et de l'axe de Bièvre)
- Au nord-est jusqu'à Crolles
- Au sud jusqu'à Vif

Jusqu'au début des années 1960, les déplacements se font majoritairement à pied, en transports collectifs ou en vélo. Ils sont globalement lents ce qui rend nécessaire une certaine proximité physique entre les éléments constitutifs de la ville (habitat, activités, commerces, équipements ...). Par conséquent, la densité s'impose presque naturellement comme étant le meilleur moyen de combiner la réponse aux (importants) besoins liés à l'essor économique et démographique et la nécessité de garantir la proximité physique entre les fonctions urbaines.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

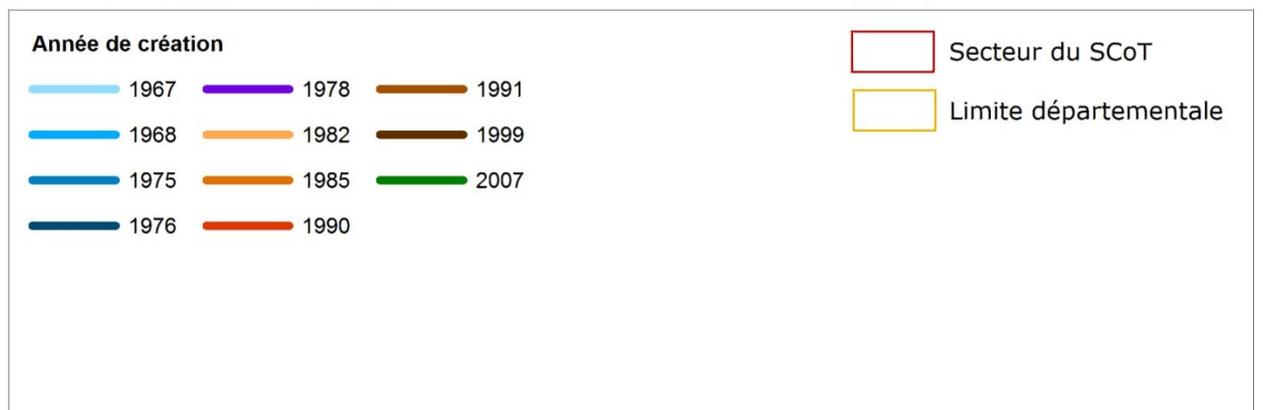
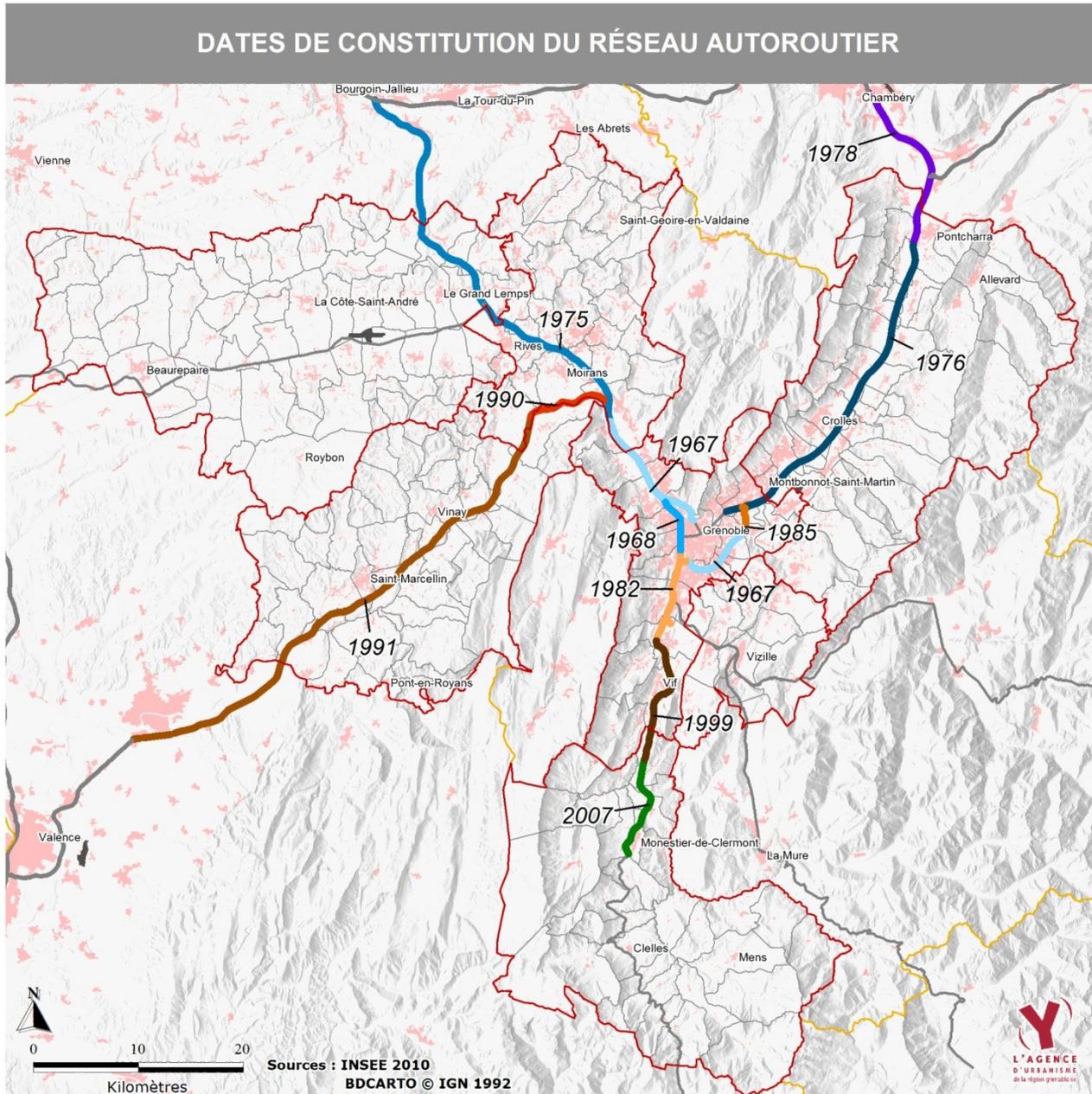
A partir des années 1960, la généralisation de l'automobile dans toutes les couches de la société bouleverse les échelles de la proximité. En facilitant et en accélérant les déplacements, la voiture rapproche les territoires et abolit (partiellement) les distances. De ce fait, la proximité se définit de plus en plus par le « temps de trajet en voiture » et de moins en moins par la « distance kilométrique » entre deux points. C'est à cette époque que les premières réflexions sur le développement et l'aménagement de la « région grenobloise » (dans un périmètre élargi qui préfigure celui de l'actuel SCoT) se mettent en place à l'initiative de l'Etat et de l'agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise (les réflexions pour un livre blanc sur la région grenobloise seront publiées en février 1968).

Cette accélération des déplacements démultiplie les espaces potentiellement accessibles dans un temps donné. Il en résulte un élargissement de l'aire géographique à l'intérieur de laquelle les ménages peuvent rechercher un logement, accepter un travail, accéder à un commerce ou à un équipement. Ces nouvelles conditions de la mobilité se traduisent – au moins dans un premier temps - par un univers de choix accru. Il est, par exemple, possible d'aller vivre à la campagne tout en continuant de travailler ou de consommer en ville.

Parallèlement, les entreprises ou les commerces peuvent se localiser en dehors des espaces densément urbanisés car l'automobile permet aux salariés de se déplacer vers leur emploi. Elles peuvent également drainer un potentiel de clientèle plus vaste, sur un territoire plus étendu, ce qui a favorisé la concentration de l'activité commerciale (grande distribution) et des services à la personne au cœur de l'agglomération grenobloise, notamment sur les sites bien desservis par les réseaux routiers.

De ce fait, la croissance urbaine s'étaie et se disperse sur un vaste territoire (étalement urbain). Par ailleurs, on observe une déconnexion croissante entre les lieux d'habitat (qui se diffusent à l'échelle de toute la région grenobloise) et les pôles d'emplois, de commerce et d'équipement (qui tendent à rester très concentrés) : c'est la périurbanisation.

Carte 17 – Historique de la constitution du réseau autoroutier de la région grenobloise

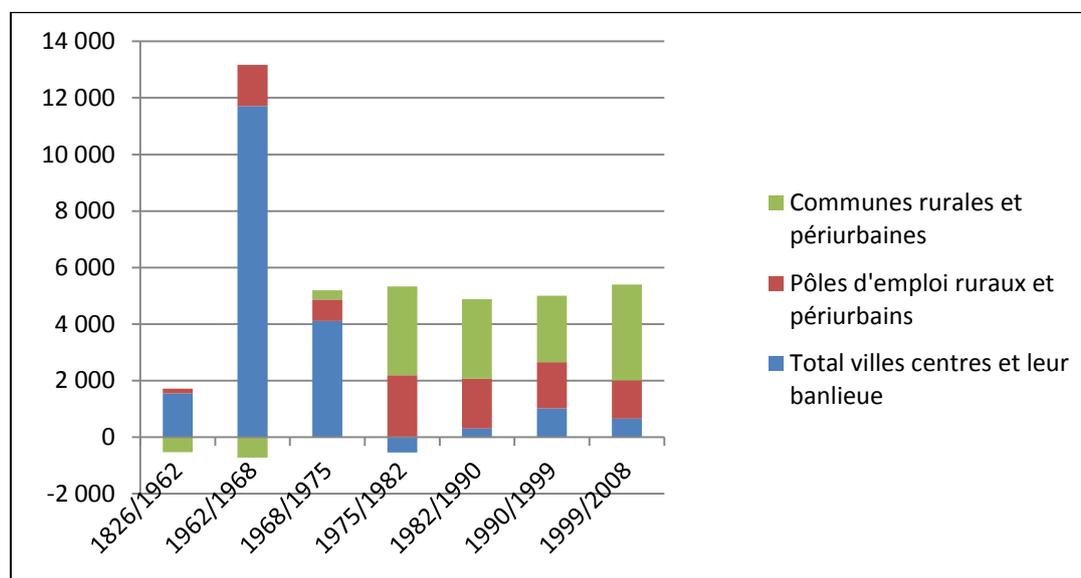


3.2 – Périurbanisation et étalement urbain : la dispersion du peuplement dans la région grenobloise

A partir de la fin des années 1960 et, surtout, du milieu des années 1970, la localisation de la croissance démographique connaît une rupture radicale. On passe d'un modèle où les villes importantes (principalement Grenoble et sa banlieue) polarisaient l'essentiel de la croissance démographique, à un modèle où l'habitat se disperse dans un nombre très élevé de (petites) communes rurales ou périurbaines. Alors que le développement de l'emploi et des fonctions attractives se concentre dans le cœur de l'agglomération grenobloise et sur un axe allant de Crolles à Voiron, la population se disperse dans toute la région grenobloise, ce qui accroît fortement les problèmes de déplacement.

Graphique 1 – Répartition de la croissance démographique (en nombre d'habitants / an) par catégorie de communes et par période dans la région grenobloise élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans

Source : INSEE, recensement général de la population / répartition AURG



Villes centres et leurs banlieues : villes centres de Grenoble, Voiron et Saint-Marcellin, et communes qui sont reliées à ces dernières par une forte continuité du bâti en 2008. *Pour Grenoble :* Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Echirolles, Pont-de-Claix, Eybens, Bresson, Poisat, Saint-Martin-d'Hères, Gières, Meylan, Corenc, La Tronche, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève, Le Fontanil. *Pour Voiron :* Coublevie et Saint-Jean-de-Moirans. *Pour Saint-Marcellin :* Saint-Sauveur et Chatte.

Pôles d'emplois ruraux et périurbains : communes qui, en 2008, ont plus de 1000 emplois ou qui ont au-moins 500 emplois et accueillant plus d'emplois que d'actifs ayant un emploi. *Dans la Bièvre :* Beaurepaire, La Côte Saint-André, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Colombe. *Dans le Sud-Grésivaudan :* Vinay. *Dans le Voironnais :* Rives, Moirans, Voreppe, Tullins. *Dans l'agglomération grenobloise :* Veurey Voroize, Claix, Varcès-Allières-et-Risset, Vif, Domène. *Dans le Grésivaudan :* Montbonnot, Saint-Ismier, Bernin, Crolles, Le Touvet, Villard-Bonnot, Le Cheylas, Pontcharra, Allevard, Chamrousse. *Dans le Sud Grenoblois :* Jarrie, Vizille. *Dans le Trièves :* Monestier-de-Clermont, Mens. *Dans le Vercors :* Autrans. *Dans la Chartreuse :* Saint-Laurent-du-Pont. *Dans la Matheysine :* La Mure. *Dans l'Oisans :* Bourg-d'Oisans, Huez, Mont-de-Lans, Venosc).

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Tableau 8 – Répartition de la croissance démographique (en nombre d'habitants / an) par catégorie de communes et par période dans la région grenobloise élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans

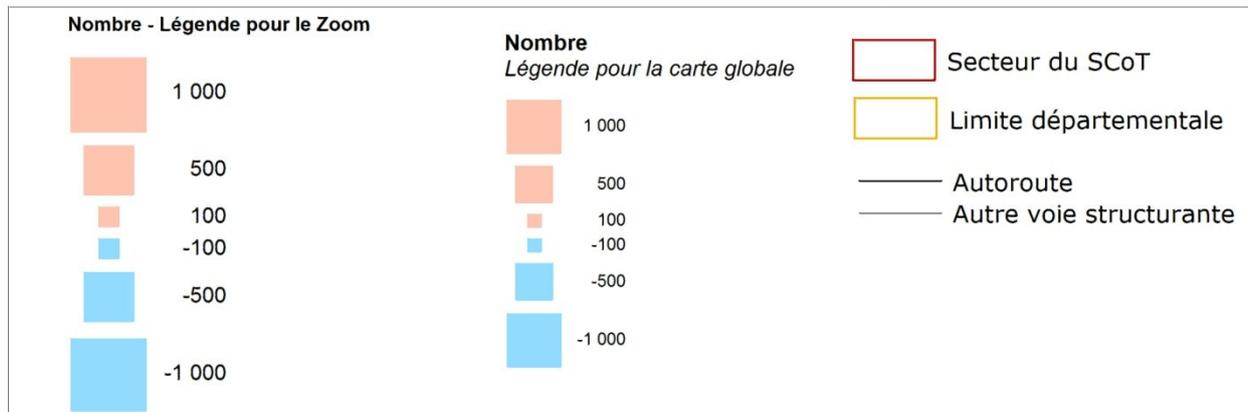
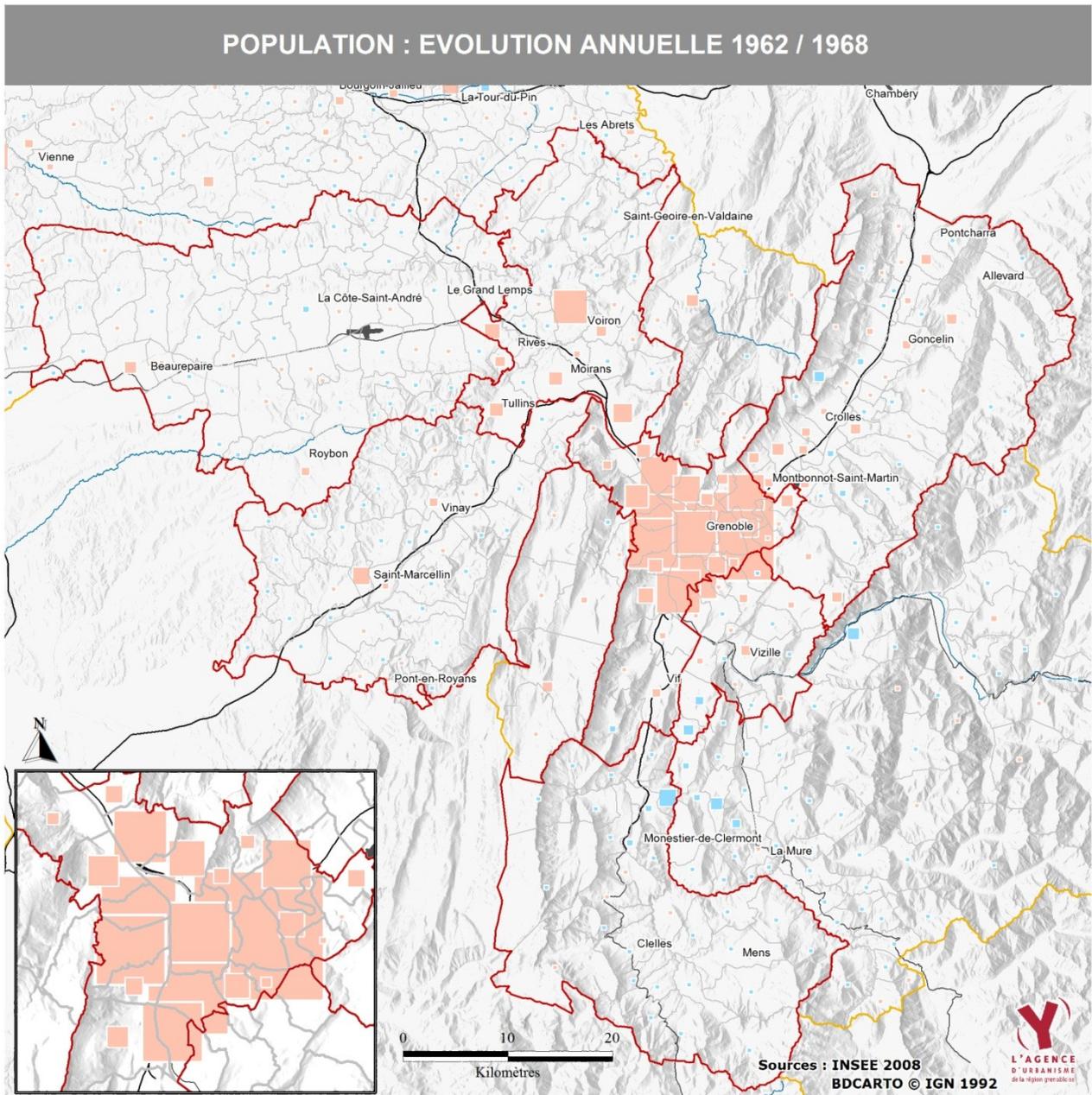
Source : INSEE, recensement général de la population / répartition AURG

(Nombre d'habitant / an sur la période)	1826/ 1962	1962/ 1968	1968/ 1975	1975/ 1982	1982/ 1990	1990/ 1999	1999/ 2008
Villes centres et leur banlieue	1 546	11 717	4 113	-540	305	1 016	656
<i>Dont Grenoble et sa banlieue</i>	<i>1 468</i>	<i>10 926</i>	<i>3 886</i>	<i>-596</i>	<i>207</i>	<i>756</i>	<i>368</i>
<i>Dont Voiron et sa banlieue</i>	<i>61</i>	<i>608</i>	<i>157</i>	<i>35</i>	<i>64</i>	<i>200</i>	<i>156</i>
<i>Dont St-Marcellin et sa banlieue</i>	<i>17</i>	<i>183</i>	<i>70</i>	<i>22</i>	<i>34</i>	<i>60</i>	<i>132</i>
Pôles d'emplois ruraux et périurbains	174	1 455	760	2 195	1 762	1 634	1 352
Communes rurales et périurbaines	-529	-725	318	3 135	2 812	2 355	3 387
Total région grenobloise élargie	1 190	12 446	5 191	4 790	4 880	5 005	5 395

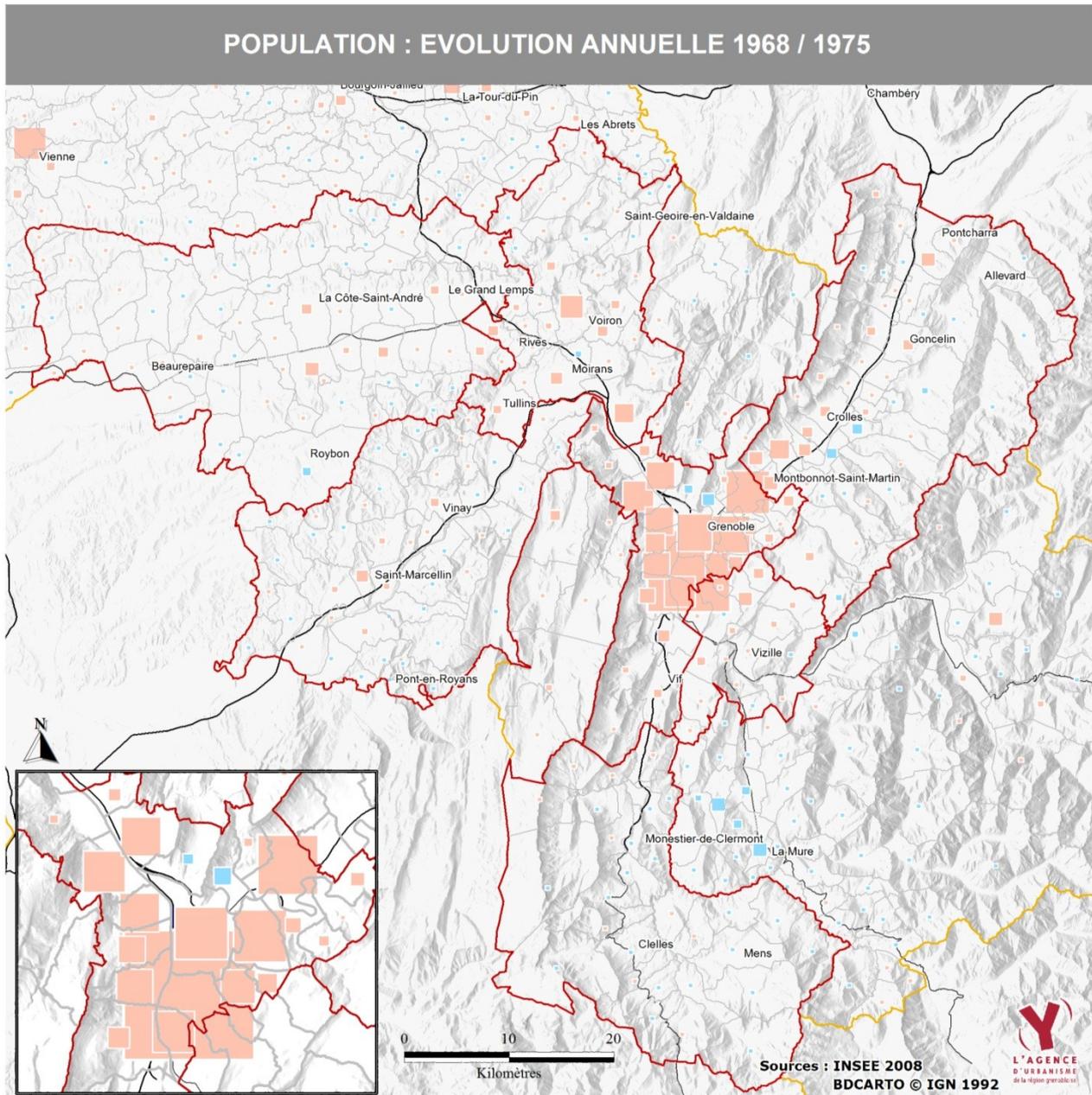
Tableau 9 – Répartition de la population de la région grenobloise élargie par type de communes

Population totale	1826	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Total villes centres et leur banlieue	52 624	262 889	333 188	386 656	382 878	385 319	394 460	400 362
<i>Dont Grenoble et banlieue</i>	<i>37 202</i>	<i>236 824</i>	<i>302 379</i>	<i>352 895</i>	<i>348 721</i>	<i>350 375</i>	<i>357 177</i>	<i>360 489</i>
<i>Dont Voiron et banlieue</i>	<i>9 644</i>	<i>17 979</i>	<i>21 627</i>	<i>23 664</i>	<i>23 907</i>	<i>24 420</i>	<i>26 216</i>	<i>27 618</i>
<i>Dont St-Marcellin et banlieue</i>	<i>5 778</i>	<i>8 086</i>	<i>9 182</i>	<i>10 097</i>	<i>10 250</i>	<i>10 524</i>	<i>11 067</i>	<i>12 255</i>
Pôles d'emplois ruraux et périurbains	62 065	85 665	94 392	104 274	119 636	133 735	148 440	160 612
Communes rurales et périurbaines	207 442	135 464	131 115	135 246	157 193	179 692	200 891	231 372
Total région grenobloise élargie	322 131	484 018	558 695	626 176	659 707	698 746	743 791	792 346

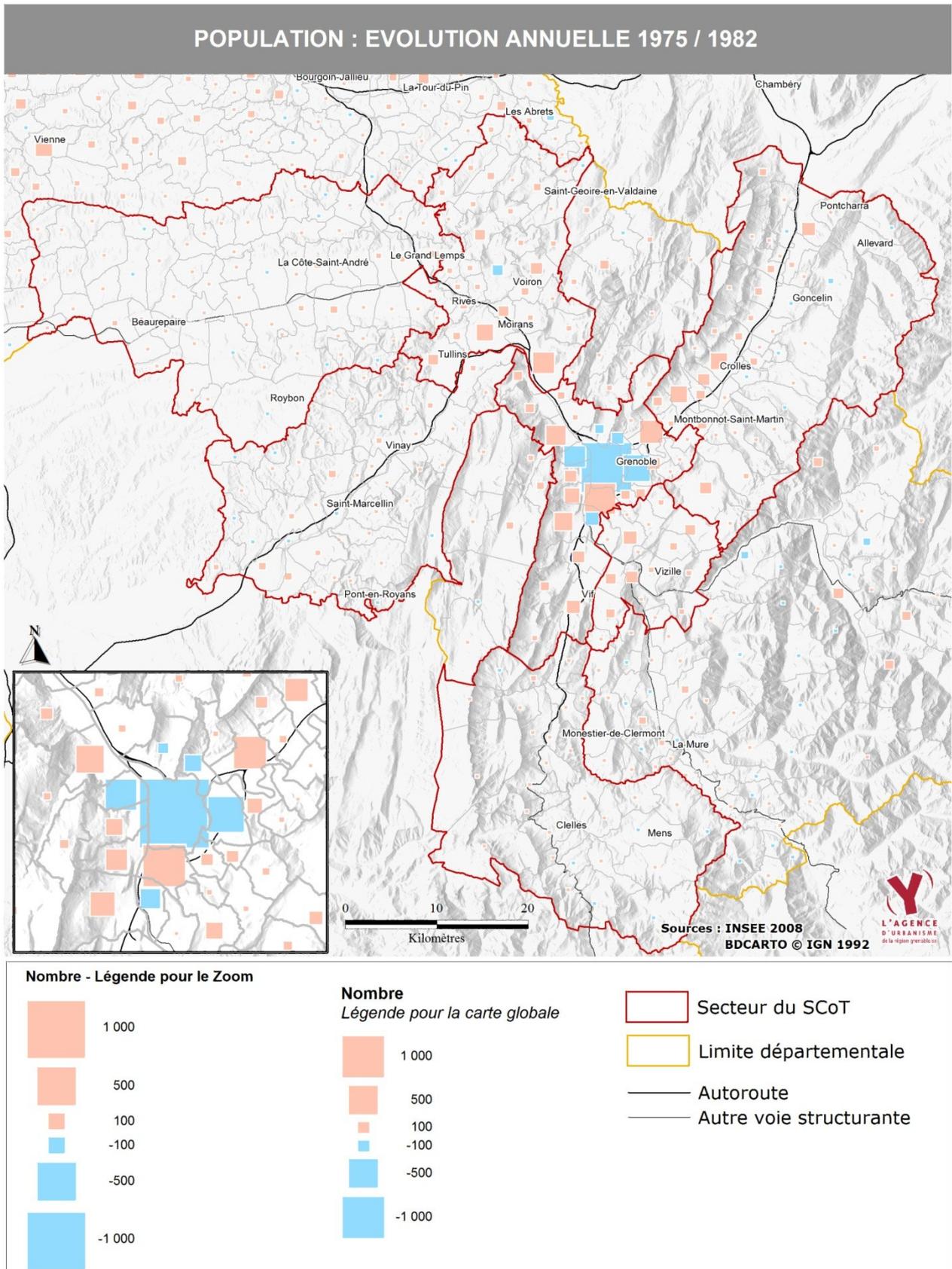
Carte 18 – L'évolution du peuplement entre 1962 et 1968



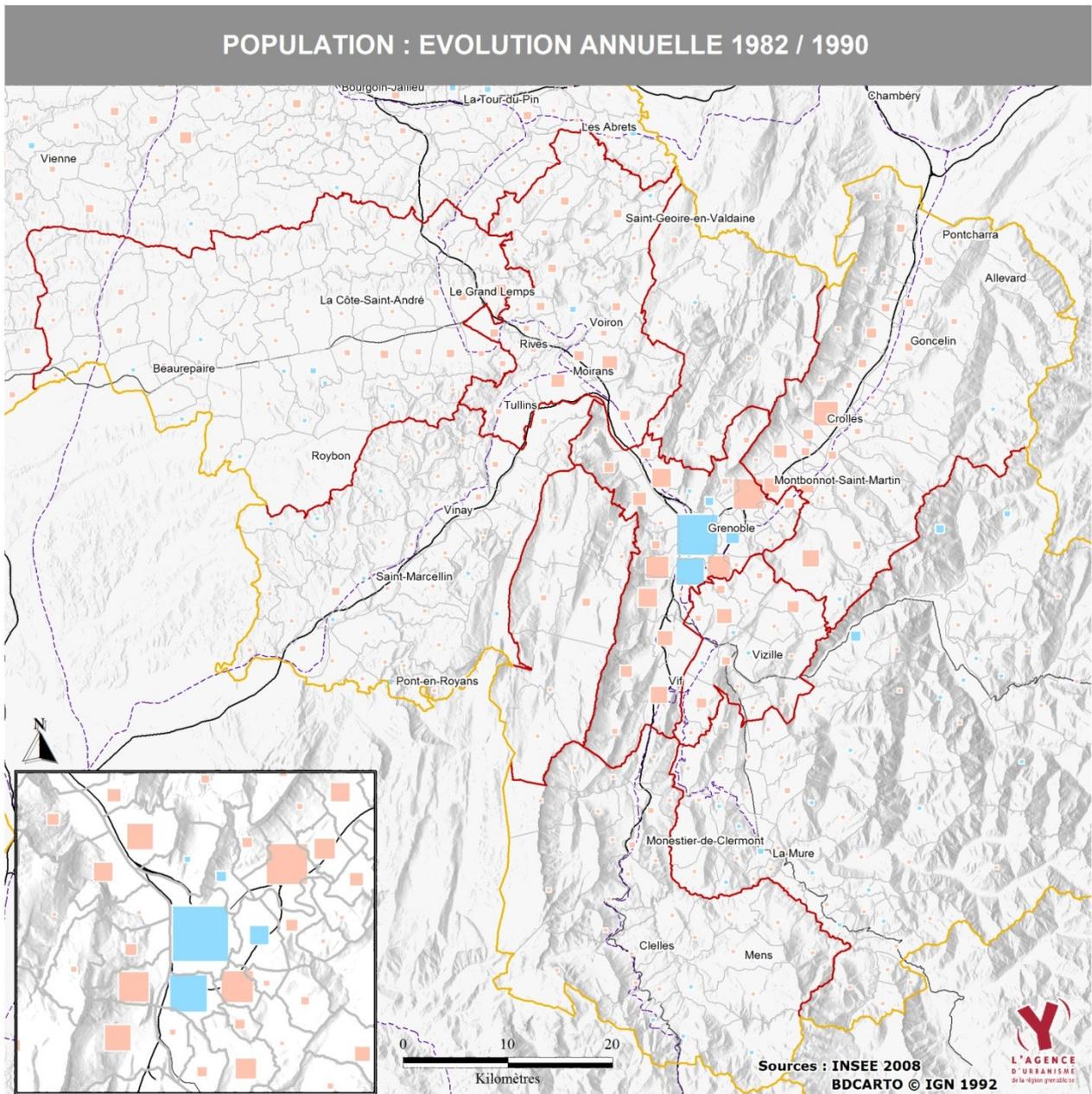
Carte 19 – L'évolution du peuplement entre 1968 et 1975



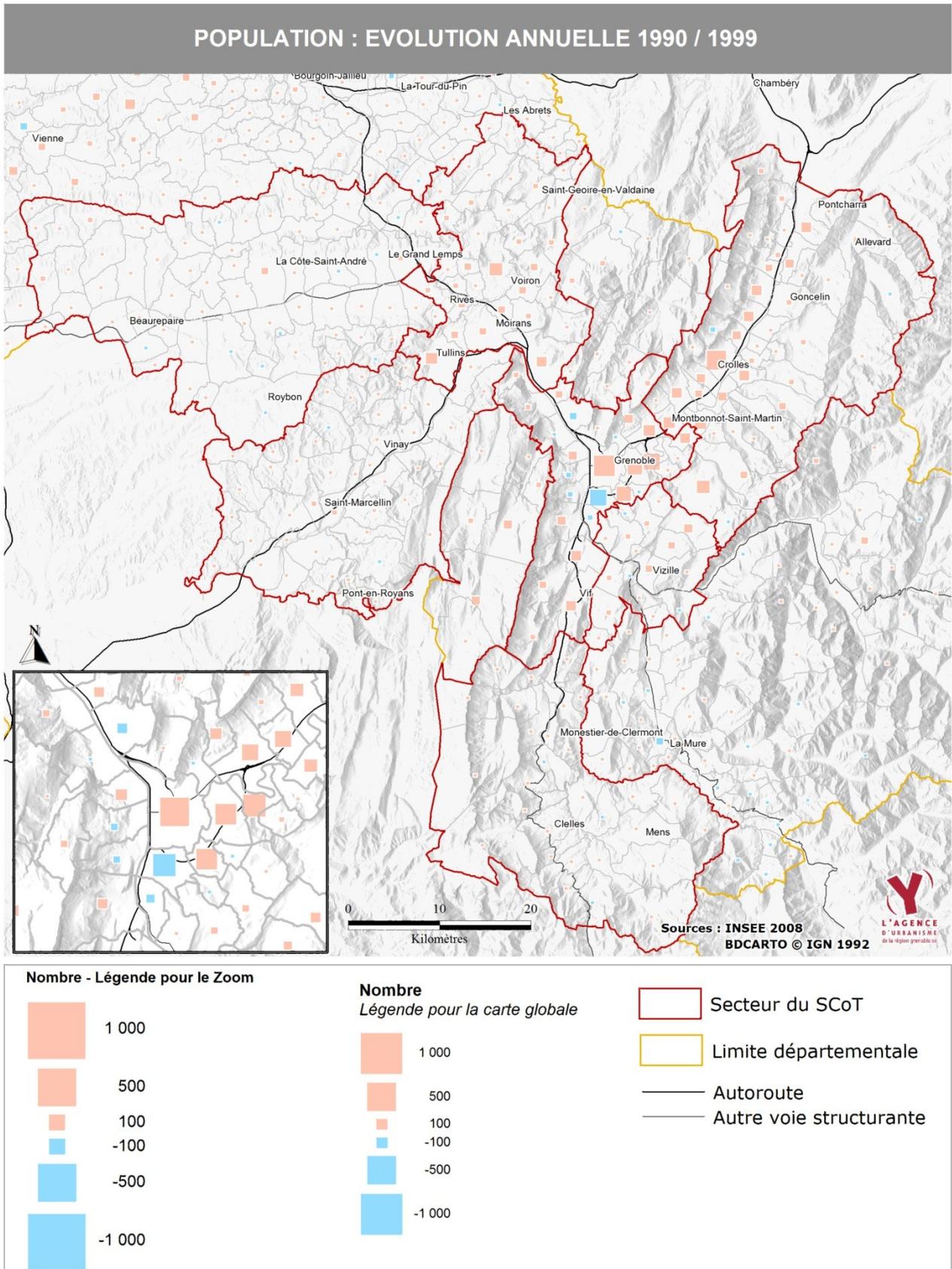
Carte 20 – L'évolution du peuplement entre 1975 et 1982



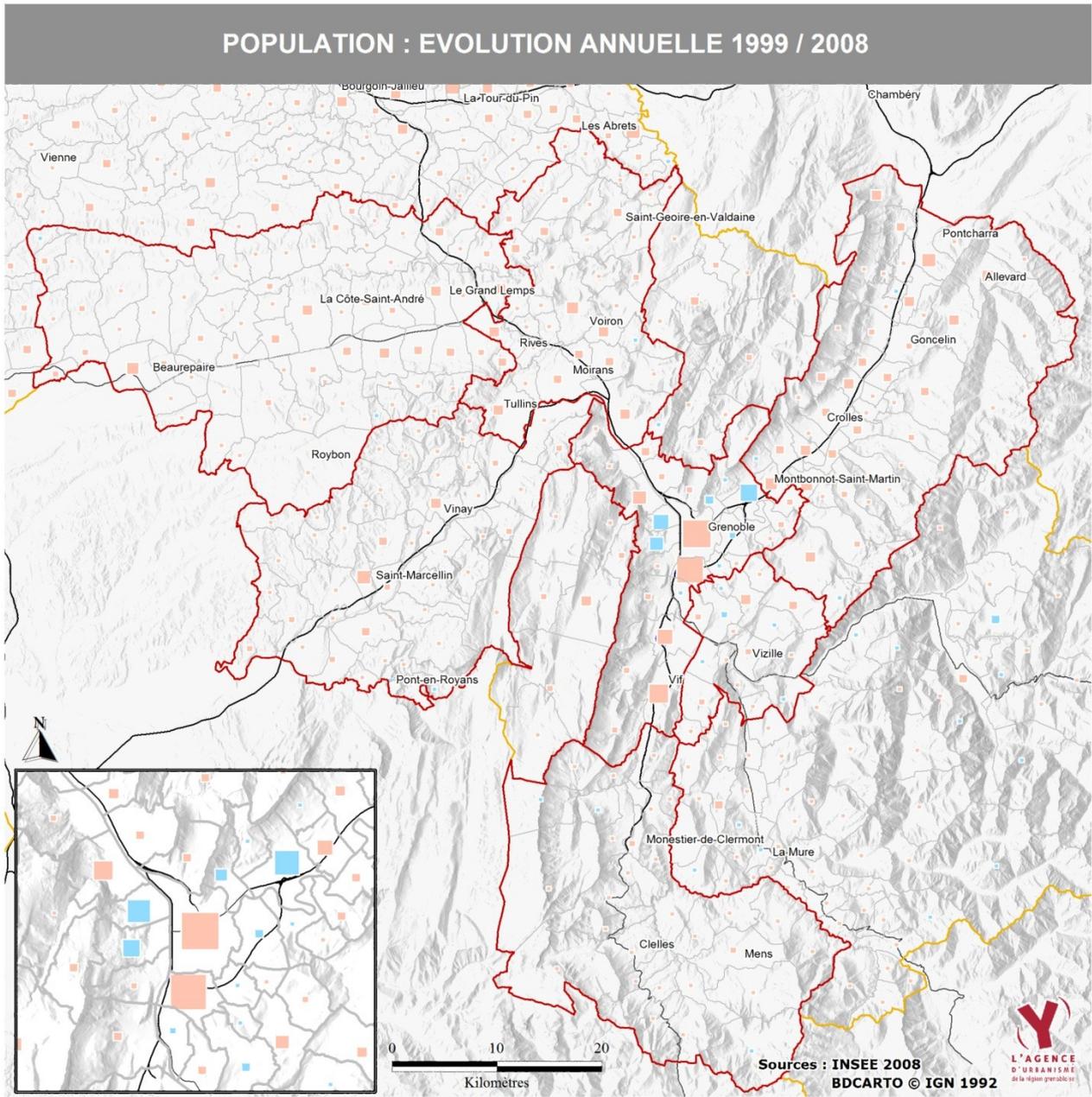
Carte 21 – L'évolution du peuplement entre 1982 et 1990



Carte 22 – L'évolution du peuplement entre 1990 et 1999



Carte 23 – L'évolution du peuplement entre 1999 et 2008



Jusqu'au milieu des années 1970, la croissance démographique est polarisée par Grenoble et sa banlieue, qui accueillent 88% de la croissance démographique de la région grenobloise (élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans) entre 1962 et 1968.

La croissance démographique de l'agglomération grenobloise est particulièrement forte dans les années 1950 et 1960 (elle dépasse les 10 000 habitants par an !) **et la « cuvette » grenobloise s'urbanise rapidement** avec une prédominance d'habitat collectif ou une juxtaposition entre habitat collectif (locatif social ou copropriétés privées) et maisons individuelles. **Une forte continuité du bâti se met en place entre Grenoble et sa proche banlieue qui fonctionne de plus en plus comme un ensemble urbain global : le cœur de l'agglomération grenobloise.**

Voiron et sa banlieue connaissent également une forte croissance (plus de 600 habitants supplémentaires / an entre 1962 et 1968).

Certaines petites villes (comme Saint-Marcellin ou Vizille) et communes industrielles (rive gauche du Grésivaudan, sud grenobloise) ainsi que les communes périurbaines les plus proches de Voiron et de Grenoble sont également en croissance. Inversement, de nombreuses communes rurales et périurbaines éloignées des pôles urbains et industriels continuent à perdre des habitants,

A partir de la fin des années 1960, la croissance démographique de la région grenobloise élargie ralentit fortement et se situe durablement (jusqu'à nos jours) entre 4 800 et 5 400 habitants par an. On voit apparaître les prémices d'une déconcentration de la croissance vers les communes périurbaines situées aux abords de Grenoble, mais Grenoble et surtout sa banlieue continuent à accueillir 75% de la croissance démographique, entre 1968 et 1975 (+3 900 habitants / an).

A partir du milieu des années 1970, la répartition de la croissance démographique change radicalement. Grenoble et sa banlieue perdent des habitants (-600 habitants par an entre 1975 et 1982) **ou connaissent une croissance faible** (+ 200 habitants / an entre 1982 et 1990, +750 habitants / an entre 1990 et 1999, + 370 habitants / an entre 1999 et 2008). **Voiron, Saint-Marcellin et leurs banlieues ont également une croissance faible.**

Par contre, les communes rurales et périurbaines rentrent dans un cycle de forte croissance qui dure encore. Elles accueillent ainsi plus de 65% de la croissance démographique de la région grenobloise élargie entre 1975 et 1982 (+3 100 habitants / an), 58% entre 1982 et 1990 (+ 2 800 habitants / an), 47% entre 1990 et 1999 (+ 2 350 habitants / an) et 63% entre 1999 et 2008 (+ 3 400 habitants / an).

Les pôles d'emplois ruraux et périurbains accueillent également une part non négligeable de la croissance (45% soit 2 200 habitants entre 1975 et 1982, 36% soit 1 800 habitants / an entre 1982 et 1990, 33% soit 1 600 habitants / an entre 1990 et 1999 et 25% soit 1 350 habitants / an entre 1999 et 2008).

Ces évolutions traduisent l'intensité du mouvement de périurbanisation de l'habitat : de nombreuses familles quittent la « ville constituée » (Grenoble et sa banlieue, Voiron, Saint-Marcellin) **pour acquérir des maisons individuelles dans les petites communes alentours**, tout en continuant quotidiennement de venir travailler, étudier ou consommer « en ville » ... ou dans les grands pôles d'activité périphériques.

Le périurbain est également très attractif vis-à-vis des nouveaux arrivants : 48% des ménages qui ont emménagé entre 1990 et 1999 dans les communes situées en dehors du cœur de l'agglomération ne résidaient pas auparavant dans la région grenobloise³⁴. Cela représente 34% des personnes qui ont emménagé dans la région grenobloise entre 1990 et 1999³⁵.

³⁴ Agence d'urbanisme de la région urbaine de Grenoble, *Région urbaine grenobloise, les migrations résidentielles entre 1990 et 1999*, juin 2005, 28p. (page 21).

³⁵ Ibidem, page 18. Environ 2/3 des nouveaux arrivants s'installent à Grenoble ou dans le cœur de l'agglomération, à commencer par les étudiants et les jeunes actifs.

En effet, à la fin des années soixante, la généralisation de l'automobile et l'amélioration des infrastructures routières offrent la possibilité aux ménages d'élargir la palette de leurs choix résidentiels en ayant facilement accès aux bourgs et villages de la région grenobloise, dans un rayon de 20 à 30 km autour des principaux pôles d'emplois (Grenoble, Voiron, etc.).

Cette nouvelle accessibilité se combine avec de multiples facteurs qui vont expliquer l'ampleur du développement et de la dispersion de l'habitat individuel dans l'ensemble de la région grenobloise à partir du milieu des années 1970.

La hausse des revenus des ménages facilite l'accès à la propriété individuelle et l'Etat réforme sa politique du logement dans les années 1970. Il souhaite désormais soutenir l'accession à la propriété en solvabilisant les ménages et favoriser l'émergence sur le marché de maisons individuelles « clé en main » à coût modéré ; alors qu'auparavant, il soutenait les aménageurs en participant financièrement à la construction des grands ensembles d'habitat collectifs.

Les mutations de l'agriculture (exode rural, exploitations sans repreneurs, abandon de certaines terres difficilement mécanisables) incitent certains agriculteurs à coiffer leur casquette de propriétaire foncier en valorisant leurs terres sur le marché des terrains constructibles. Il en résulte une offre abondante de foncier disponible en « diffus » pour la construction. Parallèlement, des « lotisseurs » achètent des terres agricoles pour produire des lotissements de maisons individuelles.

De nombreuses petites communes dévitalisées par l'exode rural souhaitent accueillir de nouvelles populations et la fragmentation du tissu communal favorise la dispersion des initiatives : **alors que sur la période précédente, la croissance était très polarisée sur environ 25 communes autour de Grenoble, Voiron et Saint-Marcellin, l'essor démographique se disperse désormais sur plus de 300 communes)**

On assiste plus largement à un décalage entre la « ville rêvée » par les urbanistes et les aménageurs (qui souhaitent privilégier l'habitat collectif dans le cadre d'un urbanisme innovant – à l'instar de la Villeueuve réalisée durant les années 1970) et la ville qui émerge progressivement de l'agrégation des choix individuels des ménages (habitat individuel périurbain) et des entreprises (essor des centres commerciaux par exemple).

Enfin, le fort développement de l'emploi dans la banlieue grenobloise (souvent à proximité des autoroutes), l'essor des zones commerciales périphériques et la création de grandes zones d'activité à l'extérieur du cœur d'agglomération (Centr'Alp, Crolles-Bernin) ont stimulé la périurbanisation. En effet, ces pôles se situent souvent aux marges ou en dehors des secteurs les plus congestionnés. Ils sont donc plus rapidement accessibles en voiture depuis les espaces périurbains, ce qui rend possible un éloignement plus important de l'habitat.

3.2. Mutations économiques et concentration du développement de l'emploi dans l'agglomération grenobloise et sur un axe allant de Voiron à Crolles

Si l'habitat s'est beaucoup dispersé, c'est moins le cas pour l'emploi qui reste plus concentré dans le cœur de l'agglomération grenobloise et ses abords. En effet, l'ampleur des mutations économiques (déclin de l'agriculture et des industries traditionnelles, essor des industries de haute technologie et de la recherche, tertiairisation de l'économie) et le bouleversement des logiques d'implantation des entreprises (essor des zones d'activité) expliquent que la géographie de l'emploi n'a pas suivi celle de l'habitat.

L'économie de la région grenobloise a connu une mutation considérable entre les années 1960 – apogée de l'emploi industriel et des industries traditionnelles – et la fin des années 2000.

Le nombre total d'emplois a été multiplié par environ 1,5 entre 1968 et 2008 (+ 120 000 emplois environ), avec des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité.

L'agriculture a continué son déclin en voyant ses effectifs divisés par 4,5 (de presque 20 000 emplois en 1968 à moins de 4 500 en 2008). Dans les secteurs les plus ruraux, cette perte d'emploi est difficilement compensée par l'essor des autres secteurs.

L'industrie a reculé, principalement en valeur relative (son poids dans l'emploi total passe de 47,3% en 1968 à 24% en 2008) **et dans une moindre mesure en valeur absolue** (104 000 salariés en 1968, 114 000 salariés en 1975 – « pic » de l'emploi industriel, 82 000 en 2008 soit une perte d'environ 22 000 postes par rapport à 1968 et de 32 000 postes par rapport à 1975). **Elle s'est surtout profondément recomposée tant sur le plan économique (filières dominantes) qu'en termes de localisation au sein de la région grenobloise.**

En définitive, la progression de l'emploi est liée au secteur tertiaire, qui gagne près de 160 000 postes et passe de 13,7% à 74,7% de l'emploi total, grâce à l'essor des activités liées à la recherche, à l'enseignement supérieur et aux services aux entreprises ; mais aussi grâce au fort développement du commerce et des services à la personne.

Parallèlement à sa progression, l'emploi tertiaire a profondément évolué dans ses logiques de localisation : émergence de nouvelles centralités en dehors ou aux marges des centres villes historiques en lien avec les grandes opérations publiques d'aménagement et d'implantation des grands équipements métropolitains ; « détournement d'usage » de certaines zones d'activité au profit du commerce et des services à la personne ; recherche de sites aisément accessibles en voiture à proximité des axes de passage ou des entrées de ville pour mieux capter une clientèle largement motorisée.

Tableau 10 – Nombre et pourcentage d'emplois par secteur dans la région grenobloise

(périmètre élargi au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans)

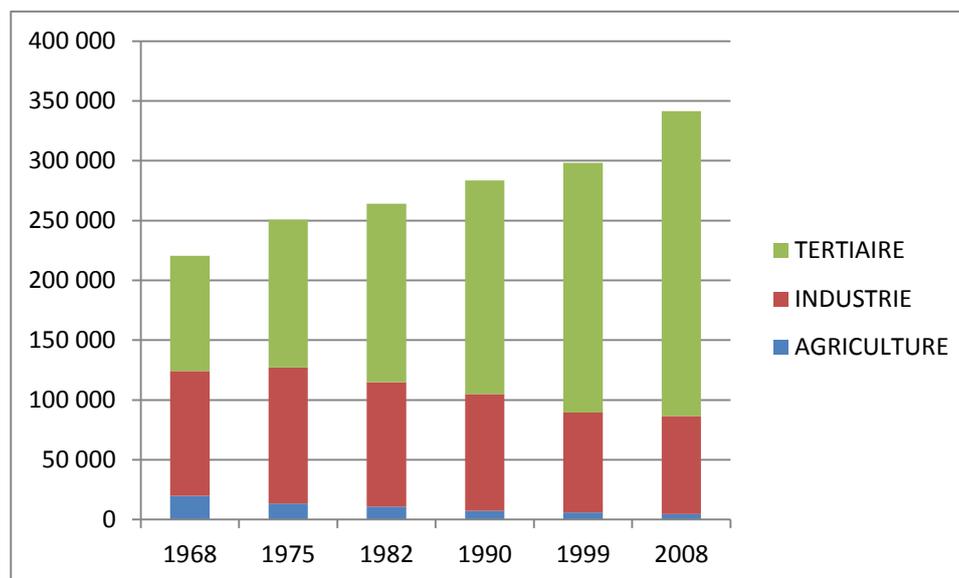
Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations complémentaires.

	AGRICULTURE	INDUSTRIE	TERTIAIRE	TOTAL
1968	19 932 9,0%	104 284 47,3%	96 236 43,7%	220 452
1975	13 310 5,3%	113 770 45,4%	123 585 49,3%	250 665
1982	10 672 4,0%	104 240 39,5%	149 132 56,5%	264 044
1990	7 176 2,5%	97 645 34,5%	178 580 63,0%	283 401
1999	5 840 2,0%	83 558 28,0%	208 696 70,0%	298 094
2008	4 479 1,3%	82 048 24,0%	254 997 74,7%	341 524

ATTENTION : le nombre total d'emploi n'est pas directement comparable entre 1999 et 2008 en raison d'un changement dans le mode de collecte du recensement. Il convient donc de considérer l'ordre de grandeur des évolutions et non pas le chiffre exact.

Graphique 2 – Nombre d'emplois par secteur dans la dans la région grenobloise (périmètre élargi au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans)

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations complémentaires



3.2.1. Recul de l'industrie traditionnelle, essor du complexe « recherche – industrie de hautes technologies » et relocalisation de nombreux établissements vers les zones d'activité

L'industrie traditionnelle (papèterie, métallurgie, mécanique, chimie, textile) commence à décliner à partir du milieu des années 1960 et – surtout – pendant les années 1970 et 1980. **Son recul touche fortement les bourgs industriels de la rive gauche du Grésivaudan, de la vallée du Drac et de la Romanche. Certains bourgs ruraux de la Bièvre** sont également durement touchés (comme Saint-Siméon de Bressieux : fermeture de l'usine Black-et-Decker en 1987 qui employait plus de 500 personnes). Enfin, le **plateau Matheysin** (secteur de La Mure et de La Motte d'Aveillans) est très durement touché par le déclin de l'exploitation charbonnière (fermeture définitive des houillères en 2000).

Ce déclin concerne également le Voironnais et le cœur de l'agglomération grenobloise.

- **Le cœur de l'agglomération grenobloise** perd 25 500 emplois industriels entre 1975 et 2008 soit 80% des pertes totales d'emplois industriels de la région grenobloise élargie alors qu'il n'accueillait « que » 54,6% des emplois industriels en 1975. Ce déclin touche plus particulièrement les quartiers Ouest et Sud-Ouest de Grenoble ; mais aussi les quartiers Ouest d'Echirolles ; les communes de Pont-de-Claix, Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux ; ou encore la partie nord-ouest de Saint-Martin-d'Hères (site de l'usine Neyrpic).
- **Dans le Voironnais et en Bièvre-Valloire**, les vallées industrielles de la Morge et de la Fure sont durement touchées avec des pertes significatives d'emplois industriels à Voiron, Coublevie, Renage et Tullins (ces 4 communes perdent 3 700 emplois industriels entre 1975 et 2008).

Alors que des pans entiers de l'industrie traditionnelle disparaissent ou se restructurent, de nouvelles filières industrielles apparaissent (micro-électronique, nanotechnologies, biotechnologies,).

Ces dernières peuvent être très liées aux services (ex. de la conception de logiciels informatiques, etc.). Elles s'appuient notamment sur les capacités locales d'innovation technologique liées à l'importance de la recherche publique (CNRS, CEA, Universités, INRIA, CEMAGREF, laboratoires associés aux grands équipements scientifiques de la Presqu'Île, etc.) et privée (Orange, ST-Microelectronics, Schneider-Electrics, etc.) ; ainsi que sur l'existence historique de liens très étroits entre l'industrie et la recherche dans la région grenobloise.

Ce « complexe » recherche – industrie – services aux entreprises est désormais la marque de fabrique de l'économie grenobloise. Il s'est fortement développé sur un nombre limité de sites :

- La presqu'île scientifique de Grenoble
- Le CHU de La Tronche et les centres de recherches associés
- Les espaces d'activité de Meylan et de Montbonnot (Innovallée)
- Le campus universitaire de Gières et Saint-Martin d'Hères et ses abords immédiats
- La zone d'activité de Centr'Alp
- Les abords de la Rocade Sud à Echirolles et Eybens (centre de recherche de Schneider et de Bull, SOGREAH, ...)
- La zone industrielle de Crolles

Enfin, au cours des années 1960 / 1970 / 1980, de nombreuses activités artisanales, industrielles, voire tertiaires ont quitté leur implantation « à l'étroit » dans les tissus denses de Grenoble ou de sa proche banlieue ou encore dans les vallées industrielles du Voironnais pour se relocaliser dans les nouvelles zones d'activité périphériques.

D'après une enquête réalisée en 1986 auprès de 205 entreprises implantées dans les zones d'activité de l'agglomération grenobloise élargie jusqu'à Voiron, Moirans / Voreppe et Crolles, « 40% *seulement* sont des créations représentant 20% des emplois³⁶ ». Les autres entreprises étaient déjà implantées dans la région grenobloise (principalement à Grenoble) et ont déménagé pour s'implanter en zone d'activité ce qui leur a souvent permis de s'agrandir ou de moderniser leurs locaux. Ainsi, à titre d'exemple, le Dauphiné Libéré et son imprimerie quittent Grenoble pour se relocaliser dans la zone industrielle de Veurey-Voroize en 1977. De même, certaines papèteries ont quitté les vallées de la Fure et de la Morge pour se regrouper sur le site de Centr'Alp.

3.3.2. Le tertiaire : un essor très concentré géographiquement

En 1968, le cœur de l'agglomération grenobloise accueillait 69,5% des emplois tertiaires de la région grenobloise élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans. La commune de Grenoble accueillait à elle seule 52,6% des emplois tertiaires de toute la région grenobloise !

Entre 1968 et 2008, le cœur de l'agglomération grenobloise a gagné plus de 91 000 emplois tertiaires, soit 57% du total de la croissance de l'emploi tertiaire de la région grenobloise élargie. Comme sur cette période, le cœur de l'agglomération grenobloise n'a accueilli « que » 23,8% de la croissance démographique de la région grenobloise, cela atteste de la poursuite d'une forte concentration de l'emploi tertiaire.

Au sein du cœur de l'agglomération, l'emploi tertiaire s'est principalement développé dans les communes de la banlieue grenobloise : elles ont gagné presque 64 000 postes tertiaires entre 1968 et 2008 alors que Grenoble n'en n'a gagné « que » 27 000 (et a perdu 23 500 emplois industriels dans le même temps).

³⁶ En 1986, environ 500 entreprises offrant presque 13 000 emplois étaient implantées les 29 zones d'activité de l'agglomération grenobloise élargie à Voiron, Moirans et Crolles. Freschi L. et Freschi N., « Les zones d'activité de la région grenobloise », *Revue de Géographie alpine*, 1986, t.74, N°3, pp.247-263, p.254.

En dehors du cœur de l'agglomération grenobloise, l'essor du tertiaire est également concentré géographiquement. 74% des 68 000 emplois tertiaires gagnés en dehors du cœur de l'agglomération se sont localisés dans une trentaine de villes ou d'agglomération qui maillent les territoires de la région grenobloise et qui ont gagné chacune au-moins 500 emplois tertiaires sur la période.

- **Dans le Voironnais** : Voiron et Coulevie (+ 6 000 emplois tertiaires) ; Moirans et Voreppe (+ 4 800 emplois tertiaires) ; Tullins ; Rives.
- **En Bièvre-Valloire** : Beaurepaire ; La Côte Saint-André ; Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; Colombe, Apprieu et Le Grand Lemps.
- **Dans le Sud-Grésivaudan** : Saint-Marcellin, Chatte et Saint-Sauveur (+ 2 900 emplois tertiaires) ; Vinay
- **Dans le Grésivaudan** : Crolles et Bernin (+ 5 000 emplois tertiaires) ; Montbonnot-Saint-Martin (+ 4 700 emplois tertiaires) ; Saint-Ismier ; Le Versoud ; Villard-Bonnot ; Frogès ; Le Touvet ; Pontcharra ; Allevard et Saint-Pierre d'Allevard
- **Dans l'agglomération grenobloise** : Veurey-Voroize ; Claix ; Varcès-Allières-et-Risset ; Vif ; Domène.
- **Dans le Sud Grenoblois** : Vizille.
- **En dehors du SCoT** : Autrans ; La Mure et Susville ; Saint-Laurent-du-Pont ; Le Bourg d'Oisans, Mont-de-Lans et Huez.

Cette concentration de l'emploi tertiaire traduit la combinaison de différents éléments :

- L'essor des grands équipements métropolitains, principalement localisés dans le cœur de l'agglomération grenobloise.
- L'essor du secteur des services aux entreprises et l'articulation croissante entre services supérieurs (dont la recherche et le développement) avec l'industrie et les filières de haute technologie.
- L'essor des services à la personne et du commerce de grande distribution, qui ont tendance à se concentrer au cœur de leurs bassins de chalandise.
- L'évolution de certains grands services publics impacte le maillage du territoire et le rayonnement de certains pôles. Ainsi, l'offre hospitalière s'est fortement concentrée sur les pôles de Grenoble et de Voiron au détriment d'un certain nombre d'établissements locaux (Rives, Tullins, Beaurepaire, Saint-Marcellin dans une moindre mesure) qui ne subsistent que sous la forme d'hôpitaux destinées à la gériatrie ou à des activités spécialisées. Avec la réforme de la carte judiciaire, les tribunaux sont tous concentrés à Grenoble, entraînant la fermeture du Tribunal d'Instance de Saint-Marcellin (en 2009) ainsi que du Tribunal d'Instance et du Tribunal des Prud'hommes de Voiron (en 2010).

3.3.3. Une croissance globale de l'emploi qui se polarise dans le cœur de l'agglomération grenobloise et sur un axe allant de Voiron à Crolles

Le bilan global de la croissance de l'emploi entre 1968 et 2008 (qui agrège des évolutions très contrastées entre les territoires et les secteurs économiques) fait apparaître que **80% de la croissance de l'emploi à l'échelle de la région grenobloise élargie s'est localisée dans le cœur de l'agglomération grenobloise, dans sa frange sud (Claix, Varcès-Allières-et-Risset, Vif) et sur un axe allant de Voiron à Crolles** en passant par Moirans, Voreppe, Veurey-Voroize, Montbonnot, Saint-Ismier et Bernin. Parallèlement, ce territoire n'a accueilli qu'à peine plus de 45% de la croissance démographique du territoire.

A lui seul, le cœur de l'agglomération grenobloise a accueilli 59% de la croissance de l'emploi dans la région grenobloise élargie, pour à peine 24% de la croissance démographique.

En dehors de ce « cœur économique » de la région grenobloise, l'emploi progresse faiblement et bien moins vite que la population (moins de 20% des gains d'emplois pour presque 55% des gains

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

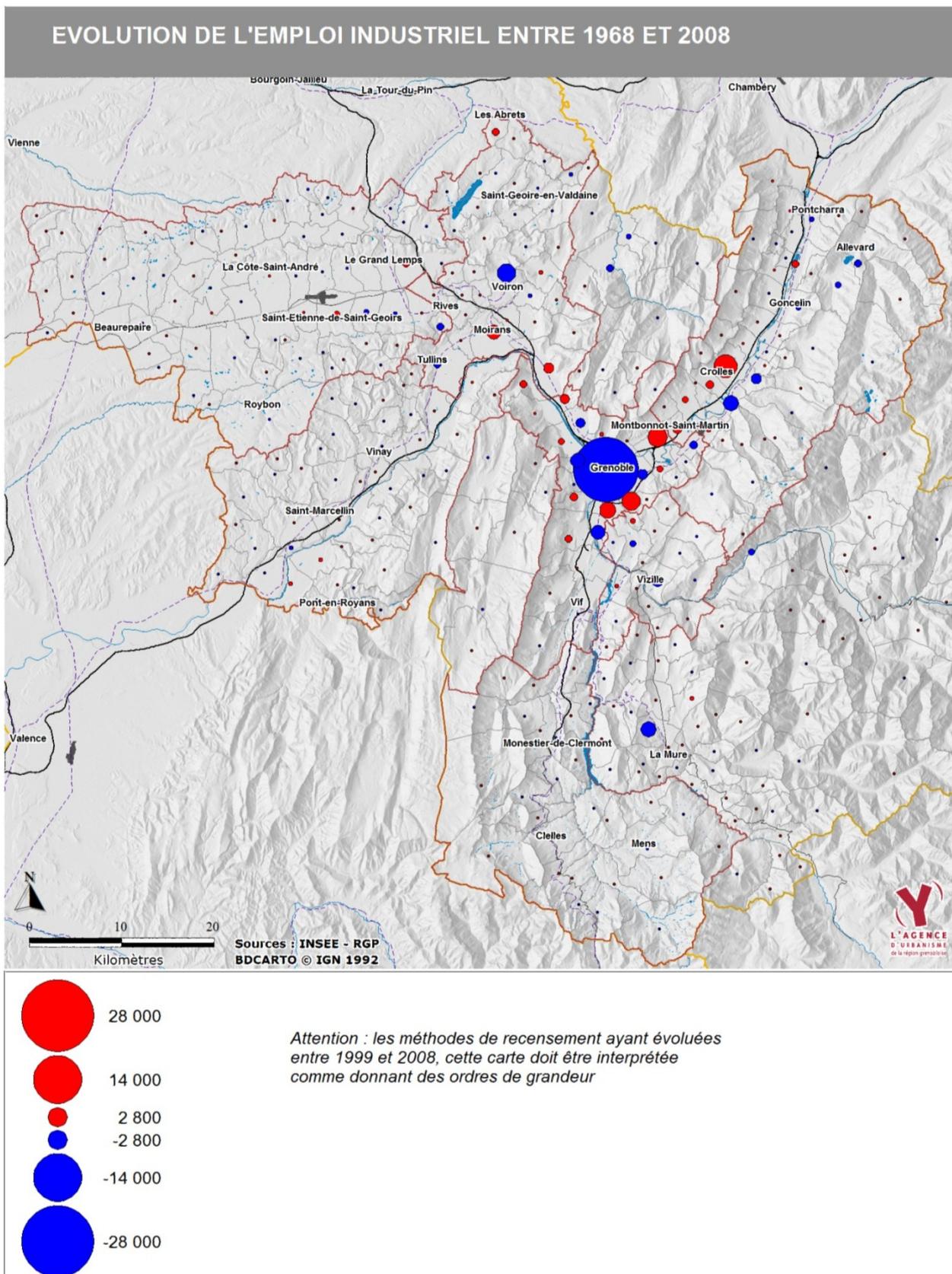
de population de la région grenobloise élargie sur la période 1968 – 2008). **Là encore, la croissance de l'emploi est polarisée sur un nombre limité de petites villes** : sur les 23 800 emplois gagnés en dehors du « cœur économique » de la région grenobloise élargie, 15 100 (soit plus de 60%) se localisent dans 14 pôles qui gagnent plus de 500 emplois : Saint-Marcellin et son agglomération (Chatte / Saint-Sauveur) ; Beaurepaire ; La Côte Saint-André ; Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ; Colombe / Apprieu ; Rives ; Pontcharra ; Le Cheylas ; Le Touvet ; Le Versoud ; Chamrousse ; Mont-de-Lans ; Huez ; Autrans.

En définitive, la géographie économique de la région grenobloise a été fortement bouleversée depuis les années 1960 avec la coexistence de sous-territoires marqués par la crise industrielle (rive gauche du Grésivaudan, Sud-Grenoblois, vallées industrielles du Voironnais, quartiers sud et ouest de Grenoble, quartiers ouest d'Echirolles, Pont-de-Claix, anciens quartiers industriels de Saint-Martin-d'Hères), et de sous-territoires où les emplois liés à la recherche, à l'innovation, aux nouvelles industries ont fortement progressé (rive droite du Grésivaudan, Innovallée, Presqu'île scientifique de Grenoble, secteur de Centr'Alp').

Cette situation a accentué les inégalités sociales sur le territoire, entre des populations ouvrières peu qualifiées voyant leur accès à l'emploi se réduire, et une progression importante de l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens qualifiés en lien avec l'essor des activités de haute technologie.

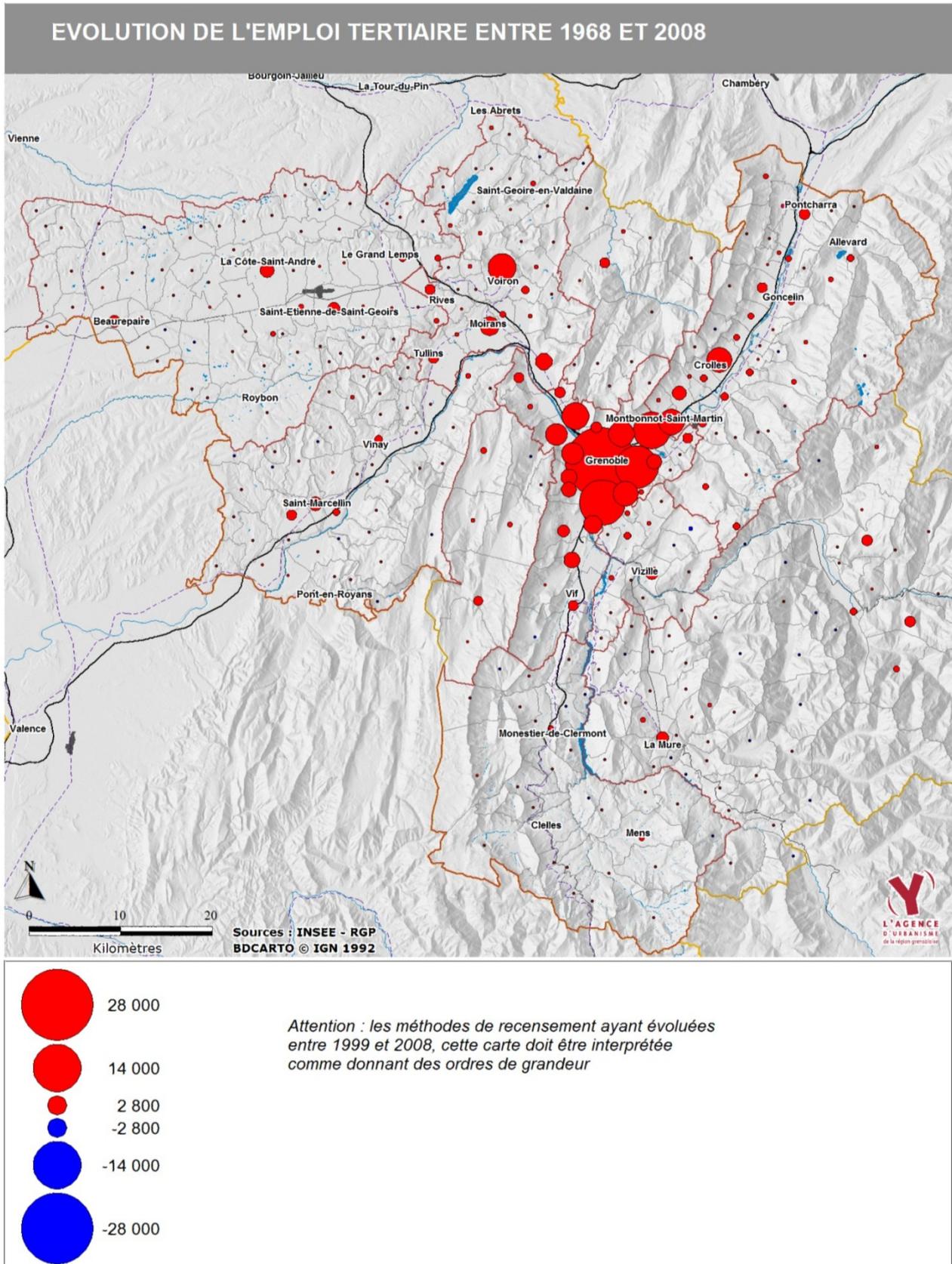
Carte 24 – Evolution de l’emploi industriel entre 1968 et 2008

ATTENTION : le nombre total d’emploi n’est pas directement comparable entre 1975 et 2008 en raison d’un changement dans le mode de collecte du recensement. Il convient donc de considérer l’ordre de grandeur des évolutions et non pas le chiffre exact.



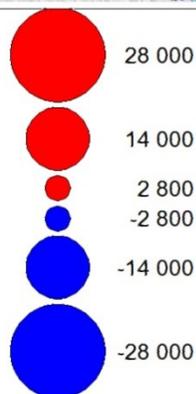
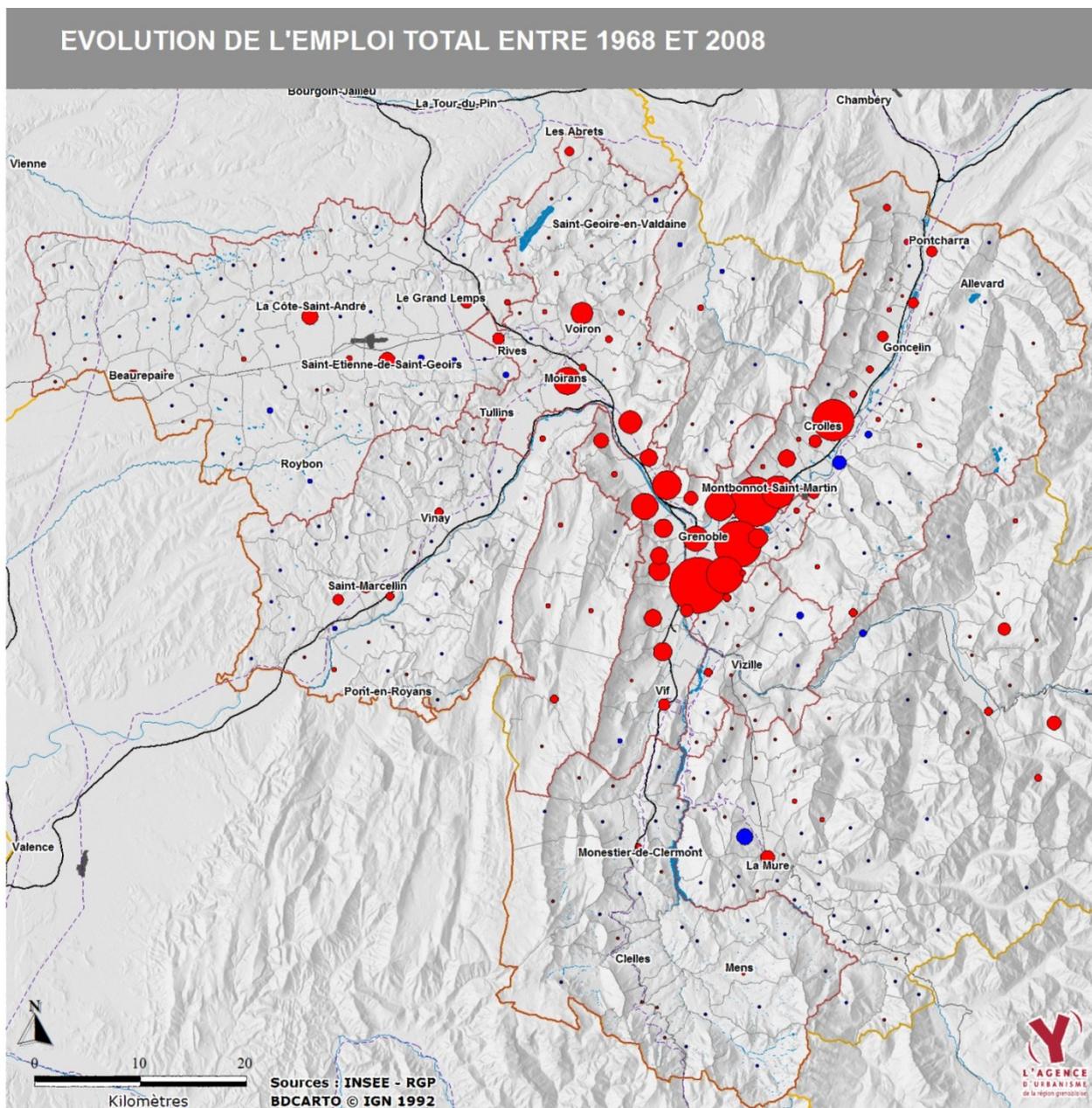
Carte 25 – Evolution de l’emploi tertiaire entre 1968 et 2008

ATTENTION : le nombre total d’emploi n’est pas directement comparable entre 1968 et 2008 en raison d’un changement dans le mode de collecte du recensement. Il convient donc de considérer l’ordre de grandeur des évolutions et non pas le chiffre exact.



Carte 26 – Evolution de l’emploi total entre 1968 et 2008

ATTENTION : le nombre total d’emploi n’est pas directement comparable entre 1968 et 2008 en raison d’un changement dans le mode de collecte du recensement. Il convient donc de considérer l’ordre de grandeur des évolutions et non pas le chiffre exact.



Attention : les méthodes de recensement ayant évoluées entre 1999 et 2008, cette carte doit être interprétée comme donnant des ordres de grandeur

3.3. L'émergence de nouvelles centralités, notamment dans le cœur de l'agglomération grenobloise

Jusqu'aux années 1960, la « centralité » se confondait avec le « centre-ville historique ». Mais à partir de la fin des années 1960, de nombreuses fonctions de centralité se sont localisées en dehors des centres villes en lien notamment avec des grands aménagements publics (plus particulièrement dans l'agglomération grenobloise : Jeux Olympiques, Villeneuve, campus, ...) ; mais aussi en lien avec l'essor de la grande distribution et des zones d'activité économiques et commerciales ; et, plus largement, en lien avec le fait que de nombreux acteurs économiques (du commerce aux professions libérales) recherchent une localisation aisément accessible en voiture (et largement dotée en stationnement) afin de capter plus facilement une clientèle désormais motorisée.

3.4.1 L'essor des fonctions métropolitaines et les grandes opérations publiques d'aménagement marquent l'émergence de nouvelles centralités dès les années 1960

Dans les années 1960 / 1970, l'Etat et les collectivités territoriales ont souhaité organiser de manière volontariste la croissance urbaine de la région grenobloise tout en améliorant son niveau d'équipements métropolitains ; en favorisant l'essor des activités liées à la recherche et à l'innovation ; et en améliorant l'offre de services et d'équipements en faveur de la population résidente.

L'objectif était notamment de favoriser l'implantation des grands équipements structurants dans l'agglomération grenobloise, tout en les localisant en dehors du centre-ville de Grenoble qu'il s'agissait de décongestionner. Il s'agissait également d'organiser l'accueil de la croissance démographique de l'agglomération. Il s'agissait enfin de favoriser la déconcentration de certaines activités économiques et d'une partie de l'accueil de la croissance démographique en dehors de l'agglomération grenobloise, en favorisant l'essor organisé de la partie sud du Voironnais ainsi que des parties centrales (Crolles) et nord (Pontcharra) du Grésivaudan.

En lien avec cette stratégie, le cœur de l'agglomération grenobloise et -dans une moindre mesure- les secteurs extérieurs ont bénéficié d'importants investissements publics (notamment entre la fin des années 1960 et le début des années 1980) qui ont contribué à faire émerger de nouveaux espaces de centralité et d'activité. On peut notamment citer :

- L'aménagement du sud de l'agglomération grenobloise (quartiers sud de Grenoble / Echirolles / Eybens).
- L'aménagement de la Presqu'Île Scientifique de Grenoble.
- L'aménagement du campus universitaire à cheval sur Saint-Martin d'Hères et Gières.
- L'aménagement de grandes zones d'activité à vocation industrielle et/ou technologique comme Innovallée – ex ZIRST ; Centr'Alp ; la zone d'industrielle de Bernin – Crolles.
- L'aéroport de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, dans la plaine de la Bièvre et la zone d'activité de Grenoble Air Parc à proximité de ce dernier.

Encadré 4 – Chronologie de certaines grandes opérations publiques d'aménagement qui ont recomposé le système des centralités à l'échelle de l'agglomération et de la région grenobloise³⁷

1. L'aménagement du sud de l'agglomération grenobloise débute avec les jeux olympiques de 1968 avec l'aménagement du village olympique et plusieurs sites de compétition dans un espace situé à l'articulation des quartiers sud de Grenoble, d'Echirolles et d'Eybens. Les JO seront l'occasion de lancer plusieurs grands projets dans ce secteur sud (comme la création de **l'hôpital sud** et la reconversion des équipements olympiques en **parc des expositions** et en **centre de congrès**, ou l'implantation de la **maison de la culture** à mi-chemin entre le centre-ville historique et le « nouveau centre sud »).

Parallèlement, le projet de la « **Villeneuve de Grenoble et Echirolles** » est défini entre 1965 et 1967 et sera réalisé entre 1970 et 1982. Le programme visait à créer un centre secondaire permettant d'accueillir une part significative de la croissance démographique de l'agglomération grenobloise, de « décongestionner » le centre historique de Grenoble (accueil du siège de nombreuses administrations, création d'un centre commercial à vocation régionale – Grand'Place, implantation de l'école d'architecture) et de répondre aux besoins de ses habitants et de ceux des communes et quartiers limitrophes en matière de commerce et d'équipements publics.

Dans les années 1990 / 2000, le **nouveau centre-ville d'Echirolles** est édifié sur une réserve foncière communale constituée dès 1975. Il accueille notamment un multiplexe cinématographique, un lycée, un site universitaire (institut de la communication et des médias) et plusieurs équipements culturels.

Au début des années 2000, le **quartier Vigny-Musset** est mis en chantier sur la commune de Grenoble. Il accueille un site universitaire (cité des territoires associant l'institut de géographie alpine et l'institut d'urbanisme de Grenoble)

2. L'aménagement de la Presqu'Île scientifique de Grenoble³⁸ commence en 1956, avec l'implantation du **CENG** (centre d'études nucléaire de Grenoble – dépendant du **CEA** - commissariat à l'énergie atomique) sur un terrain militaire de 80 ha. Malgré son appellation, le CENG travaillera sur de multiples domaines dont l'imagerie médicale (invention du scanner) et – surtout – l'électronique puis la microélectronique et les nanotechnologies dans le cadre du **LETI** (laboratoire d'étude des techniques de l'information, fondé en 1967 pour travailler sur le contrôle électronique des réacteurs nucléaires).

La Presqu'Île accueillera ensuite de nombreux laboratoires dépendant du **CNRS** et des universités, ainsi que des grands équipements scientifiques de dimension européenne voire mondiale comme **l'ILL - Institut Lue Langevin** et le **Synchrotron** (inauguré en 1992) qui permettent l'étude des photons et des neutrons (et plus largement l'exploration de la matière). En 1985, le quartier d'affaires **EUROPOLE** est aménagé derrière la gare de Grenoble. En 2002, le bâtiment d'activité **MINATEC** est lancé dans le cadre d'un partenariat entre les collectivités territoriales, le CEA et les principales entreprises et laboratoires du secteur des micros et nanotechnologies grenobloises.

3. A l'est de l'agglomération grenobloise, le **campus universitaire** sera édifié entre le milieu des années 1960 et la fin des années 1970. Le **CHU de La Tronche** est mis en service en 1968. La **ZIRST de Meylan** est mise en chantier en 1973. Elle s'étend sur le territoire de la commune de Montbonnot en 1998. L'ensemble du site est rebaptisé **Innovallée** en 2005.

4. Dans le Voironnais, la **zone industrielle de Centr'Alp** (Moirans – Voreppe) est lancée en 1971 autour du site d'implantation du centre de recherche de Péchiney (créé en 1963).

³⁷ Sauf indications contraires, les informations de cet encadré sont tirées de Jean-François PARENT, *Aménager un territoire, 1965 / 2005, l'agglomération grenobloise et son devenir*, Editions La Pensée Sauvage, 2005.

³⁸ D'après le site Internet du projet d'aménagement de la Presqu'Île Scientifique de Grenoble, <http://www.grenoblepresquile.fr/376-l-histoire.htm> (consulté le 23 septembre 2011).

5. Dans le Grésivaudan, la zone industrielle de Crolles est créée en 1966. Après avoir accueilli des délocalisations d'entreprises grenobloises (sirops Teisseire par exemple), **elle connaîtra un essor important à partir de 1992 avec l'implantation d'une première usine de semi-conducteurs** (appartenant actuellement à ST Microelectronics). Cette usine s'étend en 2002 dans le cadre du projet « Alliance Crolles II » et le site accueille des sous-traitants dont l'entreprise SOITEC qui est l'un des leaders mondiaux des circuits imprimés. Parallèlement, la partie Est et les abords de la RD10 ont accueilli de nombreuses activités commerciales et de service à la personne.

6. Dans la Bièvre, l'aéroport de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs est inauguré en lien avec les Jeux Olympiques de 1968.

3.4.2. Le développement de la grande distribution commerciale

Alors que les grandes opérations publiques d'aménagement et de développement des équipements métropolitains traduisent une stratégie volontariste d'aménagement du territoire, l'essor de la grande distribution commerciale souligne que la stratégie de certains opérateurs privés a pu avoir un impact tout aussi majeur.

Les grands hypermarchés, avec leurs galeries marchandes et leurs parkings, investissent tout d'abord l'agglomération grenobloise en deux vagues (fin des années 60 / début des années 70 ; et fin des années 80).

A l'exception de Grand'Place – où l'implantation d'un grand centre commercial moderne faisait partie intégrante du projet d'aménagement des Villeneuves de Grenoble et Echirolles – **leur localisation n'a pas été imposée par la puissance publique.** Elle reflète donc la stratégie des investisseurs de la grande distribution qui souhaitent optimiser l'étendue et le poids de leurs aires de chalandise en se localisant aux marges du cœur de l'agglomération grenobloise, sur des sites facilement accessibles en voiture, afin de capter à la fois la clientèle « urbaine » et la clientèle « rurale ou périurbaine ».

A l'issue des années 1980, les grands hypermarchés « verrouillent » les 3 entrées principales du cœur de l'agglomération grenobloise (au Sud, Leclerc Comboire et Carrefour Grand'Place ; à l'Est Géant Saint-Martin-d'Hères et Carrefour Meylan ; au Nord Carrefour Saint-Egrève et Géant Fontaine) et peuvent ainsi capter à la fois la clientèle du cœur de l'agglomération et celle des communes situées à l'extérieur de ce dernier.

Une fois l'agglomération grenobloise largement équipée, les opérateurs de grande distribution se tournent vers Voiron dans les années 1980 (ouverture de l'hypermarché Continent – actuellement Carrefour - dans la zone des Blanchisseries au nord de la commune) **puis vers Saint-Marcellin dans les années 1990** (ouverture de l'hypermarché Leclerc de Chatte).

Dans les années 1980 et surtout 1990 / 2000, des supermarchés ouvrent leurs portes dans la plupart des bourgs et des petites villes qui structurent les espaces périurbains. Certains d'entre-eux peuvent devenir des petits hypermarchés au fil d'agrandissements successifs ou d'une relocalisation avec extension.

Cette diffusion des hypermarchés et des supermarchés a permis aux bourgs et petites villes situées en dehors du cœur de l'agglomération grenobloise de gagner en autonomie grâce au renforcement de leur offre commerciale. Mais leur logique d'implantation reproduit localement celle des hypermarchés : en périphérie du bourg, le long d'un axe principal, avec d'importantes surfaces de parking, ce qui contribue à rendre l'automobile indispensable pour les déplacements locaux. Par ailleurs, leur développement peut avoir d'importants impacts négatifs sur la santé des commerces de centre-bourg.

A partir des années 1980, l'essor des hypermarchés est relayé par celui des « grandes et moyennes surfaces spécialisées » (GMSS) qui répliquent le modèle de l'hypermarché de périphérie mais sur une seule famille de produit (bricolage, textile, jouet, meuble, etc.). Ces activités se concentrent le plus souvent à proximité des hypermarchés existants : les principales concentrations de GMSS se situent à Saint-Egrève, Comboire et Saint-Martin-d'Hères pour l'agglomération grenobloise, à Voiron (zone des Blanchisseries) et, dans une moindre mesure, à Chatte, Crolles ou Pontcharra : à l'instar des hypermarchés et des supermarchés, les GMSS commencent à se diffuser vers les petites villes qui structurent les espaces périurbains.

Encadré 5 – Date de création des principaux hypermarchés et centres commerciaux dans l'agglomération grenobloise

Carrefour Grand'Place : 1969

Géant Casino Saint-Martin d'Hères : 1969

Géant Casino Fontaine (La Poya) : 1972

Carrefour Meylan : 1972

Leclerc Comboire : 1985

Carrefour Saint-Egrève : 1986

Leclerc Saint-Martin d'Hères : 1986

IKEA Saint-Martin d'Hères : 2008.

Caserne de Bonne (centre-ville de Grenoble) : 2010

Source : Conseil Général de l'Isère, *Rocade Nord : dossier d'enquête publique, volume 3 : évaluation économique et sociale*, Grenoble, 2009, pp.71-72

3.4.4. – Le « détournement d'usage » de certaines zones d'activité industrielles et artisanales au profit de la grande distribution commerciale et des activités de services à la personne

Si la première zone d'activité de la région grenobloise a été créée en 1954 à Fontaine (zone des Vouillands), l'offre de foncier économique en zone d'activité se développera surtout à partir des années 1970 – 1980. Entre 1966 et 1983, 29 zones d'activité (offrant plus de 600 ha d'espace utile répartis sur 24 communes) seront aménagées dans le périmètre de l'agglomération grenobloise élargie jusqu'à Voiron, Moirans et Crolles³⁹. A cette époque, une grande partie des principales zones d'activité actuelles de la région grenobloise étaient déjà en place au-moins dans leurs premières tranches.

A l'origine, les zones d'activité ont été créées pour accueillir des entreprises industrielles, artisanales ou de service génératrices de nuisances ou de pollution ou ayant des besoins d'espace et/ou des contraintes d'accessibilité particulières ce qui rendait difficile ou dangereux leur maintien ou leur implantation à l'intérieur des zones d'habitat.

Avec l'émergence du modèle des « technopôles » (dont Innovallée fut un précurseur), le modèle de la zone d'activité s'étend vers l'accueil, dans un cadre particulièrement soigné, d'entreprises spécialisées dans la recherche et les hautes technologies afin de faciliter les échanges et les synergies entre elles.

³⁹ Freschi L. et Frschi N., « Les zones d'activité de la région grenobloise », *Revue de Géographie alpine*, 1986, t.74, N°3, pp.247-263, tableau p.251.

Si certaines zones d'activité sont restées inscrites dans leur modèle initial, nombre d'entre-elles ont évolué – souvent de façon non planifiée– vers l'accueil d'activités commerciales et de service. Ainsi, comme le soulignait l'AURG en 1988, « *il y a (...) toujours eu en abondance des terrains équipés disponibles pour l'accueil d'entreprises nouvelles, et même souvent une situation de concurrence très vive entre les communes de l'agglomération pour se procurer ainsi des emplois et des ressources fiscales (...).* »

Or, depuis 1970, de profondes mutations ont affecté les activités de l'agglomération : le secteur du BTP a été en recul constant (...), le nombre d'emplois secondaire a diminué (...), le secteur tertiaire est devenu largement dominant.

Il est donc logique que les activités de commerce de service (stockage, vente en gros et au détail en libre-service, dans des magasins importants disposant d'accès aisés pour les approvisionnements et de facilités de stationnement pour la clientèle) s'installent de plus en plus dans ces zones initialement réservées au développement d'activités de production industrielles.

Les exemples des zones « industrielles » de Saint-Egrève, de Comboire ou de Meyencin Champ Roman (Gières – Saint-Martin-d'Hères) témoignent de cette évolution⁴⁰ ».

L'implantation des commerces au sein des zones d'activité était d'autant plus acceptée qu'elle permettait aux collectivités locales « à la fois d'amortir plus rapidement les investissements engagés [pour leur réalisation] et de percevoir une taxe professionnelle⁴¹ ».

En définitive, parmi les zones d'activité structurantes, seules celles où des règles strictes d'implantation des entreprises ont été définies (et respectées) ont échappé à ce mouvement d'installation d'activités commerciales et de service : on peut ainsi citer, de manière non exhaustive, les zones de Centr'Alp, d'Innovallée, de Veurey-Voroize ou de Grenoble Air Parc.

Inversement, les zones d'activité de Comboire, de Saint-Egrève, de Saint-Martin-d'Hères ; mais aussi la zone d'activités de Chatte (à l'entrée Ouest de Saint-Marcellin), la zone des Blanchisseries au nord de Voiron ou encore une partie des zones industrielles de Crolles et de Pontcharra ont été largement investies par la grande distribution.

Au-delà du commerce, les activités associées (notamment les chaînes de restauration rapide et traditionnelle ; ou encore les chaînes de salons de coiffure, d'esthétique ou de salles de sport et de gymnastique ; mais aussi certaines agences bancaires) **ont investi certaines zones d'activité économiques ou commerciales.**

Puis d'autres services à la personne ou aux petites entreprises prennent le même chemin depuis les années 1990 notamment en lien avec le développement d'une offre de locaux d'activités tertiaires. On peut ainsi penser aux **cabinets d'avocats, de notaires ou d'experts comptables.**

Il faut enfin évoquer **les professions libérales liées à la santé** (médecins spécialistes et généralistes, professions paramédicales) **qui s'implantent de plus en plus dans les zones d'activité**, ce mouvement étant accompagné par la mise sur le marché de produits immobiliers spécifiques par des opérateurs privés. L'un des exemples les plus flagrants concerne l'espace d'activité « Isiparc » à Saint-Ismier, situé au sud de l'autoroute à proximité de l'échangeur, qui accueille un ensemble immobilier (Médivallée) dans lequel exercent la quasi-totalité des professions médicales et paramédicales de la commune. On peut également mentionner l'implantation de la Clinique Belledonne le long de l'avenue Gabriel Péri, au cœur de la zone commerciale de Saint-Martin-d'Hères.

Ce mouvement des activités de services à la personne vers les zones d'activité peut s'expliquer par au-moins deux causes : la recherche de l'accessibilité automobile et d'une localisation à proximité des axes de passage et/ou des principales concentrations commerciales et d'activité (pour répondre aux

⁴⁰ AURG, *Bilan du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme 1970 – 1985*, rapport d'étude réalisé pour le Ministère de l'Équipement et du Logement, mars 1988, p.100

⁴¹ Idem, p.84.

attentes de la clientèle motorisée) ; mais aussi la difficulté que peuvent éprouver ces professionnels à trouver des locaux adaptés à leurs besoins pour un prix accessible dans les tissus urbains constitués.

Au final, certains espaces et pôles d'activités sont parvenu à polariser le développement du commerce de grande distribution et des activités de service à la personne tout en accueillant un grand nombre d'emplois industriels ou tertiaires et, dans certains cas, des grands équipements publics.

Ils atteignent alors un « seuil critique » en termes de diversité fonctionnelle (qui devient comparable à celle d'un grand centre-ville) et de capacité à polariser la vie quotidienne dans leur aire d'influence. C'est par exemple le cas du pôle d'activité de Gières / Saint-Martin d'Hères (grandes zones industrielles, zones commerciales, campus universitaire) et, peut-être demain, de la zone d'activité de Crolles (où un important développement commercial accompagne celui de la société ST-Microelectronics et de ses sous-traitants).

3.5 – L'aménagement de la montagne et des espaces de loisir métropolitain

A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, **on assiste à une première conquête touristique de la montagne⁴², en lien avec la villégiature « de santé »** (thermalisme - Uriage, Allevard - sanatoriums et stations climatiques - Vercors, plateau des Petites Roches dans le Grésivaudan, Saint-Julien-de-Raz) **mais aussi en lien avec le développement de la randonnée et de l'escalade** (rôle du Club Alpin Français dans l'aménagement des refuges d'altitude et de leurs voies d'accès dès la fin du XIX^{ème} siècle), **ainsi que de la pratique du ski** : Vercors, Oisans.

Les progrès des chemins de fer (tramways à crémaillère et funiculaires) **et du transport par câble** (création du téléphérique reliant le centre-ville de Grenoble à la Bastille en 1934) **ont facilité cette essor touristique.**

Avec la généralisation de l'automobile, l'accès à la montagne n'est plus polarisé autour des secteurs desservis par les chemins de fer ou le câble, ce qui favorise une dissémination géographique des pratiques touristiques et de loisir qui, par ailleurs, se démocratisent largement au sein de la population résidente.

Le tourisme lié à la santé décline au profit de la pratique du ski, pour lequel d'importants aménagements sont réalisés dès la fin des années 1960 (en lien avec les JO de 1968 et le « plan neige » dans les années 1970) principalement dans les massifs de Belledonne (Chamrousse, Les Sept Laux), du Vercors (Villard de Lans, Corrençon) et – surtout - de l'Oisans. L'aménagement des principales stations de ski s'accompagne d'investissements immobiliers permettant l'essor d'un important parc de résidences secondaires.

Au cours du XVIII^{ème} et surtout au cours du XIX^{ème} et de la première moitié du XX^{ème} siècle, des grands parcs sont aménagés en contiguïté de l'urbanisation grenobloise (jardin de ville, jardin des plantes, Parc Mistral, Parc Bachelard...) pour permettre l'accès à la nature « en ville ».

A partir des années 1960 / 1970, cette politique change d'échelle, avec la volonté d'aménager des espaces de loisirs de pleine nature aux environs de l'agglomération grenobloise alors en plein essor. On peut notamment citer l'aménagement des franges vertes de l'agglomération grenobloise, la réalisation de la base nautique du Bois Français et l'aménagement des pistes cyclables et de promenades sur les rives du Drac et de l'Isère.

⁴² Favier R. (dir.), *Grenoble, histoire d'une ville*, Glénat, Grenoble, 2010, pp. 122-123 et 152-153

C1

LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT, ORGANISATION TERRITORIALE
ET DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)

>>>> 4 > L'armature urbaine de la région grenobloise

Ce volet du diagnostic présente l'organisation et la diversité des territoires de la région grenobloise, à partir de l'identification des communes et des espaces qui jouent un rôle attractif notamment car ils concentrent populations, équipements, commerces ou activités.

Cette analyse permet d'appréhender certains déséquilibres territoriaux (notamment entre le cœur de l'agglomération grenobloise et le reste de l'aire du SCoT) et de mettre en évidence l'armature urbaine de la région grenobloise, c'est-à-dire la géographie des pôles qui structurent les territoires.

Pour cela, 5 thèmes sont étudiés :

- la répartition du peuplement et les aires d'influence urbaine,
- la localisation des emplois,
- la localisation des équipements,
- la localisation des commerces,
- la localisation des pôles touristiques et de loisirs.

L'analyse permet d'aboutir aux constats suivants :

- La forte attractivité du cœur de l'agglomération grenobloise qui concentre 61% des emplois et 59% des surfaces commerciales tout en accueillant « seulement » 48% des habitants de la région grenobloise.
- L'organisation multipolaire du cœur de l'agglomération grenobloise.
- Le rôle de pôle d'équilibre à l'échelle de la partie nord de la région grenobloise que jouent Voiron et la partie sud du voironnais.
- Le rôle croissant des petites villes qui structurent les territoires de la région grenobloise.
- La région grenobloise n'est pas qu'urbaine : certains territoires sont confrontés à des problématiques plus « rurales » de maintien et d'accès aux services et équipements.
- L'attractivité ne se limite pas aux villes et aux bourgs : certains espaces naturels sont aussi d'importants lieux de loisir et de détente qui structurent le territoire.

1. La répartition du peuplement : un territoire sous influence urbaine qui intègre de nombreux espaces ruraux

1.1. Le poids des espaces urbains ...

La région grenobloise s'organise historiquement autour de **plusieurs foyers de peuplement**. Le principal est **Grenoble** qui avec sa proche banlieue (communes reliées à la ville-centre par une forte continuité du bâti⁴³) constitue le cœur de l'agglomération grenobloise (354 000 habitants).

Le second foyer de peuplement est **Voiron** qui, avec sa banlieue (Coublevie et Saint-Jean-de-Moirans), accueille 28 000 habitants.

Enfin, **Saint-Marcellin** et les communes limitrophes de Chatte et Saint-Sauveur accueillent 12 000 habitants.

En 2010, la région grenobloise compte 23 unités urbaines au sens de l'INSEE (ensemble de communes reliées par une continuité du bâti).

Encadré 6 – Définition de la notion d'unité urbaine

Pour l'INSEE, « L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie ».

Il faut souligner que la mesure de la continuité du bâti retenu par l'INSEE est très large. De ce fait, deux communes reliées entre elles par quelques habitations le long d'un axe ou sur un flanc de coteau peuvent être intégrées dans une même unité urbaine, même s'il n'existe pas réellement de continuité forte de l'urbanisation ou d'ambiance urbaine lorsque l'on passe d'une commune à l'autre.

Ainsi, pour l'INSEE, Vinay est incluse dans l'unité urbaine de Saint-Marcellin ; et Voiron, Moirans et Voreppe sont incluses dans l'unité urbaine de Grenoble !

La plus importante unité urbaine est celle de Grenoble / Voiron (495 000 habitants en 2000) qui englobe 53 communes. Elle déborde largement des limites du secteur « agglomération grenobloise » pour englober l'essentiel de la partie sud du voironnais (dont les communes de Voiron, Voreppe, Moirans et Rives) ; une grande partie ouest du Grésivaudan (jusqu'à La Pierre en rive gauche de l'Isère et jusqu'à Saint-Nazaire-les-Eymes en rive droite) ainsi que quelques communes du sud grenoblois (jusqu'à Jarrie et Champ-sur-Drac).

L'aire d'influence de l'unité urbaine de Grenoble / Voiron – mesurée par l'analyse des migrations domicile-travail (aires urbaines de Grenoble et de Voiron dans leurs limites de 1999 et communes multipolarisées associées) couvre la totalité des secteurs « agglomération grenobloise » et « sud grenoblois », la majeure partie des secteurs « Grésivaudan » et « voironnais », la partie nord du secteur « Trièves » et la quasi-totalité des communes limitrophes de la RD1075 dans ce secteur, une petite partie Ouest du secteur Bièvre-Valloire et quelques communes situées à l'Ouest du secteur Sud Grésivaudan.

⁴³ Le cœur de l'agglomération grenobloise inclut les communes de Echirolles, Eybens, Gières, Fontaine, Le Fontanil, Gières, Grenoble, Meylan, Le Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche.

Encadré 7 – Définition des notions d'aire urbaine et de commune multipolarisée

Pour l'INSEE, une aire urbaine (dans ses limites de 1999) est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave constituée par un pôle urbain (unité urbaine offrant plus de 5 000 emplois en 1999) et d'une couronne périurbaine.

La couronne périurbaine est constituée par l'ensemble des communes dont au-moins 40% de la population active résidente travaillait en 1999 dans le pôle urbain et les communes attirées par ce dernier.

Une commune est dite multi polarisée si au-moins 40% de sa population active résidente travaille dans plusieurs aires urbaines, sans qu'aucune d'entre-elles n'attire plus de 40% de cette population active.

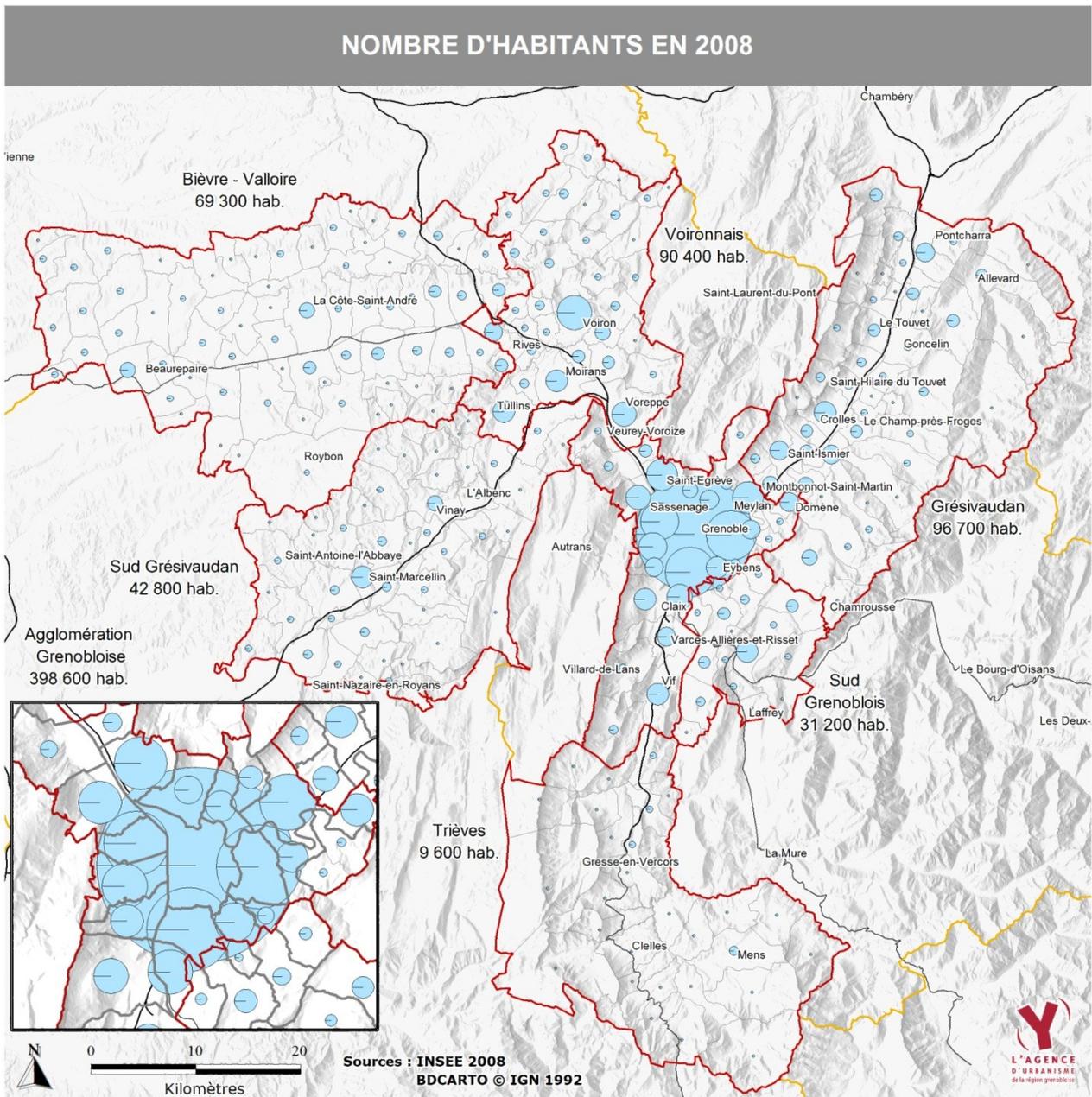
A l'intérieur de cette vaste aire urbaine polarisée par les villes-centres de Grenoble et Voiron et leur proche banlieue, **14 unités urbaines sont identifiées par l'INSEE**. Elles contribuent à structurer le territoire grâce à leur offre de commerce, de service, d'équipements et d'emplois et peuvent pour certaines avoir une attractivité importante (exemple de la zone d'activité de Crolles – Bernin qui accueille de nombreuses entreprises de hautes technologies). Ces unités urbaines sont localisées :

- **Dans le secteur « agglomération grenobloise »** : Vif (2 communes, 9 900 habitants) et Saint-Paul-de-Varces (2 000 habitants, 1 commune)
- **Dans le secteur « Grésivaudan »** : Crolles (11 400 habitants, 2 communes), Le Touvet (4 900 habitants, 3 communes), La Terrasse (4 200 habitants, 2 communes), Le Cheylas (2 700 habitants, 1 commune), Theys (2 600 habitants, 2 communes), Goncelin (2 200 habitants, 1 commune). Plusieurs communes importantes du Grésivaudan (comme Villard Bonnot, Saint-Ismier ou Montbonnot) ne sont pas identifiées comme unité urbaine autonome car elles sont intégrées dans celle de Grenoble.
- **Dans le secteur « Sud Grenoblois »** : Vizille (19 700 habitants, 7 communes), Brié-et-Angonnes (3 600 habitants, 2 communes), Saint-Georges-de-Commiers (2 000 habitants, 1 commune),
- **Dans le secteur « voironnais »** : Tullins (8 700 habitants, 2 communes). On pourrait ajouter à cette liste Voiron, Moirans, Voreppe et Rives qui, incluses dans l'unité urbaine de Grenoble / Voiron, ne sont pas identifiées par l'INSEE comme unités urbaines autonomes.
- **Dans le secteur Bièvre-Valloire** : Apprieu/Le-Grand-Lemps (9 200 habitants, 5 communes) et Izeaux (2 100 habitants, 1 commune)

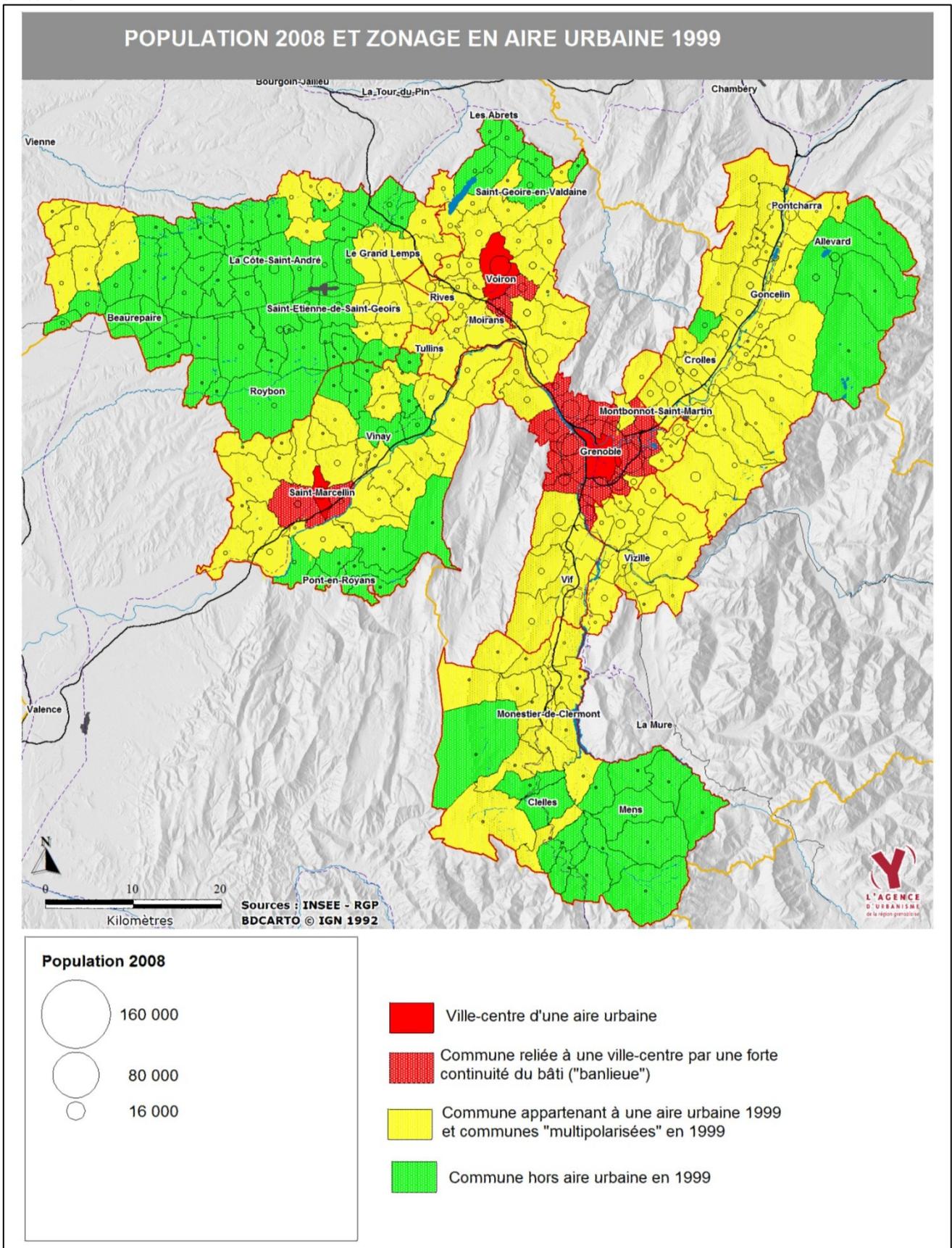
En dehors des aires urbaines de Grenoble et de Voiron (dans leurs limites de 1999), **un certain nombre de petites villes** fonctionnent comme des pôles d'emplois locaux et disposent souvent d'un bon niveau d'offre en commerces, services et équipements. Ces unités urbaines se localisent dans :

- **Dans la partie nord du Grésivaudan** : Allevard (10 communes dont 3 en Isère, 12 800 habitants) ; Pontcharra (5 communes dont 2 en Isère, 9 200 habitants) et Chapareillan (1 commune, 2 500 habitants).
- **Dans la partie centrale et ouest de la Bièvre** : La Côte-Saint-André (6 000 habitants, 3 communes) ; Beaurepaire (5 300 habitants, 2 communes) ; Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (3 100 habitants, 2 communes) ; et Saint-Siméon-de-Bressieux (2 800 habitants, 2 communes).
- **Dans le Sud Grésivaudan, l'unité urbaine de Saint-Marcellin** (20 000 habitants, 8 communes dont celle de Vinay – 3 900 habitants) polarise sa propre aire urbaine.

Carte 27 – Population de la région grenobloise en 2008



Carte 28 – Population et appartenance des communes de la région grenobloise à une aire urbaine



1.2. ... ne doit pas faire oublier que ¾ des communes du SCoT ont moins de 2 000 habitants

¾ des communes de l'aire du SCoT (205 sur 273) ont moins de 2 000 habitants, 58% des communes (157) ont moins de 1 000 habitants et 34% des communes (93) ont moins de 500 habitants. Cette situation souligne les besoins potentiels d'ingénierie publique pour aider ces petites communes – qui ne disposent généralement pas de services techniques étoffés – à mettre en place des documents locaux d'urbanisme et des projets d'aménagement allant dans le sens des orientations du SCoT. Elle souligne également les enjeux de maintien ou de développement des commerces, services et équipements de proximité – notamment face aux politiques actuelles des opérateurs de service public qui tendent à regrouper leur offre dans les communes plus importantes.

Plus largement, le poids de la ruralité (même « périurbaine ») est important dans le fonctionnement des territoires et les représentations collectives des habitants voire des élus. La région grenobloise est surtout un territoire de petites villes et de communes de moins de 2 000 habitants. Elle ne compte que 30 communes de plus de 5 000 habitants (dont plus de la moitié sont situées dans l'agglomération grenobloise) et 10 communes de plus de 10 000 habitants (qui en dehors de Voiron sont toutes situées dans l'agglomération grenobloise).

Tableau 11 – Nombre de communes par secteur et par tranche démographique

Nombre de communes de ...	Moins de 500 hbts	De 500 à 1 000 hbts	De 1 000 à 2 000 hbts	De 2 000 à 5 000 hbts	De 5 000 à 10 000 hbts	Plus de 10 000 hbts	Total
Agglo. grenobloise (*)	0	2	3	5	9	9	28
Grésivaudan	13	8	8	13	5	0	47
Sud Grenoblois	4	3	4	5	1	0	17
Trièves	25	2	2	0	0	0	29
Voironnais	5	8	11	5	4	1	34
Bièvre	25	26	11	8	0	0	70
Sud Grésivaudan	21	15	9	2	1	0	48
Total (aire du SCoT)	93	64	48	38	20	10	273

(*) Le secteur « agglomération grenobloise » inclut les 27 communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole ainsi que la commune du Sappey

Pour mieux appréhender les problématiques propres aux petites communes, il faut prendre en compte à la fois la topographie (communes de plaine ou de vallée / communes de montagne ou de collines) et leur éloignement par rapport aux pôles urbains et aux petites villes qui structurent le territoire de la région grenobloise.

Les petites communes de plaine ou de vallée sont généralement proches des grandes voies de communication mais aussi des pôles urbains et des petites villes qui maillent le territoire ce qui facilite l'accès à l'emploi, aux commerces et services, tout en favorisant à la fois la pression résidentielle (périurbanisation) et l'affaiblissement de l'offre de commerces et services de proximité en raison de la concurrence des petites et plus grandes villes proches.

Ainsi, les communes de la Plaine de Bièvre (et, dans une moindre mesure, de la plaine du Liers) bénéficient de la proximité des petites villes de Beaurepaire, La Côte Saint-André, Saint-Siméon-de-Bressieux, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ou Rives ainsi que de l'autoroute A.48, de l'axe de Bièvre (R.D.119) et de la R.D.1085 qui permettent un accès assez rapide vers Grenoble, Centr'Alp ou Voiron.

De même, les petites communes du Sud Grésivaudan situées dans la vallée de l'Isère (notamment en rive droite) bénéficient de la proximité des voies de communication (R.D.1092, R.D.532, A.49, voie ferrée) et des petites villes qui maillent ce territoire (Saint-Marcellin, Vinay, Tullins, Moirans, ...).

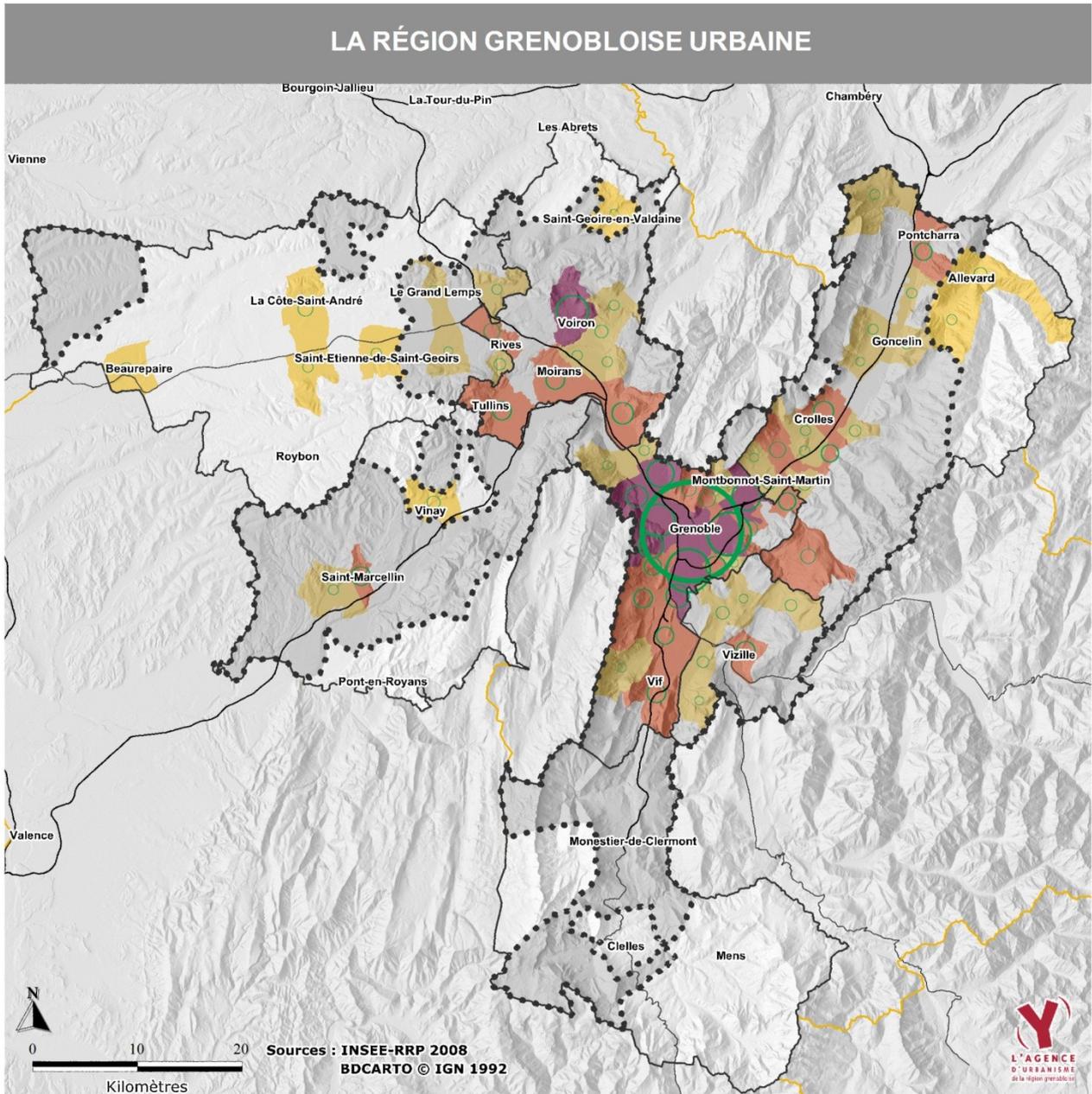
La topographie peut complexifier rapidement l'accessibilité (temps de trajets sur des routes tortueuses, difficulté à organiser une offre de transports collectifs) et **créer des situations d'enclavement relatif**.

Les communes de montagne ou de colline proches des grands pôles urbains, ou situés dans des zones touristiques (Balcons de Belledonne, Balcons de Chartreuse, Plateau des Petites Roches, Plateau de Champagnier, contreforts du Trièves et de la Matheysine, partie nord du Trièves, collines situées au nord de Voiron, abords du Lac de Paladru) connaissent une forte pression résidentielle en raison d'un cadre de vie attractif (proximité relative de la ville, points de vue souvent extraordinaires, ambiance rurale ou montagnarde) et/ou de leur attractivité touristique (résidences secondaires, hébergements en station).

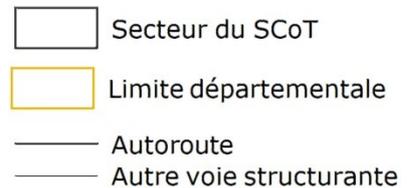
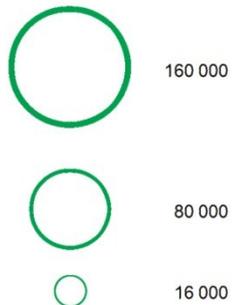
Les communes de montagne et de collines plus éloignées des grands pôles urbains et des petites villes (partie Sud et Est du Trièves ; haute vallée du Bréda dans le Grésivaudan ; plateau et collines des Chambarans ; plateau et collines de Bonnevaux ; contreforts du Vercors et Royans dans le Sud Grésivaudan ; partie nord du voironnais dans une moindre mesure) sont plus isolées, avec des enjeux d'accès aux services, commerces et équipements de proximité plus importants qu'ailleurs.

Dans ces espaces, certains bourgs peuvent jouer un rôle important dans l'accès aux commerces, services et équipements. Ainsi, Mens, Monestier de Clermont et Clelles sont des pôles à l'échelle du Trièves, de même que Roybon dans le Chambaran, Pont-en-Royans dans le Royans ou encore Saint-Geoire-en-Valdaine au nord du pays voironnais.

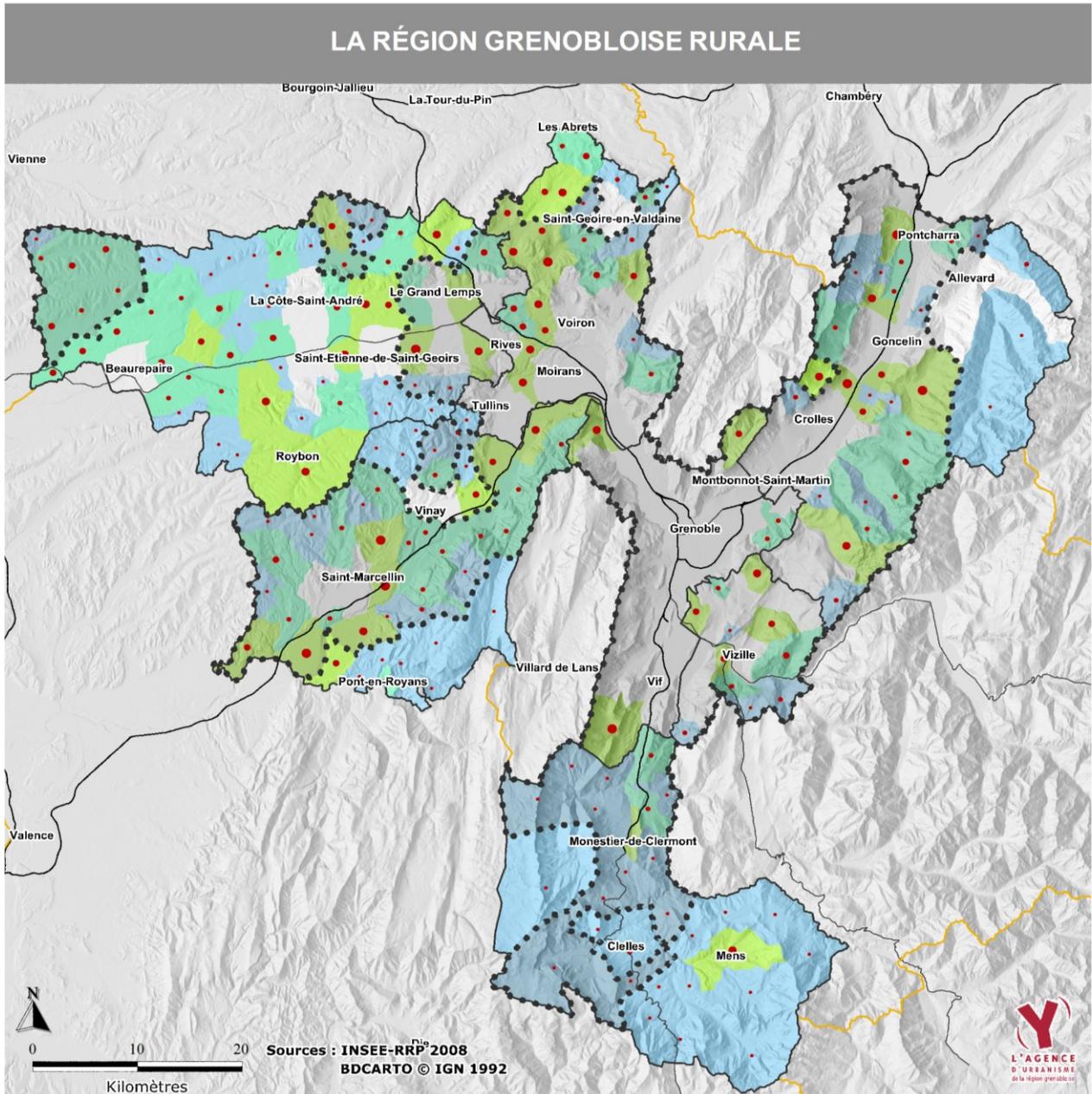
Carte 29 – La région grenobloise « urbaine » (communes de plus de 2000 habitants)



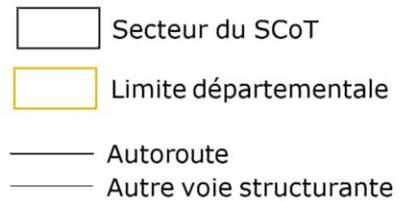
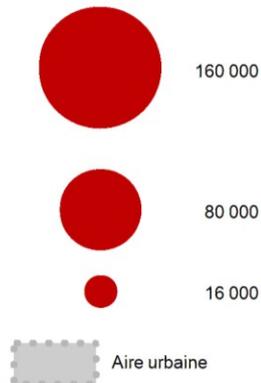
POPULATION EN 2008



Carte 30 – La région grenobloise « rurale » (communes de moins de 2000 habitants)



POPULATION EN 2008



2. Des emplois relativement concentrés autour de l'agglomération grenobloise et de Voiron

2.1. Le cœur multipolaire de l'agglomération grenobloise : 61% des emplois pour 48% des habitants du SCoT

A l'échelle de la région grenobloise, l'emploi est principalement concentré dans le cœur de l'agglomération grenobloise constitué par Grenoble et sa proche banlieue, c'est à dire les communes reliées par une forte continuité du bâti avec la ville-centre.

Le cœur de l'agglomération grenobloise accueille au total 196 200 emplois (selon le recensement général de la population) **soit environ 61% des 323 000 emplois de l'aire du SCoT** en 2008. A titre de comparaison, **le cœur de l'agglomération grenobloise n'accueille « que » 48% des habitants et 46% des actifs ayant un emploi de la région grenobloise.**

Il y a donc un fort déséquilibre entre la localisation des emplois – qui reste très concentrée à Grenoble et dans sa proche banlieue – **et celle des habitants et des actifs**, qui s'est largement diffusée à l'échelle de toute la région grenobloise.

De ce fait, le bassin de recrutement du cœur de l'agglomération grenobloise (appréhendé par le lieu de domicile des actifs qui y travaillent) dépasse largement les limites de l'agglomération pour englober la quasi-totalité du Sud Grenoblois, une part importante du Grésivaudan, la partie Nord du Trièves et de la Matheysine, la partie Ouest du Vercors, la partie Sud de la Chartreuse et, dans une moindre mesure, la partie sud du voironnais, et les parties Ouest du Sud Grésivaudan et de la Bièvre.

Encadré 8 – Les deux outils principaux de mesure du nombre d'emploi sur un territoire

1. Un ordre de grandeur du nombre total d'emplois par commune est fourni chaque année par le recensement général de la population de l'INSEE. Mais cet ordre de grandeur ne correspond pas à une photographie exhaustive du nombre d'emplois de l'année en cours. Le recensement se fait en effet par « sondage » : chaque année, une partie des communes de moins de 10 000 habitants et un échantillon d'habitant des communes de plus de 10 000 habitants sont recensés, sachant que tous les 5 ans toutes les communes et tous les logements doivent avoir été recensés une fois).

2. Le nombre total d'emplois salariés par commune (dans les grandes villes, par grand quartier) est fourni au premier janvier de chaque année par l'INSEE à partir de l'exploitation des déclarations fournies par les entreprises et les administrations. Cette donnée n'intègre pas les emplois non-salariés.

A l'intérieur du cœur de l'agglomération grenobloise, l'emploi s'est largement diffusé en dehors de la ville-centre (et du centre-ville de cette dernière) :

- Avec un total de 92 700 emplois, la commune de Grenoble accueille « seulement » 47% des 196 200 emplois du cœur de l'agglomération.
- Avec environ 35 000 emplois salariés⁴⁴, le centre-ville « élargi » de Grenoble⁴⁵ n'accueille « que » 46% des 81 000 emplois salariés comptabilisés en 2008 sur la commune et 20% des 188 000 emplois salariés comptabilisés dans le cœur de l'agglomération.

⁴⁴ Source : données INSEE sur l'emploi salarié privé (fichier CLAP), issues de l'exploitation des données communiquées par les employeurs publics et privés. Cette source – basée sur l'exploitation de fichiers administratifs et de bordereaux de déclaration que doivent remplir chaque année les entreprises – diffère par son mode de collecte des données recensement qui sont basées sur des données déclaratives (lieu de travail indiqué par les personnes recensées).

⁴⁵ Périmètre allant de l'Ile Verte à la gare, au Drac et aux Grands Boulevards (IRIS N° 104 à 111, 201 à 216 et 301 à 304 de la commune de Grenoble), qui n'inclut pas le Polygone Scientifique et la partie sud de la commune.

Cette diffusion de l'emploi dans le cœur d'agglomération s'explique notamment par l'essor des zones d'activité économiques et commerciales – situées notamment (mais pas uniquement) autour des axes autoroutiers qui pénètrent ou contournent Grenoble – ainsi que par l'implantation de nombreux grands équipements et services administratifs en dehors de la commune de Grenoble (ou de son centre-ville élargi) pendant les années 1960/70.

On peut ainsi identifier plusieurs grandes concentrations d'emplois en dehors du centre-ville élargi de Grenoble. Elles accueillent environ 124 000 emplois salariés soit 66% des emplois salariés comptabilisés dans le cœur de l'agglomération (contre 20% pour le centre-ville élargi de Grenoble).

Au sud de l'agglomération (quartiers sud de Grenoble, communes d'Echirolles, Eybens et Pont-de-Claix), avec deux sous-ensembles :

- **Autour du Cours Jean-Jaurès / Libération⁴⁶**, les espaces d'activité et les quartiers situés entre le secteur Rondeau/Libération (Grenoble), les quartiers Ouest d'Echirolles (entre la voie ferrée et la zone commerciale de Comboire) et la commune de Pont de Claix accueillent environ 12 000 emplois salariés en 2008.
- **De part de d'autre de la Rocade Sud⁴⁷**, le pôle d'emplois, d'administrations et d'équipements localisés entre la Maison de la Culture, les Villeneuves, Vigny-Musset, le centre commercial Grand'Place, le centre-ville d'Echirolles, l'Hôpital Sud et les espaces d'activité de la commune d'Eybens accueille environ 33 000 emplois salariés en 2008.

A l'Est de l'agglomération :

- **Le campus universitaire de Gières / Saint-Martin-d'Hères et les espaces d'activités économiques et commerciales attenants⁴⁸** (environ 15 000 emplois salariés en 2008)
- **Le CHU de La Tronche et les espaces d'activité de Meylan (de la Carronnerie à Innovallée)⁴⁹** avec environ 23 000 emplois salariés en 2008.

Au Nord de l'agglomération :

- **La « Presqu'Ile Scientifique » de Grenoble et le secteur EUROPOLE⁵⁰** offrent environ 15 000 emplois salariés en 2008
- **Les espaces d'activités économiques et commerciales de Saint-Martin-Le-Vinoux, Saint-Egrève et Le Fontanil⁵¹**, localisés aux abords de l'autoroute A48 et de la voie ferrée, accueillent environ 10 000 emplois salariés en 2008.

A l'Ouest de l'agglomération, les espaces d'activité et, dans une moindre mesure, les tissus urbains à dominante habitat des communes de Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins accueillent environ 18 000 emplois salariés en 2008.

⁴⁶ IRIS N°310 de la commune de Grenoble ; IRIS N°101 à 104 de la commune d'Echirolles et commune de Pont-de-Claix.

⁴⁷ IRIS N° 412, 414 et 601 à 611 de la commune de Grenoble ; IRIS N° 201, 202, 301 à 306 et 402 de la commune d'Echirolles, commune d'Eybens.

⁴⁸ IRIS N°102, 103, 501, 601, 602 et 603 de la commune de Saint-Martin-d'Hères, commune de Gières.

⁴⁹ IRIS N°102, 401, 402 et 403 de la commune de Meylan, commune de La Tronche.

⁵⁰ IRIS N°101, 102 et 103 de la commune de Grenoble.

⁵¹ IRIS N° 101 et 103 de commune de Saint-Egrève (incluant – outre les espaces d'activité – l'hôpital psychiatrique Grenoble – Alpes implanté à proximité de la gare) et communes du Fontanil-Cornillon et de Saint-Martin-le-Vinoux.

2.2. En dehors du cœur de l'agglomération : 60% des emplois se localisent à moins de 25 km de Grenoble ...

126 000 emplois se situent en dehors du cœur de l'agglomération grenobloise, soit 39% des emplois de la région grenobloise (pour 52% de la population et 53% des actifs ayant un emploi).

59% de ces 126 000 emplois (soit 74 000 emplois) **se localisent à moins de 25 km de Grenoble** dans les espaces suivants.

- **La cluse de Voreppe et la partie sud du voironnais** accueillent environ 35 000 emplois, autour des pôles d'emplois de Voiron, de la zone industrielle de Centr'Alp' (Voreppe / Moirans), de la zone industrielle de Veurey-Voroize, de Tullins et de Rives.
- **Les communes de la vallée du Grésivaudan proches de l'agglomération grenobloise** accueillent environ 24 000 emplois autour des pôles d'emplois de Crolles et Bernin (zone industrielle qui accueille de nombreuses entreprises de haute technologie ST Microelectronics et Soitec), Montbonnot (Innovallée), Saint-Ismier, Domène, le Versoud et Villard-Bonnot.
- **Les communes situées au sud du cœur de l'agglomération grenobloise** accueillent environ 15 000 emplois, autour des pôles d'emplois Claix, Varcès-Allières-et-Risset, Vif, Jarrie et Vizille.

2.3. ... notamment à Voiron, Centr'Alp', Crolles-Bernin, Montbonnot-Innovallée et dans les petites villes qui structurent les territoires de la région grenobloise

Plus précisément, en dehors du cœur de l'agglomération grenobloise, **27 communes ou pôles concentrent plus de 1 500 emplois**⁵² et accueillent 83 200 emplois (soit environ les 2/3 des emplois comptabilisés en dehors du cœur de l'agglomération). Au-delà de leur rôle de pôle d'emploi, ces villes accueillent le plus souvent une offre commerciale, de services ou d'équipements qui rayonnent à l'échelle de leur territoire d'influence (cf. parties suivantes du diagnostic).

Trois pôles offrent plus de 10 000 emplois :

- **Dans le voironnais : Voiron** et les communes limitrophes de Coulevie et de Saint-Jean de Moirans : 12 700 emplois ; et **Moirans – Voreppe** (notamment en lien avec la zone industrielle **Centr'Alp**) : 10 300 emplois
- **Dans le Grésivaudan : Crolles – Bernin** (notamment en lien avec la zone industrielle qui accueille de nombreuses entreprises de haute technologie ST Microelectronics et Soitec) : 10 200 emplois

Deux pôles offrent entre 5000 et 10000 emplois

- **Dans le Sud Grésivaudan : Saint-Marcellin** et les communes limitrophes de Chatte et de Saint-Sauveur : 6 300 emplois
- **Dans le Grésivaudan : Montbonnot** (5 700 emplois). Cette commune limitrophe de Meylan (agglomération grenobloise) accueille la deuxième tranche de l'opération Innovallée.

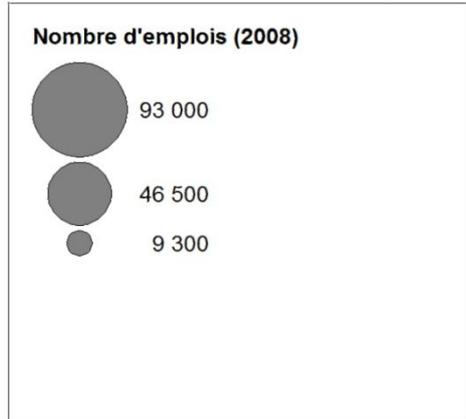
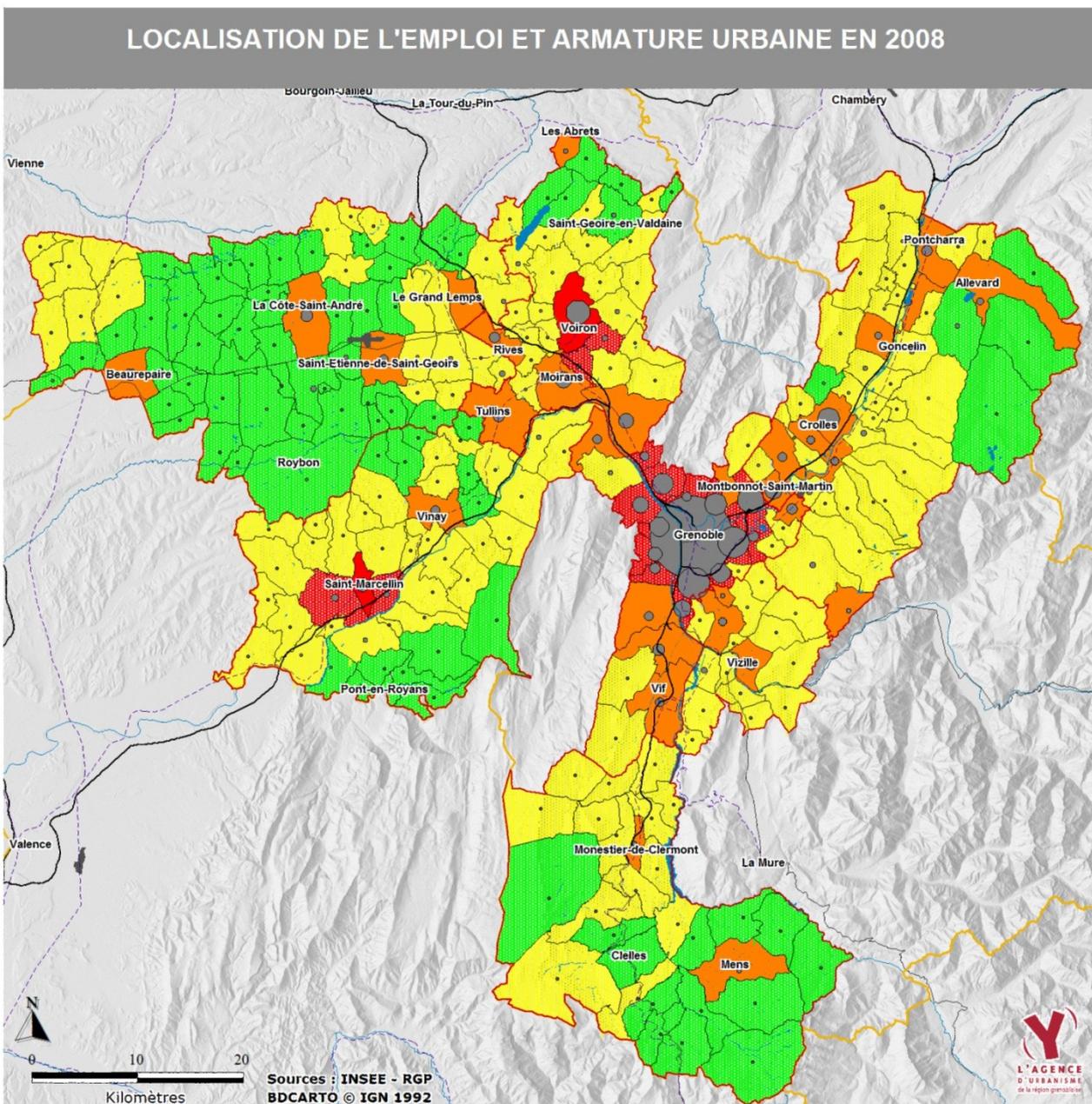
16 communes offrent plus de 1 500 emplois et moins de 5 000 emplois :

- **Dans la Bièvre** : Beaurepaire, La Côte Saint-André et Saint-Etienne de Saint-Geoirs
- **Dans le voironnais** : Rives et Tullins
- **Dans le Sud Grésivaudan** : Vinay
- **Dans le Grésivaudan** : Villard-Bonnot, Saint-Ismier, Pontcharra, Allevard / Saint-Pierre-d'Allevard

⁵² Le seuil de 1 500 emplois a été choisi en adéquation avec la notion de « pôle d'emploi de l'espace rural » défini par l'INSEE comme étant une commune ou une unité urbaine qui offre entre 1 500 et 5 000 emplois et n'est pas intégrée dans une aire urbaine. Le seuil de 5 000 emplois est à mettre en relation avec la notion de « pôles urbains » définie par l'INSEE comme étant une unité urbaine de plus de 5 000 emplois qui polarise une aire urbaine.

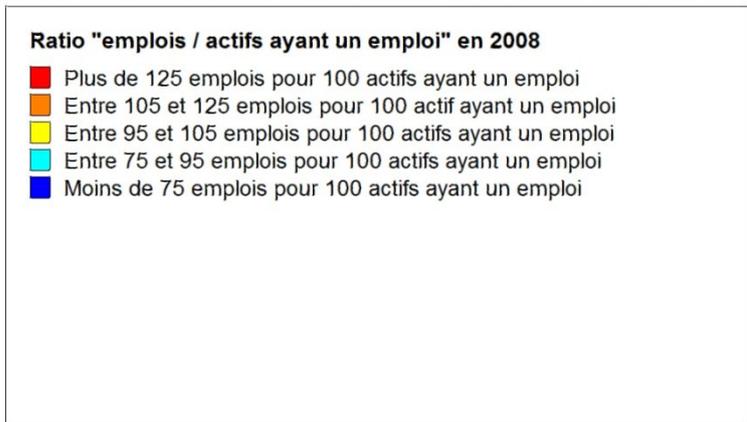
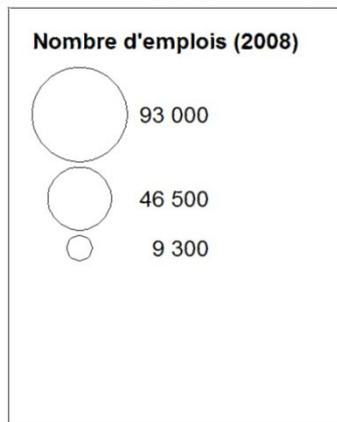
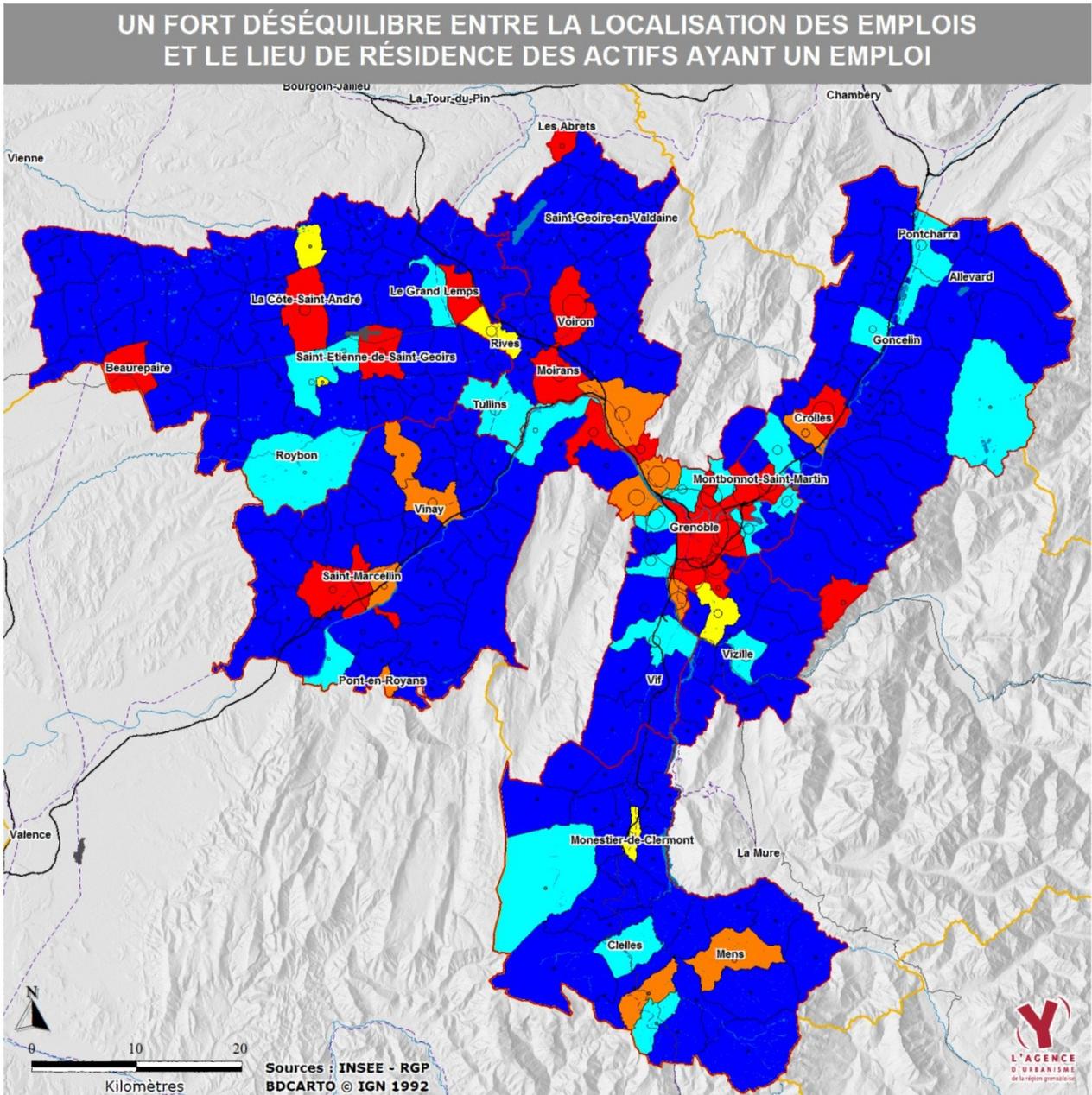
- Dans l'agglomération grenobloise : Vif, Varcès-Allières-et-Risset (cette commune accueillant par ailleurs la prison de Grenoble et une importante caserne militaire), Claix, Veurey-Veuroize, Domène
- Dans le sud grenobloise : Vizille, Jarrie

Carte 31 – La localisation des emplois dans la région grenobloise



- Ville-centre d'aire urbaine
- Commune reliée à une ville-centre par une forte continuité du bâti ("banlieue")
- Commune hors ville centre et banlieue qui offre
 - Soit plus de 1000 emplois
 - Soit plus de 500 emplois et plus d'emplois que d'actifs ayant un emploi sur place
- Commune appartenant à une aire urbaine 1999 et communes "multipolarisées" en 1999
- Commune hors aire urbaine en 1999

Carte 32 – Un fort déséquilibre entre la localisation des emplois et des actifs ayant un emploi



3. Une forte concentration des équipements supérieurs, mais une répartition plus équilibrée des équipements courants

Les équipements supérieurs (enseignement supérieur, services d'urgence hospitalière et maternités, justice, administrations) sont très concentrés dans le cœur de l'agglomération grenobloise et, dans une moindre mesure, à Voiron. L'offre culturelle reste également très concentrée dans l'agglomération grenobloise et à Voiron même si le développement des salles de spectacles (exemple du Diapason à Saint-Marcellin) et des festivals amorce un certain rééquilibrage en faveur des autres territoires. Enfin, l'offre d'enseignement secondaire (lycées et – surtout – collèges) est répartie de manière relativement équilibrée sur le territoire.

3.1.1. Principales administrations : la prééminence grenobloise

Grenoble concentre la quasi-totalité des équipements et des sièges administratifs de la région grenobloise

En matière de justice, la ville-centre accueille une cour d'appel, un tribunal de grande instance, un tribunal d'instance, un tribunal de commerce, un conseil de prud'homme et une maison de la justice et du droit, dont le ressort couvre une grande moitié sud de l'Isère.

La Préfecture, le siège du Conseil Général de l'Isère, les directions départementales des services déconcentrés de l'Etat, le rectorat d'académie et l'inspection départementale de l'éducation nationale, ainsi que les services administratifs centraux du Conseil Général sont localisés à Grenoble.

Il en est de même pour les sièges centraux des chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat) et les sièges départementaux des organismes de sécurité sociale.

Au sein de la commune de Grenoble, les équipements administratifs se localisent d'une part dans le centre-ville et d'autre part dans les quartiers sud (secteur de Malherbe / La Bruyère / Grand'Place).

Les principaux grands équipements administratifs localisés en dehors de Grenoble se situent principalement dans l'agglomération grenobloise, à **Seyssinet-Pariset** (siège du service départemental d'incendie et de secours), à **Varces-Allières-et-Risset** (maison d'arrêt, caserne de la 27^{ième} brigade d'infanterie de montagne et du 93^{ième} régiment d'artillerie de montagne).

Viriville (Bièvre-Valloire) accueille la garnison et le camp militaire de Chambaran.

Grenoble et le cœur de l'agglomération accueillent également la quasi-totalité des sièges ou des directions départementales des banques (caisse régionale Sud-Rhône-Alpes du Crédit Agricole situé à Grenoble, sièges locaux de la Société Générale et de la Banque Populaire localisés à Meylan ...) et des sociétés de service public (comme EDF).

3.1.2. Enseignement supérieur : le quasi-monopole de l'agglomération grenobloise

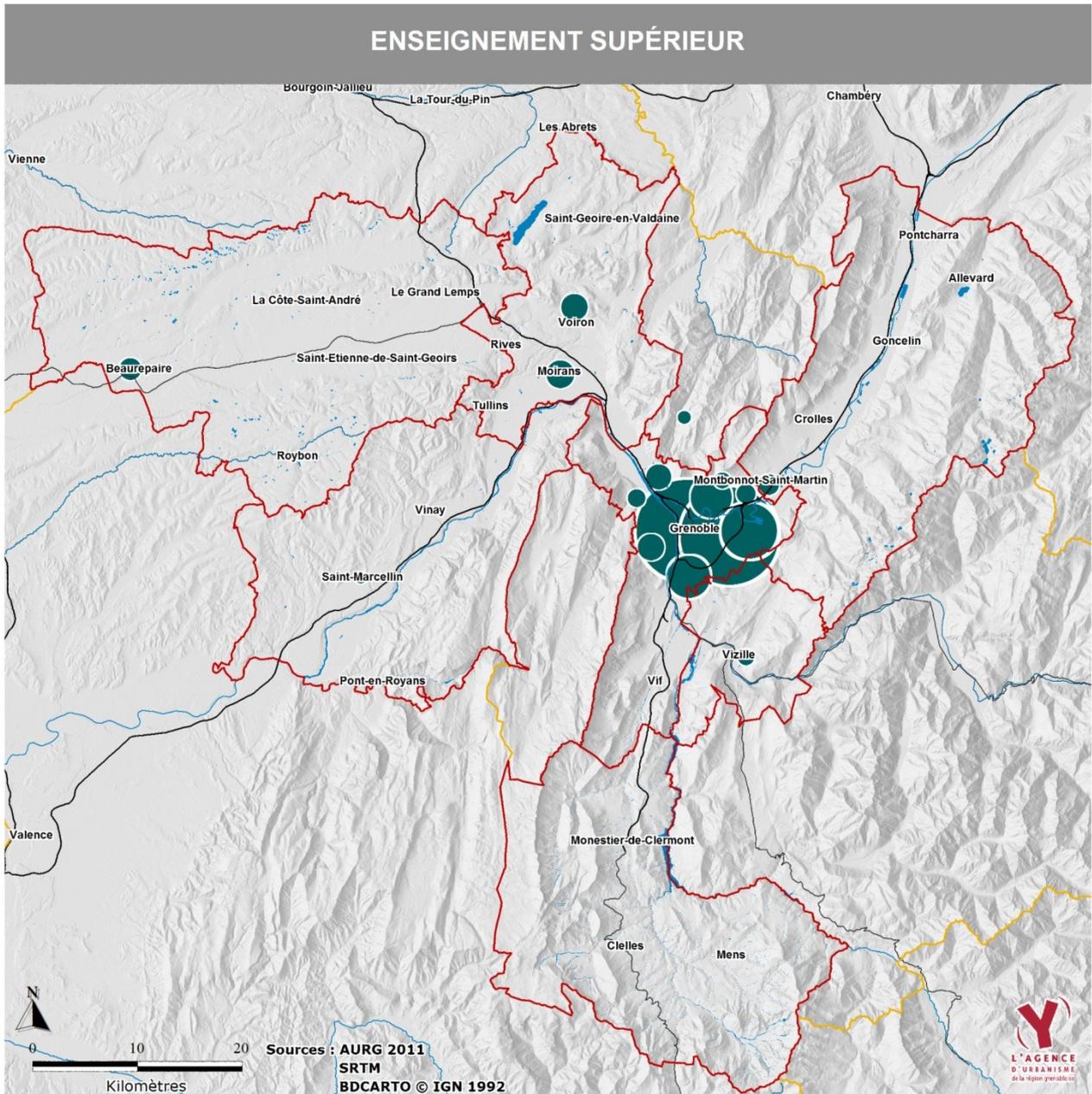
Pour l'enseignement supérieur, la totalité des établissements universitaires et des écoles supérieures est implantée dans le cœur de l'agglomération grenobloise sur les communes de Gières et de Saint-Martin-d'Hères (campus universitaire), de Grenoble (Presqu'île Scientifique, centre-ville, quartiers sud), d'Echirolles (centre-ville) et de Meylan.

Certains lycées offrent des **sections de techniciens supérieurs (BTS) et de classes préparatoires aux grandes écoles**. En dehors de l'agglomération grenobloise (qui concentre l'essentiel de l'offre), les

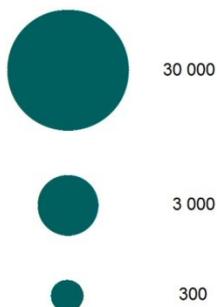
lycées de Voiron, Moirans, La Côte Saint-André, Vizille, Saint-Ismier et Montbonnot accueillent ces enseignements post-bac.

Carte 33 – Les effectifs étudiants (au lieu d'étude) dans la région grenobloise

Cette carte intègre les étudiants en BTS ainsi que les centres de formation pour adulte.



EFFECTIFS ÉTUDIANTS EN 2010



- Secteur du SCoT
- Limite départementale
- Cours d'eau
- Lac ou étang
- Autoroute
- Autre voie structurante

3.2.3. Offre hospitalière : urgences et maternités se concentrent dans le cœur de l'agglomération grenobloise et à Voiron

L'agence régionale de la santé (ARS) Rhône-Alpes définit les limites des « zones de soins de proximité » qui correspondent aux bassins hospitaliers. Chaque zone de soins se structure autour d'un ou plusieurs centres hospitaliers et/ou cliniques « généralistes », habilités à offrir un service d'urgences médicales et à pratiquer la chirurgie et/ou à disposer d'une maternité. Ces établissements principaux sont complétés par des établissements spécialisés dans un domaine médical précis (maladies respiratoires, rééducation fonctionnelle, cancer, psychiatrie, etc.).

Enfin, les hôpitaux locaux et les établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes (EPAD) – plutôt bien répartis sur le territoire – offrent principalement des soins de suite et/ou fonctionnent comme structure d'hébergement médicalisée pour les dépendantes.

Compte tenu de la rationalisation de la carte hospitalière, la région grenobloise offre 4 services d'urgence (3 dans l'agglomération grenobloise, 1 à Voiron) **et 5 maternités** (4 dans l'agglomération grenobloise, 1 à Voiron).

Malgré l'offre présente sur les territoires voisins (Romans-sur-Isère, Vienne, Chambéry ...), la quasi-totalité de la Bièvre et du sud Grésivaudan, la partie nord du Grésivaudan et le Trièves sont à plus d'une demi-heure de voiture (en heure creuse) d'une maternité ou d'un service d'urgence.

Plus précisément, la région grenobloise est dans l'aire d'influence de 6 zones de soins dont les plus importantes.

1. La zone de soin de Grenoble, très étendue, couvre l'agglomération grenobloise, une grande partie du Grésivaudan, le Sud Grenoblois, le Trièves, l'Oisans, une partie de la Matheysine, le Vercors, une partie de la Chartreuse, la partie sud du Voironnais et une partie du Sud Grésivaudan.

Elle s'organise autour du **centre hospitalo-universitaire de Grenoble** (implanté sur deux sites principaux : La Tronche avec le CHU et Echirolles avec l'Hôpital Sud) **qui est complété par plusieurs cliniques médico-chirurgicales** (localisées notamment à Grenoble, Echirolles et Saint-Martin-d'Hères). L'offre est complétée par le centre hospitalier psychiatrique Alpes-Isère (implanté à Saint-Egrève) et par le centre hospitalier rhumatologique de Saint-Martin d'Uriage.

2. La zone de soins de Voiron couvre l'essentiel des secteurs du Voironnais et de la Bièvre et s'organise autour du **centre hospitalier de Voiron et de la clinique médico-chirurgicale de Chartreuse** (implantée à Voiron).

Le centre hospitalier de Tullins (spécialisé dans la médecine physique de réadaptation), le centre hospitalier de Rives (spécialisé dans la médecine interne) et le centre hospitalier Henri Bazire (spécialisé dans la pneumologie) à Saint-Julien-de-Ratz complètent l'offre.

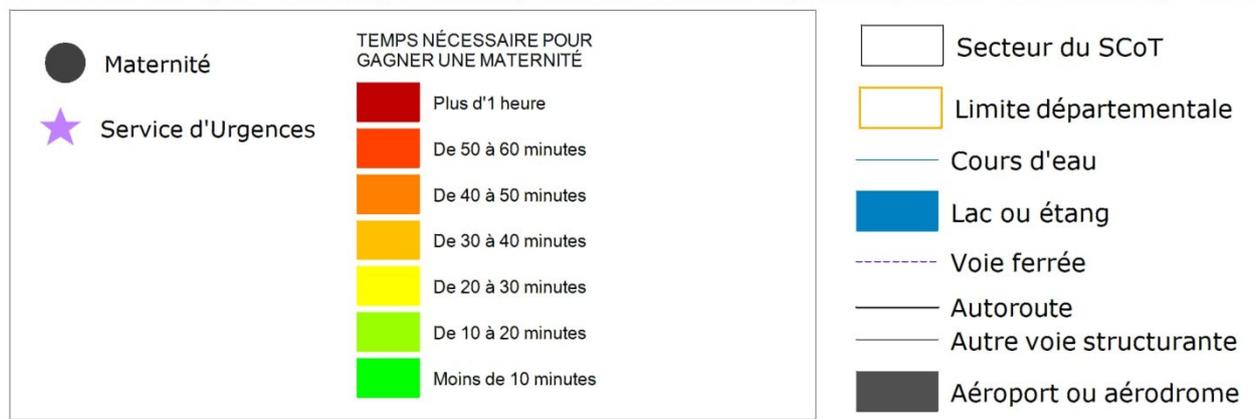
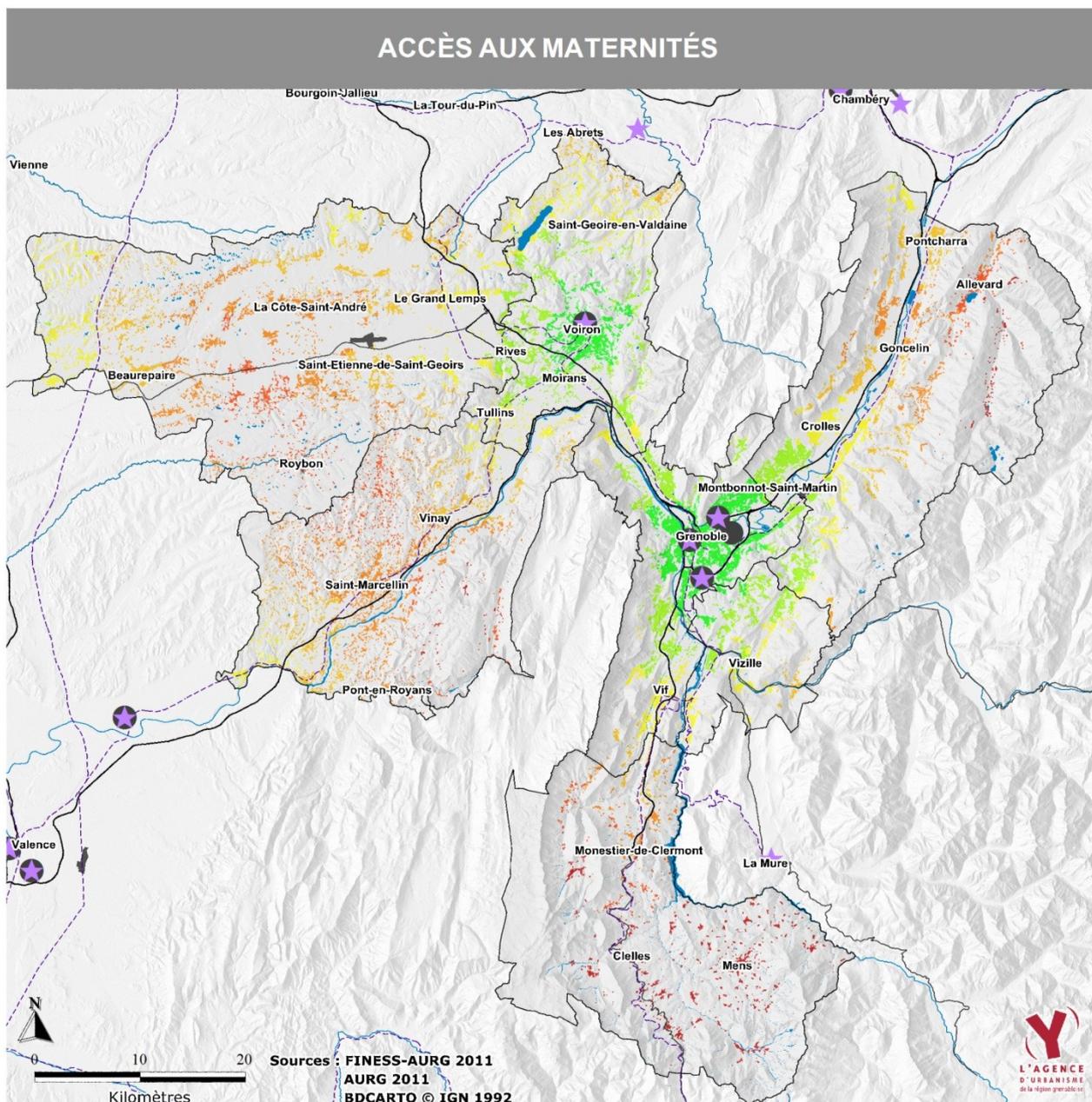
3. La zone de soins de Romans sur Isère couvre la majeure partie du Sud Grésivaudan. Le centre hospitalier de Saint-Marcellin qui offre également un service de médecine y est rattaché.

4. La zone de soins de Vienne couvre la partie nord-ouest du secteur de la Bièvre-Valloire. L'hôpital local de Beaurepaire y est rattaché.

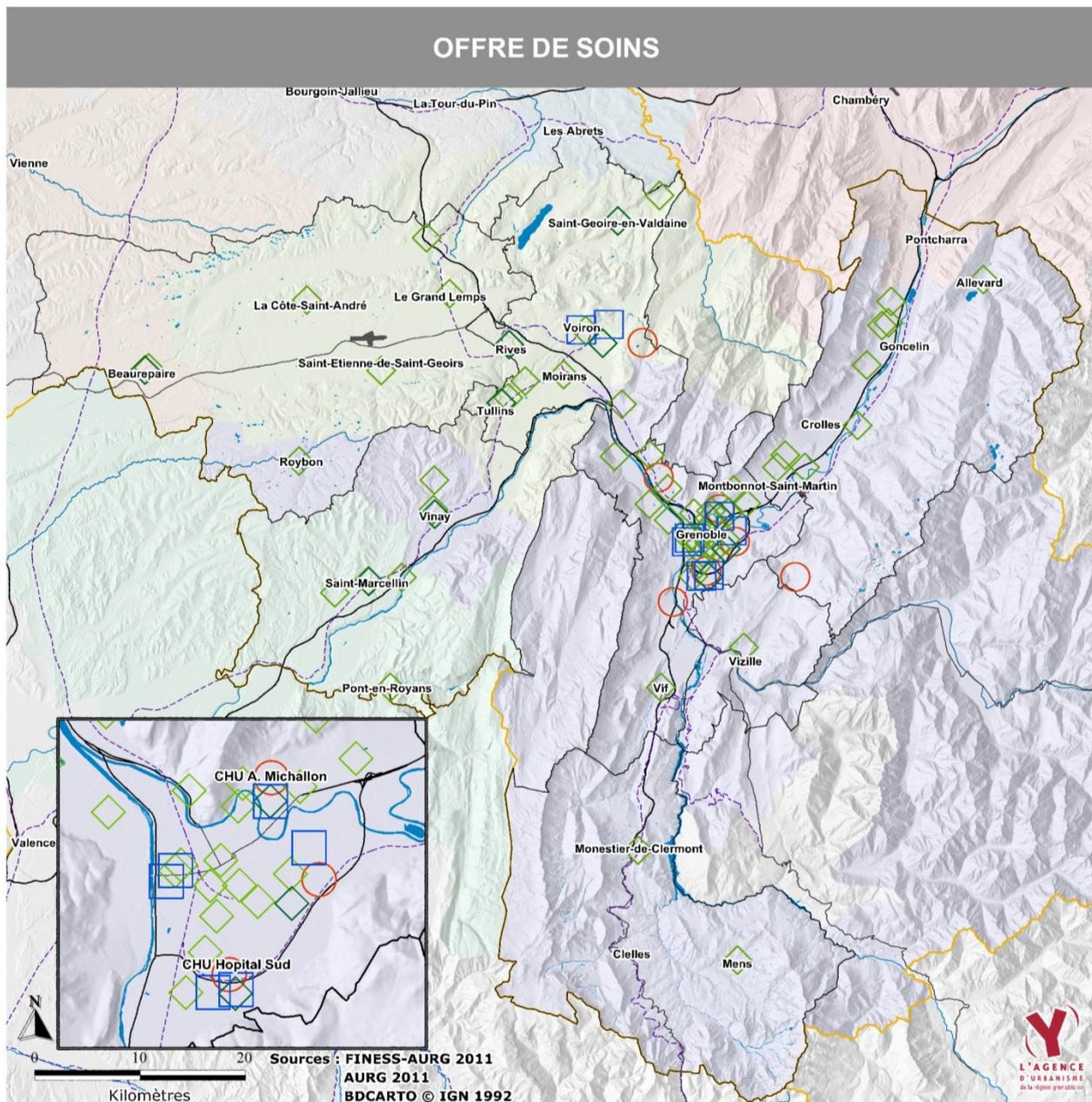
5. La zone de soins de Chambéry couvre la partie nord du Grésivaudan (Pontcharra, ...)

6. La zone de soins de Pont-de-Beauvoisin dessert quelques communes de la partie nord du voironnais.

Carte 34 – L'offre de soin : localisation et temps d'accès (en voiture et aux heures creuses) vers les maternités et les services d'urgence



Carte 35 – Localisation de l'offre de soins dans la région grenobloise



3.2.4. Cinémas et salles de spectacle : la diversité de l'offre grenobloise ne doit pas masquer le rôle des autres territoires

Pour les cinémas, l'offre est principalement concentrée à Grenoble (6 établissements et un total cumulé de 30 salles, situés dans le centre-ville) et, plus largement **dans le cœur de l'agglomération grenobloise** (Echirolles : un établissement, 12 salles ; Saint-Martin-d'Hères : un établissement, une salle ; Saint-Egrève : un établissement, une salle).

Voiron dispose également d'une offre significative avec trois établissements et un total cumulé de 10 salles.

En dehors de ces deux pôles, l'offre est peu importante.

- **Le Grésivaudan** accueille 2 établissements de 2 salles (Alleverd et Villard Bonnot) et 3 établissements d'1 salle (Pontcharra, Chamrousse et Les Adrets).
- **Le Sud-Grenoblois** accueille un établissement de 2 salles à Vizille.
- **Le Trièves** accueille 2 établissements d'une salle (Clelles et Gresse en Vercors) qui sont complétés par un service de cinéma itinérant.
- En dehors des 3 établissements de Voiron, **le Voironnais** accueille 2 établissements d'une salle (Voreppe et Tullins).
- **Bièvre-Valloire** accueille un établissement de deux salles (Beaurepaire) et un établissement d'une salle (La Côte Saint-André).
- **Le Sud-Grésivaudan** accueille un établissement de deux salles (Saint-Marcellin).

Pour les salles de spectacle offrant une programmation régulière, l'offre est très concentrée dans le cœur de l'agglomération grenobloise (31 établissements dont 17 sont référencés sur le site « Isère Culture » animé par le Conseil Général de l'Isère⁵³) et, plus particulièrement, à Grenoble (18 établissements).

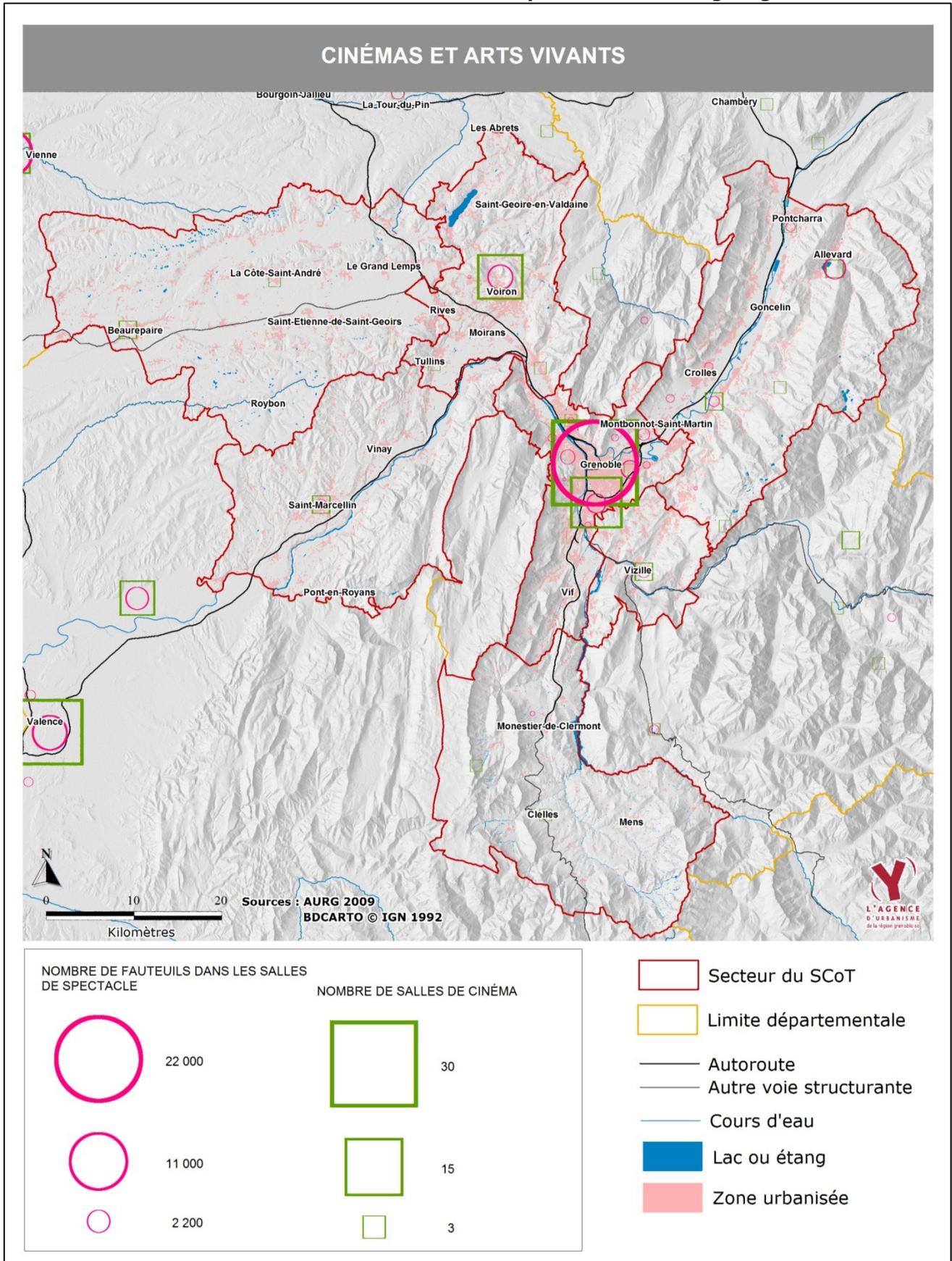
Les autres territoires ont une offre plus limitée (15 établissements) :

- **Le Grésivaudan** offre 6 établissements (localisés à Pontcharra, Crolles, Alleverd, Saint-Martin d'Uriage, Villard-Bonnot, Le Versoud) dont deux sont référencés sur le site « Isère Culture » (Crolles et Pontcharra).
- **Le Sud Grenoblois** offre 2 établissements, localisés à Vizille.
- **Le Trièves** offre 2 établissements (Monestier de Clermont et Saint-Paul-les-Monestier) dont un est référencé sur le site « Isère Culture » (Le Pot Au Noir à Monestier de Clermont).
- **Le Voironnais** offre 3 établissements (deux à Voiron et un à La Murette) dont un est référencé sur le site « Isère Culture » (Le Grand Angle à Voiron).
- **Le Sud-Grésivaudan** offre 2 établissements référencés sur le site « Isère Culture » : une salle de spectacle à Saint-Marcellin (Le Diapason) et une association offrant des spectacles dans le Royans (ACCR).
- **En Bièvre-Valloire**, il n'existe pas de salle de spectacle offrant une programmation régulière.

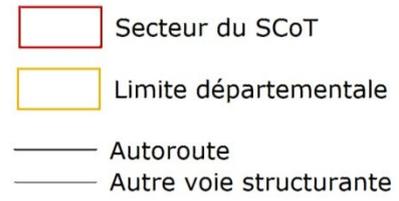
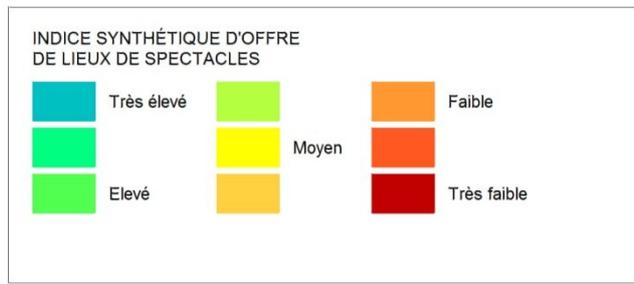
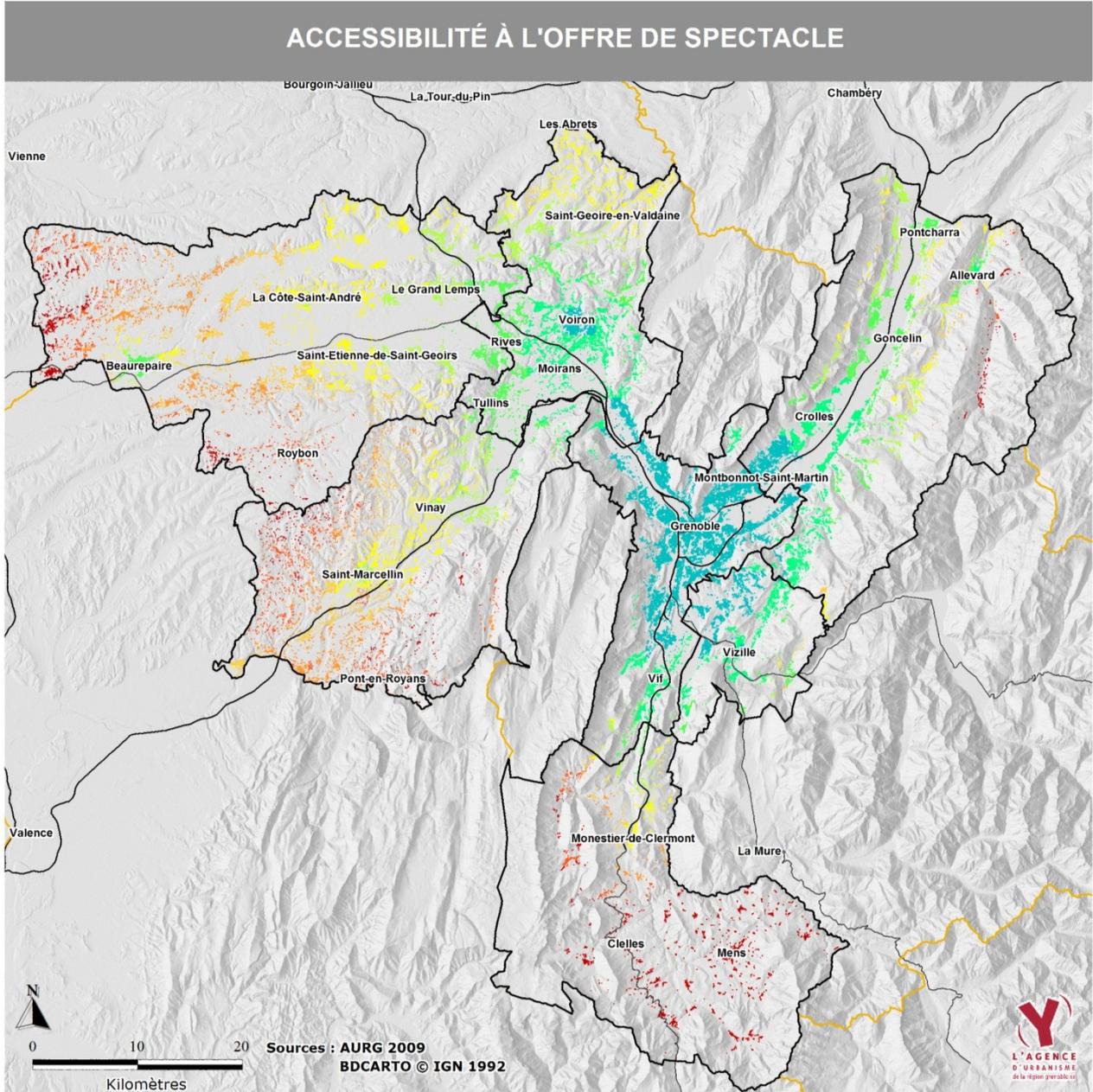
L'analyse de l'accès aux lieux de spectacles (qui croise l'ampleur / la diversité de l'offre disponible et le temps d'accès en voiture pour s'y rendre) **souligne que Trièves et une part importante de Bièvre-Valloire et du Sud Grésivaudan sont « à l'écart » de l'offre culturelle** en raison d'un faible niveau d'offre locale et d'un temps d'accès élevé aux pôles urbains qui accueillent une plus grande diversité de programmation.

⁵³ <http://www.isere-culture.fr>

Carte 36 – Localisation des cinémas et des salles de spectacle dans la région grenobloise



Carte 37 – L'accessibilité à l'offre de spectacle



3.1.5. Lycées et collèges : une répartition plus équilibrée

Pour les lycées, l'offre est relativement concentrée dans le **cœur de l'agglomération grenobloise** en lien avec son poids démographique. **Vif** accueille en outre un établissement d'enseignement agricole.

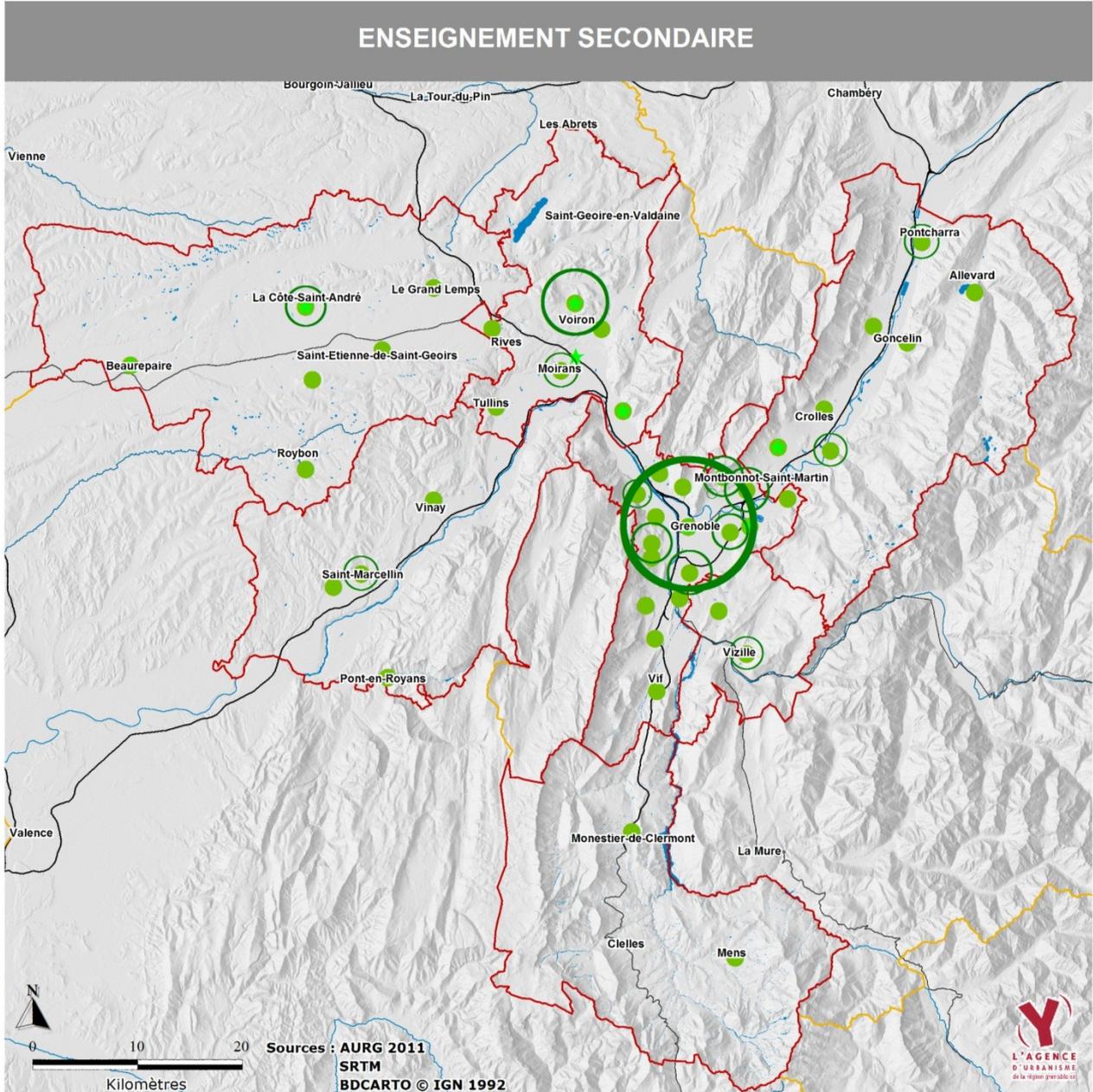
Cependant, à l'exception du Trièves, chaque secteur du SCoT offre un ou plusieurs lycées publics d'enseignement général et un ou plusieurs lycées publics d'enseignement professionnels qui sont localisés :

- **Dans le Grésivaudan** : Villard-Bonnot et Pontcharra (Grésivaudan). En outre, Saint-Ismier accueille un lycée agricole et Montbonnot-Saint-Martin accueille un lycée militaire.
- **Dans le Sud Grenoblois** : Vizille.
- **Dans le Voironnais** : Voiron, Moirans et Voreppe. Saint-Geoire-en-Valdaine et Châbons accueillent également des établissements d'enseignement agricole.
- **En Bièvre-Valloire** : La Côte Saint-André et Saint-Siméon-de-Bressieux (accueillant également un établissement d'enseignement agricole).
- **Dans le Sud-Grésivaudan** : Saint-Marcellin (Sud Grésivaudan) accueille les lycées d'enseignement général et professionnels.

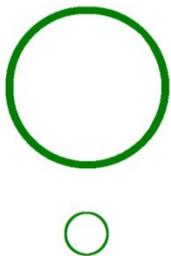
Pour les collèges, l'offre est assez largement répartie avec un maillage territorial qui fait ressortir les principaux bourgs et petites villes qui maillent le territoire.

- **Dans l'agglomération grenobloise**, toutes les communes ont au-moins un collège sauf Le Fontanil, Veurey-Voroize, Noyarey, La Tronche, Murianette, Venon, Poisat, Saint-Paul-de-Varces et Le Gua.
- **Dans le Grésivaudan** : Allevard, Pontcharra, Le Touvet, Crolles, Villard-Bonnot et Saint-Ismier disposent d'un collège.
- **Dans le Sud Grenoblois** : Jarrie et Vizille disposent d'un collège.
- **Dans le Trièves** : Mens et Monestier disposent d'un collège.
- **Dans le Voironnais** : Voiron, Coublevie, Saint-Jean-de-Moirans, Voreppe, Moirans, Tullins et Rives disposent d'un collège.
- **En Bièvre-Valloire** : Beurepaire, La Côte Sant-André, Saint-Siméon-de-Bressieux, Roybon, Saint-Etienne-de-Saint-Geoisr et Le-Grand-Lemps disposent d'un collège.
- **Dans le Sud Grésivaudan** : Saint-Marcellin, Chatte, Vinay et Pont-en-Royans disposent d'un collège.

Carte 38 – Les établissements d'enseignement secondaire dans la région grenobloise



CAPACITÉS D'ACCUEIL DANS LES LYCÉES
PUBLICS ET PRIVÉS PAR COMMUNE



- ★ Au moins 1 collège privé dans la commune
- Au moins 1 collège public dans la commune

10 000

1 000

- Secteur du SCoT
- Limite départementale
- Cours d'eau
- Lac ou étang
- Autoroute
- Autre voie structurante

4. Une offre commerciale plutôt concentrée

Ce chapitre vise à présenter la localisation de l'offre commerciale dans la région grenobloise. Des éléments plus détaillés sur l'offre commerciale et son évolution sont donnés dans le focus thématique sur le commerce intégré dans la partie « diagnostic du fonctionnement de la région grenobloise » du rapport de présentation.

4.1 Le cœur multipolaire de l'agglomération grenobloise : 60% des surfaces de vente pour 48% des habitants de l'aire du SCoT

Le cœur de l'agglomération grenobloise constitue la principale concentration commerciale du SCoT avec une surface totale de vente (incluant la grande distribution – grandes et moyennes surfaces – et le petit commerce⁵⁴) d'environ 567 000 m² au 31/12/2007 soit **presque 60% des surfaces de vente de l'aire du SCoT** (contre 48% des habitants et 61% des emplois du territoire).

Au sein du cœur d'agglomération, au 31/12/2007, le « centre-ville élargi » de Grenoble⁵⁵ accueillait environ 145 000 m² de surface de vente (hors centre commercial de la Caserne de Bonne – ouvert en septembre 2010) ; et les principaux **centres commerciaux et zones commerciales périphériques** totalisent environ 166 000 m² de surface de vente (en y incluant le IKEA de Saint-Martin d'Hères ouvert fin 2007).

Ces zones commerciales périphériques sont localisées sur les communes de **Saint-Egrève** (hypermarché et zones commerciales Cap 38 et Cap des H), **Fontaine** (hypermarché et secteur commercial de La Poya), **Seyssins** (zone commerciale située au sud de la commune, de part et d'autre de la RD6), **Echirolles** (hypermarché et zone commerciale de Comboire), **Grenoble Sud et Echirolles** (hypermarché et centre commercial de Grand'Place), **Saint-Martin d'Hères** (hypermarché et zone commerciale de l'avenue Gabriel Péri, à proximité du Campus), et **Meylan** (hypermarché et implantations commerciales dans le secteur de La Carronnerie).

Dans le reste de l'agglomération grenobloise, l'offre commerciale est plus modeste. Les communes de **Sassenage, Claix, Varcès-Allières-et-Risset, Vif** et **Domène** disposent d'un supermarché.

⁵⁴ Petit commerce : surface de vente inférieure à 300m². Grande distribution : surface de vente supérieure à 300 m². L'estimation des surfaces de vente se base sur les données issues des fichiers de la CCI qui donnent la surface de vente pour l'ensemble des commerces de plus de 300m² et le nombre de commerces de moins de 300m². Pour ces derniers, la CCI recommande de retenir une surface moyenne de vente de 70m² par point de vente.

Il faut noter que les services (cafés – hôtels – restaurants, banques, agences immobilières, cabinets médicaux, les auto-écoles) ne sont pas comptabilisés comme « commerces » et ne sont donc pas inclus dans les surfaces de vente.

⁵⁵ Espace compris entre les grands boulevards, le Parc Mistral, l'Isère, la Presqu'Île Scientifique et le Drac, correspondant à l'hyper centre élargi aux faubourgs Berriat, Ile Verte et aux abords des Grands Boulevards.

4.2. En dehors du cœur de l'agglomération grenobloise : une offre commerciale concentrée à Voiron et dans un nombre limité de petites villes

41% des surfaces de vente de la région grenobloise se situent en dehors du cœur de l'agglomération, avec une localisation relativement concentrée autour de quelques pôles.

Voiron constitue le deuxième pôle commercial de la région grenobloise avec environ 65 000 m² de surface totale de vente. L'offre se répartit principalement entre le centre-ville et la zone commerciale des Blanchisseries, à l'entrée nord de Voiron, (environ 27 000 m² de surface de vente au 31/12/2007).

Les communes de **Tullins, Moirans, Rives et Saint-Jean-de-Moirans** offrent au moins un supermarché et 5 000 et 10 000 m² de surface totale de vente en 2007. Enfin, **Voreppe** offre une surface de vente élevée (environ 16 000 m²) notamment en raison de la présence de jardineries et de commerces spécialisés dans la vente d'automobiles et de caravanes, même si la commune offre également un nombre non négligeable de commerces dans son centre-bourg.

Dans le Sud-Grésivaudan, l'agglomération de Saint-Marcellin se détache comme le pôle commercial principal du secteur et **constitue la troisième concentration commerciale de la région grenobloise** avec un potentiel cumulé d'environ 33 000 m² de surfaces de vente au 31/12/2007, réparties entre le centre-ville de Saint-Marcellin, la zone commerciale de Chatte (avec un hypermarché et 13 500m² de surface totale de vente) et l'hypermarché de Saint-Sauveur (qui, avec la petite zone commerciale attenante, offre 8 700m² de surface de vente).

Vinay offre également un supermarché de plus de 1 000 m².

En Bièvre-Valloire, deux pôles commerciaux se détachent : Beaurepaire / Saint-Barthélémy (deux supermarchés et environ 13 000m² de surface totale de vente au 31/12/2007) et **La Côte Saint-André** (deux supermarchés et environ 13 000 m² de surface totale de vente).

Il faut également mentionner **Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs** (où l'offre commerciale est en fort développement) avec – au 31/12/2007 – un supermarché et près de 8 000 m² de surface de vente ; **la zone commerciale de Colombe-Apprieu** (à proximité de l'échangeur de l'A48) qui offre deux supermarchés et plusieurs grandes et moyennes surfaces spécialisées avec environ 5 000 m² de surface de vente ; et **Saint-Siméon-de-Bressieux** avec un supermarché et près de 6 000 m² de surface totale de vente.

Enfin, les communes de **Renage** et de **Revel-Tourdan** disposent d'un supermarché.

Dans le Grésivaudan, deux pôles commerciaux se détachent : Pontcharra, avec un hypermarché complété par des grandes et moyennes surfaces spécialisées et plus de 20 000 m² de surface totale de vente , et **Crolles** avec un supermarché et environ 10 000 m² de surface totale de vente.

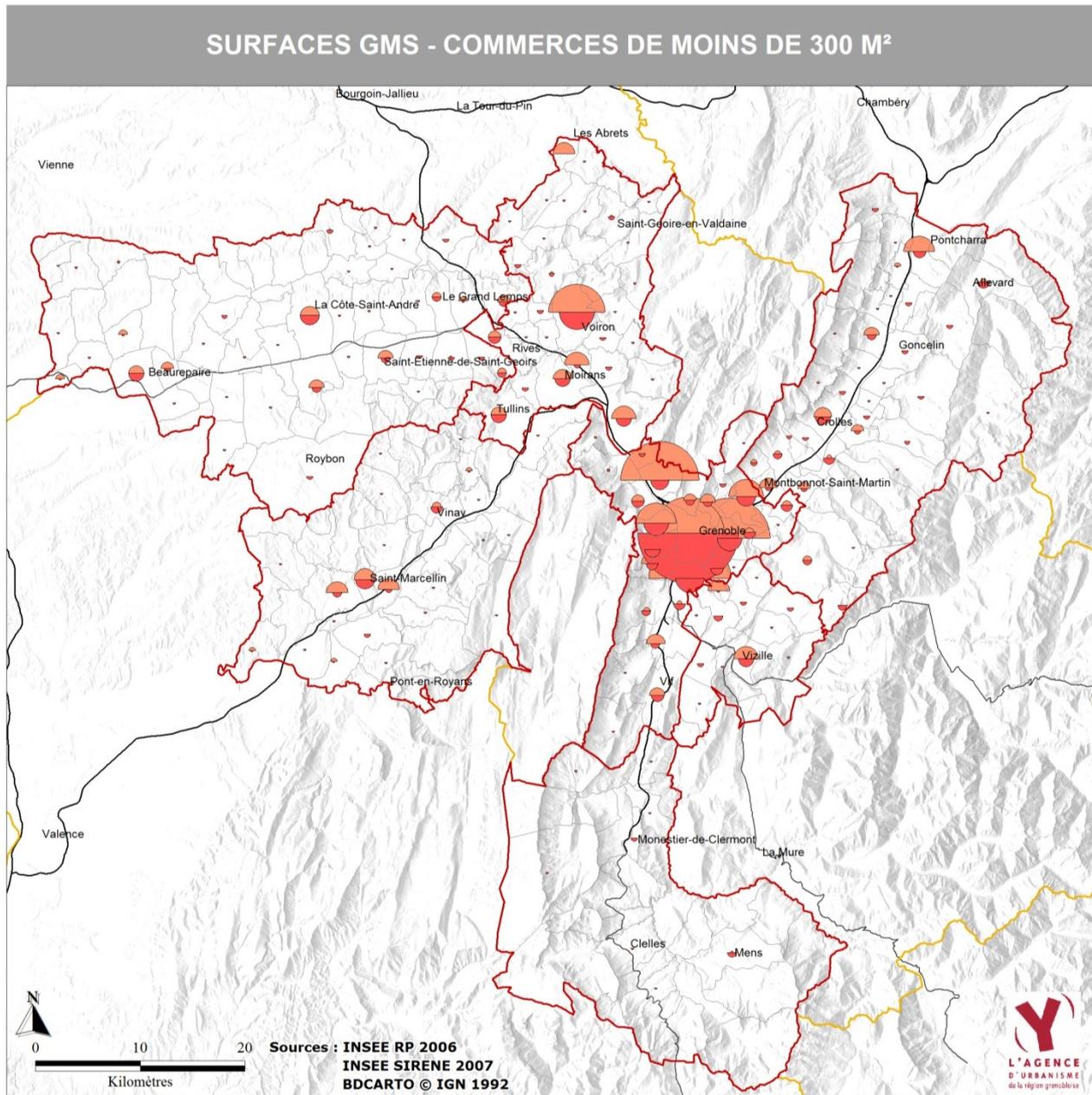
4 autres communes offrent un supermarché (**Biviers, Le Versoud, Frogès et Le Touvet**). Il faut également souligner une offre importante de petits commerces à **Alleverd** et à **Villard-Bonnot**.

Dans le Sud Grenoblois, Vizille constitue le pôle commercial principal du secteur et offre deux supermarchés, plusieurs « hard-discount » et quelques grandes et moyennes surfaces spécialisées, ainsi qu'un nombre important de petits commerces de centre-ville avec une surface totale de vente d'environ 15 000 m².

Il faut également mentionner **Bresson** – qui appartient géographiquement au cœur de l'agglomération grenobloise tout en étant institutionnellement rattachée au sud grenoblois – avec un supermarché et plus de 8 000 m² de surface totale de vente.

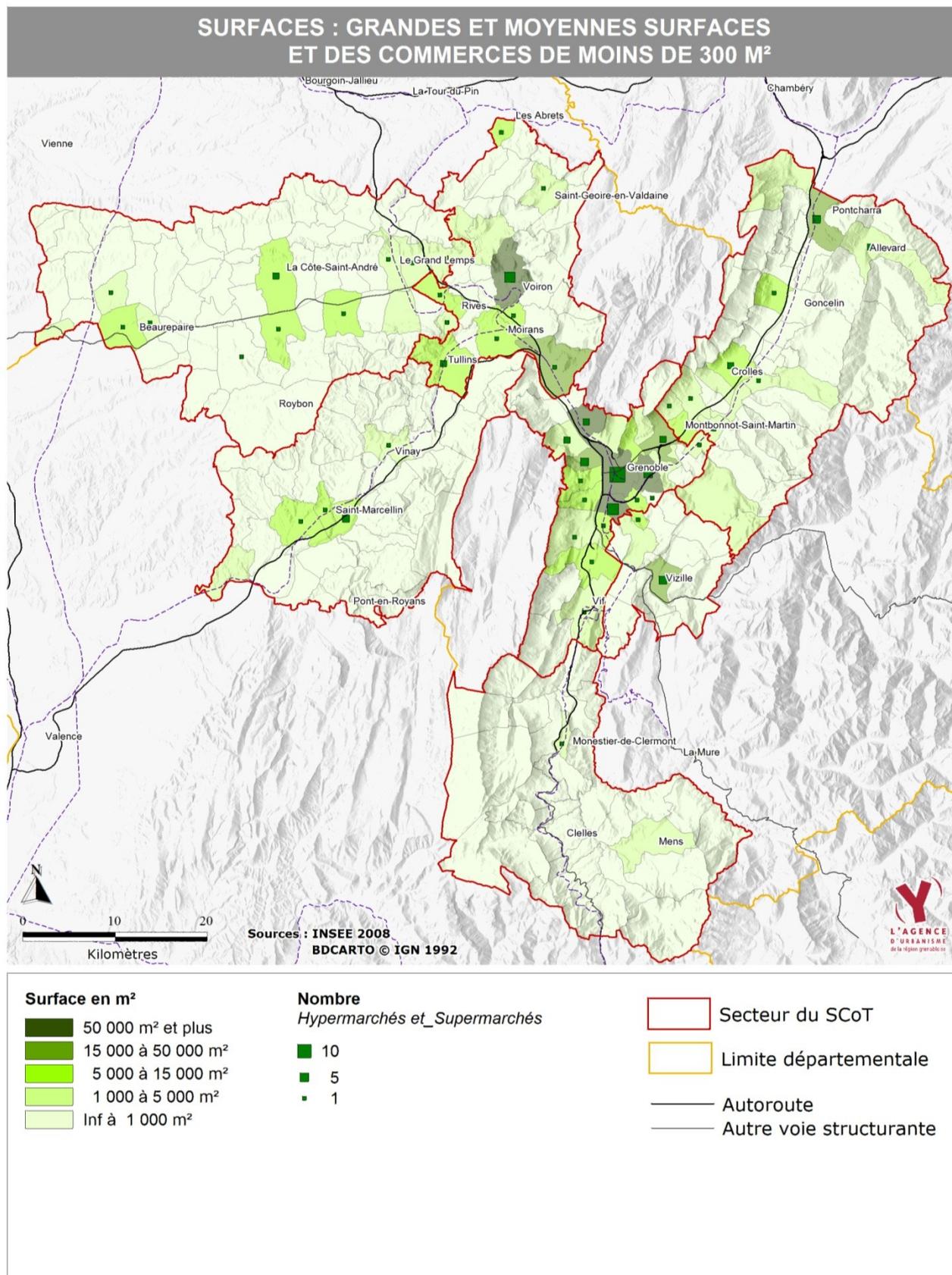
Dans le Trièves, l'offre commerciale est limitée (moins de 6 000 m² de surface totale de vente) en lien avec le caractère rural et la faible population du secteur. Il n'existe aucun supermarché ou surface commerciale spécialisée de plus de 1000m².

Carte 39 – L'offre commerciale : surface de vente par commune et localisation des supermarchés et hypermarchés dans la région grenobloise



<p>GMS 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 000 5 000 1 000 <p> Surface totale de vente (en m²)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Secteur du SCOT Limite départementale Autoroute Autre voie structurante
<p>Commerces 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 000 5 000 1 000 <p> Surface totale de vente (en m²)</p>	

Carte 40 – L'offre commerciale : localisation des supermarchés et hypermarchés dans la région grenobloise



5. La diversité des pôles touristiques et de loisirs

5.1. Sports d'hiver et thermalisme : le poids des massifs de l'Oisans, du Vercors et de Belledonne

Si la région grenobloise se situe dans un environnement de montagne, une part importante de la fréquentation touristique et des équipements associés (stations de ski, ...) se localise en dehors de l'aire du SCoT.

C'est notamment le cas pour les massifs du Vercors, de la Chartreuse et, plus encore, de l'Oisans (stations des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez), qui participent fortement au rayonnement touristique de la partie sud de l'Isère et dont l'accessibilité par la route ou en transports collectifs dépend d'un passage « presque obligé » par le cœur de l'agglomération grenobloise.

De ce fait, l'aire du SCoT ne compte « que » cinq stations de ski dotées d'hébergements permanents :

- Chamrousse (13 212 lits marchands et non marchands)
- Les Sept Laux (12 480 lits) – localisés sur trois sites : Prapoutel (site principal) sur la commune des Adrets ; Pipay sur la commune de Theys et Le Pleyne sur la commune de La Ferrière.
- Le Collet d'Allevard (7829 lits), localisé à cheval sur la commune d'Allevard et sur la commune de La Chapelle-du-Bard.
- Gresse-en-Vercors (4 268 lits), seule station située en dehors du Grésivaudan
- Le Plateau des Petites Roches (1 343 lits)

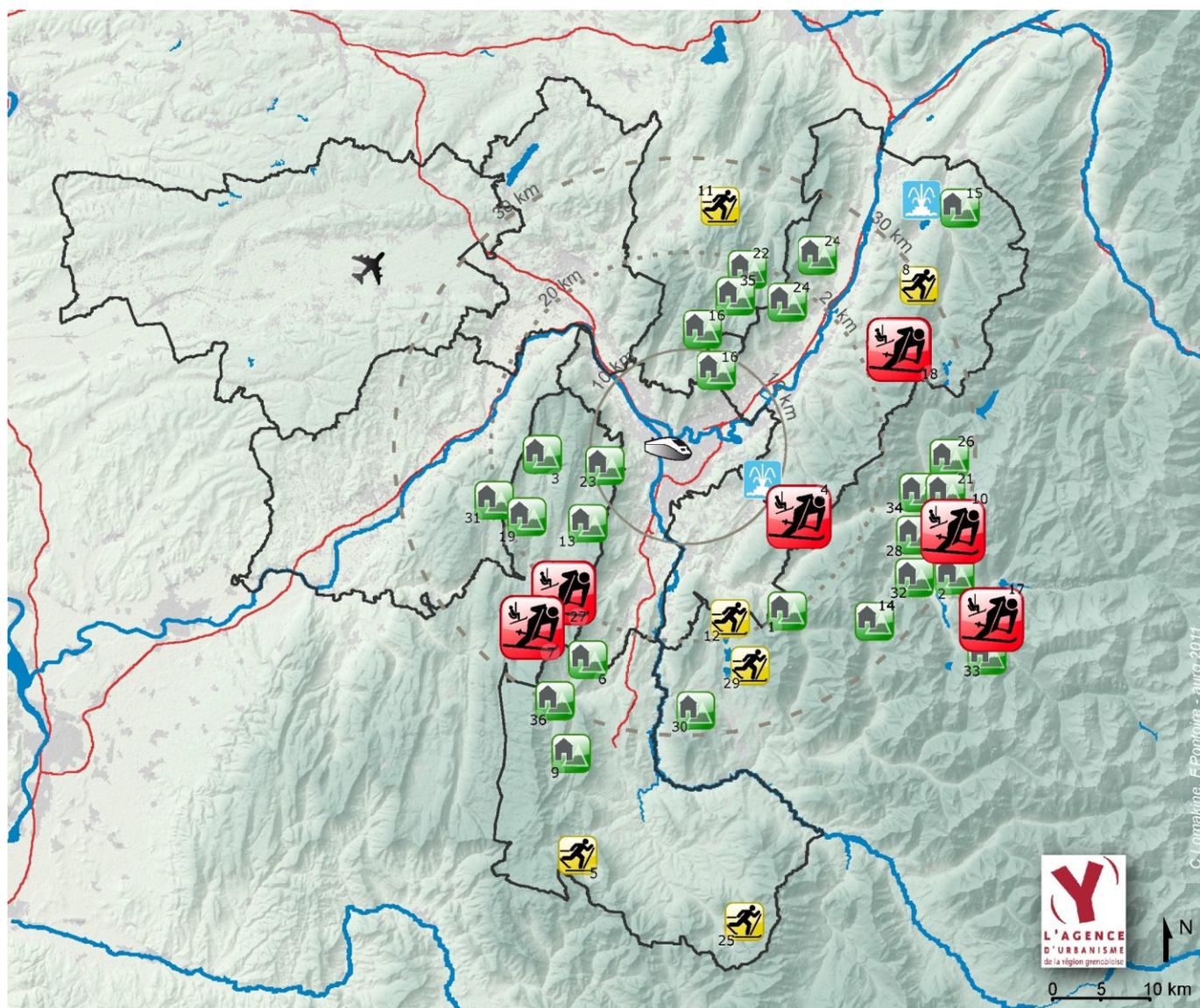
Avec environ 39 000 lits en 2010 (dont plus de 85% dans le massif de Belledonne), les stations de ski de la région grenobloise accueillent 24% des capacités d'hébergement des stations de ski iséroises (estimées à 161 500 lits). Le massif de l'Oisans en accueille plus de 45% et le massif du Vercors (hors Gresse en Vercors) plus de 23%. La Chartreuse n'accueille « que » 8% des lits en station de l'Isère.

La région grenobloise accueille en outre deux stations thermales :

- **Uriage**, à cheval sur les communes de Saint-Martin-d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut
- **Allevard**, sur la commune du même nom

Il faut enfin mentionner **l'implantation à venir d'un grand complexe touristique (Center Parcs) à Roybon.**

Carte 41 – Stations de sport d'hiver et stations thermales dans la grande région grenobloise



-  Grands domaines skiabiles
-  Stations village
-  Espaces nordiques
-  Station thermale (Uriage et Allevard)

Chartreuse

- 11- La Ruchère en Chartreuse
- 16- Le Sappey en Chartreuse/Col de Porte
- 22- Saint Pierre de Chartreuse - Le Planolet
- 35- Saint Hugues - Les Egaux
- 24- Les Petites Roches/Col de Marcieu

Vercors

- 3- Autrans Claret/la Sure
- 7- Corrençon en Vercors
- 13- Lans en Vercors
- 19- Méaudre
- 23- Saint-Nizier-du-Moucherotte
- 27- Villard de Lans
- 31- Col de Romeyère, Les Coulmes

Belledonne

- 4- Chamrousse
- 8- Espace nordique du Barioz
- 15- Le Collet d'Allevard
- 18- Les Sept Laux

Sud-Isère

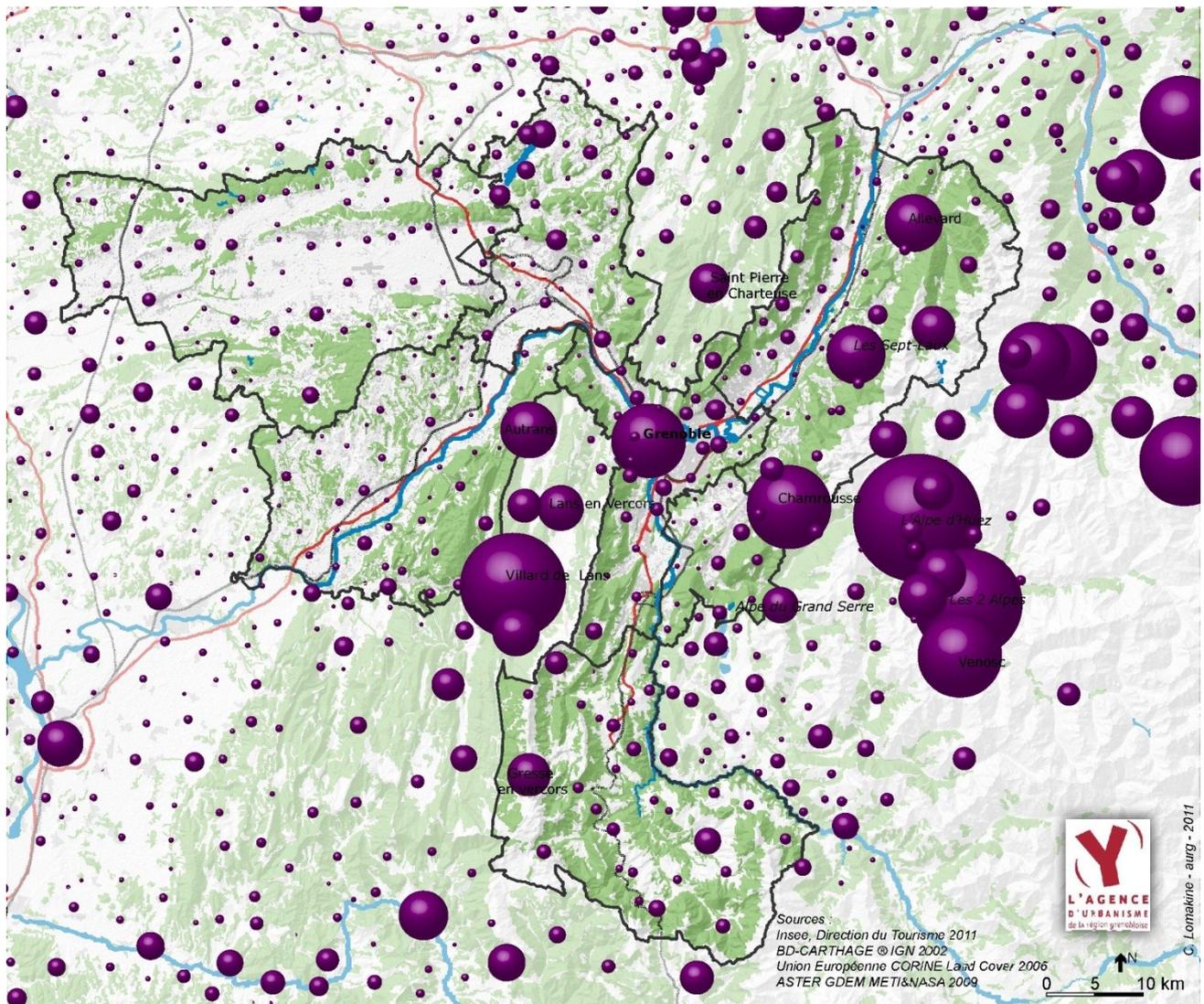
- 1- Alpe du Grand Serre
- 5- Chichilianne
- 6- Col de L'Arzelier
- 9- Gresse en Vercors
- 12- Laffrey-Cholonge
- 25- Tréminis
- 29- Villard-Saint-Christophe
- 30- Motte d'Aveillans, Les Signaroux
- 36- Saint Andéol

Oisans

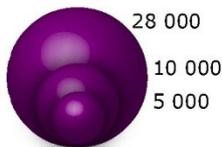
- 2- Auris-en-Oisans
- 10- L'Alpe d'Huez
- 14- Le col-d'Ornon
- 17- Les deux Alpes
- 21- Oz
- 26- Vaujany
- 28- Villard-Reculas
- 32- Le Bourg-d'Oisans
- 33- Venosc
- 34- Allevard

Sources :
 BD-CARTHAGE © IGN 2002
 Union Européenne CORINE Land Cover 2006
 ASTER GDEM METI&NASA 2009
 AURG - 2011

Carte 42 – Les capacités d'hébergement touristique dans la grande région grenobloise



Nombre de lits



La capacité d'accueil touristique totale prend en compte les résidences secondaires, les hôtels homologués classés et les campings classés.

Pour estimer le nombre de lits correspondant à ces types d'accueil, l'Insee estime qu'une résidence secondaire équivaut à 5 lits, une chambre d'hôtel à 2 et un emplacement de camping à 4.

La somme correspond à la capacité d'accueil ou d'hébergement totale (Source Insee).

5.2. Sites et événements touristiques et culturels : Grenoble ... mais pas que

34 des 70 sites culturels et touristiques les plus fréquentés du département recensés par « Isère-Tourisme » se situent dans l'aire du SCoT. Leur fréquentation cumulée est de 2 millions de visiteurs (sur un total de 3 millions de visiteurs pour l'ensemble des sites du département).

- **Le Sud Grenoblois** accueille 4 sites avec une fréquentation cumulée de 858 000 visiteurs. Trois de ces sites se situent à Vizille (**dont le parc du Château qui constitue le premier site touristique de l'Isère** et le musée de la révolution française qui constitue le 8^{ième} site le plus fréquenté du département). Saint-Georges-de-Commiers accueille par ailleurs le départ du Chemin de Fer de La Mure.
- **L'agglomération grenobloise** accueille 11 sites avec une fréquentation cumulée de 731 000 visiteurs : 10 sites se situent à Grenoble (le téléphérique – troisième site le plus fréquenté de l'Isère -, 8 musées – dont le Musée de Grenoble, quatrième site le plus fréquenté du département -, ainsi que le centre scientifique, technique et industriel) et 1 à Sassenage (les Cuves de Sassenage).
- **Le Sud-Grésivaudan** accueille 9 sites avec une fréquentation cumulée de 329 000 visiteurs. Les Grottes de Choranche constituent le cinquième site le plus fréquenté de l'Isère. 3 sites se situent à Saint-Antoine l'Abbaye, 2 à La Sône, 1 à Chatte, 1 à Pont-en-Royans et 1 à Vinay.
- **Le Grésivaudan** accueille (en dehors des stations de ski) 5 sites avec une fréquentation cumulée de 56 000 visiteurs. Les deux principaux sites se situent au Tignes (funiculaire permettant l'accès au Plateau des Petites Roches et château avec une fréquentation cumulée de presque 46 000 personnes). Les autres sites (localisés à Allevard, Pinsot et Barreaux ont une fréquentation très faible).
- **Le Trièves** accueille 3 sites pour une fréquentation cumulée de 35 000 visiteurs. Un site est localisé à Treffort et les deux autres à Mens.
- **Le Voironnais** accueille 2 sites (situés à Charavines et à Saint-Geoire-en-Valdaine) avec une fréquentation cumulée de 24 000 personnes. Il faut noter que le suivi de la fréquentation des sites conduit par le Conseil Général de l'Isère n'intègre pas les **Caves de Chartreuse** (dont les exploitants ne communiquent pas de données de fréquentation). Ces dernières, très attractives, font partie des visites proposées par les opérateurs touristiques.
- **La Bièvre-Valloire** accueille 2 sites (localisés à La Côte Saint-André et à Saint-Pierre-de-Bressieux) avec une fréquentation cumulée d'environ 20 000 visiteurs.

Par ailleurs, 30 des 51 festivals et grands événements recensés en 2006 par « Isère Tourisme » se sont déroulés dans l'aire du SCoT, avec une fréquentation cumulée de 277 000 entrées (sur les 489 000 entrées à l'échelle de tout le département – sachant que le principal festival de l'Isère est « Jazz à Vienne » avec 140 000 entrées).

Dans l'aire du SCoT seuls 9 événements ont dépassé les 10 000 entrées : deux événements liés aux musiques actuelles (le Cabaret Frappé et le festival Rocktambule – tous deux situés à Grenoble), une foire des produits biologiques complétée par des conférences (festival l'Avenir au Naturel, à L'Albenc), un grand événement sportif (la Coupe Icare - championnat de parapente à Saint-Hilaire-du-Touvet), un festival de musique classique (le festival Berlioz de La Côte Saint-André), un festival de jazz (Grenoble Jazz Festival), un festival d'œnologie et de musique (Le Millésime à Grenoble), un festival dédié aux contes (Les Arts du Récit, à Grenoble), un festival de théâtre (rencontres du jeune théâtre européen à Grenoble).

Il faut enfin signaler l'importante renommée de la Foire de Beaucroissant, qui n'est pas listée dans les événements suivis par Isère Tourisme, et qui se déroule deux fois par an avec une fréquentation estimée (par les organisateurs) entre 250 000 et 300 000 personnes pour la foire d'Avril et 800 000 personnes pour la foire de septembre.

En termes de localisation des événements qui se sont déroulés en 2006 (dernière donnée disponible) :

- **L'agglomération grenobloise** a accueilli 13 manifestations, dont 12 se sont déroulées à Grenoble. Leur fréquentation cumulée s'est élevée à environ 150 000 entrées (notamment en raison de la fréquentation des événements liés aux musiques actuelles).
- **Le Grésivaudan** a accueilli 6 manifestations (dont la Coupe Icare avec plus de 28 000 entrées) avec une fréquentation cumulée d'environ 45 000 entrées.
- **Le sud grenoblois** n'a accueilli aucune manifestation.
- **Le Trièves** a accueilli 2 manifestations (localisées à Mens), avec une fréquentation cumulée d'environ 11 000 entrées.
- **Le Voironnais** a accueilli trois manifestations avec une fréquentation cumulée d'environ 20 000 entrées.
- **La Bièvre-Valloire** a accueilli 5 manifestations avec une fréquentation cumulée d'environ 20 000 entrées (dont les trois-quarts pour le festival Berlioz de La Côte Saint-André). Elle accueille également la Foire de Beaucroissant.
- **Le Sud Grésivaudan** a accueilli une manifestation avec 30 000 entrées (festival « l'avenir au naturel », à l'Albenc).

5.3. L'importance des espaces naturels de loisirs notamment aux abords de l'agglomération grenobloise et dans les massifs

Les principaux espaces naturels de loisirs jouent un rôle important à la fois pour les pratiques récréatives des résidents de la région grenobloise (randonnées, promenades, baignades), mais aussi pour certains d'entre eux pour l'attractivité touristique de la région grenobloise.

Sans chercher à en faire une liste exhaustive, on peut souligner l'importance des espaces suivants.

1. Les franges vertes de l'agglomération grenobloise ont fait l'objet d'une politique de protection, d'acquisition et de mise en valeur dès les années 1970. Elles sont gérées par le **SIPAVAG** (syndicat intercommunal pour l'aménagement et la protection des franges vertes de l'agglomération grenobloise) qui fédère les communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole et les communes de la communauté de communes du Sud Grenoblois. Parmi ces franges vertes, les espaces suivants constituent d'importants espaces de promenade au contact direct du cœur de l'agglomération grenobloise, le plus souvent accessibles en transports collectifs, à pied ou en vélo : à l'Ouest - contreforts du Vercors -, le bois des Vouillands à Fontaine et Seyssinet-Pariset ainsi que les Franges Vertes et le golf de Seyssins ; au sud - contreforts du Plateau de Champagnier et de Belledonne - la frange verte qui va d'Echirolles à Gières en accueillant notamment le golf de Bresson, ainsi que les espaces naturels du Plateau de Champagnier ; au nord (contreforts de la Chartreuse) les secteurs de La Bastille et du Mont Rachais.

2. Ces franges vertes sont complétées par plusieurs grands parcs urbains localisés dans l'agglomération grenobloise et le sud grenoblois (dont notamment le Parc de l'Île d'Amour à Meylan ; les Parc Paul Mistral et Bachelard à Grenoble ; le parc Géo Charles à Echirolles ; le parc de l'Ovalie et le Près des Cuves - situé au débouché des Gorges du Furon - à Sassenage ; le parc de Fiancey à Saint-Egrève ; et le parc départemental du Château de Vizille).

3. En dehors des franges vertes et des parcs de l'agglomération grenobloise, de nombreux espaces naturels constituent des espaces de promenade et de randonnée, comme les contreforts sud-est de la Chartreuse (Plateau des Petites Roches et le Col du Coq notamment) ; **le massif de Belledonne** (secteur du Plateau de l'Arselle et du Lac Luitel ; abords des stations de ski, villages des Balcons de Belledonne, secteur du Crêt du Poulet, Saint-Pierre d'Allevard, etc., ...) ; **les contreforts ouest de la**

Chartreuse (abbaye du Chalais à Voreppe, ou encore Saint-Julien-de-Ratz, etc. ...), **les contreforts sud-est du Vercors** (Prélenfrey, Col de l'Arzelier, Plateau de Peuil, Plateau Saint-Ange ...), **les contreforts nord et nord-ouest du Vercors** (Gorges de Cognin, Canyon des Ecouges, Col de Romyières, Gorges de la Bourne, ...), et les **forêts du Plateau de Chambaran**.

En dehors de l'aire du SCOT, il faut également mentionner le **cœur des massifs du Vercors et de Chartreuse** ainsi que le **massif de l'Oisans**.

4. Le Trièves est un secteur rural de moyenne montagne qui constitue également un espace de promenade, de détente et de villégiature (importance relative des résidences secondaires) notamment pour les habitants de l'agglomération grenobloise.

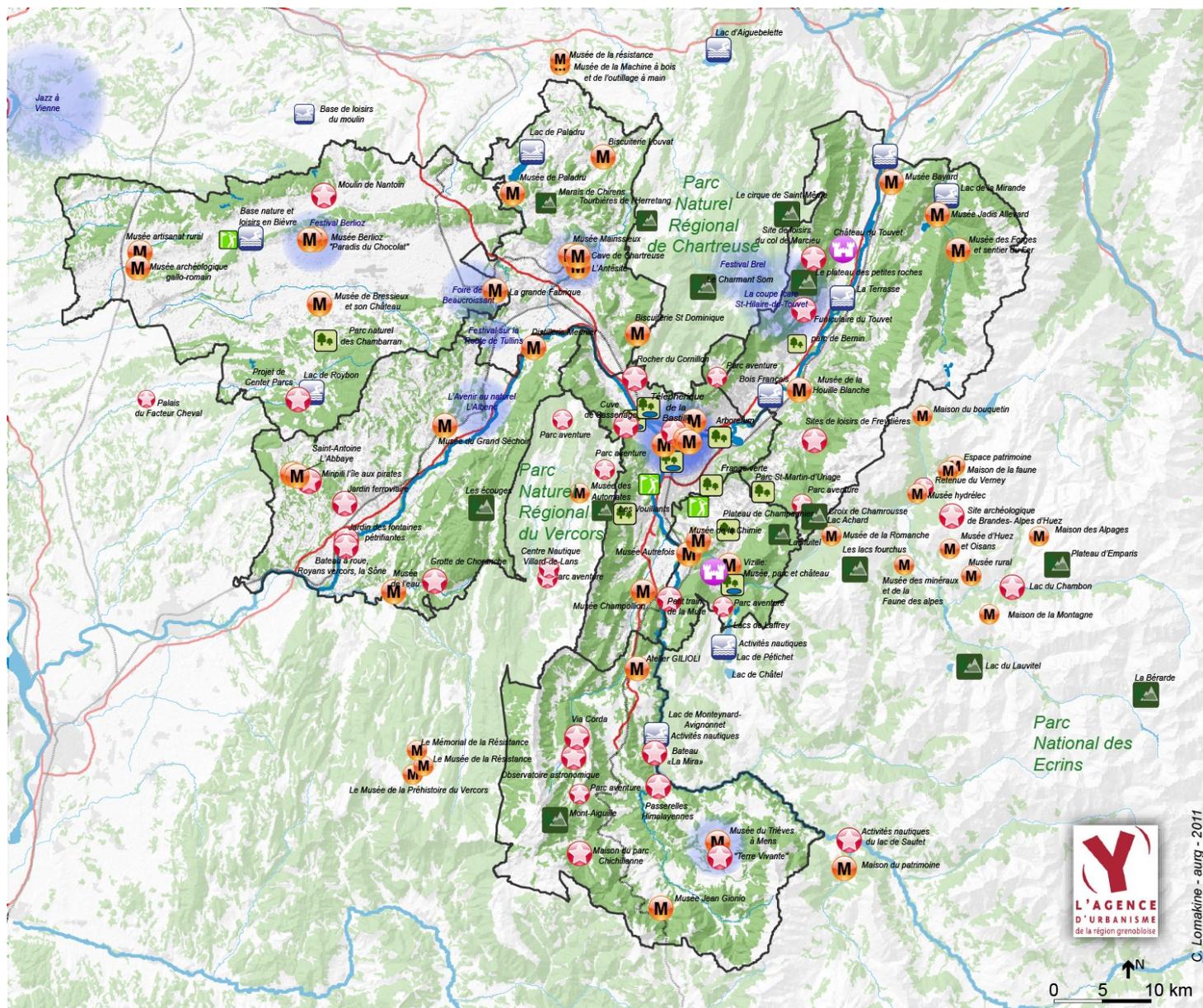
5. Le lac naturel de Paladru, le lac artificiel du Monteynard, les lacs de Laffrey et la base de loisirs du Bois Français constituent les principaux plans d'eau voués à la baignade et aux activités nautiques dans la région grenobloise.

6. Les Berges de l'Isère (entre Pontcharra, Grenoble et Saint-Quentin sur Isère) **et du Drac** (entre Sassenage et Seyssins) sont aménagées sous la forme de pistes cyclables et de parcours de promenade qui complètent cette offre d'espaces naturels et de promenade facilement accessible depuis le cœur urbain de l'agglomération grenobloise.

Il faut également mentionner **le projet de restauration et d'ouverture au public des berges du Drac** entre Champ sur Drac ; Varcès-Allières-et-Risset ; Saint-Georges de Commiers ; et Vif en lien avec la modernisation de la centrale hydro-électrique de Champ sur Drac.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Carte 43 – Sites touristiques, sites naturels de loisirs, festivals et grands évènements culturels dans la grande région grenobloise



Festivals-Evènements

Sites touristiques: parcs à thème, curiosités, loisirs de plein air, activités nautiques...

Musées

Château

Golf

Parcs, site de promenade

Parcs avec plan d'eau

sites naturels fréquentés

Sites de baignades et de loisirs

Musée de Grenoble:
musée Dauphinois,
musée des troupes de montagnes,
musée de l'Ancien Evêché
musée de Grenoble,
musée de la résistance et de la déportation
musée Hébert

Evènements à Grenoble:
Cabaret frappé
Festival Rockambule
Jazz Festival
Festival le Millésime
Les arts du récit
Rencontre du jeune théâtre européen

Sources :
BD-CARTHAGE © IGN 2002
Union Européenne CORINE Land Cover 2006
ASTER GDEM METI&NASA 2009, CG 38, AURG

C1

LA RÉGION GRENOBLOISE : POSITIONNEMENT, ORGANISATION TERRITORIALE ET DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT (1)

>>>> 5 > interrelations et structuration des territoires de la région grenobloise en termes de développement démographique et économique

1. L'agglomération grenobloise : 65% des emplois et 62% des surfaces commerciales pour 54% des habitants de l'aire du SCoT

Le secteur « agglomération grenobloise » correspond d'une part à la communauté d'agglomération Grenoble – Alpes – Métropole et d'autre part à la commune du Sappey-en-Chartreuse. Il inclut notamment Grenoble, sa première couronne et des communes plus éloignées comme Vif, Le Gua ou Veurey-Voroize. Il s'inscrit dans une plaine alluviale - la cuvette grenobloise, à la rencontre du Drac et de l'Isère - tout en intégrant au nord une partie de la Cluse de Voreppe ; à l'Est une petite partie de la vallée du Grésivaudan et au sud la Plaine de Reymure et les vallées de la Gresse et du Lavanchon. Cette plaine et ces vallées se heurtent rapidement aux contreforts du Vercors, de la Chartreuse, de Belledonne et des plateaux du Trièves et de Champagnier qui sont, pour partie, inclus dans le secteur.

En 2008, l'agglomération grenobloise accueille près de 400 000 habitants et 210 000 emplois. Elle concentre 65% des emplois et 62% des surfaces commerciales de l'aire du SCoT pour 54% de ses habitants et 53% de ses actifs ayant un emploi.

Elle se structure autour d'un cœur d'agglomération multipolaire, marqué par une forte intensité urbaine et la présence de nombreux emplois, commerces, services et équipements. Les autres communes ont des caractéristiques intermédiaires entre l'urbain et le périurbain. Parmi ces dernières, Vif et Domène se détachent comme des petites villes.

1.1. Le poids du cœur de l'agglomération grenobloise ...

Le cœur de l'agglomération correspond à Grenoble et aux communes de sa proche banlieue, reliées entre elles par une forte continuité du bâti et par la présence de zones d'activité et de grands équipements issus notamment du développement rapide des années 1960 / 1970.

Outre Grenoble, il regroupe les communes de Pont-de-Claix, Echirolles, Eybens, Saint-Martin-d'Hères, Gières, Meylan, La Tronche, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève, Le Fontanil-Cornillon, Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins.

Le cœur de l'agglomération grenobloise apparaît comme l'espace attractif majeur de la région grenobloise, en raison de ses nombreux d'équipements, de son offre culturelle, de ses grandes polarités commerciales ainsi que du nombre élevé et de la grande diversité de son offre d'emplois.

Il accueille ainsi 61% des emplois et 59% des surfaces commerciales de l'aire du SCoT pour 48% des habitants et 47% des actifs ayant un emploi. Il concentre la quasi-totalité des grandes fonctions administratives et de l'offre d'enseignement supérieur de la région grenobloise.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Tableau 12 – Le poids démographique et économique de l'agglomération grenobloise

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

	Agglomération grenobloise	Dont cœur de l'agglomération grenobloise
Population 2008	398 600 54% du SCoT	353 900 48% du SCoT
Emplois 2008	209 700 65% du SCoT	196 200 61% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	169 800 53% du SCoT	149 700 47% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	123 emplois pour 100 actifs ayant un emploi	131 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	591 000 m ² 62% du SCoT	567 000 m ² 59% du SCoT
Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007	371 000 m ² 65% du SCoT	360 000 m ² 63% du SCoT

Tableau 13 – Evolutions de la population et du nombre d'emplois dans l'agglomération grenobloise entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	373 400 62% du SCoT	7 613 habitants / an 77% du SCoT	761 habitants / an 17% du SCoT	818 habitants / an 17% du SCoT
Emplois	167 500 63% du SCoT	4 082 emplois / an 95% du SCoT	1 231 emplois / an 65% du SCoT	2 401 emplois / an 50% du SCoT
Actifs ayant un emploi	123 900 61% du SCoT	3 852 actifs / an 87% du SCoT	151 actifs / an 8% du SCoT	1 717 actifs / an (*) 40% du SCoT

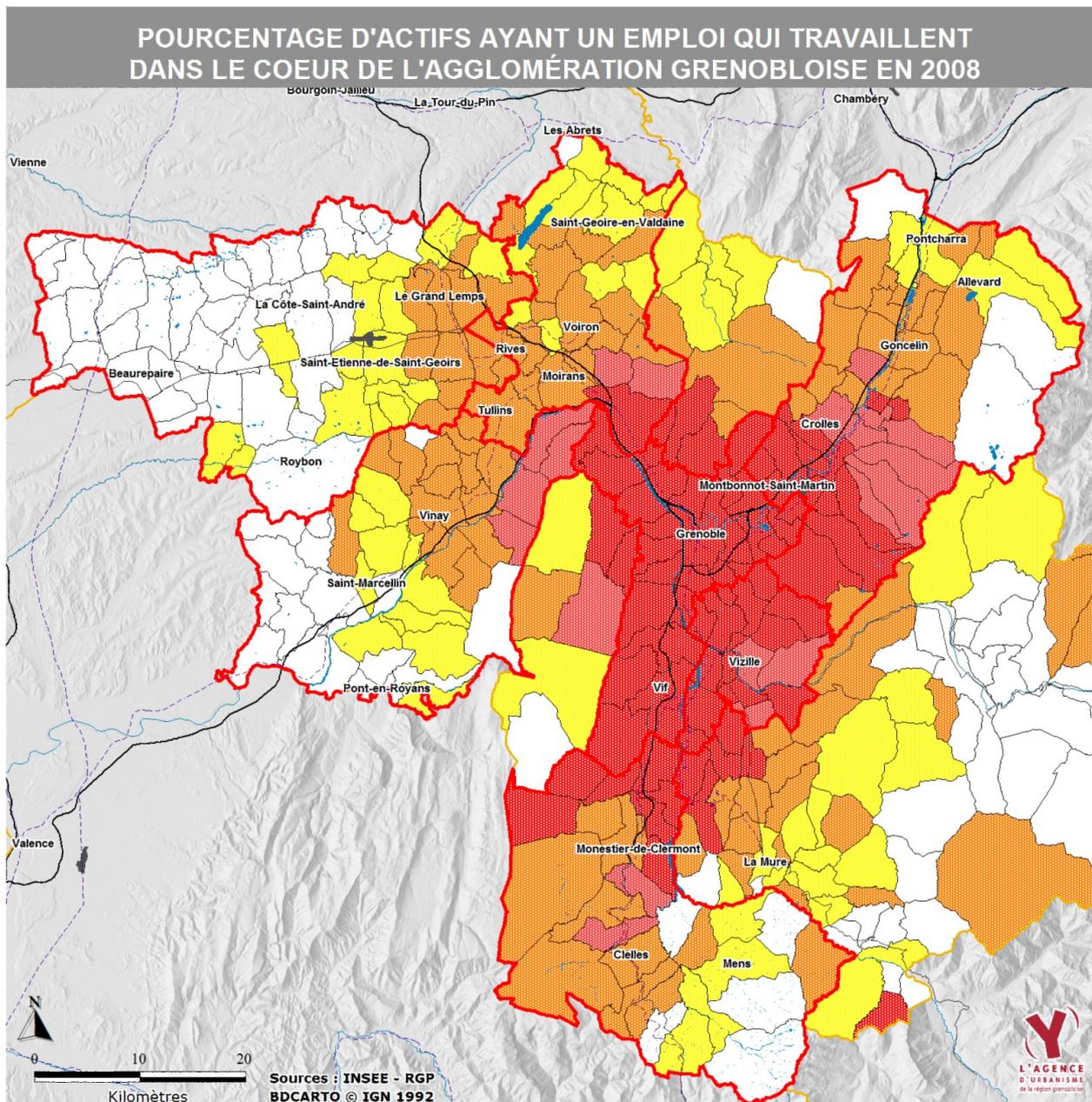
(*) Sachant que sur la période 1999 – 2008, le nombre de chômeurs qui réside dans l'agglomération a diminué en moyenne de 430 personnes / an.

Tableau 14 – Evolutions de la population et du nombre d'emplois dans le cœur de l'agglomération grenobloise (Grenoble et sa proche banlieue) entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	298 300 58% du SCoT	7 100 habitants / an 71% du SCoT	111 habitants / an 2% du SCoT	378 habitants / an 8% du SCoT
Emplois	123 700 60% du SCoT	3 941 emplois / an 92% du SCoT	1 043 emplois / an 55% du SCoT	2 166 emplois / an 45% du SCoT
Actifs ayant un emploi	115 600 57% du SCoT	3 657 actifs / an 87% du SCoT	-111 actifs / an ns	1 403 actifs / an 33% du SCoT

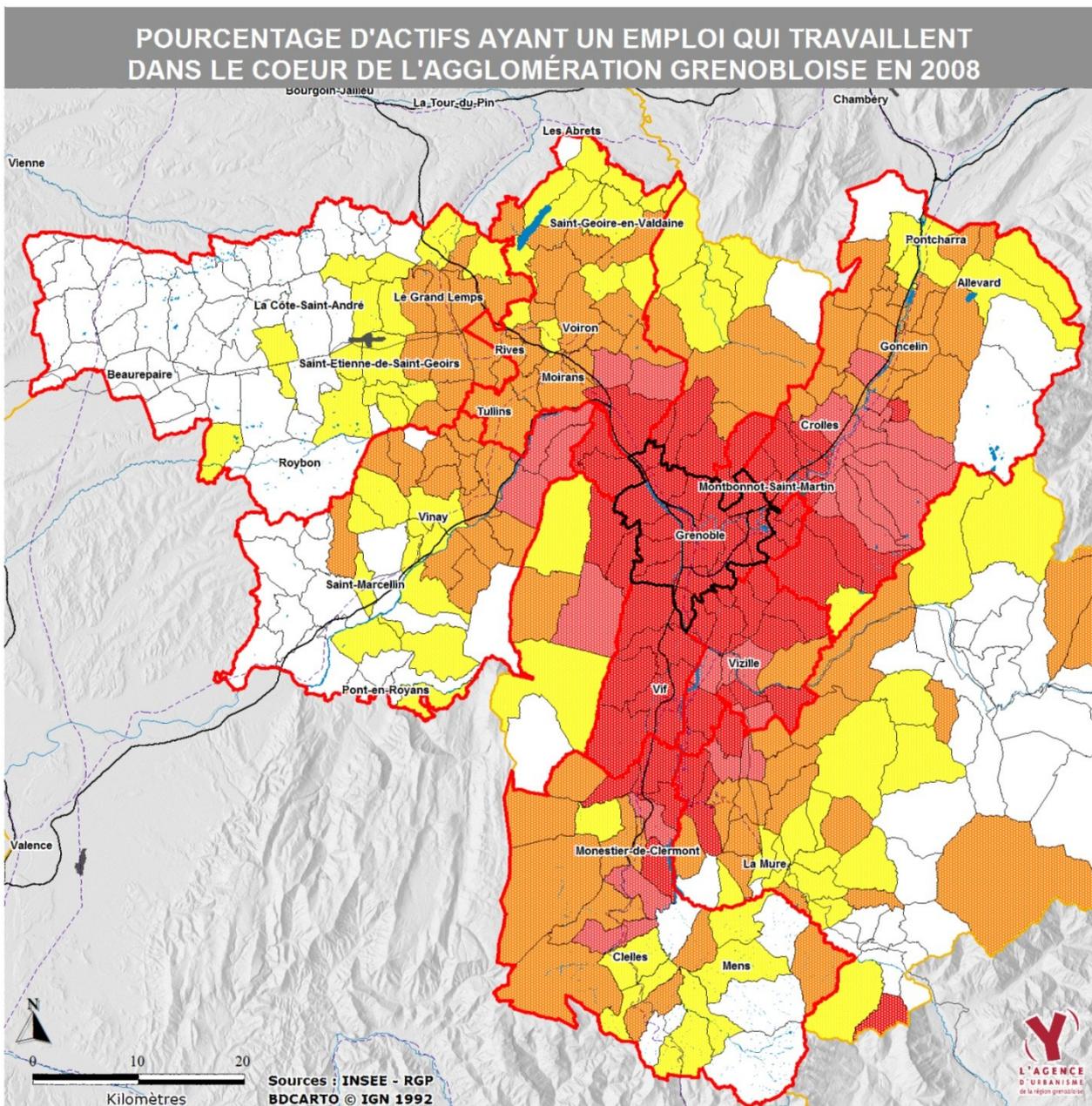
Carte 44 – L'aire d'attraction de l'agglomération grenobloise mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans l'agglomération grenobloise)



Part des actifs ayant un emploi qui travaillent dans l'agglomération grenobloise en 2008

- Plus de 50%
- Entre 40% et 50%
- Entre 20% et 40%
- Entre 10% et 20%
- Moins de 10%

Carte 45 - L'aire d'attraction du cœur de l'agglomération grenobloise mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le cœur de l'agglomération grenobloise)



Part des actifs ayant un emploi qui travaillent dans le cœur de l'agglomération grenobloise en 2008

- Plus de 50%
- Entre 40% et 50%
- Entre 20% et 40%
- Entre 10% et 20%
- Moins de 10%

Coeur de l'agglomération grenobloise



Mesurée par l'intensité des migrations domicile / travail, son aire d'influence s'étend largement sur le Grésivaudan (au-delà de Crolles et de Villard-Bonnot), **sur une partie du Vercors et de la Chartreuse, sur le Sud Grenoblois ainsi que sur les communes du sud de l'agglomération grenobloise et la partie Nord du Trièves, sur la partie sud du voironnais** et, dans une moindre mesure, sur les parties ouest de la Bièvre et du Sud Grésivaudan. L'étendue de cette aire d'influence est confortée par les synergies économiques importantes qui existent entre les centres de recherches entreprises implantés dans le cœur de l'agglomération et ceux situés dans les espaces d'activité de Crolles-Bernin, de Montbonnot et de Centr'Alp.

1.2. ... et son organisation multipolaire

Le cœur de l'agglomération grenobloise s'organise selon un schéma multipolaire. Les emplois, l'offre commerciale et les grands équipements se concentrent plus particulièrement :

1. Dans le centre-ville élargi de la commune de Grenoble (espaces compris entre le Drac, les grands boulevards, l'Isère / les contreforts de la Bastille, et la Presqu'Île Scientifique : environ 35 000 emplois salariés, plus de 145 000 m² de commerce, près de 15 000 étudiants, plusieurs cinémas et de nombreux équipements culturels.

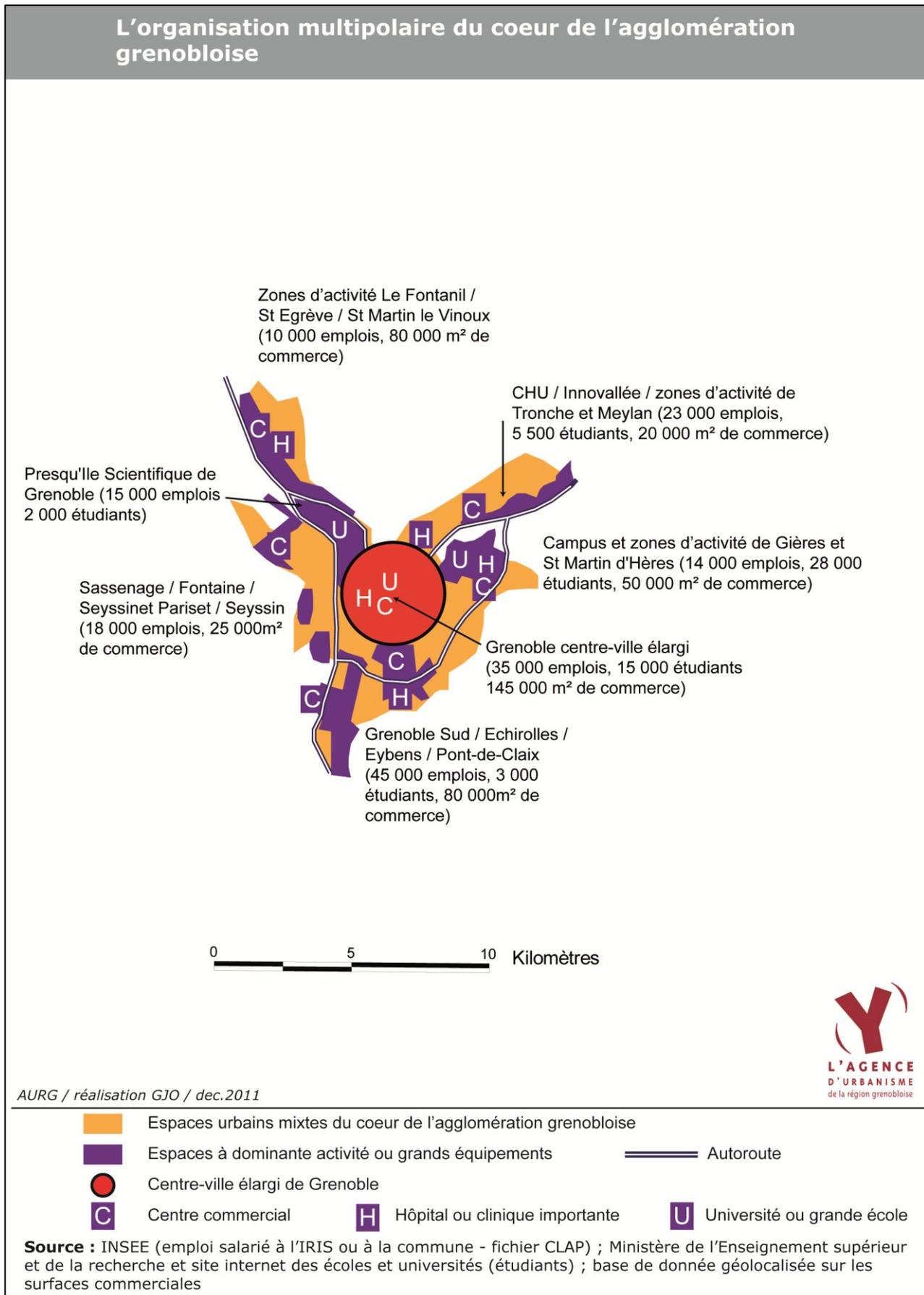
2. Au sud de l'agglomération, avec :

- **Autour du Cours Jean-Jaurès / Libération**, entre le secteur Rondeau/Libération (Grenoble), les quartiers Ouest d'Echirolles (entre la voie ferrée et la zone commerciale de Comboire) et la commune de Pont de Claix : environ 12 000 emplois salariés, la zone commerciale de Comboire (environ 47 000 m² de surface de vente), plusieurs lieux culturels.
- **De part et d'autre de la Rocade Sud**, entre la Maison de la Culture de Grenoble, les Villeneuves de Grenoble et Echirolles, le centre-ville d'Echirolles et les espaces d'activité de la commune d'Eybens : environ 33 000 emplois salariés, le centre commercial de Grand'Place (34 000m² de surface de vente), l'Hôpital Sud et plusieurs cliniques, un pôle administratif, un cinéma multisalle (à Echirolles), plusieurs établissements d'enseignement supérieur (institut d'urbanisme, institut de géographie, école supérieure d'architecture, institut des médias et de la communication) qui accueillent environ 3 000 étudiants, plusieurs grands équipements (patinoire, centre des congrès, palais des expositions, salle de concert, maison de la culture MC2, théâtre La Rampe, ...).

3. A l'Est de l'agglomération avec :

- **Au sud de l'Isère, le campus universitaire de Gières / Saint-Martin-d'Hères et les espaces d'activités économiques et commerciales attenants** : environ 15 000 emplois salariés, 28 000 étudiants et une zone commerciale (IKEA / Gabriel Péri) qui offre plus de 50 000 m² de surface de vente.
- Au nord de l'Isère, **le CHU de La Tronche et les espaces d'activités de Meylan (de la Carronnerie à Innovallée)** : environ 23 000 emplois salariés, une zone d'activités de hautes technologie (Innovallée), le centre hospitalier universitaire et la faculté de pharmacie (qui accueillent plus de 5 500 étudiants), plusieurs équipements culturels, environ 20 000 m² de commerce localisés notamment dans le secteur de La Carronnerie.

Carte 46 – L'organisation multipolaire du cœur de l'agglomération grenobloise



AURG / réalisation GJO / dec.2011

- Espaces urbains mixtes du cœur de l'agglomération grenobloise
- Espaces à dominante activité ou grands équipements
- Centre-ville élargi de Grenoble
- Centre commercial
- Hôpital ou clinique importante
- Université ou grande école
- Autoroute

4. Au Nord de l'agglomération avec :

- **La « Presqu'Île Scientifique » de Grenoble** : environ 15 000 emplois salariés, une concentration de grands d'équipements scientifiques d'intérêt européen voire mondial, associée à des centres de recherches publics (CEA, CNRS, MINATEC) et privés (ST-Microelectronics ...) et plus de 2 000 étudiants.
- **Les espaces d'activités économiques et commerciales de Saint-Martin-Le-Vinoux, Saint-Egrèves et Le Fontanil**, localisés aux abords de l'autoroute A48 et de la voie ferrée : environ 10 000 emplois salariés, près de 80 000 m² de surface commerciale, l'hôpital psychiatrique Alpes-Isère.

4. A l'Ouest de l'agglomération, Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins accueillent environ 18 000 emplois salariés répartis notamment dans plusieurs espaces d'activités situés au pied des « falaises » du plateau des Vouillands (abords de la RD6 et de la RD 1532) et aux abords de l'Isère, ainsi que deux zones commerciales (Fontaine La Poya et Seyssins) avec environ 25 000 m² de surface de vente.

1.3. En dehors du cœur de l'agglomération : des communes aux caractéristiques intermédiaires entre l'urbain et le périurbain

Les communes situées en dehors du cœur de l'agglomération grenobloise ont des caractéristiques souvent proches des communes périurbaines : prédominance de l'habitat individuel, discontinuité du bâti du fait de la présence d'espaces naturels et agricoles, importance des migrations domicile / travail vers le cœur de l'agglomération qui traduit un déséquilibre entre un nombre d'actifs ayant un emploi plus élevé que le nombre d'emplois offerts sur place.

Certaines d'entre-elles jouent un rôle de petite ville (Vif – 8 100 habitants, 1 800 emplois, Domène – 6 600 habitants, 2 300 emplois) en raison de leur offre locale de commerces et services et de l'importance de leur population résidente ; **ou accueillent un nombre significatif d'emplois** notamment grâce à l'essor de leurs zones d'activités (en dehors des communes précédemment évoquées, on peut citer Veurey-Voroize – 1 400 habitants, 1 800 emplois – et Claix – 7 500 habitants, 2 000 emplois) mais aussi grâce à la relocalisation sur leur territoire de certains grands équipements (Varces-Allières-et-Risset – 6 500 habitants, 2 800 emplois – accueille une importante caserne militaire et la maison d'arrêt de la région grenobloise).

Enfin, la plupart de ces communes cherchent à diversifier leur offre d'habitat et bénéficient d'un bon niveau de desserte par les transports en commun notamment au regard de leurs homologues des autres secteurs.

1.4. Une croissance démographique freinée par la périurbanisation de l'habitat

La dynamique de périurbanisation de l'habitat (installation de nombreux habitants en dehors de la ville dense) **a fortement impacté la dynamique de croissance démographique de l'agglomération grenobloise au profit des autres secteurs de l'aire du SCoT.**

Si le secteur a capté plus des $\frac{3}{4}$ de la croissance démographique du SCoT entre 1968 et 1975, il n'accueille plus que 17% de cette même croissance sur les périodes 1975 – 1999 et 1999 – 2008. L'agglomération grenobloise a ainsi accueilli en moyenne 761 habitants / an entre 1975 et 1999 et 818 habitants / an entre 1999 et 2008.

Plus précisément, depuis le milieu des années 1970, Grenoble et sa proche banlieue connaissent une croissance démographique très faible notamment car le solde migratoire (écart entre le nombre d'habitants qui viennent s'installer sur un territoire et le nombre d'habitants qui en partent) y est durablement négatif, en raison notamment du départ des actifs ayant un emploi dans l'agglomération vers les communes périurbaines.

Inversement, les communes situées en dehors du cœur de l'agglomération ont connu une croissance démographique importante qui traduit leur attractivité résidentielle en lien avec leurs caractéristiques qui se rapprochent des communes périurbaines. Mais cette croissance n'a pas été suffisante pour compenser la faiblesse de celle du cœur de l'agglomération.

Ainsi, entre 1975 et 1999, les communes du cœur de l'agglomération n'ont accueilli que 2% de la croissance démographique de l'aire du SCoT, tandis que les autres communes de l'agglomération grenobloise ont accueilli 15% de cette croissance.

Sur la période récente (1999 -2008), ces proportions se sont rééquilibrées : le cœur de l'agglomération a accueilli 8% de la croissance démographique du SCoT contre 9% pour les autres communes de l'agglomération.

1.5. Un développement soutenu de l'emploi, du commerce et des équipements supérieurs

Si l'agglomération grenobloise a connu une croissance démographique modérée, elle a par contre capté une part très importante du développement de l'emploi, des commerces et des équipements supérieurs (université, hôpitaux, culture, ...) au cours des 50 dernières années.

Elle a ainsi accueilli jusqu'à 95% du développement de l'emploi dans la région grenobloise entre 1968 et 1975, 65% entre 1975 et 1999 et 50% entre 1999 et 2008.

On peut noter que si la part des emplois captés par l'agglomération grenobloise recule sur la période récente (50% entre 1999 et 2008), elle reste néanmoins très supérieure à sa part dans l'accueil de la croissance démographique (17%).

Parallèlement, l'agglomération grenobloise n'a accueilli « que » 87% du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1968 et 1975, 8% entre 1975 et 1999 et 40% entre 1999 et 2008. En effet, la périurbanisation a notamment concerné des familles d'actifs qui ont conservé leur travail dans l'agglomération grenobloise tout en allant vivre à l'extérieur.

Il faut cependant souligner que le creusement de ce déséquilibre emploi / actifs tend à se réduire sur la période récente (2 400 nouveaux emplois pour 1 720 nouveaux actifs ayant un emploi supplémentaires par an en moyenne sur la période 1999 - 2008).

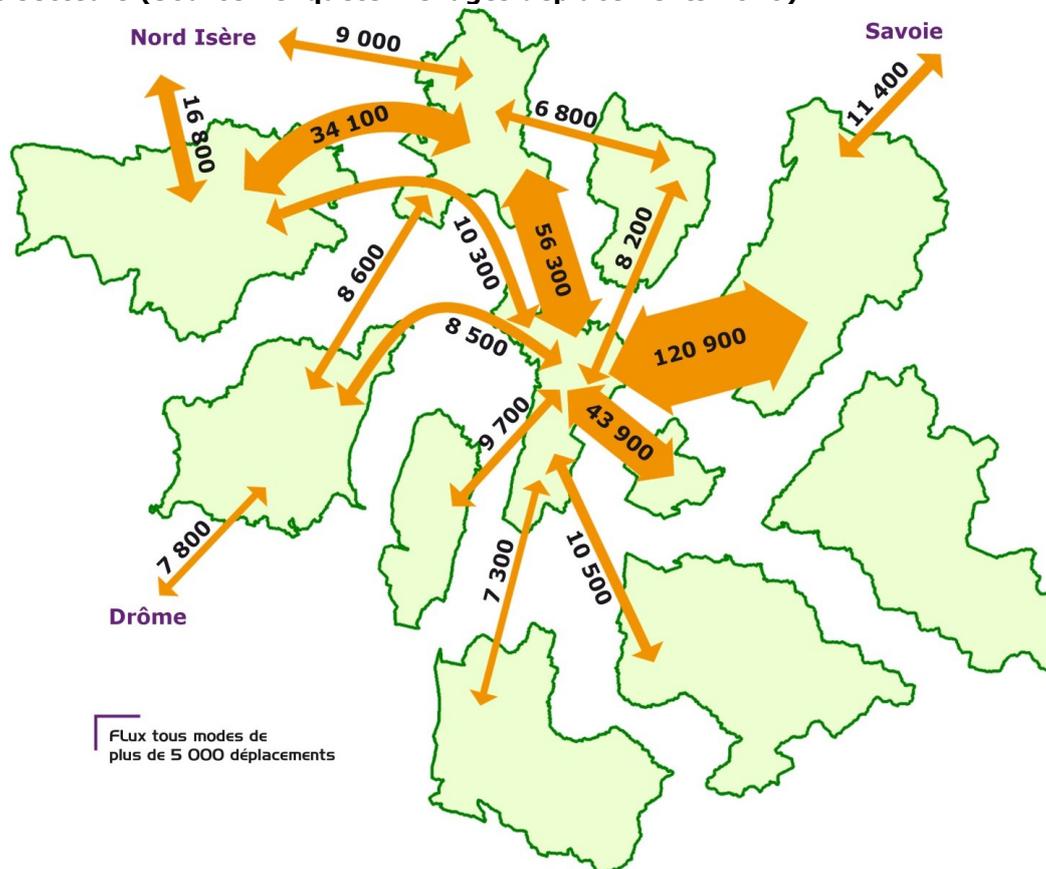
Il en résulte **un fort déséquilibre entre le nombre d'actifs ayant un emploi qui résident dans l'agglomération grenobloise et le nombre d'emplois offerts : elle offre ainsi 121 emplois pour 100 actifs ayant un emploi résidents sur son territoire en 2008.**

Ce déséquilibre est exacerbé dans le cœur de l'agglomération qui offre en 2008 131 emplois pour 100 actifs ayant un emploi résidents en 2008. Le cœur de l'agglomération a notamment perdu environ 110 actifs ayant un emploi par an entre 1975 et 1999 alors que sur cette période il a gagné 1040 emplois par an (soit 85% de la croissance des emplois dans l'agglomération grenobloise).

Sur la période récente (1999 - 2008), il a gagné en moyenne 2 170 emplois / an (90% de la croissance totale de l'emploi dans l'agglomération) tout en n'accueillant « que » 1 400 actifs ayant un emploi / an.

1.5. Un secteur très attractif, qui polarise de nombreux déplacements en lien avec les autres secteurs du SCoT

Carte 47 – Les principaux flux d'échanges effectués par les résidents de la région grenobloise entre les secteurs (Source : enquête ménages déplacements 2010)



Environ 2/3 des déplacements effectués par les résidents de la région grenobloise entre les secteurs de la région grenobloise (élargie au Vercors, à la Chartreuse, à la Matheysine et à l'Oisans) se font en lien avec le territoire de la Métro, ce qui reflète les déséquilibres observés entre la dispersion de l'habitat à l'échelle de toute la région grenobloise et la concentration des emplois, des commerces et des équipements dans l'agglomération grenobloise.

Les 279 000 échanges effectués par les résidents de la région grenobloise entre la Métro et le reste de la région grenobloise se font pour moins d'un tiers en lien avec la commune de Grenoble (89 000 déplacements / jour) et pour plus des deux-tiers avec une autre commune de la Métro (190 000 déplacements / jour).

L'existence d'importants pôles d'emplois, d'équipements et de commerces dans les communes de première ou deuxième couronne de la « banlieue » grenobloise et leur bonne desserte par le système autoroutier leur permet de capter de nombreux déplacements en lien avec les territoires extérieurs limitrophes. Ainsi, la commune de Grenoble n'offre « que » 44% des emplois de l'agglomération grenobloise.

Les échanges effectués par les résidents de la région grenobloise élargie entre la Métro et les autres secteurs se font principalement en lien avec le Grésivaudan (plus de 120 000 échanges / jour), avec le Sud-Grenoblois (environ 44 000 échanges / jour) et dans une moindre mesure avec le voironnais (56 000 échanges / jour pour une population presque comparable à celle du Grésivaudan).

2. Le Sud Grenoblois fonctionne en lien très étroits avec l'agglomération grenobloise tout en relayant son influence vers les territoires voisins

Le secteur Sud Grenoblois correspond à la communauté de communes du Sud Grenoblois. Il se situe à proximité immédiate du cœur de l'agglomération grenobloise (Vizille se situe ainsi à 21 km du centre-ville de Grenoble) et constitue le point de passage obligé des déplacements entre Grenoble, l'Oisans et la Matheysine. Il accueille environ 4% de la population du SCoT (31 200 habitants) mais seulement 2% de ses emplois (7 300 emplois).

Sa géographie, très compartimentée, s'organise autour des vallées du Drac et de la Romanche qui s'encaisse entre Belledonne et le Taillefer une fois passé Vizille ; du Plateau de Champagnier - qui sépare la vallée de la Romanche du cœur de l'agglomération grenobloise - et se prolonge à l'Est par des collines plus abruptes (Fort des Trois Seigneurs) ; de la plaine de Vaulnaveys qui sépare le plateau de Champagnier du Massif de Belledonne (à l'Est) et relie Vizille à Uriage et Gières ; des contreforts du Plateau Matheysin, de la Montagne de Connet et du Grand Serre (au sud).

2.1. Entre proximité de l'agglomération grenobloise, logiques industrielles et centralité de la petite ville de Vizille : une organisation territoriale complexe

Très résidentielles, les communes situées aux franges immédiates du cœur de l'agglomération grenobloise (Bresson, Brie-et-Angonnes, Champagnier, la partie « haute » de Jarrie - située sur le plateau, Herbeys, Vaulnaveys le Bas et Vaulnaveys-le-Haut), se sont développées en lien avec la périurbanisation liée à l'agglomération avec une très forte prédominance d'habitat individuel diffus et la persistance de nombreuses terres agricoles et espaces naturels.

Ce secteur accueille également la **station thermale d'Uriage** (implantée à cheval sur Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin-d'Uriage) et les golfs de Bresson et d'Uriage.

Dans la vallée du Drac et de la Romanche, la partie « basse » des communes de Champagnier et Jarrie ainsi que Champ sur Drac et Saint-Georges-de-Commiers sont fortement marquées par l'industrie (plateforme chimique de Jarrie, ancien site POLIMERI à Champagnier, centrale hydro-électrique de Champ sur Drac, connexion entre le Chemin de Fer de la Mure - qui transportait le charbon en provenance des houillères de la Matheysine - et la voie ferrée Grenoble - Gap à Saint-Georges-de-Commiers) et les anciennes « cités » ouvrières (hameau de Basse Jarrie, Champ sur Drac).

Dans la vallée de la Romanche, à l'articulation entre les routes qui conduisent vers la Matheysine et vers l'agglomération grenobloise (route Napoléon, RN85), vers l'Oisans (RD1091), vers Gières et Uriage (RD 524), **Vizille** (7 500 habitants et 2 500 emplois) **fonctionne comme une petite ville qui accueille notamment des lycées.**

Dans la partie haute de la vallée de la Romanche et sur les contreforts de la Matheysine, le relief et les risques naturels contraignent fortement le développement des communes.

Carte 48 – L'aire d'attraction du Sud Grenoblois mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le sud grenoblois)

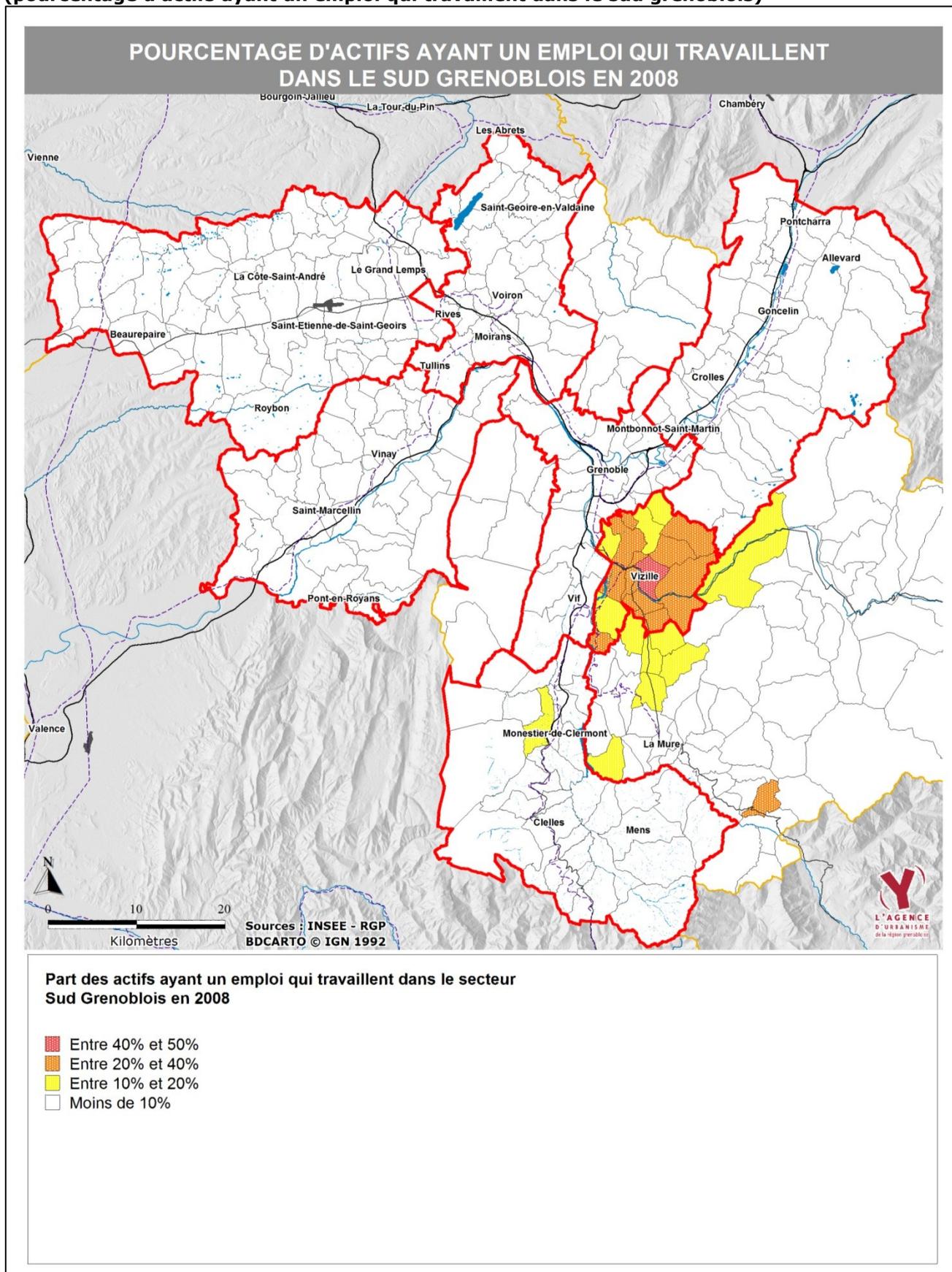


Tableau 15 – Le Sud Grenoblois : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

Population 2008	31 200 4,2% du SCoT
Emplois 2008	7 300 2,2% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	14 000 4,4% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	52 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	30 000 m ² 3,1% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>19 000 m² 3,3% du SCoT</i>

Tableau 16 – Le Sud Grenoblois : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	18 000 3,5% du SCoT	296 habitants / an 3,8% du SCoT	397 habitants / an 8,8% du SCoT	167 habitants / an 3,4% du SCoT
Emplois	6 400 3,1% du SCoT	89 emplois / an 2,1% du SCoT	18 emplois / an 1,0% du SCoT	20 emplois / an 0,4% du SCoT
Actifs ayant un emploi	7 200 3,4% du SCoT	136 actifs / an 3,1% du SCoT	197 actifs / an 10,2% du SCoT	128 actifs / an 3,0% du SCoT

2.2. Un secteur concerné par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise tout en souffrant du déclin de sa base industrielle

Avec une croissance moyenne de presque 400 habitants / an, le Sud Grenoblois a accueilli 8,8% de la croissance démographique de la région grenobloise entre 1975 et 1999 alors qu'il ne représente actuellement que 4,2% de la population totale de l'aire du SCoT en 2008.

Sur la période récente, le développement démographique du secteur a fortement ralenti : le secteur n'a accueilli que 167 habitants / an entre 1999 et 2008 soit 3,4% de la croissance démographique du SCoT.

Alors que la périurbanisation a stimulé la croissance démographique, l'emploi a peu progressé dans le sud grenoblois, notamment en raison des restructurations de l'industrie chimique (fermeture du site POLEMERIE à Champagnier par exemple). Le secteur a ainsi accueilli seulement 0,4% de la croissance totale de l'emploi de la région grenobloise entre 1999 et 2008.

De ce fait, le Sud-Grenoblois est le secteur qui offre le moins d'emplois par actif ayant un emploi résidant sur son territoire (41 emplois pour 100 actifs ayant un emploi)

2.3. Un développement entravé par les risques naturels et technologiques

Le Sud-Grenoblois est très concerné par les risques naturels (inondations de la Romanche et du Drac, glissements de terrains avec les « ruines de Séchilienne » dont la gestion a imposé l'expropriation d'une centaine de maisons sur le hameau de l'Ile de Falcon à Saint-Barthélémy de Séchilienne) et les risques technologiques (plateformes chimiques) qui imposent de nombreuses servitudes d'inconstructibilité.

La mise en place depuis 2011 du « PPRT » (plan de prévention des risques technologiques) de la Plateforme de Jarrie bloque presque entièrement le développement des communes situées à moins de 3 km du site (dont Vizille). Cette contrainte s'atténuera avec la mise en place du « PPRT2 » une fois qu'un certain nombre d'investissements de confinement des risques auront été réalisés sur la plateforme.

2.4. Un secteur très tourné vers l'agglomération grenobloise

Le Sud-Grenoblois est le secteur du SCoT le plus tourné vers l'agglomération grenobloise : d'après l'enquête ménages déplacements de 2010, **41% des déplacements** effectués par les résidents de la région grenobloise **qui concernent le Sud Grenoblois correspondent à des échanges entre la Métro et le Sud-Grenoblois**.

Les 44 000 déplacements effectués par les résidents de la région grenobloise entre la Métro et le Sud Grenoblois sont à 68% effectués par des résidents du sud Grenoblois (28 000 déplacements). Ils se dirigent principalement vers les communes du sud du cœur de l'agglomération grenobloise – qui offrent un grand nombre d'emplois, d'importantes zones commerciales (Comboire, Grand'Place) et de nombreux services et équipements. La part des déplacements domicile – travail y est relativement faible ce qui traduit la forte attractivité de la Métro vis-à-vis du sud grenoblois pour l'ensemble des motifs de déplacements.

Le fonctionnement économique et touristique du Sud Grenoblois est également très articulé avec celui de l'agglomération grenobloise : relations entre les plateformes chimiques de Pont-de-Claix et de Jarrie, enjeu de la requalification de l'ancien site de l'usine POLIMERI, présence de la Frange Verte de l'agglomération Grenobloise sur les communes de Champagnier, Bresson, Brié-et-Angonnes et Herbeys, importance du Golf de Bresson.

A noter, par ailleurs, la situation de la commune de Bresson, en relation directe avec le cœur de l'agglomération grenobloise, en raison de sa localisation en continuité du bâti d'Echiroles et d'Eybens, à l'articulation entre la cuvette grenobloise et les contreforts du Plateau de Champagnier.

Carte 49 – Les échanges entre le sud grenoblois et l'agglomération grenobloise réalisés par les habitants de l'agglomération grenobloise et du sud grenoblois

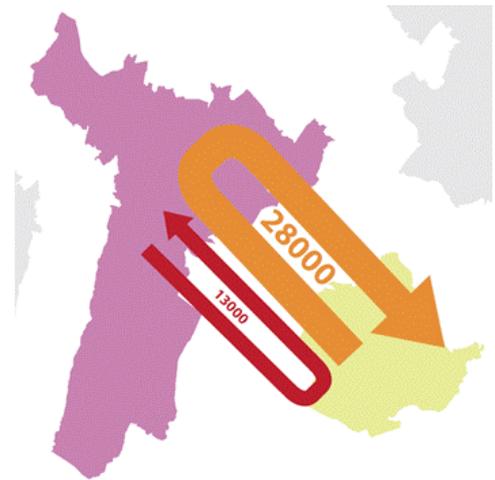
Enquête Ménages-Déplacements 2010 – 21 septembre 2011



- 23% de déplacements domicile-travail
- 86% en voiture
- Dans l'agglomération, les échanges concernent majoritairement le sud de l'agglomération (Echirolles, Eybens, Poisat, Pont de Claix) et Grenoble



- 23% de déplacements domicile-travail
- 91% en voiture
- Dans l'agglomération, les échanges concernent majoritairement le sud de l'agglomération (Echirolles, Eybens, Poisat, Pont de Claix)



3. Le Grésivaudan, entre dépendance et attractivité

Le secteur Grésivaudan correspond au périmètre de la communauté de communes du Grésivaudan. Il accueille presque 100 000 habitants (96 700 en 2008) et plus de 35 000 emplois, soit un poids comparable à celui du Voironnais.

Il s'organise autour de la vallée de l'Isère, depuis les portes du cœur de l'agglomération grenobloise jusqu'aux limites de la Savoie (Pontcharra, Chapareillan, communes situées à une quarantaine de km de Grenoble) et inclut les contreforts des massifs de la Chartreuse et de Belledonne ainsi que la vallée du Breda. Son développement s'est principalement organisé autour d'un chapelet de bourgs et de petites villes situées sur les deux rives de la vallée de l'Isère.

3.1. Un secteur principalement organisé autour d'un réseau de petites villes implantées dans la vallée de l'Isère

La vallée de l'Isère accueille les grandes voies de communication (autoroute A41, voie ferrée Grenoble – Chambéry) et les petites villes qui structurent le secteur (Montbonnot, Crolles, Villard-Bonnot, Pontcharra notamment).

Elle est tout d'abord marquée par une différenciation entre sa partie basse, située dans le prolongement du cœur de l'agglomération grenobloise et très fortement tournée vers ce dernier ; **et sa partie haute** qui est plus autonome en raison de son éloignement par rapport à Grenoble et du rôle de la **petite ville de Pontcharra** – 7 300 habitants et 2 600 emplois - qui accueille une offre commerciale significative et un lycée. Cette partie haute s'inscrit également dans l'aire d'influence de Chambéry.

La limite entre ces deux parties de la vallée se situe approximativement entre Crolles et La Terrasse en rive droite et entre Frogès et Tencin en rive gauche.

La vallée de l'Isère est également marquée par une forte différence entre ses rives notamment dans sa partie basse. La rive gauche (entre Le Cheylas et Villard-Bonnot), fortement marquée par le développement industriel de la fin du XIX^{ème} siècle et des deux premiers tiers du XX^{ème} siècle, a souffert de la désindustrialisation à partir des années 1970. Ses petites villes sont implantées en fond de vallée. Encore marquées par l'héritage industriel et la présence d'anciennes cités ouvrières, elles accueillent des populations plutôt modestes. **Villard-Bonnot** (7 300 habitants et 1 500 emplois) est la ville principale de cette rive gauche et accueille un lycée.

En rive droite, les villages – dont beaucoup sont devenus des petites villes - se sont implantés sur la terrasse qui surplombe le lit majeur de l'Isère et sur les premiers flancs des contreforts de la Chartreuse. A partir des années 1960, ils ont connu une expansion résidentielle rapide marquée par le développement de l'habitat individuel et l'accueil de populations plutôt aisées. Dans les années 1990 et 2000, elles ont connu un essor économique important avec le développement de grandes zones d'activité liées notamment aux hautes technologies (Innovallée à Montbonnot, zone industrielle de Crolles-Bernin). Le pôle de **Crolles-Bernin** rassemble ainsi près de 12 000 habitants et plus de 10 000 emplois et **Montbonnot-Saint-Martin** offre 5 700 emplois pour 4 500 habitants.

Les villages des balcons de Belledonne offrent une ambiance déjà montagnarde (pentes, relief, routes tortueuses et parfois étroites). Ils connaissent une forte attractivité résidentielle notamment en raison de la vue qu'ils offrent sur la vallée et de leur proximité relative avec l'agglomération grenobloise et les grands pôles d'emplois du secteur. Plus en altitude, les stations de ski de Prapoutel et Pipay (associées au

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

domaine des Sept Laux) et de Chamrousse participent à l'attractivité touristique du secteur qui accueille également les thermes d'Uriage (à cheval sur Saint-Martin-d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut).

Les villages du Plateau des Petites Roches, sur les contreforts de Chartreuse, présentent également des caractéristiques montagnardes et connaissent une forte attractivité touristique (promenades et villégiature, parapente). Ils ont été fortement pénalisés par le transfert vers l'agglomération grenobloise du centre de rééducation fonctionnelle de Rocheplane – qui était le principal employeur du plateau.

Au nord-est du Grésivaudan, **la vallée du Bréda** accueille dans sa partie basse les communes **d'Allevard et Saint-Pierre-d'Allevard** (6 700 habitants, 1 700 emplois) qui constituent une petite agglomération touristique (thermalisme, station de ski du Collet d'Allevard) et industrielle. Dans sa partie haute, l'ambiance devient très montagnarde (Pinsot, La Ferrière, station de ski du Pleyne associée au domaine des Sept Laux).

Tableau 17 – Le Grésivaudan : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

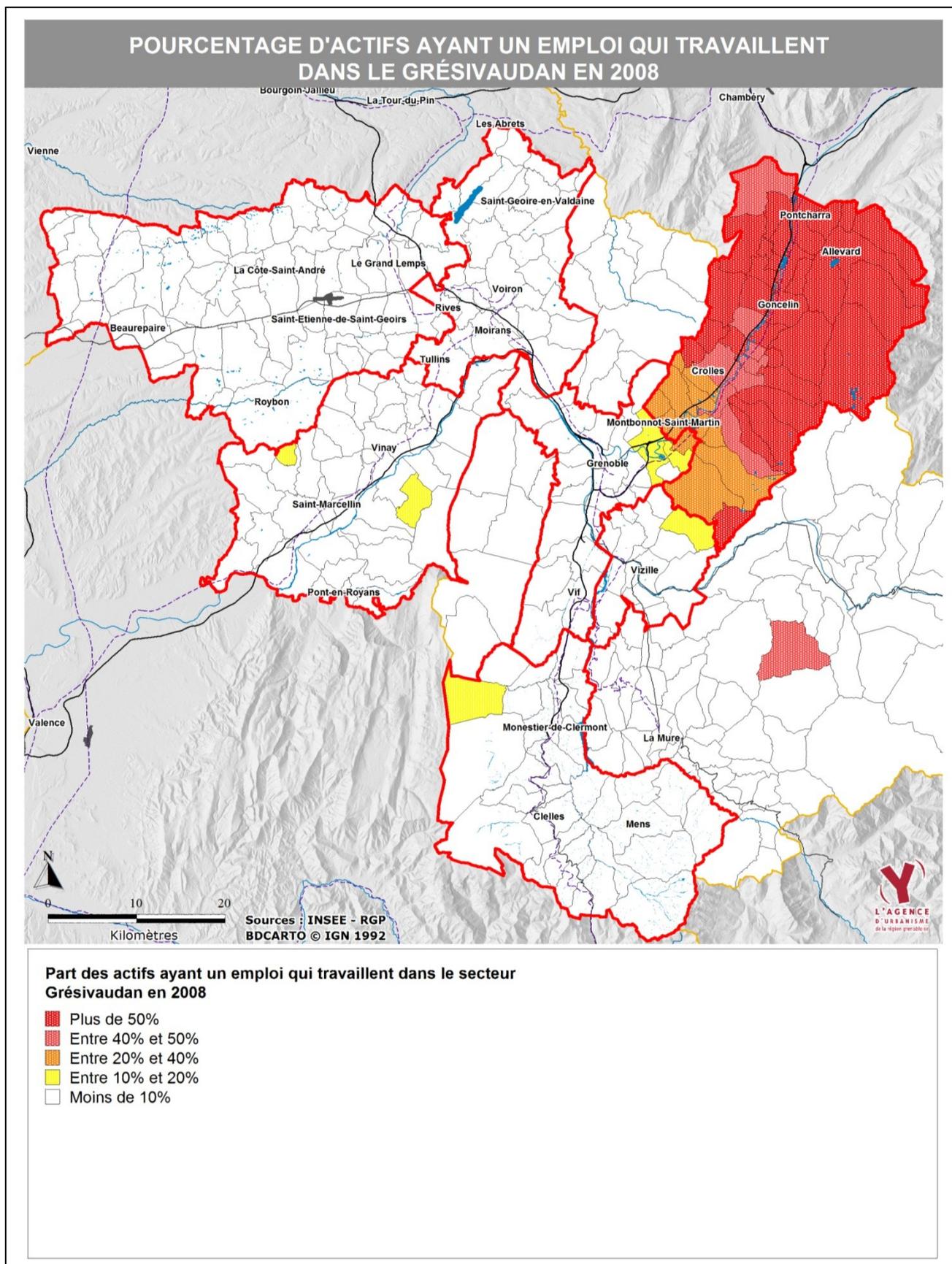
Population 2008	96 700 13,1% du SCoT
Emplois 2008	35 600 11,0% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	43 800 13,7% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	81 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	85 000 m ² 8,9% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>46 000 m² 8,0% du SCoT</i>

Tableau 18 – Le Grésivaudan : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

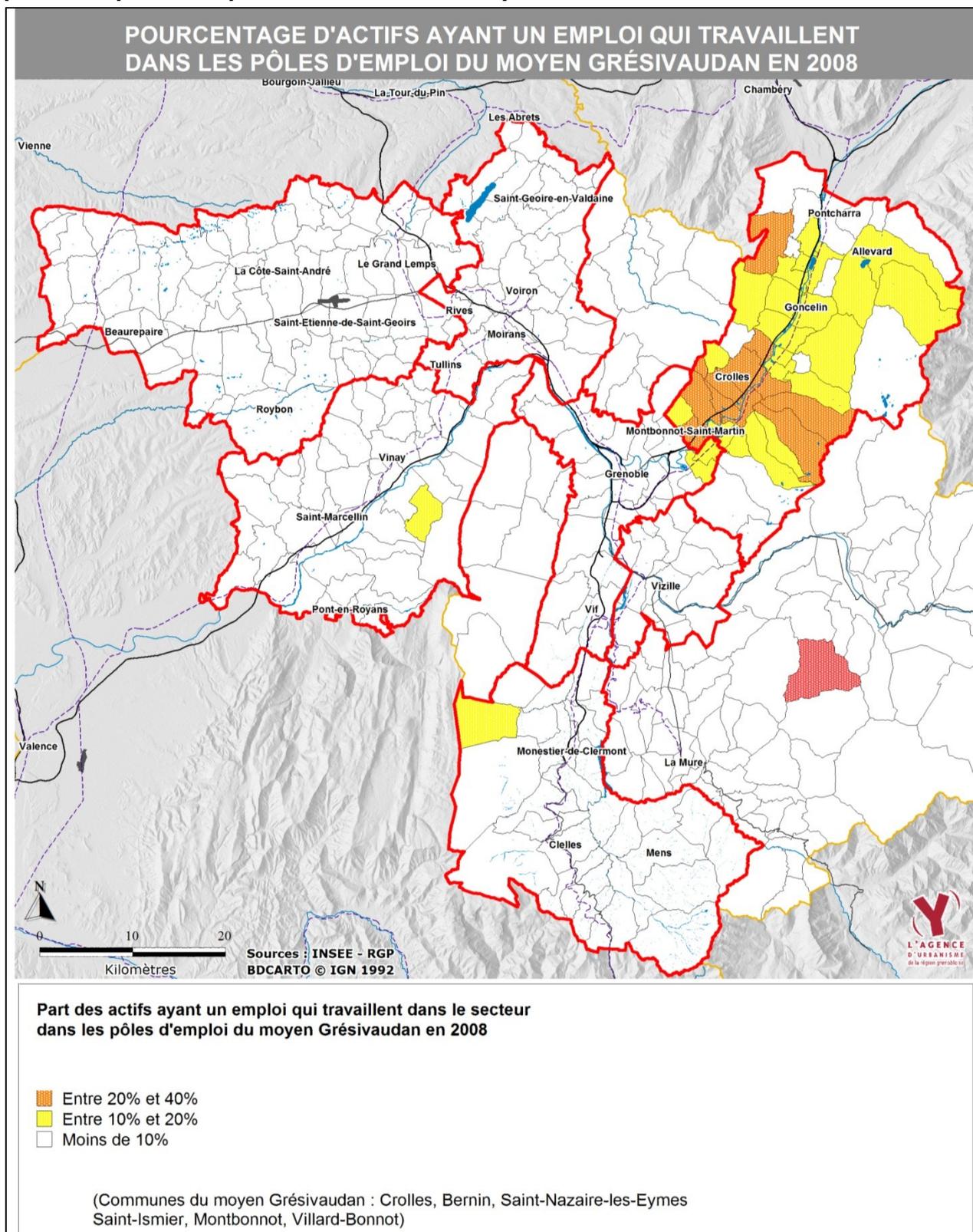
Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	43 800 8,5% du SCoT	842 habitants / an 8,5% du SCoT	1 499 habitants / an 33,3% du SCoT	1 218 habitants / an 24,7% du SCoT
Emplois	15 300 7,4% du SCoT	11 emplois / an 0,3% du SCoT	367 emplois / an 19,4% du SCoT	1 274 emplois / an 26,7% du SCoT
Actifs ayant un emploi	17 100 8,4% du SCoT	308 actifs / an 7,0% du SCoT	734 actifs / an 38,0% du SCoT	771 actifs / an 17,9% du SCoT

Carte 50 – L'aire d'attraction du Grésivaudan mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le Grésivaudan)



Carte 51 – L'aire d'attraction des pôles d'emplois de la partie sud du Grésivaudan mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans les pôles d'emplois de la partie sud du Grésivaudan)



3.1. Un secteur concerné par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise tout en connaissant une forte dynamique de l'emploi

Le Grésivaudan a été fortement marqué par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise. Il a ainsi accueilli le tiers de la croissance démographique de l'aire du SCoT entre 1975 et 1999 avec l'accueil de 1 500 habitants / an en moyenne sur cette période ! Cet essor a notamment touché les communes de la vallée et des balcons de Belledonne situées à moins de 20 à 25 km de Grenoble, plus particulièrement en rive gauche de l'Isère.

Sur la période récente, ce rythme tend à se ralentir tout en restant élevé : le secteur a reçu presque le quart de la croissance démographique de la région grenobloise entre 1999 et 2008 (environ 1 200 habitants / an) alors qu'il n'accueille que 13% de sa population en 2008. Par ailleurs, l'essor démographique tend à s'éloigner de plus en plus de l'agglomération grenobloise au fur et à mesure que les communes plus proches voient se raréfier leurs capacités foncières.

Dans un premier temps, la périurbanisation s'est faite dans un contexte économique assez difficile, marqué par la désindustrialisation des communes de la rive gauche. Le secteur gagne ainsi environ 170 emplois/ an entre 1975 et 1990 (soit 8% des emplois du SCoT sur la période), alors qu'il accueille parallèlement environ 675 actifs ayant un emploi / an sur la même période (soit presque 32% de la progression du nombre d'actifs occupés de la région grenobloise). En d'autres termes, ce sont essentiellement des personnes ayant un emploi dans l'agglomération grenobloise ou dans les territoires voisins (Savoie...) qui sont venues s'installer dans le Grésivaudan, ce qui explique notamment l'importance des flux d'échanges vers la Métro.

A partir des années 1990, la situation économique du secteur s'améliore fortement, notamment avec l'essor d'Innovallée-Montbonnot et de la zone industrielle de Crolles-Bernin, mais aussi avec un certain rattrapage de l'offre de commerces et services à la population. Entre 1990 et 1999, le secteur accueille environ 700 emplois / an soit 43% de la progression de l'emploi dans la région grenobloise. Mais comme la croissance démographique reste soutenue, le secteur accueille en parallèle plus de 800 actifs ayant un emploi chaque année. Entre 1999 et 2008, le Grésivaudan accueille presque 1 300 emplois / an soit presque 27% des gains d'emploi du SCoT, alors que sur la même période, le nombre d'actifs ayant un emploi ne progresse « que » de 770 personnes / an.

L'essor économique récent du Grésivaudan s'est très fortement « concentré » dans les 5 communes de la rive gauche de l'Isère entre Montbonnot et Crolles / Bernin⁵⁶ qui ont accueilli environ 510 emplois / an entre 1990 et 1999 (74% de la croissance du secteur) et plus de 1 140 emplois / an entre 1999 et 2008 (89 % de la croissance totale du secteur).

Par contre, ces communes ont accueilli peu d'actifs ayant un emploi en raison d'un relatif épuisement de leurs capacités d'accueil résidentiel : elles ont gagné environ 270 actifs occupés par an entre 1990 et 1999, et 130 actifs occupés par an entre 1999 et 2008.

De ce fait, l'essor économique du Grésivaudan s'est aussi traduit par une polarisation importante de l'emploi et l'émergence de déséquilibres internes au secteur en matière d'articulation entre la localisation de l'emploi et celle des actifs.

⁵⁶ Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes, Bernin et Crolles.

3.3. L'intensité des échanges avec l'agglomération grenobloise ne doit pas faire oublier que la partie nord du secteur est aussi tournée vers l'agglomération de Chambéry

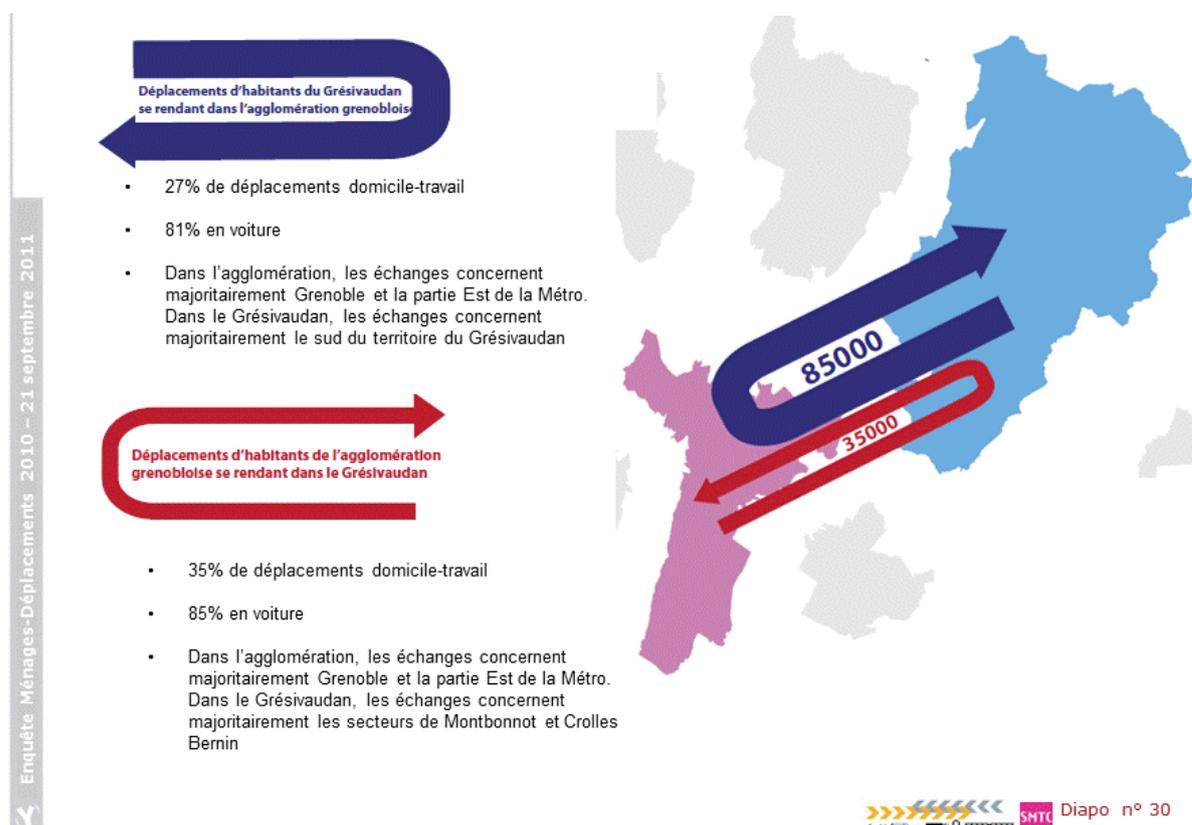
L'enquête ménages déplacements de 2010 souligne que **32% des déplacements** effectués par les résidents de la région grenobloise en **lien avec le Grésivaudan correspondent à des échanges avec la Métro.**

Les 121 000 échanges entre ces deux territoires sont à 70% effectués par des habitants du Grésivaudan qui résident notamment dans les communes les plus proches du cœur de l'agglomération (secteurs de Saint-Martin d'Uriage, Crolles – Montbonnot, Villard-Bonnot et balcons de Belledonne) et qui se dirigent vers Grenoble et les communes situées à l'Est de l'agglomération (Meylan, La Tronche, Gières, Saint-Martin-d'Hères, Domène) qui accueillent de nombreux emplois et équipements mais aussi une offre commerciale importante (zones commerciales de Saint-Martin d'Hères et de Meylan).

29% des échanges entre les deux secteurs (soit 35 000 déplacements / jour) sont effectués par des habitants de la Métro, notamment en lien avec l'attractivité des communes de la rive gauche de l'Isère entre Montbonnot et Bernin / Crolles.

L'enquête ménages souligne aussi que la partie « nord » du Grésivaudan, plus éloignée de Grenoble, est beaucoup moins concernée par l'importance des échanges avec l'agglomération grenobloise, tout en commençant à s'inscrire dans l'orbite de Chambéry.

Carte 52 – Les échanges entre le Grésivaudan et l'agglomération grenobloise effectués par les habitants du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise



4. Le Voironnais, pôle d'équilibre entre l'agglomération grenobloise, Bièvre-Valloire et Chartreuse

Le secteur Voironnais correspond au périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Il accueille plus de 90 000 habitants et 34 000 emplois en 1999, soit un poids comparable à celui du Grésivaudan.

Le secteur se situe à l'articulation entre au sud, la vallée de l'Isère (Cluse de Voreppe et plaine comprise entre Voreppe, La Buisse, Saint-Jean-de Moirans, Moirans et Tullins) ; au centre, les basses collines du Seuil de Rives – qui séparent la vallée de l'Isère et la plaine de Bièvre ; au nord, les hautes collines des Terres Froides situées entre Voiron, le Lac de Paladru et les Abrets ; et au sud-est, les contreforts du massifs de la Chartreuse.

4.1. Le Voironnais s'organise principalement autour de Voiron et du réseau des petites villes situées au sud du secteur

Le voironnais s'organise en premier lieu autour de Voiron qui, avec sa proche banlieue (Coublevie, Saint-Jean-de-Moirans), accueille près de 28 000 habitants et 13 000 emplois ce qui en fait le second ensemble urbain du SCoT. La ville-centre de Voiron offre tous les attributs d'une ville moyenne en termes d'offre commerciale et culturelle ou d'équipements publics (hôpital doté d'une maternité et d'un service d'urgence, clinique, lycées).

L'influence de Voiron est relayée par plusieurs petites villes situées au sud et à l'Est du secteur. **Moirans et Voreppe** accueillent ensemble 17 500 habitants, 10 300 emplois et plusieurs lycées, notamment grâce à l'essor de la zone industrielle de Centr'Alp qui existe depuis 1971. **Tullins** accueille 7 600 habitants et 2 600 emplois au débouché de la vallée de la Fure et exerce son influence sur une partie du Sud Grésivaudan tout proche. **Rives** accueille 6 100 habitants et 2 600 emplois et rayonne aussi sur les communes limitrophes de la Bièvre.

Cette partie sud du voironnais (entre Voreppe, Tullins et Rives et Voiron) constitue un ensemble fort d'environ 65 700 habitants et 29 300 emplois⁵⁷ qui rayonne sur toute la partie nord du voironnais mais aussi sur les secteurs limitrophes de Bièvre-Valloire et de la Chartreuse.

La partie nord du voironnais, plus rurale et touristique (lac de Paladru, principal plan d'eau de la région grenobloise), s'étend jusqu'à plus de 20 km au nord de Voiron et compte presque exclusivement des communes de moins de 2 000 habitants. Elle est notamment tournée vers Voiron tout en bénéficiant de l'offre de commerces et services offerte dans le bourg centre de Saint-Geoire-en-Valdaine (2 300 habitants, 1 000 emplois) et des petites villes des Abrets et de Pont-de-Beauvoisin (limitrophe du SCoT).

⁵⁷ Communes de La Buisse, Charnècles, Coublevie, Moirans, Réaumont, Rives, Saint-Cassien, Saint-Jean-de-Moirans, Tullins, Voiron, Voreppe, Vourey.

Tableau 19 – Le Voironnais : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

Population 2008	90 400 12,2% du SCoT
Emplois 2008	34 200 10,6% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	39 800 12,4% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	86 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	129 000 m ² 13,5% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>78 000 m²</i> <i>13,5% du SCoT</i>

Tableau 20 – Le Voironnais : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	55 100 10,7% du SCoT	781 habitants / an 7,9% du SCoT	965 habitants / an 21,4% du SCoT	745 habitants / an 15,1% du SCoT
Emplois	21 300 10,4% du SCoT	269 emplois / an 6,3% du SCoT	268 emplois / an 14,2% du SCoT	521 emplois / an 10,9% du SCoT
Actifs ayant un emploi	22 600 11,1% du SCoT	275 actifs / an 6,2% du SCoT	442 actifs / an 22,9% du SCoT	534 actifs / an 12,4% du SCoT

4.3. Un secteur qui a su conserver une relative autonomie par rapport à l'agglomération grenobloise ...

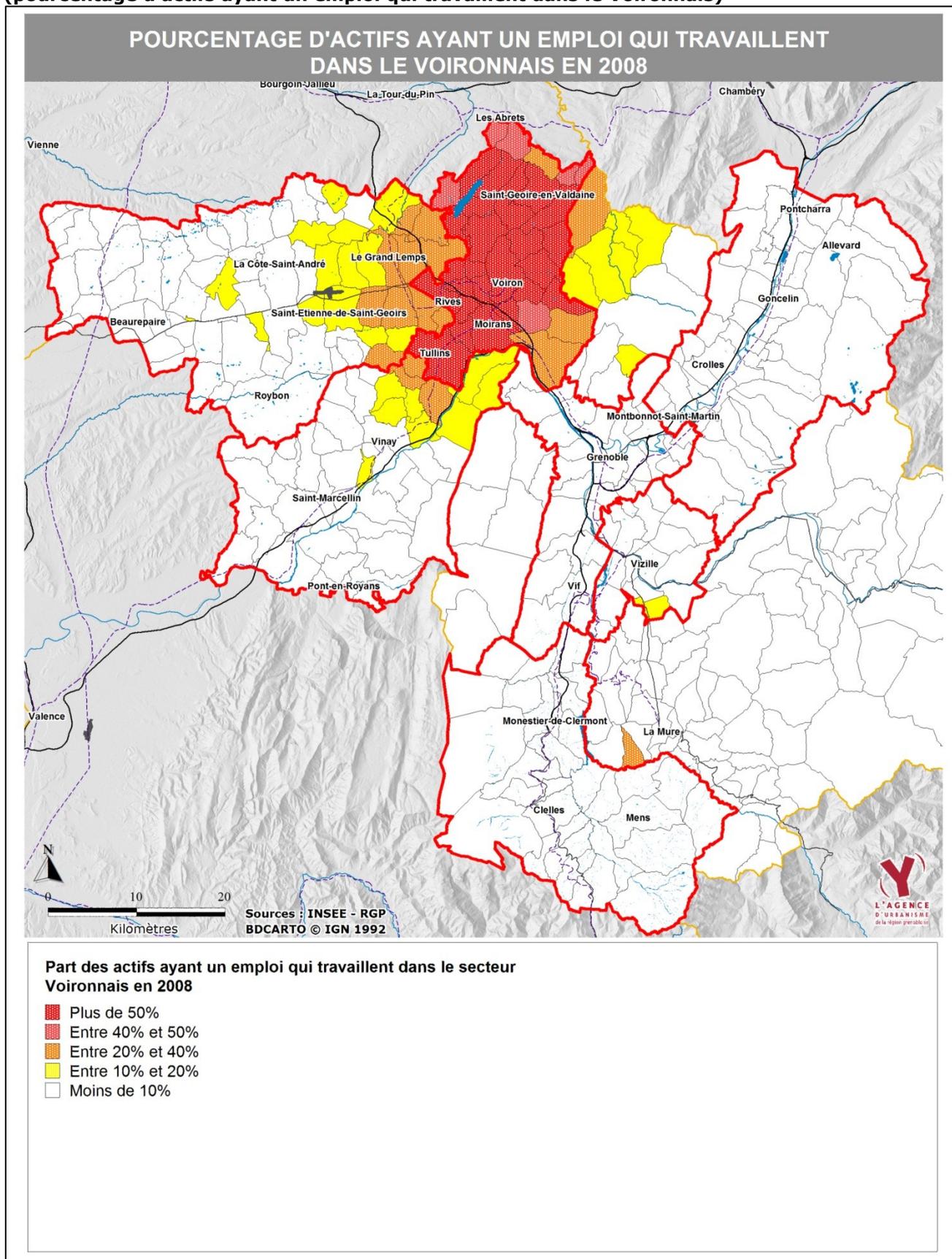
Entre 1975 et 2009, le Voironnais a accueilli 21,4% de la croissance démographique de la région grenobloise (soit 965 habitants / an), 22,9% de la croissance du nombre d'actifs ayant un emploi (442 actifs / an), et 14,2% de la croissance de ses emplois (268 emplois par an).

Sur la période récente (1999 – 2008), le Voironnais connu un léger ralentissement de sa croissance démographique (745 habitants / an soit 15,1% des nouveaux habitants de la région grenobloise) tout en améliorant ses performances en termes de création d'emplois (521 emplois par an) qui deviennent presque équivalentes à la progression du nombre d'actifs ayant un emploi (534 actifs / an).

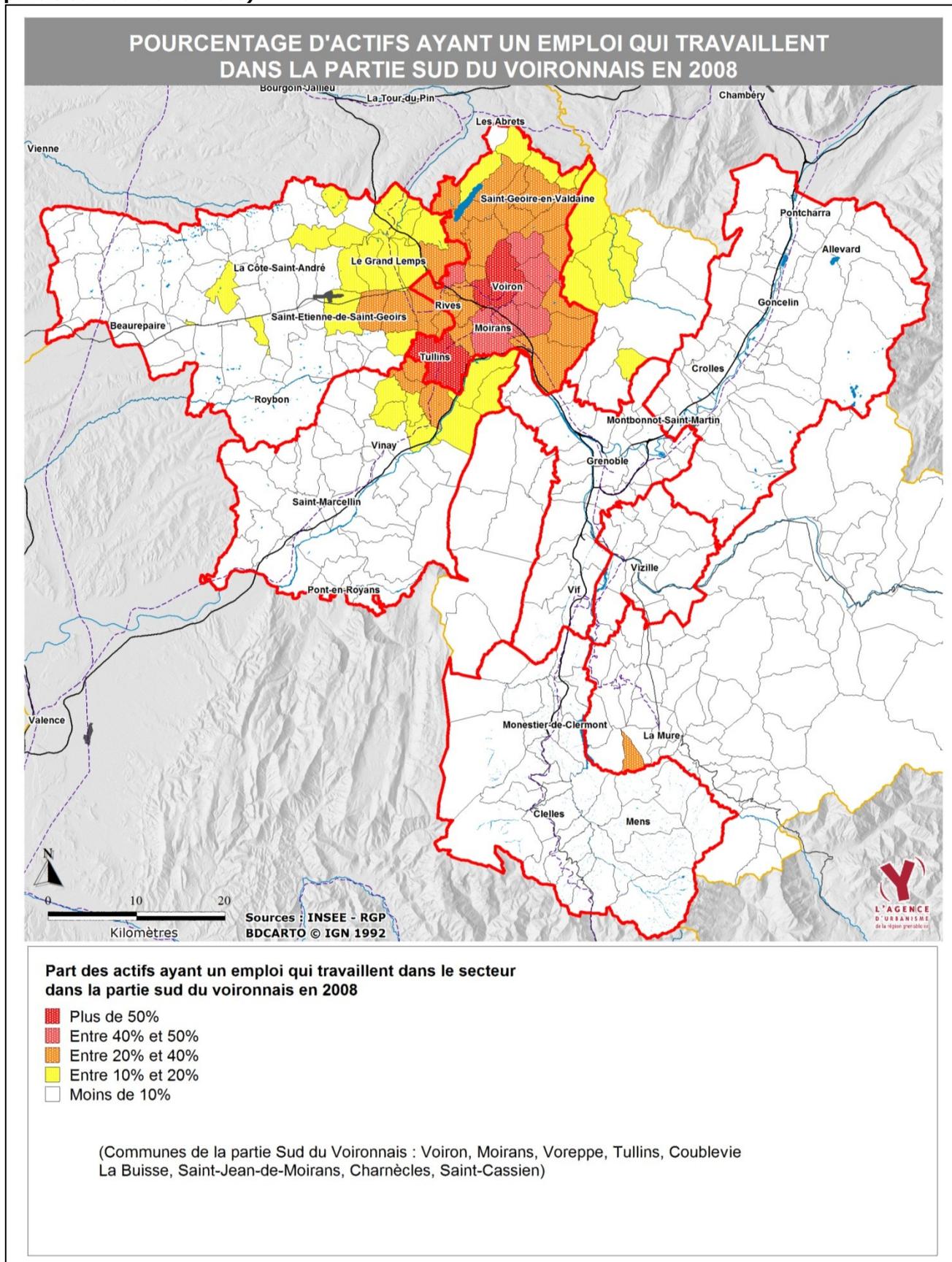
De ce fait, si le Voironnais souffre d'un déséquilibre emplois / actifs (86 emplois offerts pour 100 actifs occupés résidents), celui-ci reste modéré par rapport aux autres secteurs de la région grenobloise.

Les données de l'enquête ménages déplacements de 2010 soulignent cette plus grande autonomie du voironnais. Alors que le Voironnais et le Grésivaudan ont des populations comparables (90 000 habitants contre 97 000 habitants), on enregistre deux fois moins d'échanges effectués par les résidents de la région grenobloise entre le Voironnais et la Métro (56 000) qu'entre le Grésivaudan et la Métro (121 000).

Carte 53 – L'aire d'attraction du Voironnais mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le Voironnais)



Carte 54 – L'aire d'attraction des pôles d'emplois de la partie sud du Voironnais mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans la partie sud du Voironnais)

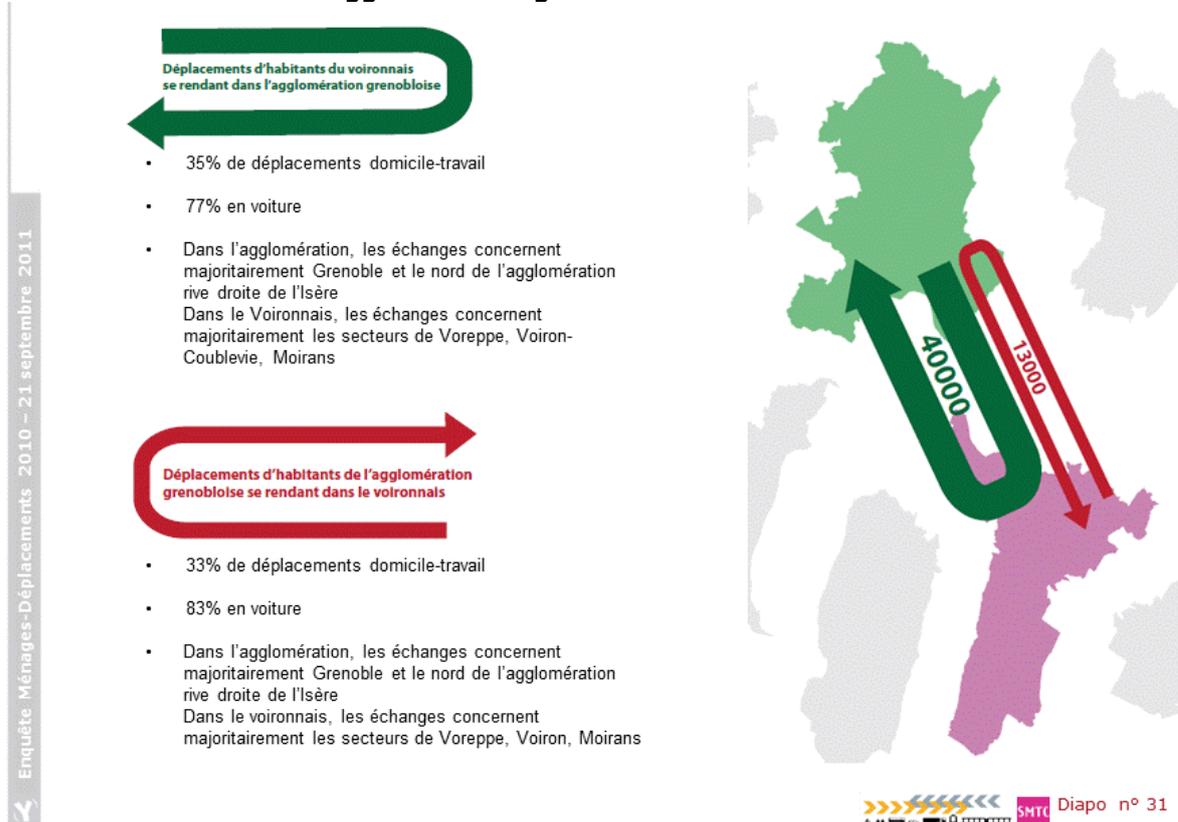


L'enquête ménages souligne que c'est surtout la partie sud du Voironnais qui a été influencée par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise (Voreppe se situe ainsi à une quinzaine de km de Grenoble). Cette proximité a également facilité le succès de la zone d'activités de Centr'Alp, qui s'inscrit dans le réseau des sites économiques majeurs du cœur économique de la région grenobloise.

Ainsi, 71% des déplacements d'échanges effectués par les résidents de la région grenobloise entre le Voironnais et la Métro sont effectués par des habitants du Voironnais (soit 40 000 déplacements / jour) – qui résident notamment dans les secteurs de Voreppe, Moirans et Tullins - et se dirigent vers Grenoble et les communes de l'agglomération inscrites dans la Cluse de Voreppe (Le Fontanil-Cornillon, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux). La part des déplacements domicile / travail y est plutôt élevée (35%).

Inversement, 23% des déplacements d'échanges entre le Voironnais et l'agglomération grenobloise sont effectués par des résidents de la Métro (soit 13 000 déplacements / jour), en lien notamment avec Voiron, Voreppe et Moirans qui sont les principaux pôles d'emplois du secteur.

Carte 55 – Les échanges entre le voironnais et l'agglomération grenobloise effectués par des résidents du voironnais et de l'agglomération grenobloise

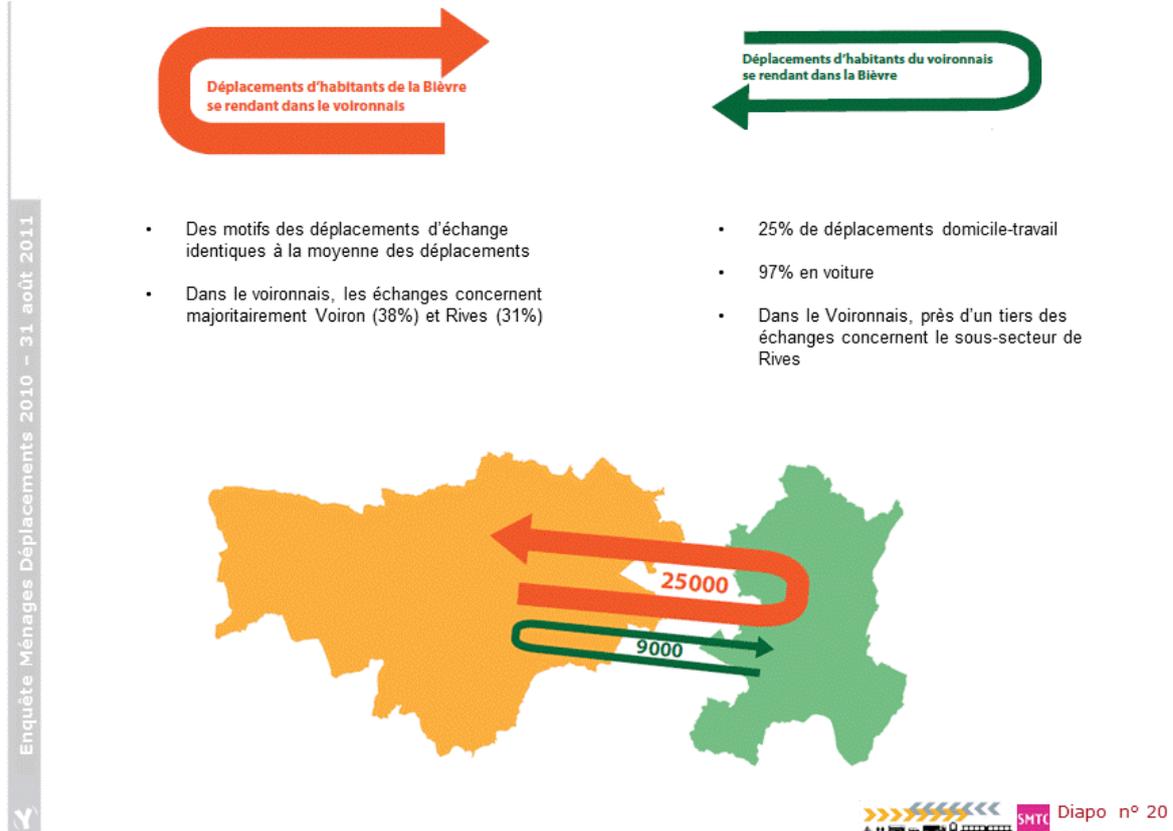


4.4. ... et dont le bassin de vie s'étend vers Bièvre-Valloire, la Chartreuse et une partie du sud Grésivaudan

L'enquête ménages souligne également que le voironnais **polarise son propre bassin de vie** suscitant de **nombreux échanges avec la Bièvre** (34 000 déplacements / jour effectués par des résidents de la région grenobloise entre ces deux secteurs) mais aussi avec la Chartreuse (7 000 déplacements / jour) et le Sud Grésivaudan (9 000 déplacements / jour).

Ainsi, 73% des échanges entre la Bièvre et le Voironnais sont effectués par des habitants de la Bièvre (soit 25 000 déplacements / jour). Ils se dirigent notamment vers Voiron et Rives.

Carte 56 – Les échanges entre la Bièvre et le voironnais effectués par des résidents de la Bièvre et du Voironnais



4.5. Un secteur qui n'a pas été épargné par la périurbanisation

Si le Voironnais a su préserver une certaine autonomie par rapport à l'agglomération grenobloise, il n'a pas été épargné par la périurbanisation. Mais celle-ci s'est faite autant en lien avec l'agglomération grenobloise qu'avec Voiron, sa banlieue et les petites villes du secteur (Voiron / Coublevie / Saint-Jean-de-Moirans ; Moirans / Voreppe ; Tullins ; Rives).

Ainsi, Voiron, sa banlieue et les petites villes du secteur n'ont accueilli « que » 48,5% de la croissance démographique du Voironnais entre 1999 et 2008 (44% entre 1975 et 1999) tout en captant 85% de la croissance des emplois du secteur (81% entre 1975 et 1999).

De ce fait, la plupart des « petites » communes du voironnais ont accueilli la majeure partie de la croissance démographique qui s'est traduite par un fort développement de l'habitat individuel, souvent dispersé, au cours des 40 dernières années.

5. Bièvre Valloire, un secteur de moins en moins autonome, plus tourné vers le voisinnais et le reste de l'Isère que vers l'agglomération grenobloise

Le secteur Bièvre-Valloire correspond au périmètre du Pays de Bièvre-Valloire (et de son Syndicat Mixte) qui fédère les 5 communautés de communes de Bièvre-Est (Le Grand-Lemps), de Bièvre-Toutes-Aures (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs), de Bièvre-Liers (La Côte-Saint-André), du Pays de Chambaran (Roybon), et du Territoire de Beaurepaire. Il accueille 69 300 habitants et 19 900 emplois en 2008.

Il s'agit de l'un des plus grands secteurs du SCoT, qui s'étend sur plus de 45 km d'Est en Ouest et 30 km du Nord au Sud. Sa topographie s'organise sous la forme de plaines orientées Est - Ouest et encadrées par des collines. Plus précisément, le secteur s'organise autour de la Plaine de Bièvre (entre La Côte Saint-André, Le Grand-Lemps, Beaucroissant et Saint-Siméon-de-Bressieux), de la Plaine de Liers (au nord) et de la Plaine de Champlard (à l'Ouest, aux alentours de Beaurepaire). Le secteur est encadré au sud par les collines et les forêts de Chambaran et au nord par le plateau et la forêt de Bonneveaux. Les plaines de Bièvre et de Liers - qui se rejoignent à l'Ouest, au niveau de la plaine de Champlard - sont séparées par une chaîne de collines (Mont Avallon, Sommet des Brosses, Mont Levatel).

Tableau 21 – Bièvre-Valloire : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

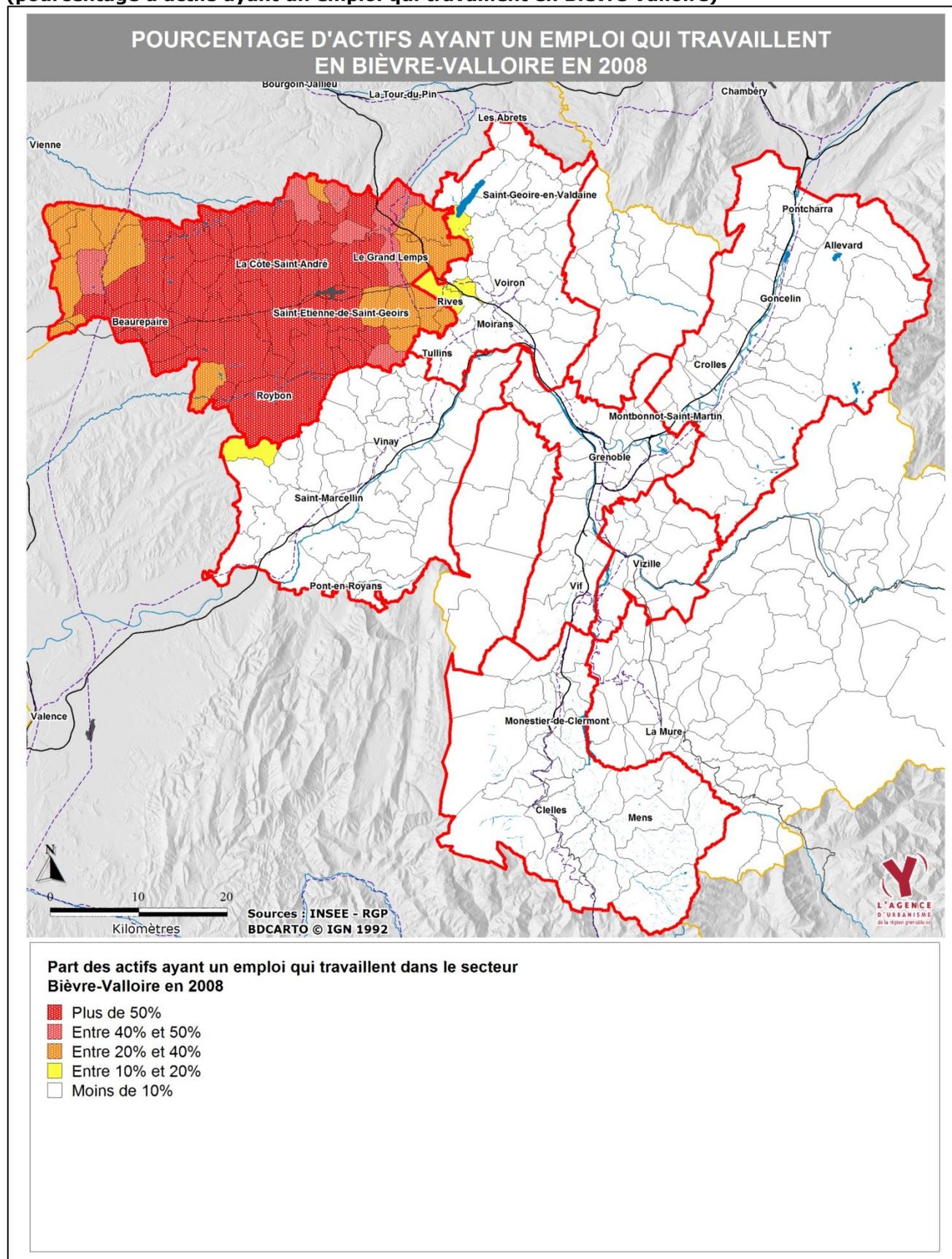
Population 2008	69 300 9,4% du SCoT
Emplois 2008	19 900 6,2% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	29 900 9,4% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	67 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	69 000 m ² 7,2% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>34 000 m² 5,9% du SCoT</i>

Tableau 22 – Bièvre-Valloire : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	44 000 8,5% du SCoT	318 habitants / an 3,2% du SCoT	506 habitants / an 11,2% du SCoT	1 214 habitants / an 24,6% du SCoT
Emplois	17 000 8,3% du SCoT	69 emplois / an 1,6% du SCoT	-19 emplois / an ns	361 emplois / an 7,6% du SCoT
Actifs ayant un emploi	17 700 8,7% du SCoT	29 actifs / an 0,7% du SCoT	239 actifs / an 12,4% du SCoT	704 actifs / an 16,4% du SCoT

Carte 57 – L'aire d'attraction de Bièvre-Valloire mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent en Bièvre Valloire)



5.1. Un territoire rural et périurbain qui s'organise autour d'un réseau de petites villes et de gros bourgs

La Bièvre ne comporte que 8 communes de plus de 2 000 habitants, qui accueillent 15% de la population et 59% des emplois du secteur en 2008. Les 62 communes du secteur qui comptent moins de 2 000 habitants cumulent 42 900 habitants et ont accueilli plus de 800 habitants supplémentaires chaque année (soit les 2/3 de la croissance démographique du secteur).

La Bièvre s'organise autour d'un réseau de petites villes et de gros bourgs situés principalement dans la Plaine de Bièvre et la Plaine de Champlard. **La Côte-Saint-André** (4 700 habitants, 2 800 emplois) et **Beaurepaire** (4 500 habitants, 2 800 emplois) se distinguent par leur population et leur offre de commerces, d'emplois et de services (lycées à La Côte Saint-André, hôpital local à Beaurepaire).

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (2 700 habitants, 2 200 emplois) est également un pôle d'emplois important à l'échelle du secteur qui accueille l'aéroport de Grenoble Isère, la zone d'activité associée de Grenoble Air Parc ainsi qu'une zone commerciale.

Dans une moindre mesure, **Le Grand Lemps** (2 900 habitants, 1 000 emplois) et **Saint-Siméon-de-Bressieux** (2 700 habitants, 800 emplois) jouent, dans une moindre mesure, un rôle de bourg centre dans la plaine de Bièvre. Il faut aussi signaler la **zone commerciale et d'activité de Colombe - Apprieu**, à proximité de l'échangeur de l'A48.

Enfin, **Roybon** (1 300 habitants, 400 emplois) est le bourg centre des collines de Chambaran.

5.2. Une croissance démographique et un processus de périurbanisation qui s'accroissent depuis la fin des années 1990

La Bièvre se situe au croisement des aires d'influence de Vienne et de la vallée du Rhône (qui concerne les parties ouest et nord-ouest du secteur) ; **de Bourgoin et du Nord-Isère** (qui concernent la partie nord du secteur) ; **des pôles du voironnais** (Rives et Voiron notamment) et, **dans une moindre mesure, de l'agglomération grenobloise**. L'enquête ménages déplacements souligne ainsi qu'en 2010, les résidents de la région grenobloise ont effectué 34 000 déplacements entre la Bièvre et le Voironnais, 17 000 déplacements entre la Bièvre et l'extérieur de la région grenobloise (principalement le reste de l'Isère et le Rhône) et 10 000 déplacements entre la Bièvre et l'agglomération grenobloise.

Cette situation aux marges de plusieurs aires urbaines alimente la forte pression résidentielle que connaît la Bièvre, notamment depuis la fin des années 1990. Sur la période 1975-1999, le secteur a accueilli en moyenne 506 habitants / an (11,2% de la croissance du SCoT). **Entre 1999 et 2008, il accueille 1 214 habitants / an soit presque le quart de la croissance démographique de la région grenobloise** (autant que le secteur Grésivaudan) !

Parallèlement, la Bièvre a connu une stagnation de son nombre d'emplois entre 1975 - 1999 alors qu'elle gagnait environ 240 actifs ayant un emploi chaque année. Sur la période récente (1999 - 2008), le secteur a renoué avec la croissance de l'emploi (+ 361 par an). Mais l'accélération de sa croissance démographique fait qu'il accueille presque deux fois plus d'actifs (+ 704 par an). De ce fait, le déséquilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents ne cesse de se creuser et, en 2008, le secteur offrait 67 emplois pour 100 actifs ayant un emploi.

Plus largement, le développement démographique rapide du secteur favorise l'étalement urbain, induit une forte tension sur l'approvisionnement en eau et la capacité des réseaux d'assainissement, tout en alimentant la hausse des flux de déplacements quotidiens vers les territoires voisins.

6. Le Sud-Grésivaudan, un secteur relativement autonome, tourné vers l'agglomération grenobloise, le voironnais et la Drôme

Le secteur Sud Grésivaudan associe le Syndicat mixte du Pays du Sud-Grésivaudan (qui fédère les communautés de communes de la Bourne à l'Isère (Pont-en-Royans), du Pays de Saint-Marcellin, et de Vinay) ; le territoire de la communauté de communes de Vercors-Isère (Saint-Quentin sur Isère) ; et la commune de Quincieux qui n'était pas rattachée à un EPCI de projet au premier janvier 2011. Il accueille 42 800 habitants et 13 500 emplois en 2008.

Le secteur s'organise autour des terrasses de la vallée de l'Isère, qui s'encaisse dans des gorges profondes d'environ 70 m à partir de Poliénas. Au sud, ces terrasses se heurtent brutalement au massif du Vercors tandis qu'au nord, les collines s'élèvent progressivement jusqu'aux sommets du massif de Chambaran. Au sud-ouest du secteur, entre la Bourne et l'Isère, le secteur du Royans est constitué de collines qui marquent la transition entre le Vercors et les terrasses de la vallée de l'Isère.

Tableau 23 – Le Sud Grésivaudan : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

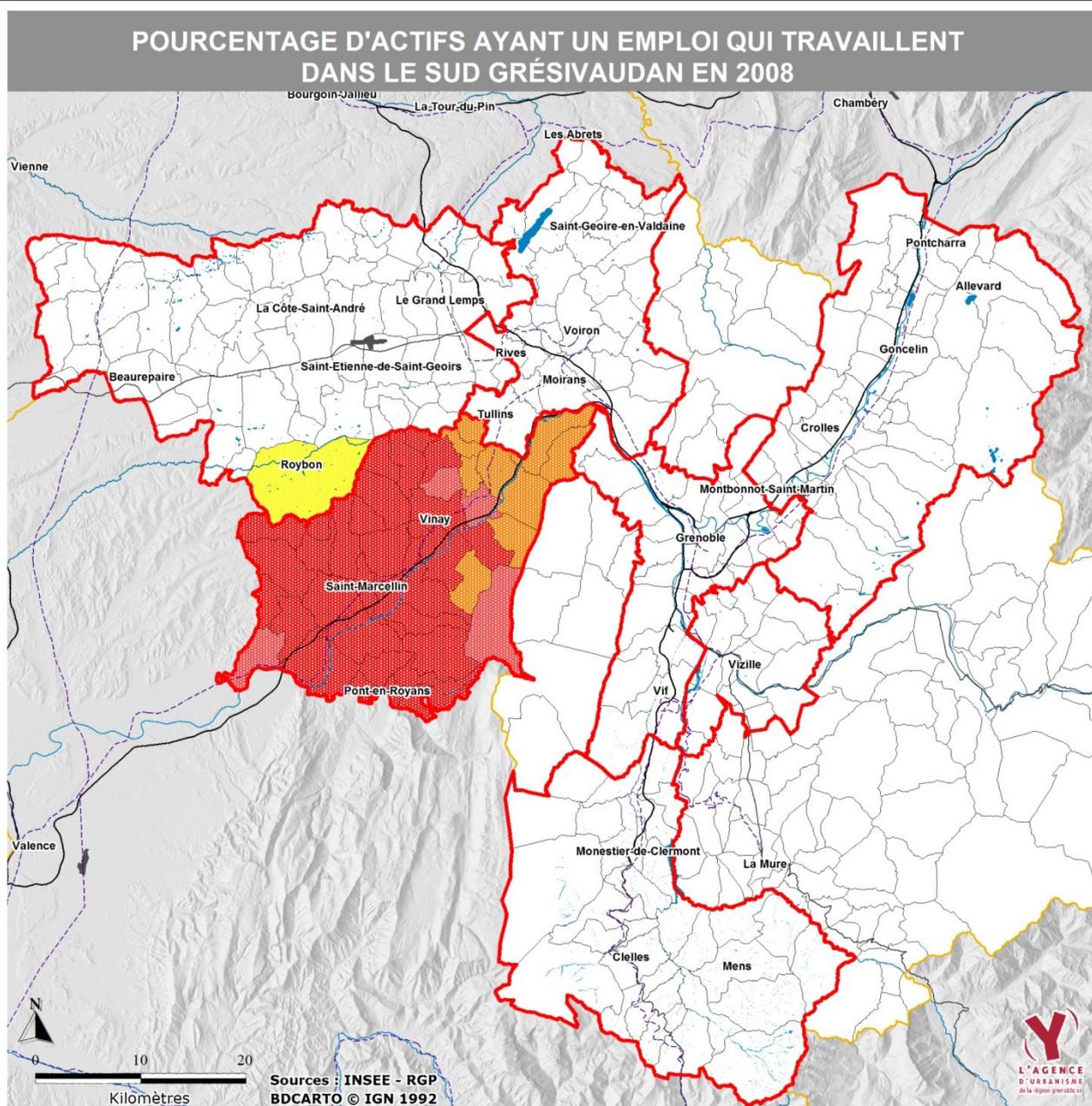
Population 2008	42 800 5,8% du SCoT
Emplois 2008	13 500 4,2% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	18 200 5,7% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	74 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	45 000 m ² 4,7% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>27 000 m² 4,7% du SCoT</i>

Tableau 24 – Le Sud Grésivaudan : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	29 800 5,8% du SCoT	125 habitants / an 1,3% du SCoT	289 habitants / an 6,4% du SCoT	579 habitants / an 11,8% du SCoT
Emplois	12 400 6,1% du SCoT	-145 emplois / an ns	23 emplois / an 1,2% du SCoT	165 emplois / an 3,5% du SCoT
Actifs ayant un emploi	12 900 6,3% du SCoT	-117 actifs / an ns	130 actifs / an 6,7% du SCoT	342 actifs / an 7,9% du SCoT

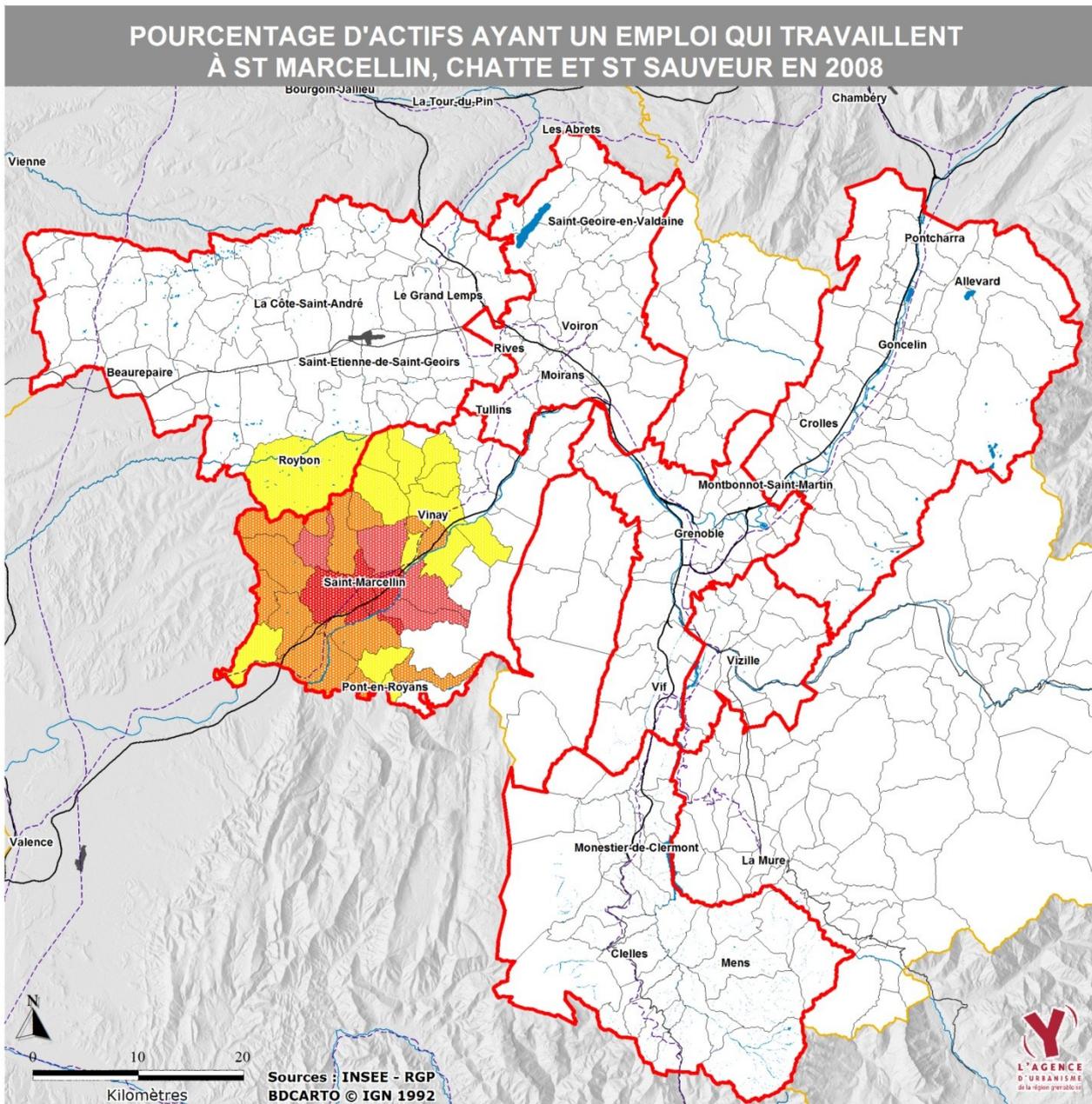
Carte 58 – L'aire d'attraction du Sud Grésivaudan mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le Sud Grésivaudan)



**Part des actifs ayant un emploi qui travaillent dans le secteur
Sud Grésivaudan en 2008**

- Plus de 50%
- Entre 40% et 50%
- Entre 20% et 40%
- Entre 10% et 20%
- Moins de 10%

Carte 59 – L'aire d'attraction de Saint-Marcellin / Chatte / Saint-Sauveur mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent à Saint-Marcellin / Chatte / Saint-Sauveur)



Part des actifs ayant un emploi qui travaillent dans le secteur à St Marcellin, Chatte et St Sauveur en 2008

- Plus de 50%
- Entre 40% et 50%
- Entre 20% et 40%
- Entre 10% et 20%
- Moins de 10%

6.1. Un territoire rural et périurbain qui s'organise autour de la ville centre de Saint-Marcellin

Le Sud-Grésivaudan ne compte que 3 communes de plus de 2 000 habitants (Saint-Marcellin, Chatte - commune incluse dans l'agglomération de Saint-Marcellin - et Vinay) sur un total de 48 communes.

Ce secteur rural et périurbain s'organise autour de la petite ville centre de Saint-Marcellin, qui avec les communes limitrophes de Chatte et Saint-Sauveur (qui constituent sa « banlieue ») accueille 12 300 habitants et 6 300 emplois, ainsi que les lycées du secteur et une importante offre commerciale (notamment en grande distribution).

La petite ville de Vinay (3 900 habitants, 1 800 emplois) rayonne en complément de Saint-Marcellin sur la rive droite de l'Isère.

Ces deux agglomérations – situées en rive droite de l'Isère - accueillent 38% de la population et 60% des emplois du secteur. Les autres communes de la rive droite accueillent 16 300 habitants et 2 800 emplois.

Les communes situées en rive gauche de l'Isère accueillent 10 300 habitants et 2 600 emplois et se structurent autour de plusieurs bourgs-centres dont Pont-en-Royans (900 habitants, 400 emplois).

6.2. Une croissance démographique de plus en plus stimulée par la périurbanisation

Le Sud Grésivaudan a connu une croissance démographique assez modérée sur la période 1975 – 1999 (+ 289 habitants / an) tout en accueillant plus d'actifs ayant un emploi (+130 personnes / an) que d'emplois (+23 emplois / an). Sur la période récente (1999 – 2008), la croissance démographique du secteur s'accélère (+579 habitants / an) de même que celle du nombre d'actifs ayant un emploi (+342 actifs / an) qui progresse deux fois plus vite que le nombre d'emplois (+165 emplois / an).

De ce fait, le secteur voit son autonomie se réduire. En 2008, il offre 74 emplois pour 100 actifs ayant un emploi.

6.3. Des échanges aussi bien dirigés vers la Drôme que vers l'agglomération grenobloise et le Voironnais

L'enquête ménages souligne que le Sud Grésivaudan est relativement autonome (74% des déplacements effectués par les résidents de la région grenobloise en lien avec le Sud-Grésivaudan sont internes au secteur). Cette situation traduit son éloignement relatif par rapport à l'agglomération grenobloise et aux pôles du voironnais ; mais aussi le rayonnement de l'agglomération de Saint-Marcellin.

L'enquête ménages déplacements de 2010 souligne que relativement à sa population, le Sud Grenoblois entretient plus d'échanges avec l'agglomération grenobloise (10 000 déplacements / jour effectués par les résidents de la région grenobloise entre la Métro et le Sud Grésivaudan pour 42 000 habitants dans le Sud Grésivaudan) que la Bièvre (10 000 déplacements entre la Bièvre et la Métro pour 69 000 habitants dans la Bièvre). Par ailleurs, les résidents de la région grenobloise effectuent presque autant de déplacements entre le Sud Grésivaudan et le Voironnais (9 000 déplacements / jour) qu'entre le Sud Grésivaudan et les territoires situés à l'extérieur de la région grenobloise (8 000 déplacements / jour, principalement en lien avec la Drôme : agglomérations de Romans et Valence).

7. Le Trièves, un secteur rural de plus en plus concerné par la périurbanisation liée à l'agglomération grenobloise

Ce secteur correspond au périmètre du Syndicat d'Aménagement du Trièves qui fédère les communautés de communes du Canton de Mens, du Canton de Clelles-en-Trièves, et du Canton de Monestier-de-Clermont. La fusion de ces trois communautés de communes est prévue en janvier 2012.

Le Trièves accueille 9 600 habitants et 2 600 emplois en 2008. C'est un secteur de moyenne montagne à la topographie relativement compartimentée par les vallées encaissées de l'Ebron, du Drac et de la Gresse, mais aussi par les contreforts du Vercors (à l'Ouest du secteur) et de l'Obiou (au Sud).

Tableau 25 – Le Trièves : population et nombre d'emplois en 2008

Source : INSEE, recensement général de la population 2008, exploitations principales, CCI (surfaces commerciales)

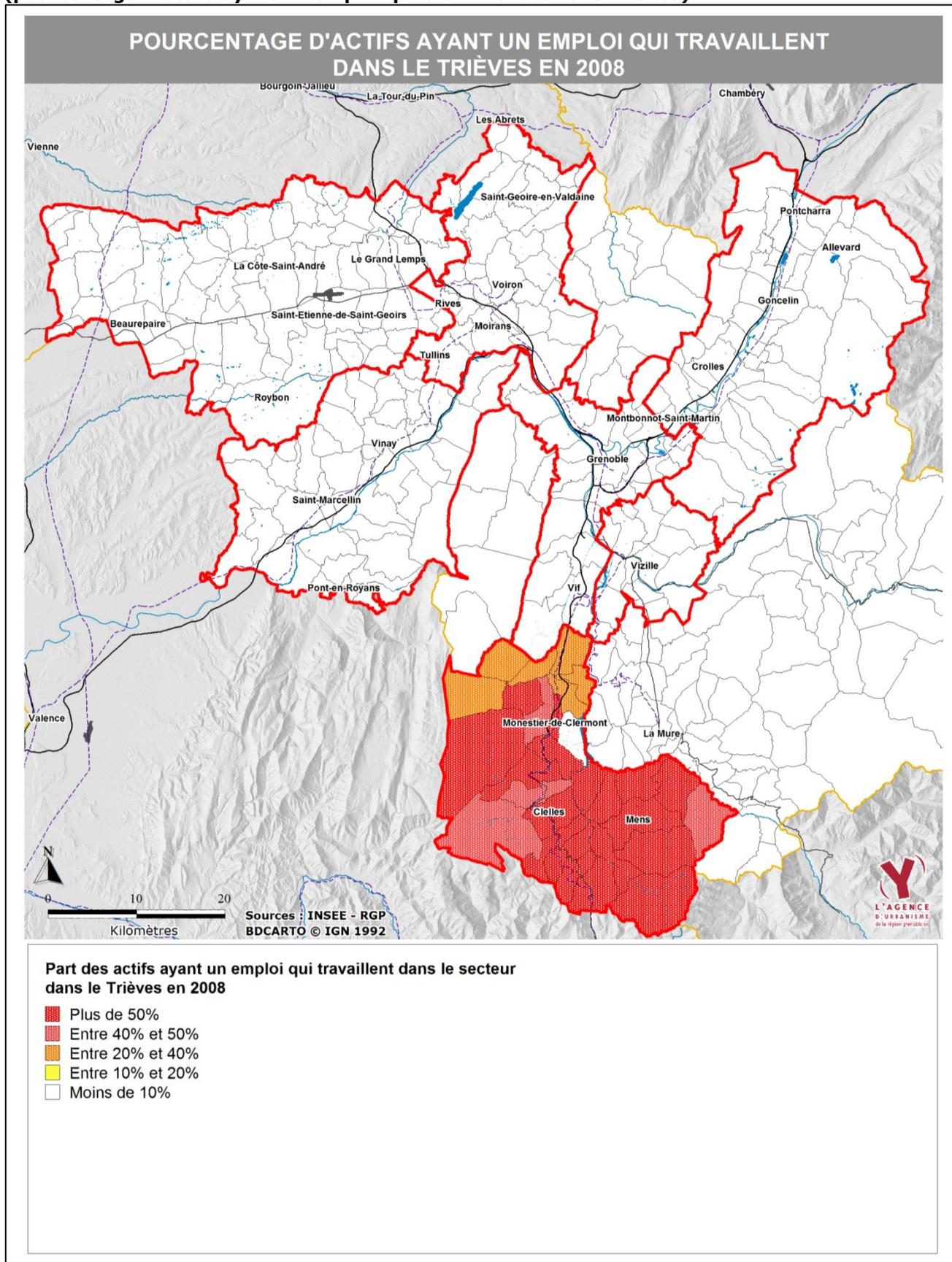
Population 2008	9 600 1,3% du SCoT
Emplois 2008	2 600 0,8% du SCoT
Actifs ayant un emploi 2008	4 200 1,3% du SCoT
Ratio emplois / actifs ayant un emploi en 2008	62 emplois pour 100 actifs ayant un emploi
Surfaces commerciales 2007	6 000 m ² 0,6% du SCoT
<i>Dont « grandes et moyennes surfaces » 2007</i>	<i>600 m²</i> <i>0,1% du SCoT</i>

Tableau 26 – Le Trièves : évolutions de la population et du nombre d'emplois entre 1968 et 2008

Source : INSEE, recensement général de la population, exploitations principales pour les évolutions de population et pour les évolutions de l'emploi et du nombre d'actifs ayant un emploi entre 1999 et 2008, exploitation complémentaire pour les autres variables.

	Situation 1968	Evolution 1968 - 1975	Evolution 1975 - 1999	Evolution 1999 - 2008
Population	6 200 1,2% du SCoT	-59 habitants / an	89 habitants / an 2,0% du SCoT	188 habitants / an 3,8% du SCoT
Emplois	2 600 1,3% du SCoT	-69 emplois / an ns	3 emplois / an 0,1% du SCoT	34 emplois / an 0,7% du SCoT
Actifs ayant un emploi	2 700 1,3% du SCoT	-67 actifs / an ns	36 actifs / an 1,9% du SCoT	110 actifs / an 2,6% du SCoT

Carte 60 - L'aire d'attraction du Trièves mesurée par les migrations domicile / travail (pourcentage d'actifs ayant un emploi qui travaillent dans le Trièves)



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Le Trièves est un secteur rural composé de 29 villages, dont trois bourgs centres (Monestier de Clermont, Clelles et Mens) qui jouent un rôle de pôle de service pour leur canton. Pour les activités plus exceptionnelles, le secteur a recours aux équipements, commerces et services présents dans l'agglomération grenobloise et à La Mure (notamment pour le canton de Mens).

La topographie, souvent accidentée, favorise l'autonomie de fonctionnement du secteur et de ses petits bassins de vie locaux notamment car les temps de parcours routiers deviennent vite importants lorsque l'on quitte l'autoroute et, dans une moindre mesure, la RN75.

Cependant, la mise en service récente de l'autoroute A51 jusqu'à Monestier de Clermont a « rapproché » le Trièves de l'agglomération grenobloise, ce qui tend à favoriser la périurbanisation notamment pour les communes qui sont directement desservies par la RN 75 (qui prolonge l'autoroute) ou qui sont facilement accessibles depuis cette dernière. La croissance démographique du secteur a été relativement modérée jusqu'à la fin des années 1990 (+89 habitants / an entre 1975 et 1999) puis s'est accélérée sur la période récente (+188 habitants / an entre 1999 et 2008). Parallèlement, l'emploi progresse moins vite que le nombre d'actifs ayant un emploi (+ 3 emplois et + 36 actifs ayant un emploi par an entre 1975 et 1999, +34 actifs et + 110 emplois entre 1999 et 2008). De ce fait, le secteur n'offre que 67 emplois pour 100 actifs ayant un emploi. En 2010, l'enquête ménages déplacements souligne que 23% des déplacements effectués par les résidents de la région grenobloise en lien avec le Trièves correspondent à des échanges entre la Métro et le Trièves.

